

# ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS. — SAINT MICHEL ET LA FRANCE. — NEUVAINÉ MENSUELLE. — CALENDRIER. — LES JOURNÉES DU 12 ET DU 20 MARS 1906 AU MONT-SAINT-MICHEL. L'INVENTAIRE. — VARIÉTÉS. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## ABONNEMENTS & RÉABONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a été entendu! Nombreux... très nombreux sont les amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nouveaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de nos abonnés. A tous merci!

Aussi bien *ce n'est pas le temps de s'éloigner de saint Michel*; tout au contraire ne nous commande-t-il pas de nous en *rapprocher de plus en plus*, de répandre partout et chez tous sa dévotion? Et pour cela quel moyen plus efficace, on le prouvait naguère ici même, que les *Annales du Mont-Saint-Michel*?

Nos *zélateurs et zélatrices* sauront s'en souvenir... pratiquement et propager la Revue, *organe de saint Michel et du Mont-Saint-Michel*.

Nous appelons encore l'attention sur les points suivants:

1<sup>o</sup> Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du *mois d'avril* et est toujours *payable d'avance*; de

sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril ;

2° Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, avant la fin de mars, *ne refusent pas cependant le numéro d'avril*. — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*. *Si celui-ci reste sans effet*, c'est alors seulement, — *après un mois d'attente*, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur *faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement*. Le bon ordre exige ces mesures ; nos chers abonnés le comprendront ;

3° Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1906-1907*. Faute de prendre cette précaution, des erreurs toujours regrettables peuvent se produire ;

4° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins donner *le numéro d'ordre* qui y est marqué ;

5° *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales*, — c'est tout un — *employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père*.

*Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut ; par conséquent elles ne nous parviennent pas.*



## Saint Michel et la France

**S**AINTE Michel est le protecteur de la France ; c'est une vérité que nous avons maintes fois prouvée par des faits nombreux et incontestables.

Par conséquent c'est pour nous un devoir de le prier sans cesse en faveur de notre chère patrie. — Il est cependant des époques où ce devoir est plus impérieux, c'est lorsque le danger qui menace la nation est plus grave et plus redoutable. Or nous sommes présentement à l'une de ces époques ; la guerre est déchaînée sur la France et cette lutte est d'autant plus funeste qu'elle divise et affaiblit ceux-là mêmes qui devraient vivre en parfaite harmonie et mettre toute leur énergie en commun. Aussi attendons-nous avec angoisse l'issue de cette crise redoutable.

Mais ne l'oublions pas, nous ne devons pas être seulement des témoins passifs et attristés des événements qui se déroulent sous nos yeux. Trop longtemps on s'est contenté de faire entendre des plaintes inutiles sans vouloir travailler pour sa part au triomphe de la justice. Nous

sommes les soldats de Dieu dans cette lutte du bien contre le mal ; notre devoir est donc d'employer toute l'ardeur de notre âme à assurer le succès final. Pour cela, il faut en particulier que nous adressions à saint Michel des prières ferventes.

La dévotion à l'Archange est de tous les temps, toujours elle est à conseiller ; de nos jours elle s'impose parce que notre chère patrie a d'autant plus besoin du secours de son céleste protecteur qu'elle est plus en danger, et que ce secours, elle l'obtiendra si nous le demandons pour elle. Nous n'hésitons pas à le dire bien haut ; si nous savons prier, nous serons les vainqueurs ; la prière est toute-puissante, elle est commé une flèche qui atteint le cœur même de Dieu ; bien faite, elle obtient infailliblement la grâce, nous en avons pour garant les promesses et les serments de Jésus-Christ dans l'évangile.

On dira peut-être : ce n'est plus le moment de faire monter vers le ciel des supplications, l'heure est à l'action, au combat acharné ?... Sans doute, il faut agir et même énergiquement, résolument, c'est absolument nécessaire ; mais avant tout, il faut prier. N'avons-nous pas en effet les paroles si explicites de notre maître : « Sans moi, vous ne pouvez rien ? » Comment alors, sans Notre Seigneur, serons-nous capables d'agir ? Qui nous soutiendra dans la lutte si ce n'est Dieu, et comment mériterons-nous son appui, si nous ne le demandons pas par la prière ? — Nous en avons un exemple frappant dans la sainte Ecriture. Pendant que Josué, à la tête des Hébreux, allait combattre Amalec, Moïse se tenait debout sur une colline et lorsqu'il élevait les mains vers le ciel, les Hébreux étaient victorieux ; venait-il à les abaisser, Amalec avait l'avantage. Rien ne montre mieux la nécessité de la prière. Pour triompher, il faut sans doute que Josué combatte, mais il est nécessaire aussi que Moïse supplie le Très-Haut de donner la victoire à son peuple.

Ce serait donc une grande témérité de notre part, que de vouloir abandonner la prière pour livrer le combat. Dieu nous laisserait à nos seules forces, et nous nous épuiserions en vain pour arriver au triste résultat de constater l'inanité de nos efforts. Dieu veut en effet pouvoir s'attribuer à lui seul les succès que nous remportons ; nous ne devons être entre ses mains que des instruments dociles et soumis, qui se contentent d'exécuter ses ordres et de réaliser ses plans éternels. L'histoire du peuple choisi nous en fournit la preuve : chaque fois que les Israélites mettent en Dieu seul leur confiance, ils triomphent de leurs ennemis ; veulent-ils compter sur leurs propres forces, ils sont toujours vaincus.

Présentement en France, les catholiques sortent de leur sommeil et montrent à leurs ennemis étonnés qu'ils existent encore. — N'est-il pas permis de penser que ce réveil des catholiques a été au moins en partie obtenu par les prières si ferventes qui ont été faites de toute part ; et ce magnifique résultat ne doit-il pas nous encourager et nous exciter à adresser au ciel d'ardentes supplications afin d'obtenir les autres grâces dont nous avons besoin ?

Étant donnée la gravité du danger, nous ne devons pas douter que saint Michel, Protecteur de la France, ne veille sur nous avec plus de sollicitude ; ce n'est pas en effet, au plus fort de la mêlée que le général abandonne ses soldats. Chef de l'armée des catholiques, l'Archange se tient à notre tête, il est avec nous et il combat pour nous « Michel se tient debout pour défendre les enfants de son peuple. » — Il a secouru la France particulièrement aux heures douloureuses ; l'histoire est là pour le prouver. Aussi, dans la crise redoutable que traverse notre chère patrie, devons-nous mettre en lui toute notre confiance !

On rapportait dernièrement ici même un fait que nous tenons à signaler de nouveau, parce qu'il démontre clairement l'opportunité de la dévotion au Prince de la milice céleste.

Pendant la régence si agitée d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde désolèrent le royaume. La reine, sur le conseil de M. Olier, fit un vœu à l'Archange pour obtenir la cessation de la révolution. Elle promit d'élever un autel sous le vocable de saint Michel et d'y faire célébrer solennellement la sainte messe le premier mardi de chaque mois. A la formule de son vœu, Anne d'Autriche ajouta cette prière : « Glorieux saint Michel, prince de la milice du ciel et général des armées de Dieu, je vous reconnais tout-puissant par lui sur les royaumes et les États. Je me sou mets à vous avec ma cour, mon État et ma famille, afin de vivre sous votre sainte protection, et je me renouvelle, autant qu'il est de moi, *dans la piété de tous mes prédécesseurs*, qui vous ont toujours regardé comme leur défenseur particulier. Donc, par l'amour que vous avez pour cet État, assujettissez-le tout à Dieu et à ceux qui le représentent. Grand saint, qui avez réprimé l'orgueil des impies, les avez bannis du ciel en y faisant régner une paix très profonde, produisez ces mêmes effets dans ce royaume. Faites qu'il plaise à Dieu, après tous les troubles apaisés, de voir régner en paix Jésus-Christ son très cher fils, dans l'Église, désirant pour ma part contribuer à le faire régner soit par tous les exemples de piété et de religion que je pourrai donner en ma propre personne, soit par les autres voies sur lesquelles vous me ferez la grâce de m'éclairer. »

Or, la situation n'est-elle pas aussi alarmante et le danger aussi grand à l'heure présente qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, et ne peut-on pas dire malheureusement que la révolution et la guerre sont déchaînées sur notre patrie ? Comment nous opposer victorieusement au flot toujours grossissant de l'impunité ? — En priant l'Archange.

Lorsque, à la demande d'Anne d'Autriche, on eut sur tous les points du royaume, multiplié les prières à saint Michel, on vit soudain la France rentrer dans le calme. — De même, lorsque nous aurons pour l'Archange la dévo-

tion qu'avaient pour lui nos aïeux, lorsque nous l'aurons supplié de se souvenir qu'il est le puissant Protecteur de notre nation et que nous lui aurons demandé le courage nécessaire pour ne point faillir au devoir, nous reverrons alors l'ordre rétabli en France et la religion catholique en honneur.

Aussi, nous adressons en ce moment un appel très pressant à toutes les bonnes volontés, et particulièrement aux Associés de l'Archiconfrérie, pour qu'ils fassent monter vers saint Michel de ferventes supplications. Nos zélateurs et nos zélatrices, dont nous apprécions tout le dévouement, ont présentement une occasion exceptionnelle de se dévouer à la cause de saint Michel en enrôlant le plus grand nombre possible de catholiques dans l'Archiconfrérie. Un des avantages de cette Archiconfrérie, en effet, est d'établir une union de prières entre tous les membres. Or, l'union fait la force, et plus nous serons nombreux à prier saint Michel, plus nous aurons d'espoir que l'Archange nous exaucera. — Toujours les infatigables serviteurs de saint Michel ont fait preuve d'une bonne volonté au-dessus de tout éloge ; dans les circonstances présentes, ils redoubleront encore de zèle et d'abnégation.

## Neuvaine mensuelle

LA neuvaine générale d'avril commencera le 21 pour finir le dimanche 29.

Les circonstances elles-mêmes indiquent quelle devra être l'intention de cette neuvaine. A la fin du mois, en effet, auront lieu les élections législatives. Leur importance exceptionnelle n'échappe à personne. Elles sont, en effet, pour la religion en France, une question de vie ou de mort. — La loi de séparation sera, si les élections sont

mauvaises, aggravée par d'iniques mesures. Dès lors, le clergé sera dans l'indigence; les églises seront volées pour un oui ou pour un non; elles seront transformées peut-être en marchés couverts ou en salles de fêtes; et en face de l'impiété triomphante le vieux culte de nos pères sera contraint de se cacher et de vivre dans l'ombre. Voilà ce qui nous est réservé en 1906, — les loges ne craignent pas de le dire, — si la secte antichrétienne triomphe aux élections.

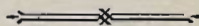
Préparons-nous donc à la grande bataille électorale. Ce sera pour en assurer le succès que nous adresserons à l'Archange, pendant la prochaine neuvaine, des supplications ardentes et confiantes. — Quelle joie nous éprouverons, si nous pouvons nous rendre le témoignage que nous avons, pour notre part, contribué au relèvement de la France humiliée et asservie !...

Nous prions nos chers associés de l'étranger de bien vouloir s'unir à nous. L'heure est si grave et le péril si grand, que nous éprouvons le besoin de nous assurer le précieux concours de toutes les âmes dévouées à saint Michel. Il n'est pas douteux d'ailleurs que l'Archange ne les récompense, par de précieuses faveurs, de l'acte de charité qu'ils auront accompli en faveur de la nation dont il est le Protecteur.

#### PRIÈRE

**Dieu tout-puissant et éternel, qui, souvent, au cours des siècles, avez manifesté d'une manière merveilleuse votre amour pour la France et daigné vous servir d'elle pour accomplir vos desseins dans le monde, répandez sur elle les lumières et les dons du Saint-Esprit, afin que, dans la consultation nationale qui se prépare, les Français connaissent leur devoir et qu'ils aient le courage de l'accomplir.**

**Nous vous en supplions par votre divin Fils Jésus, le Sauveur du monde, par l'Auguste Vierge Marie, Reine de France, et par saint Michel, le protecteur spécial de la Patrie.**



## AVRIL 1906

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	<i>La Passion.</i>	17 Mar.	De l'Octave.
2 Lun.	S. François de Paule, conf. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.</i>	18 Mer.	De l'Octave.
3 Mar.	S <sup>te</sup> Marie Egyptienne.	19 Jeu.	De l'Octave.
4 Mer.	S. Isidore, év. conf. et doct.	20 Ven.	De l'Octave.
5 Jeu.	S. Vincent Ferrier, conf.	21 Sam.	De l'Octave. <i>Commencement de la Neuvaine générale.</i>
6 Ven.	Les Sept Douleurs de la B. V. Marie.	22 Dim.	<i>Quasimodo.</i>
7 Sam.	De la férie. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélul. zélatr., bienfait. et bienfaitr. des œuvr. du Mont-St-Mich.</i>	23 Lun.	S. Georges, mart. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
8 Dim.	Les Rameaux.	24 Mar.	S. Fidèle de Sigmaringen, martyr.
9 Lun.	De la Férie. <i>Au Mont-St-Mich. à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>	25 Mer.	<i>S. Marc, évangéliste.</i>
10 Mar.	De la férie.	26 Jeu.	S. Clet et S. Marcellin, pont. et mart.
11 Mer.	De la férie.	27 Ven.	S. Pair, évêque d'Avranches.
12 Jeu.	Jeudi Saint.	28 Sam.	S. Paul de la Croix, conf.
13 Ven.	Vendredi Saint.	29 Dim.	<i>II<sup>e</sup> Dimanche après Pâques. Clôture de la Neuvaine.</i>
14 Sam.	Samedi Saint.	30 Lun.	S <sup>te</sup> Catherine de Sienne. <i>Au Mont St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.</i>
15 Dim.	<i>Le Saint Jour de Pâques.</i>		
16 Lun.	Lundi de Pâques. <i>Au Mont St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>		

*Pendant ce mois d'Avril (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zéloteurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.*

*Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

— Indulgence plénière, l'une des six nouvelles accordées par Pie X (Date conseillée : le 15) : Archiconfrérie.

— Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

— Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, le saint jour de Pâques : Scapulaire de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.

— Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.

— Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

LES JOURNÉES DU 12 & DU 20 MARS 1906

Au Mont-Saint-Michel

L'INVENTAIRE

Tout le monde sait que depuis l'année 1887, époque où sous prétexte de restauration de l'église abbatiale, le culte archangélique fut interdit dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel, une ordonnance épiscopale transféra à l'église paroissiale le centre du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. A cette même date, Rome assura au nouveau centre les indulgences et privilèges qui jadis avaient été accordés à la basilique aérienne.

Depuis 1887 également, les Directeurs de l'Archiconfrérie eurent à ajouter à leurs titres et qualités, le titre et la qualité de curé du Mont-Saint-Michel. Il ne pouvait en être autrement, car à l'église comme ailleurs, il ne faut qu'une direction, qu'une autorité, si l'on veut assurer l'ordre et la paix. C'est ainsi que le R. P. Laposte, le R. P. Danjou et le R. P. Pouvreau furent curés du Mont-Saint-Michel en même temps que successivement ils exercèrent la lourde charge de la direction du pèlerinage et de l'Archiconfrérie.

A ce titre de curé, le mardi 6 mars dernier, le Directeur actuel des œuvres du Mont-Saint-Michel était officiellement informé que le lundi suivant, 12 mars, à 9 heures du matin, l'État ferait procéder à l'inventaire de l'église, et à 11 h. et demie, à l'inventaire de la mense curiale.

Donc, ce lundi 12 mars, à 9 heures du matin, M. Laforêt-Levatois, Directeur de l'Archiconfrérie, curé de la paroisse, assisté de M. Dupont, premier chapelain et vicaire; de M. Sauvé, président de la fabrique, président du bureau des Marguilliers;

de M. Desdoity, trésorier comptable, recevait à l'église M. le Receveur des Domaines et M. le Percepteur de Pontorson. Deux hommes, étrangers à la ville de l'Archange, accompagnaient les agents du gouvernement. C'étaient, à n'en pas douter, les deux témoins officiels.

M. Laforêt-Levatois et M. Dupont portaient leur habit de chœur.

Au premier coup de 9 heures, M. le Receveur et M. le Percepteur s'avancèrent au devant de M. le Curé, et après les pourparlers d'usage, en ces tristes circonstances, nous entendîmes la voix autorisée du Pasteur. M. Laforêt-Levatois s'exprima avec émotion, mais aussi avec l'accent d'un homme convaincu du Droit à défendre et du Devoir à accomplir :

Messieurs, dit-il, *Le Livre Blanc du Mont-Saint-Michel* nous rapporte que le 12 octobre 1791, les représentants du district d'Avranches vinrent ici, au Mont-Saint-Michel, avec voiture, chercher les trésors, diamants et rubis, reliques et reliquaires. Ce même jour, continue le Livre Blanc, le procureur syndic fit enlever les calices, coupes, saint Ciboire et soleil et ce qui était précieux, sans aucune réserve.

Quelques mois plus tard, l'abbaye confisquée devenait prison, et le presbytère confisqué à son tour, servait de local aux réunions des officiers municipaux de la ville, pour devenir, dans la suite, la mairie et l'école communale du Mont-Saint-Michel.

Le 12 Vendémiaire an III de la République, le citoyen Jacques Herant déposait à l'administration du district d'Avranches ce qui restait des ornements de la ci-devant église paroissiale du Mont-Libre.....

Après plusieurs années d'angoisse, Pie VII et Napoléon I<sup>er</sup> signèrent enfin le Concordat et le culte catholique fut rétabli en France. Le premier desservant du Mont-Saint-Michel se nommait Michel Reullot. Il prit possession le 13 Fructidor an XIII. Les archives nous conservent l'intéressant procès-verbal que dressa ce premier desservant, lors de son arrivée. Cette pièce est trop suggestive, pour que nous ne la transcrivions pas textuellement.

« Lorsque je suis entré en cette ville, pour y remplir les saintes fonctions de pasteur, j'ai trouvé l'église dans un dénûment complet. Le côté du midi était tout découvert, l'autre côté, ainsi que la tour, avaient la toiture en très mauvais état. L'église était sans vitres, sans bancs à l'exception d'un seul, sans autels, si ce n'est celui de la Sainte Vierge en assez bon état, sans linge,

« sans ornements, sans calice, sans croix, sans chandeliers, sans lampe, sans chape, c'était en un mot un dénûment général, en sorte que je n'aurais pas eu, en linge d'église ou autrement, avec quoi envelopper mon petit doigt. Les statues étaient toutes mutilées par les malheurs de la révolution. »

Cependant, après deux années de séjour au Mont-Saint-Michel, l'abbé Reullot ajoutait à la suite de ce procès-verbal : « Présentement, par les bons soins des Marguilliers en charge : MM. Richard, Gautier et Morilland et de nos chers paroissiens, les choses commencent à changer de forme, Dieu en soit loué *in sempiternum*. »

Quelle conclusion, Messieurs, faut-il tirer de ces extraits historiques ? je n'en vois qu'une seule et, dans les cruelles circonstances où nous sommes, c'est, je crois, la plus logique : Vous n'avez pas d'inventaires à établir ici, au Mont-Saint-Michel, si le but que vous vous proposez, en venant inventorier, est de reconstituer le patrimoine de l'Etat ou de la Commune. Vous le savez maintenant, d'une part, les catholiques montois sont rentrés dans leur église, alors qu'elle était toute délabrée, alors aussi qu'elle était dépourvue de tout mobilier ; d'autre part, le Mont-Saint-Michel est demeuré, depuis la révolution, sans maison presbytérale : jusqu'à ce jour en effet, les desservants successifs ont dû se contenter, chaque année, d'une simple indemnité de logement.

Cependant, Messieurs, notre église a été très déceimment restaurée et tous les jours nous travaillons à son embellissement. Son mobilier et celui de la Sacristie surtout, ne laissent guère à désirer ; c'est que les Fabriciens ont tous imité les Richard, les Gautier et Morilland, c'est que les desservants, qui ont administré cette paroisse, ont apporté leurs dons personnels, c'est que la générosité des paroissiens a été digne de la générosité de leurs ancêtres, c'est que la dévotion à l'Archange saint Michel nous a valu de la chrétienté tout entière, des catholiques de France en particulier, de quelques évêques, des papes Pie IX et Léon XIII, pour les citer nommément, des dons qui ont très certainement leur valeur.

Etabli gardien de tous ces dons, officiellement chargé des intérêts et des droits sacrés de la paroisse, le curé du Mont-Saint-Michel peut-il, je ne dis pas, laisser dépouiller son église, je vais bien moins loin, peut-il autoriser votre inventaire ? Non, assurément non, et s'il n'employait pas tous moyens de conserver indemne, le bien dont il a la garde, si devant la force, il ne faisait pas du moins entendre d'énergiques protestations, il serait traître à son devoir, traître à ses engagements sacerdotaux.

A la force physique, nous n'avons malheureusement à opposer que la force morale.

Si donc, Messieurs, vous persistez dans le dessein qui vous a conduits sur cette sainte montagne, si ne tenant pas compte de nos légitimes observations, vous avez la volonté de dresser l'inventaire,

sachez que nous ne donnons aucun consentement et que nous entendons bien ne participer en rien à votre œuvre. Sachez aussi qu'il vous faudra user de violence, car avec la grâce de Dieu, nous resterons fidèle à notre devoir. La parole de Pie X, l'exemple de notre Evêque sont là pour nous soutenir et nous encourager. Mais, quoi qu'il arrive, il est une porte cependant que vous n'ouvrirez pas, c'est la porte du saint tabernacle. Le tabernacle d'ailleurs ne renferme aucun vase sacré, le corps adorable de notre Seigneur s'y trouve seul, il est caché dans les plis d'un humble corporal de lin .....

Nous réservons très formellement tous les droits de la Fabrique, de la paroisse, de l'autorité ecclésiastique, de la sainte Eglise et des tiers.

Nous réservons par avance, toutes actions, exceptions et moyens relativement à ces droits en faveur de qui il appartiendra.

En conséquence, nous déclarons dès maintenant faire défaut et nous vous requérons d'insérer à votre procès-verbal notre présente déclaration.

Quand M. le Curé eut achevé de parler, le vénérable président s'approcha à son tour et, en deux mots bien accentués, il fit entendre, lui aussi, sa protestation. Nous sommes heureux de la faire connaître :

#### MESSIEURS,

Le Président du Conseil de la Fabrique du Mont-Saint-Michel, président du Bureau des Marguilliers, soussigné, déclare, tant en son nom personnel, qu'au nom de son conseil, adhérer pleinement et sans réserves, à la protestation que vient de faire M. le Curé et réclame, comme lui, l'insertion au procès-verbal de cette déclaration.

A quelle résolution Messieurs nos visiteurs allaient-ils s'arrêter ? Il y eut comme un moment de réflexion profonde. Pouvaient-ils faire procéder au crochetage des portes de la sacristie et des armoires de notre église ? Des serruriers, ils n'y en a pas au Mont-Saint-Michel, et même, s'en fût-il trouvé un, que jamais Montois n'eût consenti à si triste besogne. Avant d'avoir recours à la violence, ne devait-on pas, aux termes mêmes de la loi, en référer à la sous-préfecture d'Avranches ?

Ces Messieurs se contentèrent d'agir comme aurait agi un pèlerin curieux ou le touriste anglais qui veut tout voir et tout savoir. Nous les vîmes parcourir le temple saint dans un silence très réservé et dans l'attitude la plus correcte. Longtemps ils s'arrêtèrent devant les autels, devant les ex-voto, devant les souvenirs des grands pèlerinages, devant les nombreuses bannières et les étendards dont ils lisaient les inscriptions, devant la plaque de marbre sous laquelle nous déposâmes, il y a trois ans, le cœur de Mgr Bravard, l'illustre restaurateur des pèlerinages à saint Michel, ils lurent sur le marbre la belle inscription latine que nous devons à notre évêque Monseigneur Guérard, puis ils allèrent contempler le sanctuaire vénéré de l'Archange, autour duquel brillaient une trentaine de lampes que la prière et la reconnaissance faisaient entretenir, en ce jour.

A 11 h. et demie, personne ne se présenta à la maison des chapelains que nos Montois désignent maintenant sous le nom de *presbytère*, à cette maison que le 10 septembre 1904, une autorisation du Souverain Pontife nous permettait d'acheter, DE SAINT MICHEL, POUR SAINT MICHEL, afin de procurer un abri aux desservants du Pèlerinage, d'établir, d'une manière stable, les bureaux de l'archiconfrérie et de nous débarrasser enfin d'une location très onéreuse qui incombait à l'œuvre du Mont-Saint-Michel. On avait compris sans doute que notre maison ne rentre pas dans la catégorie ordinaire des maisons curiales, puisque en effet le Mont-Saint-Michel est demeuré sans presbytère, depuis les tristes jours de la Révolution. . . . .

Mais ce n'est pas tout, à quelle date la suite de l'inventaire de notre église? quel jour reviendra-t-on avec l'attirail réservé à ceux qui résistent? quand le crochetage ou l'enfoncement des portes dans le temple saint? . . . . . N'y pensons pas, la perspective de ces cruels événements jette le frisson dans tout notre être.

Saint Michel à notre secours!!

Ce matin 12 mars, au moment de l'angelus, deux fois le

tonnerre s'est fait entendre, la mer est houleuse, le vent souffle avec violence, nous entendons les flots qui se précipitent contre les murailles, c'est l'horreur de la tempête. *Concussum est mare, contremuit terra*; instinctivement nous songeons à ces deux propositions du répons à saint Michel: la mer se souleva, la terre trembla; puis de nos lèvres suppliantes, nous répétons les pieuses et énergiques invocations de ce répons: *Sancte Michaël, defende nos*, saint Michel, défendez-nous! *Esto memor nostri*, souvenez-vous de nous! *Semper precare pro nobis*, priez pour nous toujours! *Veni in adjutorium populo Dei*, venez en aide aux catholiques de la France, notre montagne n'est pas menacée toute seule, la persécution règne partout en France! *Consurge Michaël, sta pro filiis*, levez-vous, Archange Michel, prenez position pour défendre vos enfants! . . . . .

Hélas! l'heure de Dieu n'a pas encore sonné. Saint Michel se tient debout devant le trône du Très-Haut, il est tout prêt à la lutte, il a déjà la main sur la garde de son épée, mais, saint Michel s'il est vaillance, il est aussi obéissance. Que Dieu veuille bien nous pardonner, qu'il ait pitié de nous, puis qu'il commande et de nouveau retentira le *quis ut Deus* et de nouveau la victoire sera à Dieu et aux enfants de Dieu.

*Amen! Amen!*

\* \* \*

#### **Dernière heure, 20 Mars :**

Les agents de l'État sont revenus. Le Receveur des Domaines et le Percepteur de Pontorson sont accompagnés d'un lieutenant de gendarmerie et de deux brigades. Le commissaire d'Avranches, ceint de son écharpe, est également présent. Enfin derrière le cortège marche un manœuvre portant un long sac de toile.

Monsieur le Curé, M. le Président du Conseil de Fabrique et M. le Trésorier-comptable se présentent.

Le Percepteur demande qu'on lui ouvre la porte. M. le Curé, d'une voix vibrante d'émotion et d'indignation: *Au nom de la*



*loi, dit-il, vous me demandez d'ouvrir ; moi, au nom d'une loi supérieure à la vôtre, au nom de la loi de Dieu, je refuse d'ouvrir les portes.* — Les trois sommations légales accomplies, le commissaire fait son office et donne ordre au crocheteur d'accomplir sa besogne. Le sac de toile est ouvert ; il contient une hache, une barre de fer, un marteau et un ciseau. Des coups de pic sont violemment donnés entre la porte et le pied droit de granit, à l'endroit où se trouve la serrure. L'acier rencontrant la pierre, des étincelles de feu jaillissent ; le chêne de la porte s'effrite et le granit tombe par morceaux, mais la pesée reste sans résultat, la porte est épaisse en effet de 4 centimètres. Le manœuvre se sert de la hache et, après plusieurs minutes, un jour se fait dans le chêne et nous entendons la serrure qui tombe sur le pavé.

Qui pourrait décrire l'impression que produit un pareil spectacle ! Quand on pense que c'est au xx<sup>e</sup> siècle, dans le pays « de la liberté » et sous prétexte de rendre service aux catholiques, pour protéger leurs biens, qu'on enfonce les portes ! . . .

Les agents du gouvernement pénètrent dans la sacristie, ils sont encore obligés de faire crocheter d'autres portes ; puis ils visitent successivement les armoires, les placards, estimant à prix d'argent les objets sacrés du culte, comme autrefois les Phariséens jugeaient que Jésus valait encore bien trente pièces d'argent.

La triste besogne est accomplie. Les agents se retirent.  
*Parce, Domine !!! . . . Parce populo !!!*



## Variétés

### UNE VISION DE LÉON XIII

**L**E 6 février 1884, un décret pontifical ordonnait des prières à la fin de chaque messe basse : trois Ave, le Salve Regina et une seule oraison.

Deux ans plus tard, vers la fin de 1886, une invocation à saint Michel fut ajoutée. Or, c'était une innovation liturgique qui fit beaucoup parler alors.

Pourquoi cette invocation à ajouter aux prières déjà prescrites ? c'est que Léon XIII, un jour qu'il célébrait la sainte messe, eut une vision :

« La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres et, « d'un abîme entr'ouvert, il vit sortir une légion de démons « qui se répandirent sur le monde, pour détruire les œuvres de « l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même, qui fut réduite à « l'extrémité. C'est alors que saint Michel apparut et que, de « son épée, il refoula les esprits mauvais dans l'abîme. »

Le prélat romain qui tenait de la bouche même de Léon XIII, le récit de cette vision symbolique, était Mgr T. . . , consultant de la S. Congrégation des Évêques et Réguliers.

\* \* \*

### LES GUIDES CÉLESTES

Parmi les périls qui nous menacent, ceux que nous courons en voyage éveillent surtout la sollicitude de vos anges gardiens, et nous voyons que les anciens Patriarches mettaient après Dieu leur principale confiance dans le secours des anges. « Que l'ange du Seigneur vous accompagne dans votre voyage et qu'il vous conduise en bonne santé, disait Raguel à sa jeune fille et au jeune Tobie. » Et c'était en présence même de l'ange Raphaël, envoyé de Dieu pour accompagner son fils, que le père de Tobie lui avait dit : « Que le Seigneur bénisse

vosre voyage, et que son ange vous accompagne. » Aussi la sainte Église a-t-elle une prière particulière pour les voyageurs, dans laquelle sa demande expresse est celle-ci : « Que l'ange Raphaël nous tienne compagnie dans le chemin, afin que nous revenions pleins de joie et de santé. » Et les saints Anges entendent cette prière.

*On nous écrit des Alpes-Maritimes :*

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai été prié, il y a quelque temps, de vous raconter un exemple de la protection angélique dans une de ces circonstances banales de l'existence où cette attention paraît plus touchante, précisément parce que ce n'est pas notre vie mais notre commodité qui est en jeu. N'y a-t-il pas une affection plus grande, de la part d'un ami, à se déranger pour nous éviter une nuit à la belle étoile, que pour nous arracher à la mort? C'est ce qui fait, je pense, que la fidélité dans les petites choses est, aux yeux du Sauveur, un si grand témoignage d'amour.

Bref, une mère de famille s'attarde au village pour les emplettes, la confession mensuelle et un peu de causerie dans une maison amie.

Les moments passent rapides en bonne compagnie ; bientôt la pendule va sonner 9 heures. Il faut s'arracher à l'atmosphère chaude du foyer et de la sympathie et aux offres d'hospitalité. En prenant par la traverse, on peut gagner prestement le corps de ferme, aux confins du village, à trois kilomètres.

Au-delà du bourg et de la grand'route, la lande déserte, en partie inculte ; des rubans de sentiers interrompus et peu faciles à raccorder dans le brouillard, contournent les étangs et les fourrés épineux ; ce qui explique qu'après une demi-heure la marcheuse est en défaut : elle ne relève plus les accidents familiers de sa route, elle est égarée.

Un dernier effort un peu fébrile l'entraîne assez loin, mais à l'aventure, hélas, il l'engage dans un fourré de bruyères dans lesquelles elle tombe empêtrée. Elle reste ainsi, à bout de forces et de courage, n'attendant plus que du jour sa délivrance et laissant sa pensée retomber sur les objets de sa foi, les bons Anges, guides et gardiens, auxquels dans sa détresse, elle se recommande avec un abandon entier.

Un peu de reconfort qu'elle semble éprouver, la remet sur pied pour une nouvelle tentative. Et la voici cheminant sans difficulté.

Mais tout à coup, ô surprise ! elle aperçoit dans le lointain une lumière balancée longtemps comme à la longueur du bras... le fils aîné, sans doute, jetant son signal dans les ténèbres sous le pressentiment du danger maternel : les Anges nous donnent de tels pressentiments.

La vaillante affermit sa marche dans la direction indiquée et une demi-heure après, elle entrait dans la cour de la ferme.

Mais personne ne l'attend ! Tout dort dans l'obscurité ; il faut ses appels et la voix des chiens pour éveiller le fils oublieux, Jules, qui s'étonne et blâme doucement cette témérité..... à une heure pareille ! seule au milieu des landes, par une nuit sans étoiles ! 11 heures sont passées !

Ne m'avez-vous pas fait des signaux avec la lanterne ?

Personne ne s'est dérangé, trop certains que vous aviez accepté l'hospitalité au bourg.

Et pourtant des signaux m'ont été faits ! Pas d'illusion, puisqu'ils m'ont réussi ! Et l'auteur des signaux a dû me tenir par la main dans une lande coupée de flaques d'eau, de fossés et de buissons ! Béni soit Dieu !

La main céleste était visible. L'heureuse famille se confondit dans un élan muet de reconnaissance au bon Ange dont ils connaissaient par expérience la fidélité.

J. DE MORIPOZ.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ardennes.** — Ma fille, M<sup>me</sup> B. continue de recevoir des marques de la protection de saint Michel; elle me prie de vous envoyer un mandat de 2 francs pour l'entretien d'une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange. C'est après avoir promis de faire brûler cette lampe que ma fille a obtenu la faveur temporelle qu'elle sollicitait. E. S.

**Bouches-du-Rhône.** — Merci à saint Michel de son bienveillant secours dans toutes mes difficultés. V<sup>ve</sup> H. R., *zél.*

**Calvados.** — Actions de grâces à l'Archange. C. H., *zél.*

**Côte-d'Or.** — Merci à saint Michel pour une grande faveur spirituelle obtenue par son intercession. S<sup>r</sup> M. DE LA P.

Reconnaissance à l'Archange pour faveurs obtenues. Abbé P.

**Eure.** — Veuillez recevoir une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue. D. T.

**Haute-Garonne.** — Ci-inclus une petite offrande en action de grâces à l'Archange. H. DE G.

**Loire.** — Je vous prie de remercier le grand Archange d'une faveur qu'il m'a obtenue par sa puissante intercession. M. A., *zél.*

Je remercie saint Michel et les saints Anges des bienfaits qu'ils m'ont obtenus. J'implore à nouveau leur protection pour moi, pour mes enfants et pour ma famille tout entière. Puisse-nous être délivrés des maux qui nous menacent. E. P. T.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loire-Inférieure.** — Messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue le jour même de la célébration de la messe de demande. G.

Remerciements au saint Archange et messe d'action de grâces pour une heureuse naissance. M. T. C. C.

**Maine-et-Loire.** — Je vous prie de publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance à saint Michel. H. M.

**Morbihan.** — Désirant obtenir une grande faveur, je me suis adressé à l'Archange, que j'ai invoqué avec confiance pendant neuf jours. A la fin de la neuvaine, j'ai été complètement exaucé. Aussi je viens lui témoigner ma vive reconnaissance. P. R.

**Orne.** — Prière de faire dire une messe pour grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. DE F.

Merci à l'Archange de sa puissante protection. E. H.

**Basses-Pyrénées.** — J'ai encore eu la joie de constater que jamais on n'invoque en vain saint Michel. J'ai en effet obtenu la faveur que j'avais demandée par sa puissante intercession. A. G.

**Savoie.** — Je viens m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. Ma petite fille était très malade et devait subir une opération. Dans ma douleur, je la recommandai avec confiance à ses puissants protecteurs. Quelques heures avant le moment fixé pour l'opération, mon enfant se trouva mieux à tel point que le médecin ne put expliquer un changement si subit; l'opération n'eut pas lieu. Depuis lors, l'amélioration a continué et maintenant, ma fille est complètement guérie. Aidez-moi, je vous prie, à remercier saint Michel et Notre-Dame des Anges et veuillez célébrer une messe en leur honneur. F. C.

**Seine.** — Ci-joint notre offrande. Veuillez continuer de faire brûler pendant l'année 1906 notre lampe devant saint Michel, afin qu'il nous protège et nous exauce. L. G. J. B.

**Seine-Inférieure.** — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par le glorieux Archange auquel j'avais recommandé une personne dont la maladie fut aussitôt enrayée. *Prière d'insérer.* M. C.

**Tarn.** — J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel si j'obtenais la grâce que je désirais. J'ai été exaucée, aussi je viens avec joie remplir ma promesse. Que l'Archange daigne toujours protéger ma famille ! M. B.

Remerciements à saint Michel pour la guérison d'une personne malade qui lui avait été spécialement recommandée. P. M. B.

**Réunion.** — Je suis heureuse de pouvoir m'occuper de l'œuvre de saint Michel, si belle et si bienfaisante, et je pense sous peu vous envoyer de nouvelles adhésions. J'ai déjà obtenu bien des grâces par l'intercession du grand Archange; puisse-t-il me continuer sa puissante protection ! M. E., *zél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aube.** — Trèbes : M<sup>lle</sup> Virginie Journet.

**Aude.** — La Grangette : M. Henri Lombard.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Denoual : M<sup>lle</sup> Mathilde de la Motte de la Guyomarais. — Saint-Briec : M<sup>me</sup> Sophie Doyer, née Maréchal; M. Sylvestre Le Méhauté; M. Meheux. — Plancoët : M<sup>me</sup> Petitpas.

**Finistère.** — Saint-Renan : M<sup>lle</sup> Guégeo, *zélatrice*.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. Henri Remaury; M<sup>me</sup> Gabrielle Marie de Puymirol.

Une *zélatrice* nous apprenant la mort de M<sup>me</sup> de Puymirol, nous écrit :

Encore une grande chrétienne qui s'en va à l'heure où nous aurions un si immense besoin de voir revivre nos saintes et héroïques devancières : ces femmes de foi et de piété qui savaient inculquer à leurs enfants l'amour de Dieu, l'attachement à l'Église et le zèle pour les bonnes œuvres, qui savaient faire respecter et aimer leur douce et ferme autorité. Telle était M<sup>me</sup> de Puymirol, sa grande dévotion envers l'Archange saint Michel lui assigne une place dans ces *Annales*.

Zélatrice de la première heure, elle a contribué à faire connaître à Toulouse l'archiconfrérie dans laquelle elle a enrôlé toute sa famille et bon nombre d'autres associés.

Priions pour cette âme d'élite qui ne disparaît pas tout entière, car elle a légué à ses trois filles l'héritage de ses vertus.

L'une a déjà donné à Dieu une de ses filles bien-aimées que la bonne grand'mère a vu entrer avec résignation, mais le cœur bien gros, chez les petites sœurs des Pauvres. La seconde a été l'Antigone de sa vieillesse, la lumière de ses yeux éteints, la continuatrice de ses œuvres. La troisième est l'ange de la prière, la carmélite s'immolant sur la terre d'exil pour le salut de la France.

Espérons que notre glorieux Archange aura déjà introduit dans le ciel sa fidèle servante; notre œuvre aura en elle une nouvelle protectrice auprès de Dieu.

G. M., *zélatrice*.

**Gers.** — Gimond : M. l'abbé Delberm de Larcenne, *curé*.

**Gironde.** — Bazas : M. Lagardère.

**Hérault.** — Villeneuve-les-Béziers : M<sup>me</sup> W. Bousquet-Boissezon. — Béziers : M<sup>me</sup> Castelbon de Bauzoste; M. André Proulleaud; M<sup>lle</sup> Clémence Primbault; M<sup>lle</sup> Pauline Maliniès; M<sup>lle</sup> Léonie Prax; M<sup>lle</sup> Anna Bayle; M<sup>lle</sup> Adélaïde Levère; M<sup>lle</sup> Madelaine Devillers; M<sup>me</sup> Montagnier. — Montpellier : M<sup>me</sup> Elisa Mercier.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>me</sup> Lupé; M<sup>lle</sup> Prenveille. — Bain-de-Bretagne : M<sup>me</sup> Ange Jacquart. — St-Malo : M. Pierre Roger. — St-Servan : M. Henry Le Fer de la Motte.

**Loir-et-Cher.** — Blois : M. Auguste Cabrié; M. Guy Doustou; M. Lechevalier; M<sup>me</sup> Élise Adélaïde Renault; M<sup>me</sup> Adèle de Beaucorps Cancaude; M<sup>me</sup> Henriette d'Arcy; M<sup>me</sup> Louise de Sampigny; M<sup>me</sup> Caroline de Serrent; M<sup>me</sup> Marie Ravard.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Verrier.

**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>me</sup> Béatrix.

**Manche.** — Granville : M<sup>lle</sup> Joséphine Guillebot. — Le Val Saint-Père : M. Bliard. — Marcey : M. Victor Zacharie. — Coutances : M<sup>lle</sup> Marie Boissel.

**Marne.** — St-Menehould : M. l'abbé Henry, *curé*.

**Meurthe-et-Moselle.** — Nancy : M. Jean-Baptiste Chebron de Lespinats.

**Morbihan.** — Pluvigner : M. de Saint-Georges. — Prenguesten : M. l'abbé Jean-Marie Tatibouet, *vicaire*.

**Nord.** — Solre-le-Château : M<sup>me</sup> Flore Janot-Thieuleux. — Holque : M. Jacques Canler.

**Oise.** — Francières : M<sup>me</sup> Marie Lejeune.

**Basses-Pyrénées.** — Pau : M<sup>me</sup> Marie Hortense Cober.

**Rhône.** — Souzy : M<sup>me</sup> L. Bassot, née Crozier; M<sup>me</sup> J. Dumiliée, née Colomb; M<sup>me</sup> J. Mazard, née Guérin; M<sup>me</sup> C. Desgranges, née Martinière; M<sup>me</sup> J. M. Véricel, née Tisseur; M<sup>me</sup> P. Boinou, née Michel; M<sup>me</sup> M. Fayolles, née Pillon; M<sup>me</sup> M. F. Rouzin, née Grosmolard; M<sup>me</sup> Marie Boichon. — Lyon : M<sup>me</sup> de Brives.

**Sarthe.** — Le Mans : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Emile Michel, née Joséphine Chaplain, *zélatrice*.

**Saône-et-Loire.** — Autun : Son Eminence le Cardinal Perraud.  
— Burzy : M<sup>me</sup> Vve Emma Adenot.

**Savoie.** — Bourg St-Maurice : M<sup>me</sup> Vve Justin Raymond.

**Seine.** — Vincennes : M<sup>lle</sup> Marie Lagier. — Paris : M<sup>me</sup> Vve Foucher ;  
M<sup>me</sup> Goupil de Préfeln ; M. Elphège Brunet. — Saint-Denis : M. Eugène  
Darnet.

**Seine-et-Oise.** — Goussainville : M<sup>me</sup> Decauville ; M<sup>me</sup> Tétard ;  
M<sup>lles</sup> Geneviève et Jeanne Savouré ; M. Maurice Savouré. — Versailles :  
M. le chanoine Chaudé.

**Tarn.** — Le Masnau : M<sup>lle</sup> Claire Chamayon, *zélatrice*.

**Var.** — Le Val : M<sup>me</sup> Clara Mus ; M<sup>me</sup> Marie Léidier.

**Amérique du Nord.** — Ile Saint-Pierre : M. Jean-Marie Lefèvre ;  
M<sup>mes</sup> Lefèvre ; M. Pierre Cormier ; M<sup>me</sup> René Collet ; M. Louis Simon ;  
M. Sylvain Lefèvre ; M. Lefèvre ; M. Michel O Connor ; M<sup>me</sup> O. Connor ;  
M<sup>lle</sup> Suzanne O Connor ; M. Joseph Cormier ; M. Paul Émiry ; M. Jacques  
Émiry.

**Réunion.** — Saint-Pierre : M. Maurice Lahuppe ; M<sup>me</sup> Adolphe Erny ;  
M<sup>lle</sup> Amélie Welment.

**Brésil.** — Rio de Janeiro : Mgr João Cordeiro da Cruz Saldanha.

**Canada.** — Saint-Julien de Verchières : M<sup>me</sup> Bordua, née Marie Alphon-  
sine Lussier. — Montréal : M. David Dumas ; M. Jean-Baptiste Lenoir ;  
M<sup>me</sup> Elisabeth Carpentier, née Bosqui ; M<sup>me</sup> Thérèse Griffing, née Ledoux ;  
M<sup>me</sup> Zénaïde Bourbonnais, née Dubois. — Sherrington : M. Octave Ouimette,  
M<sup>me</sup> Adélaïde Frédette, née Dupont ; M<sup>me</sup> Marie Coalier, née Piédalue ;  
M<sup>me</sup> Marie Guérin, née Hénault ; M<sup>lle</sup> Hélène Murray. — Québec, Saint-  
Basile : M<sup>me</sup> Céline Pagé, née Groteau.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de  
l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac  
profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme  
ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges  
saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois  
vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de  
louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons  
aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la  
vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem  
sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE MOIS DE MAI. NEUVAIN MENSUEL. TRIDUUM. — CALEN-  
DRIER. — LA FOI TIMIDE. — IN ILLO TEMPORE. — LE MONT-SAINT-MICHEL AU  
SÉNAT. — RECONNAISSANCE A SAINT MICHEL. — VARIÉTÉS. L'INCREDULE AU  
MATIN DE PAQUES. LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX  
A NOS CHERS DÉFUNTS.

## MAI

**L**E mois de Mai qui, avec ses jours ensoleillés, fait renaître  
dans les cœurs l'espérance et la joie, a pour nous des  
charmes tout particuliers.

Pendant ce mois, en effet, nous honorons spécialement  
la Sainte Vierge.

La dévotion à Marie est ici de tradition. Avant le  
viii<sup>e</sup> siècle, on vénérât la mère de Dieu sur ce Mont  
Tombe. Après l'apparition de l'Archange à saint Aubert,  
en 708, le célèbre rocher s'appela Mont-Saint-Michel ;  
Marie ne fut pas pour cela détronée, elle partagea ses  
droits et ses prérogatives avec l'Archange ; aussi conti-  
nue-t-elle de recevoir ici les marques d'une dévotion toute  
spéciale. — On comprend donc notre joie, au retour du  
mois de Mai. Serviteurs de Marie, enfants de cette Mère  
tendrement aimée, nous serons heureux de lui offrir nos  
hommages et notre amour filial et de la prier pour tous

ceux qui s'intéressent aux Œuvres établies sur cette sainte Montagne.

En outre, le 8 mai est pour nous jour de fête. L'apparition de saint Michel au mont Gargan est sans doute une fête chère à l'Italie; mais ne nous rappelle-t-elle pas la visite de l'Archange à saint Aubert sur notre montagne? C'est d'ailleurs une fête de saint Michel, cela nous suffit pour qu'en ce jour, nous offrions avec plus de ferveur à l'Archange bien-aimé, nos louanges et nos supplications.

Le 8 mai, jour de la délivrance d'Orléans, nous rappelle encore Jeanne d'Arc, cette jeune fille, inspirée de saint Michel, qui, pour obéir à Dieu, quitta ses parents, son église et son village et mourut, à dix-neuf ans, martyr de son patriotisme et de sa foi. — Nous serons heureux de célébrer cette héroïne et d'invoquer cette protectrice de notre chère patrie. Nous demanderons aussi à Dieu, en ce jour, de bien vouloir susciter dans notre France, d'autres Jeanne d'Arc, qui fassent disparaître ces divisions et ces désordres dont nous sommes les témoins attristés.

Enfin, le mois de mai nous réserve un autre bonheur. Le 16, en effet, nous recevrons Monseigneur Guérard, notre Evêque vénéré.

Monseigneur accomplit en ce moment sa tournée pastorale. Il n'a pas reculé devant un surcroît de fatigue pour venir donner la Confirmation à nos enfants au Mont-Saint-Michel même, et avoir ainsi l'occasion de recommander à l'Archange, l'Église de France et son diocèse. Nous unirons nos supplications aux siennes, afin que saint Michel répande sur lui, sur l'Église et sur le diocèse de Coutances, ses précieuses faveurs et sa puissante protection.

#### NEUVAINES MENSUELLES

La neuvaine générale de Mai commencera le 10 pour finir le 18.

Nos associés se rappellent que nous leur avons conseillé de choisir la date du 15 pour gagner les six nouvelles Indulgences plénières accordées par Pie X. Ils savent, en outre, qu'ils peuvent gagner une Indulgence plénière lorsqu'ils font la neuvaine en l'honneur de saint Michel; (cette Indulgence, il est vrai, peut se gagner dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent; mais nos associés choisissent le jour de la clôture, parce qu'ils communient ce jour-là, de préférence.) Jusqu'à présent, il y avait donc, pendant six mois, deux Indulgences plénières à gagner en même temps. — Nous avons pensé qu'il valait mieux les placer à des jours différents, en retardant les Neuvaines.

Aussi, à l'avenir, à moins d'avis contraire, les Neuvaines commenceront toujours le 10 de chaque mois pour finir le 18.

\* \* \*

#### TRIDUUM A SAINT MICHEL

Les élections sont définitivement fixées au Dimanche 6 Mai. Il ne nous est donc pas possible de les faire précéder d'une neuvaine. Mais tous les amis de saint Michel auront à cœur, nous n'en doutons pas, de commencer, le vendredi 4, un triduum en l'honneur de l'Archange. Nous leur conseillons de le terminer par une fervente communion. Il importe, en effet, de recommander spécialement au Protecteur de la France, ces élections d'où dépend l'avenir de la religion dans notre patrie.



## MAI 1906

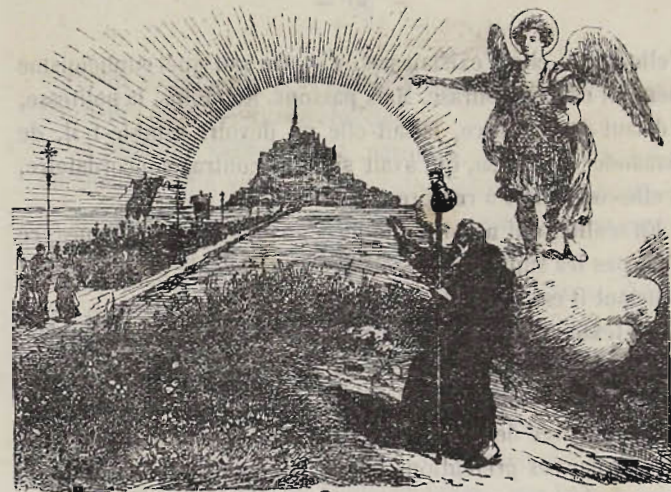
### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

<p><b>1</b> Mar. S. Philippe et S. Jacques, apôtres.</p> <p><b>2</b> Mer. S. Marcouf, abbé.</p> <p><b>3</b> Jeu. Invention de la Sainte Croix de N.-S. J.-C.</p> <p><b>4</b> Ven. Ste Monique, veuve.</p> <p><b>5</b> Sam. S. Pie V, pape et conf. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats, zélats, bienfait. et bienfait. des œuvr. du Mont-St-Mich.</b></p> <p><b>6</b> Dim. <b>III<sup>e</sup> Dim. ap. Pâques. Le Patronage de saint Joseph.</b></p> <p><b>7</b> Lun. S. Stanislas, év. et marl. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</b></p> <p><b>8</b> Mar. <b>Appar. de saint Michel au Mont Gargan.</b></p> <p><b>9</b> Mer. S. Grégoire de Naziance, év. et doct.</p> <p><b>10</b> Jeu. S. Antonin, conf. pont. <b>Commencement de la Neuvaine générale.</b></p> <p><b>11</b> Ven. S. Athanase, év. et doct.</p> <p><b>12</b> Sam. SS. Nérée, Achillée et leurs comp. marl.</p> <p><b>13</b> Dim. <b>IV<sup>e</sup> Dim. ap. Pâques.</b></p> <p><b>14</b> Lun. S. Jean devant la Porte Latine. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.</b></p>	<p><b>15</b> Mar. S. Jean-Baptiste de la Salle, conf.</p> <p><b>16</b> Mer. S. Jean Népomucène, marl.</p> <p><b>17</b> Jeu. S. Pascal Baylon, conf.</p> <p><b>18</b> Ven. S. Venant, marl. <b>Clôture de la Neuvaine.</b></p> <p><b>19</b> Sam. S. Pierre Célestin, pape et conf.</p> <p><b>20</b> Dim. <b>Ve Dim. après Pâques.</b></p> <p><b>21</b> Lun. Rogations. S. Ortaire, abbé. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</b></p> <p><b>22</b> Mar. Rogations. S. Ubald, conf. pont.</p> <p><b>23</b> Mer. Rogations. Vigile de l'Ascension. S. Yves, conf.</p> <p><b>24</b> Jeu. <b>L'Ascension de N.-S. J.-C.</b></p> <p><b>25</b> Ven. S. Grégoire VII, pape et conf.</p> <p><b>26</b> Sam. S. Philippe de Néri, conf.</p> <p><b>27</b> Dim. <b>Dim. dans l'Octave de l'Ascension.</b> S. Bède le Vénéral, conf. et doct.</p> <p><b>28</b> Lun. Notre-Dame Auxiliatrice. <b>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</b></p> <p><b>29</b> Mar. S. Augustin de Cantorbéry, conf. pont.</p> <p><b>30</b> Mer. Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.</p> <p><b>31</b> Jeu. Octave de l'Ascension.</p>
---	---

*Pendant ce mois de Mai (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélats, nos zélats, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.*

*Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence plénière, le 8 mai : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 8 mai : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur, au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 8 mai : Archiconfrérie.
- Indulgence de 300 jours, le 8 mai : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 400 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



## La foi timide

*Quid timidi estis ?  
Pourquoi êtes-vous timides ?  
MATTH., VIII, 26.*

**L**A loi de séparation de l'Église et de l'État n'a rien changé dans la conscience des catholiques de France. Ce que nous étions sous le régime du Concordat, nous le demeurons après la promulgation des articles qui proclament aboli le pacte concordataire et inaugurent un régime nouveau. L'État ne reconnaît plus l'Église catholique en tant que société organisée ; c'est entendu ; il en ignore l'existence sociale ; en principe, il ne s'en occupe plus. Voilà tout le changement.

Par le Concordat de 1802, l'État et l'Église s'étaient dit : « Nous sommes de vieilles connaissances ; réglons une fois pour toutes nos rapports ; ces rapports se feront dans telles et telles conditions ; c'est convenu et signé de part et d'autre. » Or le législateur français — plus de cent ans après — se ravise soudain et écrit dans son code : « Décidément, non, je ne connais pas l'Église. Vivons désormais sans plus nous occuper

d'elle que si elle n'existait pas. » — On sait quel euphémisme menteur est cette phrase. Mais passons. Au moins, la politesse, à défaut de la justice, faisait-elle un devoir, semble-t-il, de demander à l'Église, qui avait signé le contrat concordataire, si elle consentait à rompre.

En réalité, qui ne voit que méconnaître les catholiques, ce n'est pas les supprimer? C'est presque ridicule de le dire, et pourtant il est bon d'y insister.

Un texte, même péniblement élaboré par une assemblée, même solennellement inséré au *Bulletin des Lois*, n'est rien autre chose qu'un assemblage de mots. Ce texte peut avoir dans la pensée de ses auteurs de grandes prétentions; il peut blesser par ses prétentions, même par son insolence parfois, les consciences; mais les retourner, les changer, non pas.

Entre proclamer qu'officiellement, aux yeux du gouvernement, il n'y a plus de catholicisme et supprimer de fait le catholicisme en France, il y a une différence.

Donc, à ce point de vue exclusif, rien de nouveau dans notre situation — et c'est capital — car de ce fait dépend la solution du problème qui préoccupe les esprits à l'heure actuelle: Qu'allons-nous faire? Qu'allons-nous devenir?

Nous sommes sensiblement ce que nous étions il y a six mois ou un an. Qui sait? Peut-être sommes-nous davantage et mieux, aujourd'hui! Dieu le veuille!

Or, qui sommes-nous et combien?

\* \* \*

« La religion catholique est la religion de la majorité des Français. » Est-ce vrai, est-ce constaté aujourd'hui comme il y a cinquante ans?

Sans hésitation, il faut répondre: Oui, — si par « catholiques » on entend des hommes qui ont été baptisés, qui ont reçu une éducation chrétienne, qui ont fait leur première communion, qui se marient devant le prêtre catholique, font baptiser leurs enfants, demandent, à l'heure de la mort, les

derniers sacrements de l'Église catholique, et reçoivent les honneurs de la sépulture chrétienne.

Un sénateur radical disait, narquois, du haut de la tribune du Sénat: « Moi aussi, je suis catholique; j'ai été baptisé. A ce compte-là, tous, ou à peu près tous, même francs-maçons, nous sommes catholiques! »

C'était une boutade, qui, dans la circonstance, décelait une méchante intention. A vrai dire, les catholiques de cette espèce sont très piétres gens. Mais il n'en est pas moins indubitable qu'on ne peut rejeter du sein de l'Église romaine ceux qui, baptisés, sans obéir absolument aux préceptes de leur religion, ne laissent pas cependant de se réclamer du nom de « catholiques » et font de temps en temps, aux heures solennelles de la vie ou au moins à la mort, actes de catholiques.

Catholiques français nous sommes donc en notre pays la majorité des citoyens. C'est évident.

Or, chez nous, c'est la majorité qui gouverne. En effet, nous sommes en démocratie, et si nous demandons à un homme du jour de nous définir ce régime politique, il nous répondra, en se rengorgeant d'un air vainqueur: « la démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple, de tous par tous. »

Oui, cela c'est l'idéal démocratique. Pratiquement parlant, il n'est pas réalisable rigoureusement. Aussi, autant vaudrait remplacer l'aphorisme courant par un autre qui définirait la démocratie, « le gouvernement de tous par la majorité des citoyens, » étant supposée d'ailleurs l'égalité de droits civiques, base essentielle du régime.

Vous voyez dès lors où j'en veux venir: les catholiques de France qui sont en majorité numérique gouvernent-ils la France? — Régulièrement ils le devraient.

\* \* \*

L'histoire de nos vingt dernières années se charge de faire à cette question une réponse précise, catégorique, mais cruellement inexorable. Si du moins, elle nous servait de forte leçon!



Non ! les catholiques ne gouvernent pas. Notre influence, notre part d'action dans la direction des affaires, sur la destinée du pays, ou bien est nulle, ou bien est négligeable. Si les catholiques gouvernent, il faut dire qu'ils font fi de tous leurs principes ; qu'ils renient, en politique, leurs idées, leur religion, leur caractère ; qu'ils s'inspirent au contraire de principes en opposition absolue avec le dogme et la morale chrétienne ; qu'ils sont tout ce qu'on voudra, sauf catholiques ; bien plus, il faut arriver à cette conclusion qu'ils se persécutent eux-mêmes et s'enlèvent une à une toutes les libertés.

Il faudrait peut-être ici passer en revue les lois organiques votées par notre Parlement depuis vingt ans et les examiner sous le rapport du catholicisme. Nous estimons que ce serait superflu. Tous ont présente à l'esprit cette dernière œuvre, aboutissement et consommation des autres : la loi de séparation de l'Église et de l'État. Tous ont sous les yeux le commencement de son application et peuvent juger du travail accompli.

Il est vrai, le Gouvernement français se proclame neutre. On sait ce que cela signifie, « Neutralité » s'est du reste bien vite changé en « laïcisme » ; et déjà c'était la proscription violente ou déguisée de toute croyance ; on empêchait de multiples manières les parents de donner à leurs enfants l'éducation chrétienne et on enseignait à ceux-ci la haine de Dieu, voire même l'antipatriotisme ; on écartait systématiquement des fonctions publiques, le plus possible, les hommes coupables d'avoir une foi et une religion, fussent-ils par ailleurs dignes et capables : on enlevait aux moribonds des hôpitaux leurs suprêmes consolations : le crucifix et le prêtre... Que sais-je ? — Enfin on entrave le culte catholique jusqu'à le rendre impossible normalement.

Non seulement nos gouvernants ne s'inspirent pas du catholicisme, mais ils enlèvent aux catholiques leurs droits les plus intangibles, ceux-là même que l'on reconnaît aux pires malfaiteurs. Leurs libertés les plus sacrées sont confis-

quées sans raison, sans prétexte, sans ménagement. La liberté pour tous, sauf pour les catholiques ; l'égalité pour tous, sauf pour les catholiques.....

Et qui donc commet ces attentats avec une pareille désinvolture ?

Une minorité audacieuse, asservie à l'ennemi le plus acharné du catholicisme, à la Franc-Maçonnerie.

Comment cette minorité sectaire est-elle parvenue au pouvoir ? Grâce à quelles complicités y demeure-t-elle ? — Certes, la question est bien complexe ; plusieurs causes sont en jeu. Nous croyons cependant qu'en fin de compte il faut aboutir à ceci : les catholiques français sont en grande partie, sinon tout à fait, responsables de leurs malheurs et de l'affaiblissement progressif de la religion dans leur patrie. C'est à l'indifférence, à la mollesse, à l'insouciance de beaucoup d'entre eux que nous devons d'assister à l'enchaînement de nos dernières libertés.

\* \* \*

Que nous a-t-il manqué, que nous manque-t-il encore pour conjurer le désastre ?

Des hommes éminents par le savoir et par le cœur, nous en avons. Des hommes, des femmes qui se dévouent généreusement, jusqu'à l'héroïsme parfois, au soulagement des misères physiques et morales de l'humanité, nous en avons. Des hommes, foncièrement croyants, qui consacrent leur vie entière, leur fortune, leur talent, toutes les ressources d'une nature d'élite, toutes les énergies surnaturelles d'une âme régénérée, à la défense des intérêts religieux, moraux et matériels de la France, il y en a, grâce à Dieu, beaucoup dans nos rangs.

Si nous portons nos regards dans le camp adverse, certes, — tout chauvinisme à part — nous serons forcés de reconnaître, en toute rigueur de justice, que la comparaison est en notre faveur. Hommes d'État, orateurs, savants, littérateurs, artistes, industriels, commerçants... tout ce qui mérite de figurer à

la tête d'un grand pays, tout ce qui fait honneur à un peuple et le rend respectable dans le monde,.... tout cela, nous catholiques, nous le fournissons à la Patrie, en de magnifiques proportions, malgré l'ostracisme dont on nous frappe haineusement, malgré l'obstruction que nous rencontrons dans toutes les carrières publiques et ailleurs, par le fait de nos gouvernants. Est-ce que la carrière des armes, pour ne parler que de celle-là, n'est pas fermée, en pratique, à ceux qui font profession de catholicisme ?

Malgré tout, nous avons des hommes. Nous avons des œuvres, nous avons des journaux, des revues... toutes ces armes de précision, avec lesquelles, si on veut et sait s'en servir, la victoire se gagne. Nous avons eu, jusqu'à ces dernières années, des écoles, des collèges, à peu près libres ; nous avons eu, jusqu'à ces derniers jours, la liberté du culte, garantie par le Concordat, la liberté de la chaire de vérité, d'où tombent les enseignements lumineux et réconfortants ; nous avons nos sacrements divins ; nous avons avec nous la vérité et la justice, nous avons Dieu.

Que nous manque-t-il donc pour que se réalise le jeu normal de nos institutions ; pour que, catholiques en majorité, nous ne soyons pas opprimés par une minorité sectaire ; pour que nous jouissions du droit commun ; pour que nous cessions d'être des parias, dans une société où nous sommes de fait, — quel paradoxe ! — le plus grand nombre ?

On dit généralement — et Dieu sait quelle part de vérité il y a dans ces dires — : « Nous n'avons plus la foi ! Les masses n'ont plus la foi ! De là nos malheurs et notre avilissante servitude. »

Nous ne voulons pas le contester à fond ; il est trop évident que la foi baisse en France ; qu'elle a considérablement diminué dans les classes populaires comme dans les classes dites dirigeantes, en haut, en bas, partout. Nous ne contestons pas non plus que la foi est notre grand levier ; Dieu nous en garde !

Pourtant il est une constatation dont un observateur impartial ne peut s'abstenir. En dépit de l'apostasie retentissante de plusieurs et non des moindres ; en dépit de l'athéisme professé en haut lieu ; en dépit du venin anticatholique savamment inoculé dans l'âme de nos enfants, versé à doses calculées dans l'âme des travailleurs par les mille organes d'une presse mercenaire et vile ; en dépit du discrédit jeté tous les jours sur le clergé et la religion catholiques par la calomnie et le chantage ; en dépit du marchandage éhonté des consciences, toujours dangereux quand il s'exerce sur des êtres faibles, pauvres et sans défense ; en dépit de cet ostracisme, dont nous avons parlé et dont s'impressionne très facilement l'esprit du peuple, malléable à merci, en dépit de tout cela, la foi catholique n'est pas morte dans la majorité des âmes françaises.

Vingt ans de guerre religieuse n'ont pas suffi à effacer une religion qui a pétri notre tempérament national.

Notre foi est plus fortement chevillée qu'on ne veut bien le dire, à notre génie et à notre sol.

Et pourquoi donc ces retours — même éphémères, même espacés, tant qu'on voudra — à la religion des aïeux, dans les circonstances graves de la vie ? La foi est là, c'est certain ; obscurcie, presque éteinte — comment ne le serait-elle pas ? — affaiblie, atrophiée, ne serait-ce que par l'inaction forcée où la réduisent les tristes nécessités de la vie économique d'aujourd'hui, chez tant de gens qui n'ont que leurs deux bras pour nourrir leur famille. La foi est faible, mais elle existe.

La nuit complète, nous le savons, est faite irrémédiablement dans quelques âmes, dans beaucoup peut-être. Mais quand même, le peuple, dans son ensemble, en majorité, est croyant. La France est catholique, quoi qu'on ait fait, dans ses mœurs, ses usages, sa manière d'être. Catholique elle devrait être dans son gouvernement ; elle ne l'est pas ! Pourquoi ?

Ne cherchons pas ailleurs qu'en nous la réponse à cet obsédant pourquoi,

Nous avons encore assez de foi, de cette foi, dont Jésus Christ

a dit qu'elle transporte les montagnes ; nous en avons assez pour sauver notre patrimoine séculaire de croyance et de liberté. Si nous savions mettre en valeur, même en cette situation critique où nous sommes acculés, le peu que nous avons, si nous savions en tirer tout ce qu'on doit en tirer, notre Patrie serait vite arrachée aux sectaires qui l'oppriment et la désorganisent en étouffant ses énergies vitales, en tarissant les sources les plus abondantes de la moralité, garantie de cet ordre sans lequel il n'y a pas de nations grandes et prospères.

Mais voilà, notre foi n'est pas vaillante ; elle hésite, elle tremble et vacille comme une pâle lueur ; elle ne va pas, tant s'en faut, dans l'action, jusqu'au bout de ses lumières et de ses forces ; elle ne met pas en œuvre ce qu'elle croit ; elle est timide et nonchalante ; finalement l'inaction l'étiole et la paralyse. Combien inquiétante aussi, pour l'avenir, cette torpeur envahissante des masses !

Dieu fasse que l'épreuve nous soit salutaire ! Comme on voit le vent disperser les cendres qui recouvraient la braise à demi éteinte et rallumer d'un souffle un vaste brasier, ainsi — c'est notre vœu et notre espérance — Dieu, par les événements dont il tient la trame en sa main, ira découvrir et réveiller la foi et la bonne volonté dans les profondeurs où notre apathie les avait ensevelies.



## In illo tempore

EN ce temps-là, 23 juin 1790, trois officiers municipaux vinrent faire l'inventaire des biens de la chapelle de Notre-Dame de *Fourvière* : dix robes, des colliers, quatre couronnes. Ils enlevèrent celles qui étaient en or et en laissèrent deux en argent. En 1791 les dix maisons possédées par le chapitre de Fourvière furent vendues, les vases sacrés envoyés à la Monnaie, les ornements, qui remplirent deux sacs, furent déposés dans les greniers de l'Hôtel de Ville.

En ce temps-là, 28 décembre 1793, sur l'ordre du conventionnel André Dumont, un bûcher s'allume devant l'Hôtel de Ville de *Boulogne*, au pied du vieux beffroi féodal, et la statue miraculeuse de Notre-Dame y est lancée. La vieille cathédrale, confidente de tant de prières et de grâces, fut mise à l'encan par le gouvernement révolutionnaire, achetée pour une somme dérisoire et bientôt démolie de fond en comble.

En ce temps-là, août 1793, le Directoire du département du Calvados décréta le dépouillement et le pillage du sanctuaire de *la Délivrande*. En conséquence de ces ordres sacrilèges, les tableaux, les offrandes, tous les monuments de la reconnaissance des pèlerins furent emportés ou détruits. On envoya à la Monnaie le trésor et les vases sacrés, ainsi que treize lampes d'argent, don de généreux bienfaiteurs. Les archives furent pillées ou brûlées. Un fourgon attelé de quatre chevaux et escorté d'un escadron de cavalerie entra dans le bourg de la Délivrande, pour enlever et transporter au musée de Caen la statue, les tableaux et les images.

En ce temps-là, décembre 1790, le procureur de la commune de *Liesse* se rendit officiellement dans l'église pour enlever les armoiries. C'était le premier pas dans la voie de la spoliation. Quelque temps après, Laucendeau, commissaire du département de l'Aisne, venait dresser l'inventaire ordonné par l'Assemblée législative.

Ciboires, calices, patènes, couronnes, ostensoirs, perles, diamants, tout fut ramassé et envoyé à la Monnaie. Les vêtements sacerdotaux furent dégalonnés par des couturières requises à cet effet par la municipalité. Les quelques tableaux qui ornaient l'église furent jetés au feu.

En ce temps-là, l'impiété triomphante, à l'aide du fer et du feu, anéantit maints sanctuaires vénérés, maintes chapelles miraculeuses ; la France avait abandonné Dieu, Dieu l'abandonna à son tour.

En ce temps-là, 1790, le prieur du *Mont-Saint-Michel*, Dom Maurice, comparut devant les officiers d'Avranches pour se conformer à un édit de l'Assemblée nationale et donner l'inventaire de tous les biens, meubles et immeubles, que possédait le monastère. Le 12 octobre de l'année suivante, 1791, les représentants du district d'Avranches vinrent avec une voiture chercher les trésors, diamants, rubis et une partie des ossements de plusieurs saints qui étaient au Mont-Saint-Michel. Le même jour le procureur-syndic fit enlever les calices, coupes, saint-ciboire et soleil avec trois mitres et ce qui était précieux, sans aucune réserve. » Le 21 et le 22 novembre on fit descendre la sonnerie de la tour. La veille, deux commissaires d'Avranches avaient emporté « tous les titres et papiers du chartrier et tous les ornements de la sacristie. » La ruine était complète. Les beaux manuscrits du moyen âge, achetés à grands frais, et copiés avec soin, gisaient pêle-mêle, dans une salle du district, et les ossements des saints étaient dispersés ou détruits. Le chef de saint Aubert lui-même n'échappa point au pillage, et la montagne que le bienheureux pontife avait choisie pour le lieu de son repos se vit dépouillée de son plus précieux trésor. Ces désastres n'étaient pourtant que le prélude de scènes plus tristes et plus sauvages.

Qui peut affirmer que nous ne reverrons pas des jours pareils.

L. P.

## Le Mont-Saint-Michel au Sénat

M. Gaudin de Villaine. — Messieurs, je n'abuserai pas longtemps de votre attention ; je n'ai qu'un mot à dire.

Il y a quelques jours, notre distingué collègue, M. Maurice Faure, en termes éloquents et que nous avons tous applaudis, défendait contre les vandales — lisez les ingénieurs — les sites pittoresques de notre belle France.

Eh bien ! Monsieur le sous-secrétaire d'État, je viens aujourd'hui recommander à votre sollicitude mieux qu'un site, je viens vous demander de sauver le plus beau de nos monuments historiques, celui qu'avec raison on a appelé « la huitième merveille du monde » ou « la perle de l'Occident. »

Je veux parler du Mont-Saint-Michel ; tous, mes chers collègues, vous en avez entendu parler : beaucoup d'entre vous l'ont visité et ont rapporté de cette visite un profond et inoubliable souvenir.

Le 24 mars dernier, *l'Impartial de l'Ouest* résumait fort bien la question dans un article très documenté dont je demande au Sénat la permission d'extraire le passage suivant :

« Le 21 juillet 1856, l'État concéda à la Compagnie des polders de l'Ouest, 2 800 hectares de lais de mer compris entre les côtes bretonne et normande et englobant le Mont-Saint-Michel.

« La conquête sur la mer n'avança guère jusqu'à l'achèvement de la digue reliant Pontorson au Mont et qui fut terminée en 1880 par les ponts et chaussées. Tous les hommes compétents prétendent que, sans cet auxiliaire, précieux et gratuit, la Compagnie n'aurait obtenu que des résultats insignifiants.

« Mais, depuis que la disgracieuse digue existe, la mer ne peut plus balayer le pourtour du Mont et les sables s'amoncellent sur la côte, de sorte que les dessécheurs de la baie ont avancé de 4 kilomètres. En 1925, ils auront perpétré leur œuvre sacrilège, et la « Merveille de l'archange » ne sera plus

l'île unique que les touristes du monde entier viennent admirer, mais seulement un rocher côtier d'un attrait tout ordinaire.

« C'est ce que comprit l'*Avenir républicain de Granville*, qui partit vaillamment en guerre contre les vandales et dans un article très documenté paru le 5 septembre 1905, dénonça à son tour le danger et enseigna en même temps le remède :

« Il faut, disait en substance notre confrère, que la Compagnie des polders arrête ses travaux et que la digue soit percée sur une certaine longueur de façon de permettre à la mer de déblayer le tour du Mont. On indemniserait, bien entendu, la Compagnie soit en lui versant une certaine somme ou en lui donnant ailleurs une étendue de lais de mer facile à transformer en polders. Les fonds nécessités par le versement de la compensation et par les travaux de percement de la digue seraient trouvés sans peine. L'*Avenir* conseillait de faire une loterie, dont le succès ne saurait être mis en doute.

« En résumé, pour sauver le Mont-Saint-Michel, il suffit de la bonne volonté du Gouvernement et du dévouement de nos représentants. »

Je m'arrête sur cette pensée, Monsieur le sous-secrétaire d'État, je m'y associe complètement et je suis persuadé qu'en faisant appel à l'artiste et au patriote que vous êtes auprès du Gouvernement, nous aurons prochainement satisfaction (*Très bien !*)

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des beaux-arts. — M. le sénateur soulève là une question extrêmement intéressante et je suis bien près par avance de lui donner raison, mais d'ici peu de temps j'irai moi-même au Mont-Saint-Michel; je saisirai de la question M. le ministre des travaux publics, dont le département est également intéressé, et je ferai tout ce qui sera nécessaire pour protéger un des plus magnifiques monuments de notre art national (*Très bien ! Très bien !*)

(Séance du 9 avril 1906.)

## Reconnaissance à saint Michel

LE 23 mars dernier nous recevions de Conliège la lettre suivante :

MONSIEUR,

Dimanche prochain, veuillez, je vous en prie, faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange, dire ou faire dire une messe, à son autel, pour que saint Michel, si puissant, nous vienne en aide et préserve notre paroisse d'avoir la douleur d'assister à la profanation de notre antique et vénéré sanctuaire de N.-D. de Conliège.

Cette chapelle est fermée depuis l'an dernier, mais ce n'est pas assez, on a fait afficher dans la commune et, probablement, dans les villages voisins, que le dimanche 25 mars, à 2 h. 1/2, juste à l'heure des Vêpres, il y aura conférence dans la chapelle.

Vous pouvez penser, Monsieur, quel orateur est choisi. Le programme et les invitations font espérer que ce sera du beau, je n'en dis pas davantage, vous me comprenez. Si la réunion a lieu, ce ne sera pas la réunion des hommes de Dieu.

Aussi faut-il prier saint Michel qu'il nous protège et qu'il mette obstacle à cet infâme et sacrilège projet. X.

Quelques jours plus tard l'un de nos journaux disait :

« A Conliège, dans le Jura, le citoyen Galilée, rédacteur du journal d'Hervé, avait émis la prétention de faire une conférence publique dans la chapelle de Notre-Dame.

« A la tête d'une bande d'Apaches, il voulut tenter l'assaut de l'église, « disant qu'elle était aussi bien à lui qu'aux Catholiques. Ceux-ci lui firent bien voir que non. Une bataille rangée s'engagea et le citoyen Galilée et ses Apaches reçurent une correction dont ils se souviendront longtemps.

« Qui pourrait blâmer les Catholiques de Conliège, d'avoir, en faisant respecter leurs droits, évité une odieuse et sacrilège profanation ? »

A saint Michel, merci.

## Variétés

### L'INCRÉDULE AU MATIN DE PAQUES

UN historien de talent mais de triste renom, Michelet, a rencontré la noble figure de Jeanne d'Arc.

C'est le matin du jour de Pâques, Jeanne est dans sa prison, étroitement gardée; ses geôliers lui refusent la consolation qu'elle préfère à tout; la communion pascale.

Ici, le libre-penseur s'émeut; « Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque, la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cent cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort?... »

« Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion; au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue ! »

L'historien poète comprend la chère enfant martyre; il entre dans sa douleur, il sait si bien lui-même ce que c'est que d'être exilé de l'universelle communion le jour de Pâques !

Il le sait mieux après tout, que son héroïne même, car il s'accuse justement, lui : au fond de son cœur, il sent le remords que la virginale libératrice ne pouvait connaître.

« Ah ! faisons les fiers tant que nous voudrons, s'écrie-t-il, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui, mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés ?

« L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste !... »

Et le libre-penseur ne peut s'empêcher d'écrire : « que ne

suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants !.... »

Et pourquoi donc ne seriez-vous pas avec nous ?

Vous parlez d'illusion. Était-ce hier que l'illusion vous possédait, hier, quand il semblait si simple et si bon de croire ? Ou n'est-ce pas plutôt aujourd'hui, que vos âmes ravagées par le doute sont comme des plantes défléuries, sans sève et sans verdure ?

Méditez cette parole de Lacordaire : Si jamais tu es tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu as abandonné la vertu.

### LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST !

UN journal allemand rapporte qu'à Bonn, un professeur allait opérer un campagnard atteint d'un cancer à la langue. De nombreux élèves entouraient le célèbre chirurgien, qui, bientôt s'adressant au malade, lui dit :

A mettre les choses au mieux, il faut vous résigner, mon ami, à la pensée qu'après l'opération, vous ne pourrez plus parler. Et si vous avez un désir à exprimer, quelques paroles à adresser à quelqu'un, faites-le. Songez bien que c'est la dernière parole que vous prononcerez de votre vie. Après l'opération vous demeurerez muet. — Tous attendaient anxieux.

Le paysan courba un instant la tête et soudain ces mots partirent de ses lèvres : **Loué soit Jésus-Christ !**

Une vive émotion s'empara de tous les assistants et l'on vit des larmes perler aux paupières du chirurgien.

L'opération fut faite. Elle réussit. Et l'homme resta muet.

« Loué soit Jésus-Christ ! » Que ce soient à nous tous nos derniers mots !!!





## ACTIONS DE GRACES

**Ain.** — Remerciements à l'Archange pour un malheur évité. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> C.

**Ardennes.** — Je vous envoie une petite offrande pour remercier saint Michel des bienfaits qu'il m'a obtenus, en particulier de l'amélioration de ma santé et pour lui demander de me continuer sa précieuse protection.

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> S, zél.

**Aube.** — Veuillez faire brûler pendant neuf jours une lampe devant la statue de saint Michel pour grâces obtenues par son intercession.

Fl. R, zél.

Ma fille, M<sup>me</sup> B... vous prie de faire brûler une lampe pendant deux neuvaines, afin de remercier saint Michel de deux grâces temporelles qu'elle a obtenues, après promesse de faire insérer dans les *Annales*. Merci à l'Archange qui l'exauce toujours.

E. S.

**Aude.** — Je suis heureuse de remercier l'Archange d'une faveur temporelle qu'il m'a accordée.

C. G.

**Calvados.** — J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucée : jamais on ne l'invoque en vain ; je voudrais pouvoir conseiller à tous ceux qui se trouvent dans des circonstances difficiles de recourir à lui avec confiance.

L. P.

Atteinte de plusieurs maladies, j'ai imploré saint Michel. Plaçant en lui toute ma confiance, j'ai demandé une neuvaine en son honneur. Presque aussitôt un mieux sensible s'est fait sentir et je suis entrée en convalescence ; il m'est bien doux de le proclamer, car je suis le soutien de sept orphelins. Messe d'actions de grâce au céleste Archange à qui je dois la vie.

Une associée.

**Côte-d'Or.** — Reconnaissance à saint Michel.

M. M.

**Côtes-du-Nord.** — Merci, ô saint Archange.

C. R., zél.

**Creuse.** — Depuis bientôt dix ans, je ne vis que sur une double croix : peines extérieures et surtout intérieures. Sans cesse je demande que le

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

découragement si souvent près de moi ne me visite pas tout à fait, et je suis heureuse de dire que bien souvent, j'ai reçu des marques visibles de la protection de saint Michel qui est bien l'Ange des combats. Aussi, à lui, ma reconnaissance et mon amour. — Veuillez continuer de prier pour moi.

M<sup>me</sup> F., zél.

**Dordogne.** — Chaque année, je passais l'hiver, alitée ou dans une chambre. Au commencement de la mauvaise saison, je promis à l'Archange une messe, si je n'étais pas affligée de la même peine. Il m'a exaucée ; j'ai pu sortir sans éprouver aucun mal. Vive reconnaissance à saint Michel.

C. B., zél.

**Doubs.** — Merci à saint Michel pour de grandes faveurs spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. — J'implore à nouveau sa protection pour la France. Puissions-nous être délivrés des maux qui nous menacent.

Michel C.

**Eure.** — Veuillez rendre grâces à l'Archange pour la faveur qu'il m'a obtenue.

J. G.

**Finistère.** — Merci à saint Michel.

A. J.

Merci, du fond du cœur, à l'Archange. Mon mari, qui a été si gravement atteint, est maintenant en bonne voie de guérison.

Prière d'insérer dans les *Annales*.

M<sup>me</sup> M.

Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. H. M., zél.

Veuillez dire deux messes pour remercier notre puissant Protecteur.

M. M., zél.

**Haute-Garonne.** — En témoignage de ma reconnaissance à saint Michel, veuillez m'abonner à vos *Annales*.

F. B.

**Hérault.** — Je vous prie de célébrer une messe à l'autel de saint Michel pour le remercier des grâces nombreuses qu'il a accordées à ma famille et lui demander de nous continuer sa protection.

M. D., zél.

Veuillez faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange, pour une faveur obtenue.

A. A., zél.

Je vous envoie une offrande en témoignage de ma reconnaissance à saint Michel.

A. V.

**Ille-et-Vilaine.** — Merci au saint Archange pour tous les bienfaits qu'il nous a accordés.

J. M. L., zél.

Ci-inclus une petite offrande en faveur de vos Apostoliques, pour remercier saint Michel de grâces obtenues.

S. C.

**Loire-Inférieure.** — Veuillez célébrer une messe, en accomplissement d'une promesse faite à saint Michel.

A. P.

Reconnaissance à l'Archange pour une heureuse naissance.

E. G.

**Manche.** — Veuillez prier l'Archange afin qu'il continue son œuvre de guérison.

M. L. B.

**Mayenne.** — Je vous prie de célébrer trois messes d'actions de grâces au glorieux Archange.

C. F., zél.

A l'automne dernier, je vous avais demandé de faire brûler une lampe pour obtenir une grâce ; nous avons été exaucés. Remerciements à saint Michel.

L. J.

**Morbihan.** — Ci-inclus, en actions de grâces, l'offrande promise à saint Michel.

E. T.

**Nièvre.** — Je remercie l'Archange de sa protection et lui recommande, avec mes intentions, tous les membres de ma famille.

M. V.

Merci à saint Michel.

M. V.

**Nord.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de deux examens.

SS<sup>rs</sup> de la S<sup>te</sup> U.

**Pyrénées-Orientales.** — Remerciements à saint Michel pour faveur obtenue. T., zél.

**Rhône.** — Une messe pour remercier l'Archange de sa protection manifeste en plusieurs circonstances. J. L., zél.

**Seine.** — Reconnaissance au glorieux Archange pour sa protection dans une affaire importante. M. J. B.

Une messe d'actions de grâces à l'Archange, pour la guérison du malade que je vous ai recommandé il y a quelques jours. M. S.

Pendant longtemps j'ai été très souffrante ; maintenant je vais bien mieux ; j'attribue cette amélioration de ma santé à saint Michel. Je vous prie de bien vouloir lui demander de me continuer sa protection. H. G., zél.

Actions de grâces à l'Archange. L. C.

**Seine-et-Marne.** — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée dans plusieurs circonstances. L. V., zél.

J'avais promis à saint Michel que l'enfant que nous attendions lui serait spécialement consacré. Je suis heureuse de remplir ma promesse. — Je voudrais pouvoir exprimer devant le monde entier ma reconnaissance envers l'Archange ; je suis en effet intimement convaincue que saint Michel a protégé mon enfant. En action de grâces, je vous prie de bien vouloir m'abonner à vos *Annales*. E. L.

**Seine-Inférieure.** — Une messe en action de grâces à saint Michel. M. B.

Merci à l'Archange pour la guérison de mon enfant. L. D.

Reconnaissance à saint Michel. S. S. L.

Mon frère malade, que je vous avais recommandé, va mieux, veuillez célébrer une messe pour remercier saint Michel et obtenir la complète guérison. E. H., zél.

**Tarn.** — Ci-inclus une offrande pour vos Apostoliques, en reconnaissance à saint Michel pour la grâce qu'il m'a obtenue. M. D.

**Canada.** — Mes remerciements les plus sincères à saint Michel. Je suis heureuse de vous dire que ma santé est bien rétablie.

Je vous prie également de dire une messe en l'honneur du glorieux Archange pour le remercier de la prompte amélioration de la santé d'un malade. E. L., zél.

Je viens vous apprendre que M<sup>me</sup> B. est complètement guérie. Amour et reconnaissance à saint Michel. Veuillez célébrer deux messes et faire brûler des cierges devant la statue de l'Archange. — Elle vous demande maintenant de prier pour son fils qui, à son tour, est gravement malade. Elle a une très grande confiance en saint Michel ; aussi espère-t-elle lui rendre bientôt de nouvelles actions de grâces. M. P., zél.



## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Saint-Quentin : M<sup>me</sup> Aimable Honoré. — Tergnier : M<sup>me</sup> Charlotte Margottet. — Vaux-Andigny : M<sup>me</sup> Artaud.

**Ardennes.** — Rethel : M<sup>lle</sup> Capitaine.

**Aude.** — Carcassonne : M<sup>lle</sup> Marie Teisseire.

**Calvados.** — Saint-Pierre du Regard : M<sup>me</sup> Louise Barbe ; Antoinette Delafosse ; Lucie Beauvais. — Honfleur : M<sup>me</sup> Prentout.

**Corse.** — Orto : M<sup>lle</sup> Marie-Françoise-Noëline Massini ; M. Jean Simonelli et Carli Marc' Antoinette.

**Côte-d'Or.** — Saint-Seine-l'Abbaye : M<sup>me</sup> Massénot Flament.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. l'abbé Mathurin Le Provost, *vicaire général* ; M<sup>lle</sup> Marie Mary ; M. Adolphe Pichon ; M. l'abbé Franck Nomy. — Lamballe : M<sup>lle</sup> Eugénie Rault. — Crêhen : M. l'abbé Le Gall ; M. l'abbé Yves Gallouet. — La Roche-Derrien : M. Frédéric Guyomar. — Plouguiel : M. l'abbé Flouriot, *recteur*. — Biuc : M<sup>me</sup> Le Pomellec.

**Creuse.** — Dun-le-Palleteau : M<sup>lle</sup> Marie Pascaud ; M<sup>lle</sup> Cécile Vidal.

**Gard.** — Uzès : Sœur Germaine Gau ; Sœur Claire Saint-Hilaire ; M<sup>me</sup> Martin, née Françoise Valayan.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Marie Roubichou ; M<sup>lle</sup> Ernestine de Bertrand Pibrac ; M<sup>me</sup> Comte.

**Hérault.** — Béziers : M<sup>me</sup> Xavier Lebars, née Sylvie Reyner du Caylard, *bienfaitrice*.

**Ille-et-Vilaine.** — Marcillé-Robert : M. Jean Barbier. — Bais : M<sup>lle</sup> Ernestine Porchet. — Pleurtuit : M<sup>lle</sup> Marie Tournon.

**Indre-et-Loire.** — Tours : M<sup>lle</sup> Andrée Ritter.

**Isère.** — Charancieu : M. Claude Gaillard.

**Loire.** — St-Martin Lestra : M<sup>me</sup> Jeanne Dumas ; M. Jean-Marie Vivert ; M. Jean-Pierre Garel. — St-Barthélemy Lestra : M. Henri Ducognet Desgouttes. — Panissière : M<sup>me</sup> Joséphine Malligeay. — Essertines en Donzy : M. Benoit Couzeur.



**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Paul de Quéral ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Le Bastart de Villeneuve.

**Maine-et-Loire.** — Saint-Martin de la Place : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> P. Transson née Anne Deshayes.

**Manche.** — Sourdeval la Barre : M<sup>lle</sup> A. Pantin. — Saint-Lô : M<sup>lle</sup> Ernestine Le Roy. — Coutances : M<sup>lle</sup> Céline Ernestine Lechevallier. — La Mancellière : M<sup>lle</sup> Marie Pingon. — Les Chéris : M<sup>lle</sup> Sainte Badier. — Saint-Martin des Champs : M<sup>me</sup> Pélagie Poullain née Gordon. — Avranches : M<sup>lle</sup> Marie Barbey ; M<sup>me</sup> Provost. — Le Val Saint-Pair : M<sup>me</sup> Rochelle.

**Marne.** — Épernay : M<sup>lle</sup> Agathe François.

**Mayenne.** — Lassay : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Gérard.

**Morbihan.** — Dangar : M. Louis Jéhanno.

**Oise.** — Compiègne : M<sup>lle</sup> Philippet ; M<sup>lle</sup> Marie Demanchy.

**Orne.** — Saint-Martin de Laigle : M. l'abbé Émile Leprovost, *vicare*.

**Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie Liboire ; Sœur Marie Hilarion ; Sœur Marie Elise de Jésus.

**Sarthe.** — Auen le Hamon : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Paly. — Le Mans : M. Armand Cerneau ; M<sup>me</sup> Marie Levayer ; M. Pierre Royer ; M<sup>me</sup> Félicité Royer.

**Savoie.** — Chambéry : M<sup>me</sup> Françoise Jullian, *très dévote à saint Michel*.

**Haute-Savoie.** — Evian les Bains : M<sup>me</sup> Châtillon.

**Seine.** — Paris : M. Névière ; M. Ferret. — Levallois-Perret : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clavreault, *zélatrice*.

**Seine-et-Oise.** — Villiers le Bel : M<sup>lle</sup> Stéphanie Émilie Goison. — Versailles : M<sup>me</sup> Mazurier.

**Vendée.** — Saint-Jean de Mont : M. Henri Chappot de la Chanonie.

**Haute-Vienne.** — Brigneil : M<sup>me</sup> Élisabeth Couronné

**Lorraine.** — Thionville : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Joséphine Velvert ; M<sup>lle</sup> Marguerite Herzberger.

**Canada.** — Montréal : Rév. M. Joseph Leveillé, P. S. S. ; M. Wilfrid Dupré ; M<sup>me</sup> Mélanie Chagnon, née Décarie ; M<sup>me</sup> Hélène Décarie, née Villeneuve ; M<sup>me</sup> Marie Blais, née Moncel ; M. Williams Ledoux. — Saint-Gilbert : M<sup>me</sup> Alphonsine Letourneau, née Perron. — Nicolet : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Téléphore Rousseau, *dévotée zélatrice*.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succ<sup>r</sup> de A. LE ROY, Rennes (1664-06).

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE. — CALENDRIER. — ILS ONT PEUR.  
— ESTIMATIF ET DESCRIPTIF. — DE LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE.  
— ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

## NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE

COMME nous l'avons annoncé dans le dernier numéro, les neuvaines générales (et par conséquent celle de juin) auront lieu du 10 au 18 de chaque mois.

Tous nos associés voudront bien unir leurs supplications aux nôtres et prier à toutes les intentions qui nous ont été et nous seront encore recommandées pour cette neuvaine.

Nous leur demandons aussi de se proposer d'obtenir, par l'intercession du saint Archange, comme fruit spécial de cette neuvaine, l'énergie et la force de volonté. N'est-ce pas à l'heure où nous voyons tant de caractères amollis, de volontés affaiblies, que nous devons lutter contre cette inertie et faire preuve d'un courage invincible ? Saint Michel ne nous en a-t-il pas d'ailleurs donné l'exemple ! La tentation qu'il avait à surmonter était forte, séduisante : devenir semblable à Dieu, être son égal ; bon

nombre d'esprit célestes y succombèrent ; l'Archange, au contraire, s'éleva contre Lucifer ; il eut le courage, l'énergie d'affirmer les droits de Dieu et de proclamer que le Très-Haut seul mérite nos adorations.

Les difficultés que nous rencontrons dans l'accomplissement du devoir, nos penchants mauvais, les tentations du démon, cette indifférence qui glace tant de chrétiens, tout cela ne nous montre-t-il pas clairement que nous avons besoin de zèle pour nous sanctifier et pour lutter contre les ennemis de notre sainte religion ? Et cette générosité, cette force de volonté, ne nous sont pas seulement nécessaires dans quelques circonstances de la vie, lorsqu'il s'agit, par exemple, de remplir un devoir très important ; ils sont encore utiles à tous ces moments où il faut accomplir obscurément sa tâche de chaque jour, le plus souvent bien pénible, livrer des combats intérieurs dont Dieu et notre bon Ange sont les seuls témoins. C'est dans ces efforts qu'il faut faire, ces lutes qu'il faut sans cesse soutenir, que nous avons surtout besoin d'énergie et de volonté. C'est seulement au prix de ces sacrifices réitérés, que nous serons vainqueurs et que nous mériterons la récompense ; Jésus-Christ ne nous dit-il pas que pour être couronné, il faut avoir combattu, et que ceux-là seuls entrent au ciel, qui savent se faire violence ?

Adressons-nous donc à saint Michel, l'Ange de la force et du combat, demandons-lui cette énergie dont nous avons besoin et prions-le de nous inspirer une ardeur invincible pour lutter contre nos ennemis, défendre notre foi et remplir fidèlement nos devoirs.



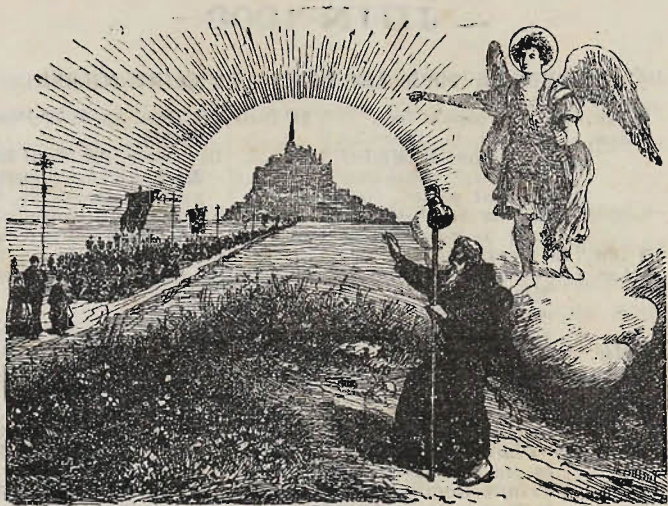
CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Ven.	S. Léon, pape et doct.	17 Dim.	II <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.
2 Sam.	Vigile de la Pentecôte. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélates, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-St-Mich.	18 Lun.	De l'octave. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie. Clôture de la Neuvaine.
3 Dim.	La Pentecôte.	19 Mar.	Ste Julienne de Falconiéri, vierge.
4 Lun.	De l'octave. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.	20 Mer.	De l'octave.
5 Mar.	De l'octave.	21 Jeu.	De l'octave du Saint Sacrement
6 Mer.	Quatre-Temps (jeûne).	22 Ven.	Fête du Sacré-Cœur de Jésus.
7 Jeu.	De l'octave.	23 Sam.	S. Anselme, év. et doct.
8 Ven.	Quatre-Temps (jeûne).	24 Dim.	III <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Nativité de S. Jean-Baptiste
9 Sam.	Quatre-Temps (jeûne).	25 Lun.	S. Guillaume, abbé. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
10 Dim.	I <sup>er</sup> Dim. après la Pentecôte. La Très Sainte Trinité. Commenc. de la Neuv. générale.	26 Mar.	S. Jean et S. Paul, mart.
11 Lun.	S. Barnabé, apôtre. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	27 Mer.	S. Basile, év. et doct.
12 Mar.	S. Jean de S. Facond, conf.	28 Jeu.	S. Irénée et ses comp. mart.
13 Mer.	S. Antoine de Padoue, conf.	29 Ven.	S. Pierre et S. Paul, apôtres.
14 Jeu.	Fête du Très Saint Sacrement.	30 Sam.	Commémoration de S. Paul, apôtre.
15 Ven.	De l'octave.		
16 Sam.	S. Jean-François Régis, conf.		

Pendant ce mois de Juin (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélés, nos zélates, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière, le 29 juin : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 3 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 29 juin : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



## Ils ont peur !...

*Intus pavor !*

Au dedans, c'est la terreur!

DEUT., xxxii, 25.

**F**AISANT l'éloge de son prédécesseur à l'Académie, le sculpteur Guillaume, M. Étienne Lamy prononçait naguère les paroles suivantes : « Guillaume vécut assez pour entendre, dans le pays où se démodait le devoir, après les rébellions accomplies contre les devoirs trop lourds de la famille, la révolte tentée contre les devoirs trop lourds de la Patrie. Contre les grandes puissances du sacrifice, la nation qui le commande, l'armée qui le prépare, la guerre qui le consume, on a espéré mutiner dans chaque homme les égoïsmes de sa sécurité, de ses intérêts, de son repos. On a osé faire, en France, appel à la peur. »

La peur ! qui eût dit que, dans notre pays, dont le nom est synonyme de bravoure et de dévouement, qui eût dit qu'il se rencontrerait des hommes assez lâches pour faire appel à un

sentiment aussi bas et que la pleurerie érigée en doctrine ferait des adeptes dans nos rangs ?

Pourtant c'est vrai : la peur resserre les cœurs, engourdit les âmes et paralyse les bras de trop de gens ; la peur chasse devant elle tout un troupeau de pâles esclaves. C'est une honte. Nous avons la fièvre et nous tremblons de peur. Aujourd'hui, qui fait appel à ce sentiment-là, n'a que trop de chances d'être écouté et suivi.

Endormeurs ou anarchistes — c'est curieux — arrivent en ceci au même résultat ; seulement les uns affolent pour bouleverser ; les autres affolent pour assoupir ; dans l'un et l'autre cas, c'est la peur qui agit.

Chose essentiellement barbare que cette peur ! Eh bien ! n'est-il pas très piquant de constater que les civilisations qui passent pour les plus avancées sont celles qui lui laissent l'empire le plus large ?

Les écrivains entichés des avantages et de la douceur de la civilisation moderne, s'appliquent à nous décrire l'homme primitif, errant, terrifié et livide, à travers les éléments indomptés du chaos, fuyant devant les bêtes féroces, contre lesquelles il est encore sans défense, troublé, dans son âme, devant la solitude immense et inquiétante des déserts ou devant les âpres cimes des montagnes qu'il redoute de voir s'effondrer sur lui ; ils nous ont montré l'homme ensevelissant son existence dans l'ombre épaisse des forêts vierges ou dans les antres profonds ; ils ont complaisamment peint la chasse à l'homme par l'homme, la brute humaine courant sus à ses semblables : vie d'angoisse et d'effroi, barbarie sanglante qui devait aboutir fatalement à la tyrannie, à l'esclavage sans merci, à l'asservissement cruel du faible au puissant, du moins armé au plus armé, du plus timide au plus audacieux. Ces écrivains ont produit tout leur effet, quand ils ont écrit que, dans cette nuit obscure qui enveloppait le monde, on voyait errer, seul et épouvantable potentat, le spectre de la peur.

Notez bien que cette nuit obscure, ils l'étendent, les uns jusqu'à la Renaissance, les autres jusqu'à la grande Révolution. Ils ne sont pas d'accord sur ce point. Est-ce le retour au paganisme antique, ou bien est-ce l'ascension de la bourgeoisie au pouvoir, qui a libéré le monde? Ils ne savent au juste. Ce qui est sûr, c'est que nos démagogues agitent fort bien et avec succès devant les masses populaires un petit mot — qui n'est qu'un mot — mais dont ils ont fait une manière d'épouvantail à l'instar des bonshommes en paille qui ont pour mission d'éloigner de nos champs de culture, les bandes d'oiseaux pillards. Ce petit mot : c'est Réaction : Écrivez ce mot, prononcez-le, appliquez-le à un homme politique. Presque toujours l'effet est infailliblement produit ! Pas de réaction ! — Pourquoi ?

Parce que, grâce à la conjuration des politiciens menteurs, grâce à la presse qui a condensé là, toutes ses inventions de mauvais génie et qui les répète sans relâche, ces trois syllabes ont le don d'évoquer mille effrayants fantômes et de faire sonner dans les cerveaux creux les chaînes des cachots. C'est toute une vision d'horreur qui surgit dès que ce mot est prononcé.

Remarquez dès maintenant que cela, c'est l'exploitation de la peur ; c'est l'effroi systématiquement produit et exploité dans un but et pour des intérêts politiques. Et les hommes qui sont en ce moment au pouvoir le savent bien : ont-ils un adversaire qui se pose en sincère démocrate, républicain, . . . tant qu'il voudra, ils savent bien que pour le perdre, il suffira de l'affubler, sans preuves aucunes ni explications, de l'épithète de réactionnaire. Encore une fois, comme effet, c'est immanquable !

La peur était-elle sous d'autres régimes, l'instrument de domination? Nous ne le recherchons pas. Ce qui est certain, c'est que la peur nous étouffe à l'heure qu'il est, et que peur pour peur . . . on est embarrassé de choisir.

Faut-il se fier aux harangues à la mode? Certes, l'opinion est faite sur leur valeur : il n'est pas un ministre, pas un honnête président, pas un bon représentant de la nation, qui n'y aille de son couplet — partout le même — sur la paix, la concorde, la liberté, la fraternité, etc. . . C'est le ton officiel et le style obligatoire. D'où un auditeur naïf conclurait que c'est arrivé, et que l'homme d'aujourd'hui est homme, c'est-à-dire plus libre, moins apeuré, plus maître de lui. — Illusion !!

(A suivre)



## “ Estimatif et descriptif ”

L'EUROPE chrétienne s'émut, lorsque au printemps de l'an 1683, les Turcs, avides de nouvelles victoires, s'avancèrent au nombre de deux cent mille hommes, pour assiéger Vienne en Autriche, boulevard de l'Occident chrétien.

Ce fut alors que Jean Sobieski, roi de Pologne, et Charles V de Lorraine se couvrirent de gloire en repoussant l'envahisseur. Des trophées restés en leurs mains ils firent plusieurs parts, dont l'une fut, par le duc de Lorraine, donnée au sanctuaire de N. D. de Bon-Secours, qui s'élève aux portes de Nancy.

L'agent du fisc, nous dit la presse catholique, s'y est présenté l'autre jour, et voici un passage de son procès-verbal.

« . . . . Aux quatre angles de la galerie supérieure, sous la voûte, quatre anciens drapeaux rouges pris par les Ducs de Lorraine sur les Turcs . . . . 20 francs.

C'est vraiment dommage que les deux antiques bombardes, qu'on voit remisées dans la première cour d'entrée du Mont-Saint-Michel, n'aient pas été hissées jusqu'aux portes mêmes de notre Église. Mémorial d'une insigne victoire attribuée à l'intervention céleste, elles eussent été englobées, bien sûr, dans l'*inventaire estimatif et descriptif* désormais célèbre. C'eût été curieux de connaître sous quel aspect ils auraient (les inventorieurs) considéré cette vieille ferraille.

Hélas ! sauf ces deux vénérables témoins d'un glorieux triomphe — n'en déplaise à l'entente cordiale — le Mont-Saint-Michel n'a gardé que ses pierres.

Inventorié, estimé de même et de même liquidé (c'est l'inévitable conséquence), le Trésor de l'ancienne abbaye est tombé dans le gouffre sans fond du déficit de 1793, sans aider à le combler.

Où sont, et la statue d'or de l'Archange, offerte à la basilique par Charles V, et la châsse d'argent de saint Hubert, qu'on

voyait sous l'autel majeur du sanctuaire aérien, et le riche missel de Pierre Le Roy (*nobile missale Petri Regis*) et le calice de l'abbé Suppon, et la mitre ornée de perles de Richard Toustain ? La vieille crosse en bois, à volute de plomb, de l'abbé Robert de Thorigny, n'eût guère tenté la cupidité des héritiers d'Héliodore, ils lui eussent préféré celle de Robert Jolivet, l'auteur des remparts du Mont-Saint-Michel.

Où sont les armes de l'héroïque Lamoricière, qui fut tué sous les murs de Pontorson, en défendant le Mont contre les Huguenots, et que les pèlerins du seizième siècle voyaient, suspendues au-dessus de sa tombe, dans l'une des chapelles rayonnantes de l'abside ?

Où sont les reliques insignes : l'épée et le bouclier minuscules apportés d'Irlande au Mont, et des temps légendaires, mémorial de la victoire de l'Archange sur un dragon dévastateur ?

Où sont l'étole de saint Éloi, le corps de sainte Célumne, vierge et martyre, et maint autre débris sacré ?

Seul le chef de saint Aubert a échappé à l'universel désastre, échappera-t-il à celui que nous voyons venir ?

Où sont ces ornements magnifiques, cadeaux princiers que Dom Thomas Le Roy énumérait, jadis, avec tant de complaisance et cataloguait avec un soin si jaloux ?

Il y a donc des époques où Dieu, comme fatigué, lâche la bride à la bête humaine ? La fureur des hommes, ivres de haine religieuse, imbéciles contempteurs d'un passé incomparable, n'a pas respecté, ici, ce que le temps, cet implacable agent de ruines, avait quand même épargné.

De la fureur des Normands, des invasions anglaises, des tentatives des huguenots l'Archange avait préservé son sanctuaire. Vint un jour où saint Michel, oublié, oublia la France devenue impie et bientôt révolutionnaire. Le diable, ici, triompha durant soixante-dix ans.

L'histoire dira que, dans la seconde moitié du siècle qui vient de finir, l'Archange a vu renaître l'éclat et la gloire de

son nom. Éclat et gloire soulignés ici par ces trophées, mémorial de la confiance qu'inspire son intercession et de la reconnaissance que lui ont valu ses nouveaux bienfaits.

Dites donc, inventorieurs, à combien vous estimez la foi et l'amour des fidèles de saint Michel, au temps où nous sommes ? Dites ce que valent, à vos yeux, ces nouveaux monuments de la piété des catholiques envers l'immortel vainqueur de Satan.

C'est à lui, c'est à saint Michel du Mont, au péril de la mer, que la générosité chrétienne a fait ces magnifiques dons. C'est à lui qu'elle a érigé cet autel et cette statue d'argent devant laquelle ont prié d'innombrables pèlerins.

C'est à lui qu'en un jour d'inoubliable mémoire, elle a offert cette merveilleuse couronne, gage de tant d'espérance, de tant de confiance et de tant d'amour, admirable résumé de sacrifices connus de Dieu seul, acompte soldé d'avance, pour le rachat de combien d'âmes ! pour le rachat et la reddition même, c'est sûr, de notre patrie à Dieu.

Oui, dites-nous le prix de tout cela.

A combien estimez-vous la glorieuse épée de Lamoricière et les débris de l'uniforme qui s'étalent sur son noble fanion ?

Cœurs, croix, médailles, rubans qui encadrent le précieux insigne du dernier chevalier de saint Michel, et vous, reliques, pieux restes des corps saints que Pie IX nous envoya jadis, de Rome, vases sacrés, offrandes des Papes et des Évêques, gages de la piété des nobles descendants des preux d'autrefois, bannières et écussons qui ne parlent que d'Église et de France, étiez-vous destinés dans la pensée de vos donateurs, à allumer la flamme d'une cupidité impie ?

Si nous nous taisions, les pierres elles-mêmes crieraient. Déjà elles exalent comme une profonde tristesse, *sunt lacrymæ rerum*. Ici, comme partout en France, comme hélas ! partout où la France peut parler en maîtresse, « hardie contre Dieu seul », l'inventaire estimatif et descriptif a sévi contre les Instituts religieux, il s'attaque aujourd'hui à nos paroisses elles-mêmes.

Gare ! « au bout du fossé la culbute, » dit le proverbe populaire ; or, le passé étant le garant de l'avenir, la culbute n'est pas pour l'Église, elle est pour ses ennemis.

Terminons par ces graves paroles de saint Jean Chrysostome, que l'immortel Pie IX rappelait au peuple chrétien, il y a déjà trente-trois ans. « De toutes parts, les flots montent, la tempête est grosse ; mais ne craignons pas d'être submergés, car nous sommes plantés sur la pierre. Que la mer sévisse, elle ne peut point dissoudre la pierre ; que les flots se dressent, ils ne peuvent engloutir la barque de Jésus. Rien n'est plus puissant que l'Église : *Nihil Ecclesia potentius*. Elle est plus forte que le ciel même. *Le Ciel et la terre passeront*, a dit Jésus, *mes paroles ne passeront point*. Et quelles sont ces paroles : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*.

« Que si vous ne croyez pas aux paroles, croyez aux faits : *Si non credis verbo, rebus crede*.

« Que de tyrans ont tenté d'opprimer l'Église !

« Que de bûchers, de fournaises, de dents des bêtes ;

« Que de glaives aiguisés ! Et ils n'ont rien pu !

« Où sont ces ennemis ? ils ont été ensevelis dans le silence et dans l'oubli. Où est l'Église ? elle est plus brillante que le soleil. Tout ce qui était d'eux est éteint ; ce qui se rapporte à elle est immortel. Or, si les chrétiens, quand ils étaient en petit nombre, n'ont pas été vaincus, comment pourriez-vous les vaincre, après que l'univers entier est plein de leur religion ? *Le ciel et la terre passeront : mes paroles ne passeront point*. »

L. P.



## Un important Décret

DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DU CONCILE  
Sur la Communion fréquente et quotidienne

LE saint Concile de Trente, estimant les ineffables richesses spirituelles que retirent les fidèles de la Sainte Eucharistie, dit : *Le Saint Synode désirerait que, à toute messe à laquelle les fidèles assistent, ils y communient non seulement spirituellement mais encore sacramentellement* (Sess. 22, chap. 6.). Ces paroles indiquent bien clairement que le désir de l'Église est de voir les fidèles chrétiens se nourrir chaque jour de ce céleste aliment afin d'en recueillir de plus abondants fruits de sanctification.

Et ces vœux s'accordent parfaitement avec celui qu'exprima le Divin Sauveur lorsqu'il institua l'auguste Sacrement. Ce n'est pas une fois seulement, mais à différentes reprises et de la manière la plus claire, que Notre Seigneur appuie surtout par ces paroles, sur la nécessité de nous nourrir souvent de sa chair et de boire son sang : *Ceci est le pain qui est descendu du ciel ; il n'en sera pas comme de vos frères qui mangèrent la manne et moururent : celui qui mange de ce pain, vivra éternellement* (S. Jean, VI, 59). Par cette comparaison du céleste aliment avec le pain et la manne, les disciples pouvaient facilement comprendre que, de même que le corps se nourrit chaque jour de pain et que les Hébreux dans le désert se nourrissent chaque jour de la manne, de même l'âme chrétienne peut s'alimenter et se restaurer quotidiennement avec le pain céleste. En outre, par là même que dans l'oraison dominicale il nous est dit de demander notre pain quotidien, les Saints Pères enseignent presque à l'unanimité, qu'on ne doit pas seulement entendre le pain matériel, aliment du corps, mais aussi le pain eucharistique, nourriture de l'âme.

Ce désir de Jésus-Christ et de l'Église que tous les fidèles chrétiens s'approchent chaque jour de la sainte Table, tend tout particulièrement à ceci, que les fidèles chrétiens, unis à Dieu par le moyen de ce sacrement, en retirent plus de force pour refréner la concupiscence, se purifier des fautes légères que l'on commet tous les jours, et éviter les péchés graves auxquels la nature humaine est sujette. Ce n'est pas surtout et seulement pour rendre au Seigneur l'honneur et la vénération qui lui sont dus, ni être pour tous ceux qui le reçoivent comme une récompense de leurs vertus (S. AUG., *Sermon 57. De Orat. Dom.*, V. 7). C'est pour cette raison que le concile de Trente appelle la très sainte Eucharistie *un antidote par lequel nous sommes purifiés des souillures quotidiennes et préservés des fautes mortelles* (Sess. 13, ch. 2.).

C'est parce qu'ils connaissaient ce divin désir, que les premiers chrétiens s'approchaient tous les jours de cette table de vie et de force. Ils *étaient assidus aux instructions des apôtres et au partage en commun du pain* (Act., II, 42). Que cela se soit ensuite continué dans les siècles suivants, pour le plus grand avantage de la perfection et de la sainteté, les Saints Pères et les écrivains ecclésiastiques nous en donnent le formel témoignage.

La piété se refroidissant et malheureusement surtout le fléau du jansénisme venant à se répandre un peu partout, on en arriva à discuter sur les dispositions qu'il fallait apporter à la Communion fréquente et quotidienne ; et on s'efforça d'imposer les dispositions les plus graves et les plus difficiles, les rendant absolument nécessaires. De telles questions eurent pour conséquence de n'admettre que très peu de fidèles à la réception de la divine Eucharistie et d'enlever à cet auguste sacrement la plénitude de ses effets, car les autres chrétiens durent se contenter de s'en nourrir une ou deux fois l'an ou une fois par mois, ou tout au plus une fois la semaine. La sévérité fut même poussée au point d'exclure de la présentation fréquente à la sainte table, des classes entières, comme

celles des commerçants ou de ceux qui étaient unis par les liens du mariage.

D'autres, au contraire, soutinrent un avis différent, et, maintenant que la Communion quotidienne était commandée par la loi divine qui entendait qu'aucun jour ne se passât sans que l'on reçût la sainte communion, ils déclarèrent, en plus de bien d'autres choses contraires aux usages reçus dans l'Église, que l'on devait recevoir la sainte Eucharistie même le Vendredi Saint, et ils l'administraient ce jour-là.

Dans ces conjonctures, le Saint-Siège ne faillit pas à son devoir. Et, de fait, un décret de ce Saint Ordre, qui commence par ces mots : *Cum ad aures*, en date du 12 février 1679, et approuvé par le Pape Innocent XI, condamna ces erreurs et empêcha de semblables abus, en déclarant que chacun, et en quelque condition qu'il se trouve, sans en exclure les marchands et les époux, pouvait être admis à la réception de la Communion, suivant sa propre piété et d'accord avec son confesseur. Le 7 décembre 1690, le Pape Alexandre VIII, par le décret *Sanctissimus Dominus noster*, condamnait la proposition de Baius qui réclamait le très pur amour de Dieu, exempt de tout défaut, dans ceux qui voulaient s'approcher de la sainte Table.

Toutefois le venin janséniste qui s'était même glissé dans l'âme des bons, sous le pieux prétexte de l'honneur et de la vénération dus à l'Eucharistie, ne disparut pas complètement. La question relative aux dispositions requises pour fréquenter avec droit et légitimement la sainte Table, survécut aux déclarations du Saint-Siège ; et il en advint, que même quelques théologiens de grande valeur, enseignèrent que l'on ne pouvait permettre aux fidèles que rarement et après beaucoup de conditions établies, l'usage de la communion fréquente.

D'autre part, il ne manqua pas d'hommes remplis de doctrine et de piété, qui ouvrirent un plus large accès à un usage si saint et si cher à Dieu, en enseignant, avec l'autorité des Pères, qu'il n'y avait aucunes prescriptions ecclésiastiques dis-

tinctes de celles de la communion hebdomadaire ou mensuelle, concernant la communion quotidienne, et que les fruits de cette dernière seraient plus abondants.

Les discussions sur cette matière se sont accrues de nos jours, elles se sont agitées non sans une certaine acrimonie, et les esprits des confesseurs et les consciences des fidèles en ont été troublés au grand détriment de la piété chrétienne et de la ferveur. C'est pour obvier à cela que d'illustres personnages et de vénérés pasteurs ont adressé d'instantes prières au Souverain Pontife glorieusement régnant, Pie X, le sollicitant qu'il daigne avec sa suprême autorité, trancher la question des dispositions requises, pour recevoir tous les jours la sainte Eucharistie, et cela de manière que cet usage très salutaire et bien cher à Dieu, non seulement ne diminue pas, mais aille au contraire en augmentant et se développe partout, surtout en ces temps où la religion et la foi catholique sont attaquées de toutes parts et alors que le véritable amour de Dieu et la vraie piété sont tant à désirer. Sa Sainteté ayant, dans Sa sollicitude et dans Son zèle, grandement à cœur que le peuple chrétien soit invité à s'approcher de la sainte Table le plus fréquemment qu'il le pourra, et même tous les jours, chargea cette Sacrée Congrégation d'examiner et de définir ladite question.

En conséquence, la Sacrée Congrégation du Concile, dans sa séance extraordinaire du 16 décembre 1905, examina avec la plus grande sollicitude cette question, et après avoir très soigneusement pesé les raisons pour et contre, elle a établi et déclaré ce qui suit :

1° — Que la communion fréquentée et quotidienne, grandement désirée par N. S. Jésus-Christ et l'Église Catholique, soit permise à tous les Fidèles Chrétiens, de tout rang et de toute condition ; et qu'ainsi toute personne qui est en état de grâce et s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse pas en être empêchée.



2° — L'intention droite consiste en ce que celui qui s'approche de la sainte Table ne doit pas agir par habitude, par vanité ou par des raisons humaines, mais avec l'esprit de satisfaire à la volonté de Dieu, de s'unir à lui dans le plus intime amour, et de remédier par ce divin remède à ses infirmités et à ses défauts.

3° — Quoiqu'il soit de haute convenance que ceux qui communient fréquemment soient exempts de fautes vénielles, au moins de celles pleinement délibérées et de toute affection à ces fautes, il suffit toutefois qu'ils soient purs de tout péché mortel, avec le propos de ne plus pécher à l'avenir ; avec ce sincère ferme propos il ne peut pas se faire que ceux qui communient fréquemment, ne parviennent pas à s'exonérer peu à peu des péchés véniels et de toute affection à ces fautes.

4° — Les Sacrements de la nouvelle loi réalisent leur effet *ex opere operato*, mais ils produisent un effet d'autant plus grand que meilleures sont les dispositions de ceux qui les reçoivent ; aussi faut-il que la sainte Communion soit précédée d'une soigneuse préparation et suivie d'une convenable action de grâces, suivant l'aptitude, la condition et les occupations de chacun.

5° Pour que la Communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de sécurité et de confiance, et ait un mérite plus grand, l'intervention du Confesseur est nécessaire ; que les Confesseurs se gardent bien d'éloigner de la Communion fréquente ou quotidienne quiconque se trouve en état de grâce et s'en approche avec une intention droite.

6° — Comme il est manifeste que par la réception de la S. Eucharistie fréquente et quotidienne, l'union avec le Christ se fait plus étroite, la vie spirituelle est plus abondamment alimentée, l'âme plus richement ornée de vertus et le gage de la vie éternelle plus assuré à ceux qui la reçoivent, que les Curés, les Confesseurs et les Prédicateurs, selon la pure doctrine du Catéchisme Romain (part. II, c. 63), exhortent, par

de fréquents avis et la plus grande diligence, le peuple chrétien à cet usage si pieux et si salutaire.

7° — Que la communion fréquente et quotidienne soit encouragée tout particulièrement dans les Instituts Religieux, de quelque genre qu'ils soient : pour ceux-là néanmoins doit rester en vigueur le décret *Quemadmodum* de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, en date du 17 décembre 1890. Qu'elle soit recommandée, le plus qu'il sera possible, dans les Séminaires dont les élèves aspirent au service de l'autel, ainsi que dans tous les autres établissements chrétiens d'éducation.

8° — S'il se trouve des Instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, qui dans leurs règles, leurs constitutions ou leurs calendriers, auraient des jours fixes pour leurs communions, lesquelles seraient d'obligation en ces jours, il est à remarquer que ces règles sont simplement *directives* et non *préceptives*. Et le nombre des communions prescrites doit être retenu comme le *minimum* de ce qui convient à la piété des Religieux. En conséquence, il doit être librement permis à ces mêmes religieux de s'approcher le plus fréquemment possible et même quotidiennement de la table Eucharistique, conformément aux règles données plus haut dans ce décret. Et afin que tous les Religieux de l'un et de l'autre sexe puissent clairement connaître les dispositions de ce décret, les Supérieurs de chaque maison auront soin qu'il soit lu dans la langue du pays, à toute la communauté, une fois l'année, dans l'octave de la solennité de la Fête-Dieu.

9° — Enfin, et après promulgation faite de ce décret, tous les écrivains ecclésiastiques devront s'abstenir de toute discussion contentieuse sur les dispositions relatives à la Communion fréquente et quotidienne.

La relation de toutes ces déclarations ayant été faite à Notre Très Saint Père le Pape Pie X, par le soussigné Secrétaire de la S. Congrégation, dans l'audience du 17 décembre 1905, Sa Sainteté a ratifié, confirmé et ordonné que le décret des Éminen-

tissimes Pères soit publié, *nonobstant toutes choses contraires*. Elle a ordonné en outre qu'il soit expédié à tous les Ordinaires et Supérieurs Réguliers, afin qu'ils le communiquent respectivement à leurs séminaires, paroisses, communautés religieuses et prêtres, et que dans leurs rapports sur l'état de leurs diocèses ou de leurs établissements, ils informent le Saint-Siège de l'accomplissement des dispositions qui y sont contenues.

Donné à Rome, le 20 décembre 1905.

† VINCENT,  
Card. Evêque de Palestrina,  
préfet.

C. DE LAI,  
secrétaire.

\* \* \*

#### DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES ET SAINTES RELIQUES

Permettant à ceux qui ont coutume de communier chaque jour, de se dispenser de la confession hebdomadaire, qui était précédemment requise pour gagner les Indulgences.

Par un décret de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques, en date du 14 février 1906, le Très Saint Père Pie X permet à tous les fidèles qui, en état de grâce et avec une intention droite et pieuse, ont coutume de communier chaque jour, quand bien même ils s'abstiendraient de la communion une ou deux fois par semaine, de se dispenser de la confession de chaque semaine, qui était précédemment requise pour gagner les Indulgences.

Ce décret est signé du Cardinal TRIPEPI, préfet de la Congrégation.



#### ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Alpes-Maritimes.** — En ce jour de l'Apparition de saint Michel, je tiens à offrir à l'Archange l'hommage de ma reconnaissance. Mon fils aîné, tombé dans un ravin, en a été retiré sain et sauf. J'en remercie le Prince des Anges, auquel j'ai confié mes enfants.  
L. B., *zél.*

**Ardennes.** — Je vous envoie deux francs afin de mettre à brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel, pour une grâce temporelle obtenue après promesse de faire insérer dans les *Annales*. E. S.  
Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession.  
G. L.

**Aude.** — La malade pour laquelle nous avons prié l'Archange va mieux maintenant ; merci à saint Michel. L'enfant est aussi en voie de guérison.  
M. L., *zél.*

Veillez remercier avec moi le glorieux Archange de la protection qu'il m'a accordée.  
J. P.

**Bouches-du-Rhône.** — Reconnaissance au Protecteur de notre famille pour l'heureuse naissance de notre quatorzième enfant.  
F. B., *zél.*

**Calvados.** — Merci à l'Archange.  
C. L., *zél.*

Actions de grâces à saint Michel pour la réussite de l'opération de notre enfant et aussi pour un grand danger évité. Le jour de notre départ de X... je récitai le *chapelet de saint Michel* pour recommander notre voyage à l'Archange.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je fis bien. En effet, alors que le train était en marche, la portière du compartiment s'ouvrit brusquement du côté opposé à celui où nous nous trouvions ; étant seuls dans le compartiment, l'enfant aurait pu être près de cette portière... Je ne manquai pas, sitôt la peur passée, de faire réciter une prière à mon cher petit, pour remercier l'Archange qui venait de nous préserver d'un grand accident.

J. L. R.

**Corrèze.** — Ci-inclus une petite offrande d'une mère de famille en action de grâces d'une préservation d'accident.

B. DE LA P., *zél.*

**Côtes-du-Nord.** — Prière de célébrer une messe pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la réalisation de nos désirs dans un mariage.

Ctesse DE C.

**Doubs.** — J'avais promis à saint Michel une petite offrande s'il obtenait ma guérison. J'ai été exaucée ; aussi je viens m'acquitter de ma dette et vous demander de me continuer vos prières.

M. B.

**Eure.** — Un cierge devant la statue vénérée en action de grâces de ma guérison.

M. C.

Nous remercions saint Michel de toutes les grâces qu'il nous obtient du Bon Dieu ; aussi le vénérons-nous en lui adressant chaque jour une prière spéciale. — Nous serions heureuses de voir l'expression de notre reconnaissance publiée dans les *Annales*.

A. LE B.

**Finistère.** — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen.

**Gard.** — Notre pays minier vient d'être profondément troublé par une grève dans des conditions tout à fait révolutionnaires. Une société houillère dont mon fils fait partie, a vu ses intérêts gravement menacés. Les grévistes devenaient de plus en plus dangereux... Dans ces conditions, on a eu recours à l'intervention de saint Michel, en faisant célébrer une messe en son honneur. Or, dans la même matinée, une députation de grévistes est venue trouver le directeur (que, la veille, on voulait noyer), pour se soumettre et lui demander du travail. L'accord est fait et le travail est repris partout. — Ce changement soudain et contre toute prévision, a beaucoup surpris tout le monde, sauf ceux qui savaient que le secours de l'Archange avait été sollicité.

Vve B.

**Hérault.** — Merci à l'Archange de la grâce qu'il m'a accordée.

M. D.

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler deux cierges pour remercier le saint Archange de sa précieuse protection.

A. F., *zél.*

Veuillez dire une messe en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.

L. E.

**Loiret.** — L'Archange protège certainement notre famille ; veuillez le remercier pour nous.

B. D.

**Orne.** — Je désire que vous célébriez une messe et que vous mettiez à brûler un cierge de un franc pour remercier l'Archange de faveurs obtenues par son intercession.

J. S.

Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il a visiblement accordée à ma fille dans ses examens.

C. D., *zél.*

**Pyrénées-Orientales.** — Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée, en action de grâces.

Th.

**Rhône.** — Des raisons particulières nous faisaient craindre pour le succès de nos Pâques. Nous les avons mises sous la protection de saint Michel ; elles ont été aussi belles et aussi consolantes que les années précédentes. C'est avec la plus grande reconnaissance que je renouvelle nos quatre abonnements aux *Annales*.

Abbé H., *zél.*

**Haute-Saône.** — Je vous prie de m'aider à remercier l'Archange de sa précieuse protection. Je viens de constater une fois de plus que jamais on ne l'invoque en vain.

M<sup>me</sup> P. F.

**Saône-et-Loire.** — Le 5 février dernier, je vous avais prié de recommander à saint Michel une malade. Cette personne est guérie. Je vous envoie une offrande pour vos œuvres, en reconnaissance à saint Michel.

M<sup>me</sup> B.

**Seine.** — Je vous prie de célébrer deux messes et de faire brûler un cierge de un franc ; le puissant Archange a exaucé nos supplications.

E. L., *zél.*

J'offre à saint Michel le témoignage de ma profonde reconnaissance pour la santé de mon fils, qui m'a donné de vives inquiétudes pendant plusieurs années et qui est aujourd'hui aussi satisfaisante que possible.

H. S., *zél.*

Merci à saint Michel pour la conversion d'une malade éloignée de Dieu depuis trente ans.

M. G., *zél.*

**Roumanie.** — Merci à saint Michel pour une conversion.

M. G., *zél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aisne.** — Villers-Cotterets : M. Joseph Renault. — Guise : M<sup>lle</sup> Rosalie Delaby.

**Aube.** — Troyes : M<sup>lle</sup> Maria Moreau ; M<sup>lle</sup> Sophie Bonmarchand ; M. Amb. Michel.

**Calvados.** — Bayeux : M<sup>me</sup> A. Paynel.

**Charente.** — Barbezieux : M<sup>me</sup> Hochon.

**Cher.** — Bourges : M<sup>me</sup> Pauline Jeannin ; *Sœur Pauline, religieuse de la Sainte-Famille.* — Bengy : M<sup>me</sup> Pierre Tisserand ; M<sup>me</sup> Charles Devillière.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : Mgr Fallières ; M. Jean-Marie Le Vacon ; M<sup>lle</sup> Amélie Le Vacon ; M. Joseph Le Vacon. — Loudéac : M. l'abbé Kabin, *aumônier des Fille de la Croix.*

**Finistère.** — Plouguin : M<sup>me</sup> Françoise Talarmain. — Saint-Sauveur de Brest : M<sup>me</sup> Vve Le Got.

**Gers.** — Lectoure : M<sup>me</sup> Dulau ; M<sup>me</sup> Cantaloup.

**Hérault.** — Saturargues : M<sup>me</sup> Vve Angélique Desfour. — Jean Perrot ; M. Prosper Combettes.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : Son Eminence le cardinal Labouré. — Saint-Malo : M. Louis Richard. — Pleurtuit : M<sup>lle</sup> Marie Touron. — Taillebois en Chartres : M<sup>me</sup> Lelièvre, née Marie Aubrée ; M<sup>me</sup> Corbière, née Antoinette Châtel.

**Indre.** — Levroux : M. Benjamin Desbrais ; M<sup>me</sup> Marie Cotton ; M. Joseph Marais ; M<sup>lle</sup> Joséphine Loué ; M<sup>me</sup> Marie-Louise Plat ; M<sup>me</sup> Eugénie Boutaud ; M. Louis Margottin ; M<sup>me</sup> Céline Godeau.

**Isère.** — Pont de Beauvoisin : Mère Marie-Eulalie, *religieuse du Saint-Rosaire.* — Grenoble : M<sup>me</sup> Guichard ; M<sup>lle</sup> Tirard ; M<sup>lle</sup> Euphrasie Pécelet ; M. Isidore Jiguel.

**Loir-et-Cher.** — Blois : M<sup>me</sup> Simonnel.

**Loire.** — Saint-Chamond : M<sup>lle</sup> Pierrette Thévenon.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Alfred Arnaud ; M<sup>lle</sup> Dorange ; M<sup>me</sup> Vve Lemeunier.

**Loiret.** — Orléans : M. l'abbé Barret ; M<sup>me</sup> Vve Thiébault, née Marie Niess.

**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>me</sup> Dixtris.

**Manche.** — Saint-Lô : M. l'abbé Auguste-Vincent Lemonnier, *chanoine honoraire.* — Le Mont-Saint-Michel : M. Paul Guérin. — Lessay : M. le chanoine Leroux, *curé-doyen.* — St-Mère-Eglise : M. l'abbé Gohier, *chapelain épiscopal, curé-doyen.* — Montabot : M. l'abbé Prével, *curé.* — Le Mesnillard : M. Joseph-François de Robillard de Beaurepaire. — Carentan : M<sup>me</sup> Marie Lainé. — Vezins : M<sup>me</sup> Vve Emmanuel Sauvé. — Avranches : M. Charles Garnier ; M<sup>me</sup> Laure Ganquelin ; M. J. Huet ; M<sup>me</sup> Vve Huet. — Le Val-Saint-Pair : M. Victor Potier. — Saint-Denis le Gast : M. l'abbé Joret. — Villedieu : M. l'abbé Duclos, *chanoine honoraire.*

**Morbihan.** — Quily : M. l'abbé Mathurin Piquet. — Vannes : M. l'abbé J.-M. Corduan. — La Vraie Croix : M. l'abbé Félix Le Barbier.

**Orne.** — Séz : M. Charles Charuel.

**Rhône.** — Lyon : Frère Charles-Marie Bayon, *chartreux* ; M. Adrien Berloty. — Givors : M<sup>me</sup> Melay.

**Saône-et-Loire.** — Paray-le-Monial : M<sup>lle</sup> Clodine Bressond. — Châlons-sur-Saône : M<sup>me</sup> Henry Béjot, née Raison. — Saint-Vincent en Bresse : M. Joseph Pérusson.

**Haute-Saône.** — Vesoul : M. Cottez ; M<sup>lle</sup> Saffaut. — Tartinay : M<sup>lle</sup> Marie Queney.

**Haute-Savoie.** — Annecy : M<sup>me</sup> Franceline Tissot ; M<sup>me</sup> Franceline Lanternier.

**Savoie.** — La Gieltaz : M<sup>me</sup> Marie Porret ; M<sup>lle</sup> Pauline Jiquet ; M<sup>me</sup> Marguerite Bibollet ; M<sup>me</sup> Françoise Porret.

**Seine.** — Levallois-Perret : M. Heimseth ; M<sup>me</sup> Tombal. — Paris : M<sup>me</sup> Desmont, *zélatrice* ; M<sup>me</sup> René Louiche-Desfontaines ; M<sup>me</sup> Caignon,

née Henriette Lachat ; M. Jean-Baptiste Dupré ; M<sup>me</sup> Vve Mathaz, née Le Michelon ; M. Alfred Gamble ; M. Jules Grossin.

**Seine-et-Marne.** — Rozoy-en-Brie : M<sup>me</sup> Vve Naudier.

**Seine-et-Oise.** — Enghien : M. Jules-Louis Lavernhe. — Villiers-le Bel : M. Jean Queyriaux.

**Seine-Inférieure.** — Yvetot : M<sup>me</sup> Georges Gouay ; M<sup>me</sup> Vve Tesson. — Le Havre : M. Jules Mazire. — Veauville : M<sup>me</sup> Eugène Quesnel, née Pouyer Quartier.

**Somme.** — Amiens : Sœur Laure Guillon.

**Martinique.** — Fort-de-France : M<sup>lle</sup> Marie-Madeleine-Laure Barême ; M<sup>lle</sup> Malthide-Rose Martin Montaise. — Castrie Sainte-Lucie : M. Pierre-Joseph Ferguson ; M<sup>lle</sup> Marie-Elisabeth-Alexandrine Aubert.

**Alsace-Lorraine.** — Cheminot : M<sup>me</sup> Vve Vincent, zélatrice.

**Belgique.** — Rouillon : M. Gustave-Constant Ghislain de Montpellier d'Armevoie. — Bury : M<sup>lle</sup> Delisle. — Wyngène : M<sup>me</sup> Louis de Brabantère, née Julia Goëthals. — Liège : M<sup>me</sup> Vve Rogister-Eyben.

**Hollande.** — Bois-le-Duc : Sœur Marie-Louise des Anges, supérieure du Carmel.

**Suisse.** — Montreux : M<sup>me</sup> Louis Grivart, née Besnard de Kerdreux.

**Canada.** — Sherrington : M<sup>me</sup> Nazaire Lefebvre, née Boyer. — Henrysburg : M<sup>me</sup> Osalie Frudeau, née Bois.

**Haïti.** — Le Cayet : Mgr Casimir Guillaume, vicaire général.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS CORRESPONDANTS, A NOS AMIS. — CALENDRIER. — ILS ONT PEUR (*suite*). — LE 8 MAI. — VISITE PASTORALE. CONFIRMATION AU MONT-SAINT-MICHEL. COMPTE-RENDU DE M. LAFORÊT-LEVATOIS, CURÉ DU MONT-SAINT-MICHEL, DIRECTEUR DU PÈLERINAGE ET DE L'ARCHICONGRÉGATION. — LA FÊTE-DIEU SUR MER. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### A nos Correspondants, à nos Amis

« LA séparation de l'Église et de l'État, en France, est un fait accompli. La suppression du Budget du Culte en est la conséquence directe. Il ne s'agit plus de s'attarder aux plaintes sur le passé, mais de se mettre en face de nouveaux et impérieux devoirs et d'assurer l'avenir ».

Jusqu'en ces derniers temps, l'honoraire régulier d'une messe basse était, à Coutances : 1 fr. 50 ; au Mont-Saint-Michel : 2 francs.

Par ordonnance épiscopale, l'honoraire régulier est maintenant 2 francs dans tout le diocèse.

Le Mont-Saint-Michel gardera son privilège, et conséquemment, pour chaque messe qui nous sera demandée, l'offrande sera de 2 fr. 50.

Voici, du reste, la note qui paraîtra désormais tous les mois, aux avis divers des *Annales* :

**Messes.** — Les messes qui nous sont demandées, sont célébrées, autant que possible, dans le sanctuaire même de saint Michel. Les intentions sont toujours recommandées aux suffrages de l'Archiconfrérie.

En raison du malheur des temps et des besoins de l'œuvre, l'offrande pour toute messe est de 2 fr. 50 : pour l'honoraire, 2 francs ; pour l'œuvre, 0 fr. 50.

# JUILLET 1906

## CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	IV <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C.	15 Dim.	VI <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.
2 Lun.	La Visitation de la Très Sainte Vierge. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	16 Lun.	S. Héliar, mart. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
3 Mar.	S. Léon II, pape et conf.	17 Mar.	S. Alexis, conf.
4 Mer.	De l'octave.	18 Mer.	S. Clair, mart. Clôture de la Neuvaine.
5 Jeu.	S. Sever, conf. pont.	19 Jeu.	S. Vincent de Paul, conf.
6 Ven.	Octave des SS. Apôtres.	20 Ven.	S. Jérôme Émilien, conf.
7 Sam.	SS. Cyrille et Méthode, conf. pont. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats., zélatr., bienfait. et bienfaitr., des Œuvres du Mont-S <sup>t</sup> Michel.	21 Sam.	S. Victor et ses comp. mart.
8 Dim.	V <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.	22 Dim.	VII <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S <sup>t</sup> Marie-Madeleine.
9 Lun.	S. Antoine Marie Zaccaria, conf. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	23 Lun.	S. Apollinaire, év. et mart. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
10 Mar.	Les Sept Frères et leurs Compagnons, mart. Commenc. de la Neuvaine générale.	24 Mar.	N.-D. du Mont Carmel.
11 Mer.	S. Pie I, pape et mart.	25 Mer.	S. Jacques, apôtre.
12 Jeu.	S. Jean Gualbert, abbé.	26 Jeu.	S <sup>t</sup> Anne, mère de la Sainte Vierge.
13 Ven.	S. Anaclet, pape et mart.	27 Ven.	S. Camille de Lellis, conf.
14 Sam.	S. Bonaventure, év. et doct.	28 Sam.	S. Nazaire et ses comp. mart.
		29 Dim.	VII <sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S <sup>t</sup> Marthe, vierge.
		30 Lun.	SS. Abdon et Sennen, mart. Au Mont-S <sup>t</sup> Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		31 Mar.	S. Ignace, conf.

Pendant ce mois de Juin (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de cinq messes. Une sixième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

— Indulgence plénière, l'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée : le 15) : Archiconfrérie.

— Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

— Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.

— Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.

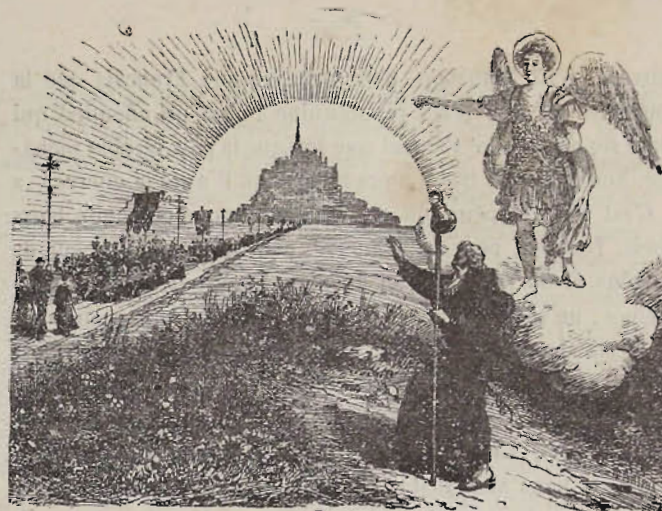
— Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sanctus Michael » de Léon XIII.

— Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

La neuvaine générale de juillet commencera le 10 pour finir le 18.

Intention recommandée : l'Église de France.



Ils ont peur!...

(Suite)

Une idée généralement partagée, défendue et propagée, c'est ce que l'on a dénommé le pacifisme. Que la paix soit un idéal très enviable, nous l'admettons sans aucune peine, et si nous ne savions que la paix universelle et continue est une utopie, généreuse, mais irréalisable, tant que le monde sera le monde, tant que le péché originel infestera l'humaine descendance, nous ferions les vœux les plus ardents pour son établissement. Mais nul esprit droit ne saurait donner ses suffrages au pacifisme à outrance, déclamatoire et vain, qui revient à supprimer les frontières, prône la capitulation, plante le drapeau au fumier et prêche la désertion devant l'ennemi. Ce pacifisme-là n'est rien qu'un internationalisme mal déguisé.

Or, qu'y a-t-il au fond de ces doctrines? Écoutons la réponse d'un homme bien placé pour en juger sainement : « Le pacifiste est un jouisseur endormi dans son bien-être ; il parle

1. Voir Annales de Juin.

souvent, écrit beaucoup, pour prouver aux Français que la couardise est une vertu républicaine : c'est un efféminé qui aime ses aises et ne s'émeut que lorsque la paix semble menacée. Son agitation trahit alors la peur qu'il a de la guerre<sup>1</sup>. »

C'est vrai : la peur agite ces bandes comme elle agite leurs chefs. Tous ont peur de la guerre, peur de l'ennemi, peur de la gêne et du sacrifice ; en un mot, ils ont peur pour eux-mêmes ; un soldat dirait : « Ils ont peur pour leur peau. »

A cela rien de surprenant. Quel est en effet le milieu où se recrutent les internationalistes de toute nuance ? Où prennent naissance ces dangereuses théories ? Les internationalistes en politique, sont, dans l'atelier, des socialistes forcenés, sinon de bons anarchistes. Et qu'y a-t-il encore sous le flot tumultueux de paroles dont les meneurs inondent la classe ouvrière ? Qu'y a-t-il sous les récriminations violentes et les vociférations haineuses des travailleurs ? Toujours le même sentiment : la peur du devoir, la hideuse peur.

Certes, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, comme l'a prétendu, dans son auguste sérénité, un grand philosophe. Il y a des injustices criantes, des situations déplorables ; il y a des victimes et il y a des bourreaux. Mais l'ouvrier lui-même est-il irréprochable ? Il accuse, il accuse toujours ; il ne s'accuse jamais. Est-il certain cependant de remplir strictement son devoir ? Que n'est-il plus courageux au travail, dans l'infortune, dans la vie du foyer ? Les revendications en seraient assurément moins bruyantes, moins étendues, sans compter qu'elles seraient moins préjudiciables à lui-même et à la société. Soyez sûrs que si le monde ouvrier était plus moral, plus chrétien, les grèves seraient moins fréquentes et moins terribles par leurs conséquences.

Mais voilà : l'ouvrier qui a perdu la foi et souvent le sens moral, ne sait plus que trembler : sa condition — démesurément aggravée à ses yeux par les déclamations des meneurs —

1. Général KESSLER, *Correspondant*, 10 décembre 1905.

lui apparaît comme intenable ; il s'en effraye et, ne sachant plus en supporter l'horreur, il cherche à s'en évader. Il en vient à ce point de ne plus regarder en face sans épouvante.

Il rêve de vivre heureux, parfaitement heureux ; on lui dit qu'il a droit au bonheur et à la fortune, condition du bonheur. Il le croit. Egaré par le mensonge, il oublie, cet ouvrier, ce baptisé, que tout homme doit travailler ici-bas, que c'est la loi commune, bonne et sanctifiante, que le Christ, Dieu fait homme, a travaillé et souffert pour lui enseigner à travailler et à souffrir. Le Christ, il n'y croit plus ; il préfère croire et suivre les fauteurs de désordre qui font métier de le leurrer et vivent à ses dépens, meute infernale et funeste qui n'a à son service qu'un procédé : l'intimidation, qu'un mot de ralliement : la peur.

\* \* \*

Croiriez-vous que la peur a envahi la philosophie ? Pourtant c'est ainsi. Il n'en peut aller autrement : Ce sont les idées qui mènent le monde ; or il y a de la peur dans le monde ; si nous voulons remonter jusqu'à la source de ce courant, il faudra que nous allions au cerveau. Le détraquement des cerveaux, voilà le commencement du mal.

Qu'est-ce donc que cette horreur instinctive que trop de gens de notre temps éprouvent pour l'idée personnelle, nette, exclusive ? Que signifie ce geste détaché soulignant des phrases comme celles-ci : « Cela m'est indifférent ! Comme vous voudrez ! Des goûts et des couleurs... ! » et cela à propos de principes immuables, d'idées fondamentales, de dogmes sacrés. Qu'est-ce que cet abandon systématique des principes pour une réalité hybride, faite de louches concessions ? qu'est-ce, sinon toujours la peur d'être soi, la peur d'être seul, seul de son avis, seul avec sa conviction sérieuse et réfléchie, la peur de l'ascension toujours fatigante vers les sommets de l'idéal, la peur enfin d'être obligé de réformer ses idées en abandonnant plus tard une opinion tenue

d'abord pour juste et maintenant démontrée inexacte. Pour éviter ou d'être seul de son avis, ou d'être moralement forcé de se ranger à l'avis des autres, quand il est reconnu meilleur, on estime très habile de n'avoir d'opinion sur rien et d'être de l'avis de tout le monde. C'est peut-être Voltaire, le sceptique railleur, qui a inauguré ce genre ; du moins il s'y entendait. Il a eu des disciples.

Ce n'est ni sérieux ni digne. Aussi bien ne peut-on longtemps froisser la logique humaine ; vite elle reprend ses droits : cette espèce d'indifférence aimable conduit rapidement à l'abandon de toute morale pratique. Cette peur est la ruine de tout édifice idéologique, quel qu'il soit.

\* \* \*

La morale n'est autre chose que le dogme en action.

Supprimez Dieu, ou seulement posez, sur la question de son existence ou de ses droits, le plus élégant point d'interrogation, et vous avez, que vous le vouliez ou non, porté un coup droit à la morale. En vain, vous alignerez des mots, des phrases qui tâcheront de prendre l'allure, le son et la forme d'un système, vous n'aurez bâti qu'un château de cartes et créé quelque chose de caduc, de creux et vide de sens ; vous n'aurez rien fait qu'un pâté de sable que la marée montante, tout à l'heure, aura démoli et nivelé. Solidarité, humanité, progrès... cela ne tient pas debout ; ce n'est pas avec des mots que l'on fait accepter des devoirs pénibles. Nous voulons savoir si, oui ou non, il y a, au terme de la vie, une sanction, un Dieu vengeur du crime, rémunérateur de l'honnêteté et du sacrifice.

Quand un individu revêtu de l'autorité, quand un gouvernement se vante de n'avoir aucune idée de Dieu, quand le mot « neutralité » est le premier de son programme, quand il a pour principe de faire abstraction de Dieu et de la religion, il n'y a pas lieu de demander quels sont ses procédés : il n'en peut avoir qu'un : la crainte du gendarme.

Or Dieu est banni de partout en France : son nom est effacé

des livres classiques de nos enfants, interdit aux livres qui ont pour mission d'instruire l'enfance et la jeunesse ; son image est proscrite des prétoires de justice, des écoles, des hôpitaux, de partout où l'État s'est acquis ou arrogé des droits. Le gouvernement français méconnaît et renie Dieu ; il ne lui reste donc en définitive que la force et la crainte pour régir les millions de sujets que nous sommes. Bientôt — et n'est-ce pas déjà l'heure ? — il sera acculé à régner par la terreur.

La terreur, compagne inévitable des tyrans, sort tout naturellement de l'athéisme ; ou plutôt, l'athée est forcément doublé d'un tyran.

\* \* \*

Regardons autour de nous : le fonctionnaire a peur et non sans raison. L'officier, qui personnifie la bravoure, en est réduit à trembler : depuis que l'ignoble engeance des « fiches » a été érigée en système, il a tout à redouter ; il sait que la haine des politiciens est aveugle et qu'aucune considération ne l'arrête. Le député, le sénateur, tous les élus ont une peur indicible de l'électeur, du comité surtout, du parti auquel ils sont inféodés ; du ministre dont ils se sont fait les esclaves. Et ce ministre lui-même, le grand chef, tremble sans cesse. Pensez donc : si ses troupes allaient faire défection et se rallier au drapeau d'un plus puissant ou d'un plus rusé ! Quant à l'électeur, on lui chante sur tous les tons qu'il est le souverain. Hélas ! est-il pire esclavage que le sien. C'est la servitude la plus dégradante : il est terrorisé par la meute des fonctionnaires, et cela au moment même où il exerce sa souveraineté prétendue, aux alentours du scrutin : les menaces pleuvent sur lui, autant que les menteuses promesses, et si les promesses ne sont jamais tenues, les menaces, elles, ne manquent jamais de se réaliser. Châtiments, retraits ou dénis de faveurs, souvent de justice, voilà la férule dont on le fouaille, voilà la cravache toujours levée pour le frapper.

La peur est la plaie française et cette plaie s'étend de plus



en plus et s'aggrave à mesure que s'affirme et s'implante davantage l'athéisme d'État. La bravoure et la crânerie étaient jadis les vertus dominantes du caractère français. Allons-nous laisser se faner ces fleurs, périr irrémédiablement ces trésors nationaux ?

Il y a, dans l'admirable encyclique du Pape Pie X sur la séparation de l'Église et de l'État, une phrase que nous ne pouvons nous empêcher de citer ici :

*« La société civile, dit le Saint-Père, ne peut prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la Religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. »*

La tyrannie en effet, fruit de l'athéisme, arrête tout élan, comprime tout ressort, étouffe toute expansion, et finalement tue la société, la nation qu'elle opprime. « La France sera chrétienne ou elle ne sera pas ! » Le salut lui viendra des catholiques, ou elle périra. Le croyant ne craint rien ; il ne tremble pas ; il fait son devoir sans peur, parce qu'il sent Dieu avec lui.

Nous voudrions être en mesure de souscrire sans arrière-pensée aux dires de l'éminent académicien que nous citons en commençant cet article et sentir avec lui — après les affres de la peur — « ce frémissement qui monte enfin des profondeurs nationales contre ces trahisons et présage d'autres délivrances. » Nous voudrions que l'histoire enregistrât ce jugement : la peur, ayant banni et remplacé le courage dans l'âme française, au XIX<sup>e</sup> siècle, fut enrayée au XX<sup>e</sup>, par l'attitude résolue des catholiques.

En sera-t-il ainsi ? Peut-être ! Nous en reparlerons prochainement. Peut-être, quand la lumière sera faite dans les esprits, quand les illusions seront tombées, on aura du courage. Mais pour que la lumière se fasse, ne faut-il pas déjà une certaine dose de bonne volonté ; il faut un minimum de courage pour ouvrir les yeux et accepter la lumière. Dieu veuille nous l'accorder !

Ces quelques réflexions sont destinées aux associés de l'Archiconfrérie de saint Michel. Les preux chevaliers des temps passés aimaient à mettre sous la protection du saint Archange leurs armes consacrées à la défense du faible et de l'opprimé. Saint Michel était leur patron, c'est-à-dire leur modèle, autant que leur protecteur. Sous la bannière du plus illustre des champions des droits divins, ils faisaient des merveilles. La peur était bannie de ces âmes grandes et généreuses

Le chevalier de saint Michel, dans les temps modernes, c'est vous, vous-même, qui que vous soyez, dont le nom est inscrit au livre d'or de l'Archiconfrérie de l'Archange. Montrez-vous digne de vos devanciers ; montrez-vous digne de votre chef : soyez sans crainte ; soyez sans peur ; soyez libre et non pas esclave. Jésus-Christ a versé tout son sang, il est mort, pour briser nos fers. Ne serait-ce pas cruel autant que sot de nous replacer sous le joug odieux de la peur, réservé à ceux-là seulement qui n'ont pas la foi et n'ont pas été régénérés par la grâce ?



## Le 8 Mai

Nous savons que partout saint Michel a été dignement fêté le 8 mai ; on a profité de ce jour pour lui recommander les intérêts catholiques si menacés.

L'abondance des matières ne nous permet pas de donner les comptes rendus de ces fêtes ; d'ailleurs tous se ressemblent plus ou moins. — Nous faisons cependant une exception pour *Castres*, où l'on aurait pu craindre que la dévotion à l'Archange ne se ressentit de la disparition de ses deux fondateurs et principaux propagateurs : M. l'abbé Pilliac et M. Artigues. Il n'en a rien été, comme on peut en juger par le récit qu'une dévouée zélatrice a bien voulu nous envoyer :

« La fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoit avec une très grande piété. La cérémonie a été particulièrement touchante par le grand nombre des assistants et leur profond recueillement. La chapelle de l'Archange était brillamment illuminée et décorée avec goût. Les chants ont été parfaitement exécutés.

Le premier directeur et le propagateur de cette belle dévotion à Castres, assistaient à notre fête, du haut du ciel, car Dieu a rappelé à Lui ces deux amis de l'Archange, à deux jours de distance. M. l'abbé Pilliac, archiprêtre de Saint-Benoit, s'est éteint doucement, le 30 novembre 1905, après une longue maladie, supportée avec une patience admirable. Le vénéré défunt aimait beaucoup saint Michel, il avait favorisé, de tout son pouvoir, le développement du culte archangélique : aussi tenait-il à célébrer lui-même les messes de l'Archiconfrérie et à adresser aux Associés des paroles d'édification, pour exciter et ranimer leur dévotion envers le saint Archange. — Saint Michel aura sûrement récompensé ce bon prêtre, de son zèle actif et constant, en l'introduisant dans les parvis éternels.

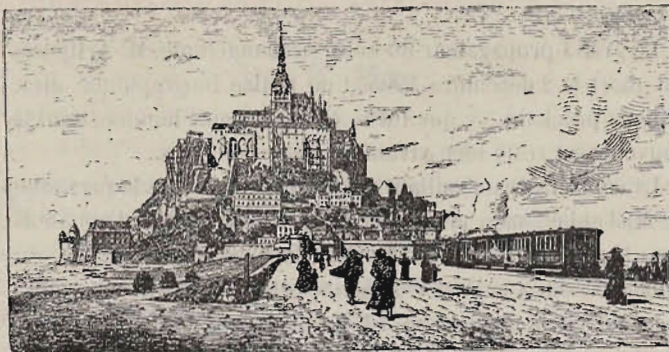
Le grand propagateur du culte Archangélique, M. Artigues, est mort le 2 décembre 1905. Une notice biographique dira, le mois prochain, ce que fut la vie de ce saint homme, dont le souvenir est resté bien vivant au milieu de nous.

La confrérie a un vaillant et zélé directeur dans la personne de M. l'abbé Cazes, archiprêtre, qui a remplacé M. l'abbé Pilliac. Il a voulu célébrer lui-même la messe de notre fête du 8 mai. Il nous y a adressé de bonnes et réconfortantes paroles ; nous aurons le droit, nous a-t-il dit, d'avoir confiance et d'espérer le salut, pourvu que nous sachions demeurer toujours fidèles à Dieu et à nos devoirs, luttant sans cesse et avec énergie, pour combattre et enrayer le mal, qui va toujours grandissant, dans notre malheureux pays. Pour cela, nous avons besoin du puissant secours de l'Archange ! Implorons-le donc chaque jour ! — Il nous a ensuite donné comme exemple le Mont-Saint-Michel qui, avec la protection du Prince céleste, a toujours résisté aux envahisseurs et lutté pendant plus de cent ans pour demeurer fidèle à Dieu et à la France.

Les communions ont été nombreuses et ferventes. Pendant toute la journée, les associés et les fidèles sont venus prier l'Archange. La France n'a pas été oubliée... Espérons que saint Michel aura entendu nos supplications. »

M. L. P., zélatrice.





#### VISITE PASTORALE

### Confirmation au Mont-Saint-Michel

AINSI que nous l'avions annoncé, Sa Grandeur Monseigneur Guérard, notre évêque, est venu au Mont-Saint-Michel le 16 mai dernier.

L'Évêque de saint Michel, l'Évêque qui porte dans ses armoiries le Mont-Saint-Michel, venait ce jour-là saluer l'Archange et donner la Confirmation aux jeunes Montois, ainsi qu'aux enfants des paroisses voisines.

La journée fut très belle. Dès le matin, on apercevait, çà et là, sur les grèves, voitures et piétons se dirigeant vers la sainte montagne. La digue, elle aussi, avait ses voyageurs : c'étaient, avec leurs pasteurs, parents et amis, les enfants de Huisnes, Ardevon, Les Pas, Moidrey, et Beauvoir.

La cérémonie commença à dix heures. Après la messe et l'instruction de circonstance, Sa Grandeur entra à l'église.

Monsieur Laforêt-Levatois, directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie, curé de la paroisse, fit connaître l'état spirituel et matériel des œuvres qui lui sont confiées.

Il rendit compte des travaux matériels entrepris, parla des

intérêts spirituels de la paroisse et de l'extension, toujours croissante, de la dévotion à saint Michel.

Monseigneur l'Évêque entendit tous ces détails avec un intérêt visible et félicita son Représentant au Mont-Saint-Michel.

« *Mon cher ami, lui dit-il, je savais à qui je confiais la paroisse et les œuvres du Mont-Saint-Michel en vous demandant de revenir ici. Vous aviez déjà fait vos preuves. Dès ce moment, mon affection vous était acquise, et si ma confiance en vous avait pu s'accroître, elle aurait encore grandi en vous voyant agir, mais cette confiance, vous l'aviez déjà elle aussi tout entière. .... Que les difficultés de l'avenir ne vous déconcertent pas plus que celles du passé, d'où qu'elles viennent. Vous avez bien fait ici l'œuvre de Dieu.* »

S'adressant ensuite aux enfants qui devaient recevoir le sacrement des Forts, s'adressant aussi aux nombreux fidèles qui formaient couronne autour d'eux Sa Grandeur laissa déborder son cœur de Père, car, bien paternels, en effet, furent les avis et les conseils qu'Elle daigna leur donner.

Le sacrement de Confirmation ayant été conféré, la visite canonique ayant été faite, Sa Grandeur se dirigea vers le petit sanctuaire de l'Archange; on chanta le *Cœlitum Regi* du célèbre Huet, et c'est là, aux pieds même de la statue, devant l'autel d'argent, que prit fin l'imposante cérémonie.

### COMpte RENDU

De M. LAFORÊT-LEVATOIS

CURÉ DU MONT-SAINT-MICHEL, DIRECTEUR DU PÉLERINAGE ET DE L'ARCHICONFRÉRIE

MONSEIGNEUR,

L'article 9 du programme de la confirmation et de la visite pastorale prescrit au recteur dans l'église duquel Sa Grandeur a daigné descendre, de rendre compte de l'état de l'église et de la paroisse.

Ce qui se passe au Mont-Saint-Michel, c'est au jour le jour que vous l'apprenez, Monseigneur. Ce qui s'y fait vous le constatez vous-même, chaque année, à l'occasion des fêtes du 16 octobre.

Je puis l'affirmer, c'est de tout cœur, c'est de toute mon âme, que mes énergies ont été employées au bien matériel de cette église, comme elles l'ont été au bien spirituel de la paroisse et de l'archiconfrérie; mais, il faut l'avouer, j'ai été plus heureux au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel. Du côté matériel en effet, un seul agent suffit, tout marche « *ex opere operantis* », mais quand il s'agit des âmes, il n'en est pas de même, il faut de leur part une coopération effective; or les temps, or le milieu ne sont pas à cette coopération. Le catéchisme le dit : la grâce ne fait pas tout en nous, sans nous, nous devons coopérer à la grâce, et coopérer à la grâce, c'est en suivre l'inspiration et le mouvement. Peut-on résister à la grâce! Oui, ajoute le catéchisme, et nous n'y résistons que trop souvent. Ce n'est malheureusement que trop vrai.

Quoi qu'il en soit, dès mon retour sur la sainte Montagne, je m'empressai de continuer ce que jadis j'avais déjà commencé.

A une époque reculée, l'un de mes prédécesseurs, plutôt homme pratique que homme de bon goût, voulut consolider le passage le plus fréquenté de cette église. Dans ce temps-là, et jusqu'en 1879, le sol naturel tenait lieu de dallage. Il fit donc enlever toutes les pierres tombales qui gisaient çà et là dans le temple saint, et les fit placer les unes contre les autres entre les deux portes latérales; mais ces pierres, mises à la hâte, s'étaient toutes affaissées plus ou moins et le passage laissait beaucoup à désirer. Nous aurions voulu restituer ces pierres aux tombes à qui elles avaient appartenu; mais devant l'impossibilité, nous nous sommes contenté de les relever, pour les mettre au moins de niveau et relier par un simple filet de ciment ces feuilletés détachés de notre histoire locale.

Les murs de l'église ont été blanchis à l'intérieur.

Le grand reliquaire que Mgr Bravard rapporta de Rome en 1865 a reçu sa place définitive au maître-autel, que nous avons transformé à cette occasion. Ce reliquaire, nous l'avons trouvé au milieu du chœur, derrière un petit autel de bois blanc.

De chaque côté de cet autel se trouvaient deux misérables bancelles où jadis s'asseyaient les Fabriciens et les notables de la paroisse. Nous avions rêvé de les remplacer par quelques stalles de l'abbaye, aujourd'hui remisées dans un sous-sol. La demande officielle en avait été faite et nous espérions bien les obtenir, comme jadis nous avions réussi à acquérir autel et confessionnaux. La requête fut entendue, mais on mettait comme condition, qu'en recevant ces stalles, je devais faire classer notre église au rang des monuments historiques.

Préférant la liberté à l'assujettissement, je remerciai très humblement, et fus tout heureux et tout aise de trouver l'occasion de mettre néanmoins mes projets à exécution, en achetant ces huit stalles que vous voyez.

Nous tenions surtout, Monseigneur, à embellir le petit sanctuaire de saint Michel qu'en l'année 1890, nous lui avions nous-même établi, sous la voûte du clocher, car jusqu'en 1890, l'espace aujourd'hui consacré à la chapelle, n'était qu'un lieu de passage pour aller au cimetière. Dans ce but, nous nous empressâmes d'y réunir les cœurs d'or et les décorations militaires que la piété avait offerts à l'Archange depuis la restauration du pèlerinage. En 1874, le diocèse de Rouen donna en ex-voto une énorme lampe avec deux larges couronnes de lumières. Avec cette lampe, nous en avons fait deux qui encadrent la statue vénérée. Deux appliques, de trente bougies chacune, ont été apposées de chaque côté de l'entrée du petit sanctuaire.

Les ex-voto de marbre jetés çà et là le long des murailles ont été placés dans deux ogives qui semblent donner plus d'ampleur à la chapelle de saint Michel. Devant ces ogives se trouvent maintenant les deux statues de la Sainte Vierge, vénérées jadis à l'abbaye : N.-D. du Mont Tombe et N.-D. des Anges. Nous en fûmes quitte pour faire un socle semblable à celui que nous possédions déjà, et pour réduire la base de l'une de ces statues. Les ex-voto qui ne purent pas entrer dans les ogives ont été apposés sur un grand cadre, qui se trouve à droite, à côté de l'autel d'argent. Des agenouilloirs ont été faits et placés devant la chapelle de l'Archange, à l'usage des pèlerins.

Les demandes de lampes, à saint Michel et à Notre-Dame, sont toujours nombreuses. Nous avons coutume de faire brûler, devant l'autel paroissial de la Sainte Vierge, celles qui étaient sollicitées en l'honneur de Marie, et devant l'autel de saint Michel, celles de l'Archange. Le luminaire se trouvait donc éparpillé dans l'église. Avec nos statues de la Sainte Vierge, placées maintenant de chaque côté du sanctuaire archangélique, nous n'eûmes plus qu'à rassembler les lampes dans un seul endroit, ce qui nous permit de réunir cinq lampadaires dans le pourtour de la chapelle Saint-Michel, sans compter les deux candélabres qui brûlent jour et nuit sur l'autel même.

Le mur sud de l'église, à son extrémité, demandait d'urgentes réparations, nous fûmes heureux de lui obéir, et pour que notre obéissance n'en fût que plus grande, nous lui donnâmes plus qu'il ne demandait. A l'occasion de ce travail, nous avons relevé notre fenêtre gothique, la plus large, laquelle, après le rétablissement du culte, en 1802, avait été

diminuée de la moitié de sa hauteur. En même temps, le vitrail de saint Joseph fut agrandi et remis dans le style. Nous fûmes heureux aussi de faire déboucher la fenêtre, XIII<sup>e</sup> siècle, de la chapelle de la Sainte Vierge ; cette fenêtre était murée depuis plus de cent ans. Un vitrail qui rappelle N.-D. du Mont Tombe ou des Trente Cierges, si vénérée jadis, du temps des moines bénédictins, sur le rocher du Mont-Saint-Michel, éclaire maintenant le fond de la chapelle. Nous avons approprié dans son ton et dans son style la belle petite verrière de la chapelle Saint-Jean, après avoir fait restaurer la fenêtre elle-même. C'est dans cette chapelle, Monseigneur, qu'il y a trois ans, nous eûmes la consolation de donner abri au cœur d'un de vos vénérés prédécesseurs, et de faire graver sur la pierre qui recouvre ce cœur la savante épitaphe que nous devons à Votre Grandeur.

Le cimetière est maintenant entièrement clos ; la grande allée qui, tout en donnant accès à l'église, conduit également au champ funèbre, a reçu une porte en fer à deux vantaux ; le genre grille a été employé.

Un escalier de granit a été construit pour accéder au clocher ; ses quinze marches atteignent prestement l'entrée de la tour ; sa rampe oblique est en parfaite harmonie avec les lignes droites et fuyantes des murs environnants.

Une horloge a été installée dans le clocher et à chaque heure, comme à chaque quart d'heure, elle annonce à tous ceux qui l'entendent et qui veulent bien le comprendre, que le temps est d'or, mais que le temps, comme tout le reste, appartient à Dieu.

Un ornement de velours noir, avec tous ses compléments, tunique, dalmatique, chapes et drap mortuaire a été acheté l'année dernière. Il a une certaine valeur, mais, vu le malheur des temps, nous avons différé, jusqu'à ce jour, de le faire entrer dans le vestiaire de la sacristie.

J'arrive maintenant à la question principale : la paroisse, les âmes de mes paroissiens.

Monseigneur, mes paroissiens suivent malheureusement le mouvement général, le vent de l'irreligion souffle ici, comme partout ailleurs ; la barque est difficile à diriger. D'une main ferme cependant, nous avons toujours tenu le gouvernail et nous avons tellement appuyé sur ce gouvernail que la petite barque n'a pas trop dévié, même au milieu des courants rapides, et si nous n'avons pas réussi à gagner le large religieux, nous pouvons néanmoins Vous assurer qu'il n'y a pas encore de mouvement rétrograde.

La seule consolation spirituelle nous vient des enfants. Vous savez du reste, Monseigneur, que grâce à Dieu, la jeunesse montoise est demeurée officiellement confiée à une

religieuse de la congrégation de N.-D. du Mont Carmel. Elle nous vient aussi des malades qui n'oublient pas le Dieu de leur adolescence, et qui toujours se font un devoir d'appeler le prêtre quand ils se croient en danger. Mais s'il est une consolation tout à fait suave, c'est assurément celle qui vient de la dévotion catholique envers l'archange saint Michel. Tous les jours nous avons à enregistrer de nombreuses actions de grâces et certes, l'heure que nous passons au dépouillement de la correspondance est toujours une heure bien douce et bien fortifiante. La dévotion à saint Michel semble même s'être épanouie plus que jamais, dans ces temps malheureux que nous traversons. C'est par centaines, que se font les inscriptions dans l'archiconfrérie et ces inscriptions sont très fréquentes . . . . .

Monseigneur, l'horizon est bien sombre, tout s'annonce très mauvais, et malgré tout, nous ne cessons pas d'avoir confiance. Saint Michel pourrait-il nous abandonner ? Saint Michel ne serait-il plus le premier des chevaliers français ?

Votre bonne visite, vos bénédictions vont nous encourager ; quel que soit l'avenir, nous travaillerons quand même, quand même aussi, nous nous dépenserons pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

## La Fête-Dieu sur mer

LA flotte française était mouillée dans les eaux de l'Îlle-de-France, et les vagues qui la balançaient mollement étaient aussi azurées que le ciel. Dès l'heure où les premiers rayons du soleil avaient doré les flots, chaque navire avait arboré sa parure pour célébrer le sacrement d'amour.

La veille, à la prière du soir, lorsque le globe du grand astre, près de se plonger dans la mer, apparaissait entre les cordages, au milieu des espaces sans bornes, l'aumônier avait annoncé aux matelots que le lendemain était la fête du Dieu de la nature, du Dieu qui creusa les profondeurs de l'Océan et dressa les montagnes, du Dieu qui soulève les vagues et fait croître les moissons.

Ces hommes, en écoutant le prêtre, s'étaient souvenus des

cérémonies saintes de leur hameau natal, où, jeunes encore, ils avaient prié à côté de leurs mères et de leurs sœurs ; et, sous l'émotion d'un tel souvenir, tous redoublaient d'ardeur pour préparer la marche triomphale du Dieu de leur première communion.

Du haut des mâts, les oriflammes longues et effilées, gracieuses banderoles, se déroulaient, s'allongeaient, se recourbaient et jouaient au gré des vents. Les grandes voiles, comme d'immenses draperies, se dessinaient en festons sous le ciel bleu.

Le vaisseau amiral était comme la cathédrale de cette ville flottante : de son bord, la bénédiction solennelle devait être donnée à tous les équipages. Les matelots avaient fait au pied du grand mât un magnifique reposoir avec des branches et des fleurs.

La cérémonie devait avoir lieu le soir, à cette heure pleine de mystère où les nuages du ciel ressemblent à des draperies brodées d'or.

Au moment de l'*Angelus*, cent et un coups de canon l'annoncèrent à bord de l'amiral, et chaque vaisseau répondit à la salve. Les batteries de terre mêlèrent aussi de lointaines détonations aux bruits qui s'élevaient des flots.

Tous ces tonnerres des hommes n'étaient pas pour déplaire à Dieu ; car, loin d'appeler au carnage et de porter la mort, ils donnaient le signal de la prière et de l'adoration du Dieu d'amour et de paix.

Au calme qui régnait dans l'air et sur l'Océan Indien, on eût dit que la nature se recueillait et faisait silence à l'approche du Créateur. Les vents se taisaient et les vagues ne bruyaient plus contre les flancs des navires.

Aussi, de toutes les embarcations, on entendait par moment les voix des prêtres, et, de loin, on voyait, par dessus les têtes nues des matelots agenouillés, la Croix et le Saint-Sacrement portés en procession autour du vaisseau amiral.

L'ostensoir à rayons d'or brillait au soleil couchant comme

un autre soleil, et des mains jeunes et pures, jetant les fleurs à profusion, en jonchaient le parcours de la pompe sacrée.

Quelques-unes de ces fleurs, emportées par la bise, allaient parfois surnager un instant sur les vagues. Ainsi font, sur les ondes agitées de la vie, la beauté et la grâce ; elles se montrent, on les admire : puis le flot qui les portait s'affaisse, s'entr'ouvre et les engloutit.

Au pied du grand mât, et en vue de toute la flotte, était dressé le reposoir. Quel autel et quel temple ! L'immensité sur la tête du prêtre, sous ses pieds l'immensité ! et, pour annoncer le moment de la bénédiction, au lieu de la clochette agitée par un enfant de chœur, une salve de cent canons : cent canons qui tonnent à la fois et disent aux soldats, aux matelots, à l'océan, à la terre, au ciel :

Voici le Dieu de l'Univers, adorez-le !

La vie des hommes de guerre, qui s'écoule dans d'incessants périls entre les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'abîme, ne saurait être une école d'incrédulité. La grande voix de l'océan, l'infini qui les entoure, parlent à leur âme et ravivent leur foi. Aussi, pas un officier, pas un matelot qui ne se prosternât, saisi d'émotion, quand le Saint-Sacrement, élevé dans les mains du prêtre, bénit l'armée.

Alors les étoiles commençaient à se montrer dans le ciel ; on eût dit qu'elles voulaient adorer, avec les hommes, le Dieu qui les a semées dans le firmament et qui sait le nom de chacune d'elles.

La nuit venait, tendant sur l'horizon son voile immense ; les flots ne reflétaient plus de lumière, et l'éclat répandu d'en haut sur la fête s'éteignait. Ainsi, dans nos vieilles églises, lorsque les fêtes sont terminées, les cierges cessent de brûler près du tabernacle, et la lampe du sanctuaire reste seule à y projeter les faibles lueurs de sa flamme vacillante.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

- Aude.** — Merci à saint Michel. J. P.
- Aveyron.** — Ci-inclus une offrande en témoignage de notre reconnaissance envers le puissant Archange. M. P.
- Calvados.** — Merci à saint Michel. B. P.
- Doubs.** — Vive reconnaissance à saint Michel pour une guérison obtenue. E. G.
- Drôme.** — Actions de grâces à l'Archange pour faveurs obtenues. Vve B.
- Finistère.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges pour la protection qu'ils nous ont accordée. E. C., *zél.*
- Haute-Garonne.** — J'avais placé sous la protection de saint Michel un moribond qui refusait obstinément de voir le prêtre. Le malheureux, atteint d'une affreuse maladie qui faisait reculer d'horreur ses parents eux-mêmes, parlait souvent d'en finir avec la vie. Effrayée de voir un ami dans une situation aussi pénible, j'invoquai saint Michel et le priai surtout de lui obtenir une sainte mort. Après quinze jours d'angoisse, notre pauvre malade s'est éteint doucement entre les bras du prêtre avec lequel il ne s'était pas entretenu depuis son enfance.  
Gloire à saint Michel, que l'on n'invoque jamais en vain. L. C. M. J.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Dans deux circonstances différentes, j'avais prié l'Archange d'éclairer et de protéger, pour l'obtention de diplômes, une jeune fille qui m'est chère. J'avais promis à saint Michel, en retour, de faire insérer l'obtention de cette faveur dans ses *Annales*. Il a entendu ma voix et a accordé à notre enfant des succès au-delà de ce que l'on était en droit d'espérer. M. J. L.

Veillez célébrer cinq messes d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange, et recevoir avec les honoraires de ces messes, la somme de 20 francs pour l'OEuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel. E. G., *zél.*

**Hérault.** — Dans ma dernière maladie je promis à saint Michel, si je guérissais, de propager son culte. J'ai été exaucée; aussi je vous prie de m'envoyer les feuilles et notices dont j'ai besoin pour faire connaître la dévotion au saint Archange. Mme G., *zél.*

Prière de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. X.

**Ille-et-Vilaine.** — Avec ma cotisation pour les *Annales*, je vous adresse les honoraires d'une messe et le prix d'un cierge en témoignage de ma reconnaissance envers Notre-Dame des Anges et saint Michel pour la protection qu'ils ont accordée à un jeune missionnaire. M. M.

**Loire.** — Veuillez faire brûler un cierge devant la statue vénérée en action de grâces au saint Archange. M. et A. G.

**Loire-Inférieure.** — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. C. B.

**Lot-et-Garonne.** — Veuillez nous aider à remercier l'Archange d'un grand succès obtenu dans un concours et lui recommander un autre examen. H. B., *zél.*

**Maine-et-Loire.** — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il a bien voulu accorder à une personne pendant un voyage. Une messe en action de grâces. Vve R., *zél.*

**Manche.** — Merci à l'Archange et à Notre-Dame des Anges. A. L.

**Meurthe-et-Moselle.** — Reconnaissance à saint Michel pour les faveurs qu'il m'a obtenues. Mme M.

**Nord.** — Je suis heureuse de répandre de tout mon pouvoir la dévotion à saint Michel comme preuve de mon amour et de ma reconnaissance envers l'Archange, qui m'a accordé de nombreuses faveurs. M. G., *zél.*

**Oise.** — Je remercie vivement saint Michel de la grâce que j'ai obtenue par son intercession. H. B.

**Orne.** — Je vous prie de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier des grâces que nous avons obtenues par son intercession. M. H.

**Pas-de-Calais.** — Je vous prie de remercier le glorieux Archange, de grâces qu'il m'a obtenues pour mes enfants. Mme G.

**Pyrénées-Orientales.** — Offrande à saint Michel pour grâce obtenue.

**Rhône.** — Le succès de l'examen recommandé à l'Archange a été obtenu; ci-inclus l'offrande promise en action de grâces. J. M.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel de faire célébrer une messe si mon frère guérissait de la grave maladie dont il était atteint. J'ai été exaucée. Merci au puissant Archange. M. B., *zél.*

**Seine.** — Saint Michel et les saints Anges ont visiblement protégé mon fils pendant les quatre années de son séjour à la caserne. Tout ce que nous redoutions pour lui a été providentiellement écarté. — Vive reconnaissance à saint Michel et à ses Anges. Vve B.

Grâce à l'Archange, une personne malade qui devait subir une grave opération s'est trouvée mieux au point que le chirurgien, au lieu de prendre jour, a déclaré que son intervention n'était plus nécessaire. Mme B.

Aidez-moi à remercier le puissant Archange qui m'a obtenu la conversion d'un de mes enfants. Une mère reconnaissante.

**Seine-Inférieure.** — Une messe pour remercier saint Michel de la guérison de mon frère. E. H., zél.

**Tarn.** — Après avoir prié saint Michel, nous avons obtenu la grâce demandée. Amour et reconnaissance à notre puissant Protecteur ; j'envoie une offrande en action de grâces. M. A.

**Alsace-Lorraine.** — Remerciments à l'Archange pour la réussite d'une opération chirurgicale. P. W., zél.

**Guyane.** — Je vous envoie une offrande pour l'OEuvre des Apostoliques, en actions de grâces à saint Michel. Je vous prie, en outre, de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange pour le remercier d'une autre faveur. I. H. V.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Aveyron.** — Broquiès : Mme Prompt.

**Cher.** — Clémont : M. Jean Pierre Lavenet ; Mme Agaguet, née Alphonse Lavenet.

**Côtes-du-Nord.** — Plaucôët : M. le vicomte du Breil de Pontbriand de la Caunelayé. — Tréguier : Mme de Dieuleveult. — Hénon : M. Louis Espivent de la Ville Boisnet. — Pléguien : Mlle Cécile Josse. — Allineuc : Mme la vicomtesse de Kermel. — Quintin : M. l'abbé Cosson.

**Gers.** — Miélan : Mme Pauline Gaultier, née Duprat de Larroquette.

**Hérault.** — Montpellier : M. Louis Causse ; Mme Louis Fouillé ; Mme Julie Dupuy ; Mme Marie Michel ; Mme Marie Durand ; Mme Marie Mercier.

**Ille-et-Vilaine.** — Fougères : Mme Renaud.

**Landes.** — Monsoué : Mme Maria Duron. — Magescq : M. l'abbé Dutiné.



**Manche.** — Saint-Sauveur-le-Vicomte : Sœur Emery, *religieuse de la Miséricorde*. — La Mancellière : M<sup>me</sup> Marie Pinson, née Harel. — Saint-Vigor-des-Monts : M. l'abbé Paul Gillette, *curé*. — Avranches : M<sup>me</sup> Vve Simon, née Viel. — La Haye-du-Puits : Sœur Sainte-Geneviève, *religieuse du Sacré-Cœur* ; M<sup>me</sup> Alfred Robine, née Marguerite Groult.

**Marne.** — Saint-Germain-la-Ville : M<sup>lle</sup> Marie Roger.

**Morbihan.** — Arradon : M<sup>lle</sup> M. Caillet, *religieuse*. — Vannes : M<sup>me</sup> Adolphe Morio. — Billiers : M. Alexis Raux.

**Nièvre.** — Vandenesse : M<sup>me</sup> Vve Françoise Gautheren.

**Nord.** — Roubaix : M<sup>me</sup> Boutteville.

**Oise.** — Estrées-Saint-Denis : M<sup>lle</sup> Elisa Lucas.

**Puy-de-Dôme.** — Viverols : M<sup>lle</sup> Marie Chabrier-Rousset ; M<sup>me</sup> Vve Faure, née Marie Folléas.

**Basses Pyrénées.** — Bayonne : M<sup>me</sup> Gaby, née Marie Lafont.

**Hautes-Pyrénées.** — Tarbes : M<sup>me</sup> Gabrielle Bergerol.

**Rhône.** — Souzy : M. François Morel ; M<sup>me</sup> Mazaré, née Agathe Goutenoire. — Villeurbanne : M<sup>lle</sup> Marie Rempignon.

**Seine-et-Oise.** — Étampes : M<sup>me</sup> Sophie Sergent, née Gobier. — Villiers-le-Bel : M<sup>me</sup> Vve Bodin, née Élixa Lemenorel.

**Seine-Inférieure.** — Le Havre : M<sup>lle</sup> Adrienne Delahais ; M. Eugène Mariolo.

**Deux-Sèvres.** — Niort : M<sup>lle</sup> Émilie Dervault ; M<sup>lle</sup> Marie Marchand.

**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Marie Vincent.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — UN ZÈLÉ PROPAGATEUR DU CULTE DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Indulgence de la Portioncule

— 2 AOUT

L'ÉGLISE paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre du pèlerinage de Saint-Michel, jouit du privilège de l'indulgence de la *Portioncule*. En conséquence, tout catholique qui, s'étant approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette Église, du mercredi après midi jusqu'au soir du lendemain jeudi, et y priera aux intentions ordinaires (la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église), gagnera une indulgence plénière autant de fois qu'il renouvellera cette visite et ces prières.

Les Ordres de Saint-François célèbrent partout la dédicace de Notre-Dame des Anges, ou de la Portioncule, avec beaucoup de solennité : premièrement, en mémoire de la dédicace de l'église de Notre-Dame des Anges, située aux portes de la ville d'Assise, dans l'Ombrie, la première église qui leur ait été donnée, et le premier héritage qu'ils

aient possédé dans le monde; secondement, en actions de grâces de leur propre établissement : parce que c'est dans ce même temps qu'ils ont pris naissance, et qu'ils ont été fondés par le glorieux patriarche saint François; troisièmement, en reconnaissance de la célèbre indulgence plénière que Jésus-Christ, notre Sauveur, et après lui, le Souverain Pontife Honorius III, son vicaire sur la terre, ont accordée à tous ceux qui visiteraient, en ce jour, ce lieu de dévotion. Mais les fidèles y honorent aussi la Sainte Vierge, sous l'auguste qualité de Reine des Anges, qui lui est attribuée, non seulement par saint Bernard, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne et plusieurs autres saints Docteurs, mais aussi par l'Église universelle, qui la salue si souvent de cette manière : *Ave, Regina cœlorum; Ave, Domina Angelorum* : « Je vous salue, Reine des cieux ; je vous révere, Maîtresse et Souveraine des Anges. »

Pour une plus grande intelligence de ces raisons, il faut savoir que Notre-Seigneur ayant touché d'une grâce extraordinaire le cœur de saint François d'Assise, et lui ayant dit trois fois par la bouche du crucifix : Allez, François, et réparez ma maison qui tombe entièrement en ruine, ce grand saint, qui ne conçut pas tout à fait le mystère de cette voix, s'appliqua d'abord à réparer trois églises matérielles, qu'il trouva presque ruinées et démolies dans le pays de sa naissance. La première fut celle de Saint-Damien, dans Assise même, pour la réparation de laquelle il n'eut point honte de demander l'aumône dans une ville où il passait auparavant pour un des plus riches, et de porter des pierres et du ciment, au lieu des riches étoffes qu'il avait coutume de manier dans son emploi de marchand. La seconde fut celle de Saint-Pierre, à quelque distance de la même ville, qu'il rétablit avec d'autant plus d'affection qu'il avait plus de dévotion pour le grand apôtre saint Pierre. La troisième, enfin, fut celle de Notre-

Dame, au faubourg, que sa vénération pour la Sainte Vierge lui faisait respecter singulièrement. Saint Bonaventure nous apprend que celle-ci s'appelait dès lors Notre-Dame des Anges, et Notre-Dame de la Portioncule, parce qu'elle était située dans un petit champ que les Religieux Bénédictins du Mont-Sabace regardaient comme le moindre héritage de leur monastère. Quelques auteurs ont cru que ces noms lui avaient été donnés depuis l'établissement de l'ordre des Minimes, parce que saint François y fut souvent visité par les Anges, dans la compagnie de Notre-Dame, leur souveraine et leur maîtresse, et qu'elle était au commencement l'unique possession que ses enfants eussent sur la terre ; mais il est plus à propos de s'en rapporter au témoignage de saint Bonaventure, qui croit ces noms plus anciens, quoiqu'il soit fort vraisemblable que ces mêmes noms furent, dans la suite, confirmés à cette église pour les raisons que ces auteurs apportent.

Après que le saint eut rétabli cette troisième église, il la chérit et l'aima plus que tous les autres lieux du monde. Ce fut là, dit le même saint Docteur, qu'il commença avec humilité la vie angélique qu'il a inspirée à tout son Ordre ; ce fut là, qu'il fit ce grand progrès dans la vertu, qui l'a fait considérer comme la merveille de son siècle ; ce fut là, qu'il consumma heureusement le grand ouvrage de sa perfection et qu'il trouva la fin de ses travaux. Dieu fit voir à un saint personnage, dans une révélation, l'abondance de bénédictions qui sortiraient de cette église pour la consolation du peuple chrétien. Il aperçut devant ses portes et autour de ses murs un nombre infini de personnes aveugles qui, à genoux et ayant les mains levées vers le ciel, imploraient avec de grands cris et avec beaucoup de larmes, les effets de la divine miséricorde ; et, au même instant, une lumière descendit d'en-haut, qui leur rendit la vue et les remplit de consolation et de joie.

Cette église, étant la première de l'Ordre et la plus considérée du saint patriarche, elle devint un sanctuaire de merveilles et un lieu tout céleste, où cet homme séraphique reçut des consolations et des grâces inexprimables. Aussi, on ne peut croire combien elle était fréquentée par la dévotion des peuples. On s'y rendait de tous côtés, et le séjour ordinaire qu'y faisait le bienheureux patriarche, y attirait non seulement ses enfants, qui ne croyaient pas suffisamment participer à son esprit s'ils n'avaient été à Notre-Dame des Anges, mais aussi beaucoup de personnes séculières de toutes sortes d'états et de conditions. On ne pouvait rien voir de plus pauvre, soit par sa structure, soit par la qualité de ses ornements, qui n'étaient ni d'or, ni d'argent, ni de soie, ni d'aucun autre métal ou étoffe précieuse ; mais la vertu de Dieu la remplissait et on y respirait un air de dévotion qui ravissait le cœur de ceux qui y entraient et les enrichissaient de l'esprit de pénitence et d'un désir ardent de servir Dieu.

Notre saint, faisant un jour oraison dans sa cellule, un ange lui ordonna, de la part de Dieu, de se transporter au plus tôt dans ce sanctuaire, parce que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, avec une multitude innombrable d'esprits bienheureux, l'y attendaient. Il s'y transporta au plus tôt, et y trouva effectivement cette adorable compagnie, qui lui donna mille témoignages d'amitié et de bienveillance. Notre-Seigneur lui dit qu'il agréait son zèle pour le salut des âmes, et les larmes qu'il versait pour leur conversion et leur sanctification, et que, pour lui faire voir combien ses vœux et ses prières lui avaient charmé le cœur, il lui donnait permission de demander pour les pécheurs ce qu'il lui plairait. Saint François, sous l'impression d'une telle majesté et d'une douceur si admirable, fut ravi hors de lui-même ; mais étant revenu à lui, il dit au Sauveur : « Puisque vous voulez bien, mon aimable Père, exaucer mes désirs pour les pécheurs pénitents, je

vous supplie que tous ceux qui viendront en cette église après avoir suffisamment confessé leurs péchés au prêtre, en obtiennent à perpétuité l'indulgence plénière, sans qu'il leur reste rien à payer au sévère tribunal de votre justice ; et je prie en même temps la Sainte Vierge, votre Mère et l'avocate du genre humain, de me servir de médiatrice pour obtenir de vous cette faveur. » Notre Seigneur lui dit : « Ce que vous demandez, François, est quelque chose de bien grand, mais je vous l'accorde, et je vous promets même de vous accorder des choses encore plus considérables. Cependant je désire que vous alliez trouver le Pape, mon vicaire, à qui j'ai donné le pouvoir de lier et de délier, et que vous lui demandiez par mon ordre cette faveur. » Les Religieux, qui étaient dans leurs cellules autour de l'église, entendirent ce colloque et virent même la splendeur qui remplissait le sanctuaire, et les anges sous forme humaine ; mais nul n'osa sortir de sa chambre, ni aller dans l'église, où ces grandes merveilles se passaient.

Dès le lendemain, le Saint ayant pris le frère Massé de Marignan pour compagnon, partit pour Rome, et alla trouver le Pape, pour lui demander la grâce de cette même indulgence. Le Pape refusa d'abord une indulgence si ample et si facile à gagner ; mais, lorsque saint François eut déclaré qu'il était venu de la part de Dieu, et que l'indulgence était accordée par Notre-Seigneur, qui est infini dans ses miséricordes, le Souverain Pontife se rendit à sa prière. Le Saint, bien joyeux, s'en retourna à Assise, mais sans emporter la bulle, ni se faire marquer le jour où l'on pourrait gagner cette indulgence si considérable, s'en rapportant pour cela à la Providence, et voulant lui laisser achever ce qu'elle avait commencé.

Deux ans après, ce grand Saint, se sentant une nuit tenté de relâchement par le démon, sous prétexte de conserver sa vie et de n'être pas homicide de lui-même,

se roula si longtemps, le corps nu jusqu'à la ceinture, au milieu des ronces et des épines, qu'il se fit une infinité de plaies et se mit le corps tout en sang. A l'heure même, il se vit environné d'une grande lumière; et, quoique ce fût au mois de janvier, et qu'il fît un froid très aigü, les gouttes de son sang qui étaient tombées sur les ronces, se changèrent en de très belles roses blanches et vermeilles; une compagnie d'anges vint en même temps le féliciter de sa victoire, et lui ordonna d'aller promptement à l'église, parce que Jésus-Christ et sa sainte Mère l'y attendaient. Il cueillit douze roses blanches et douze roses vermeilles, et se sentant miraculeusement revêtu d'un habit céleste d'une blancheur admirable, il entra dans l'église de Notre-Dame des Anges, où il trouva son souverain Seigneur et son aimable Maîtresse, qui lui firent de grandes caresses. Le Saint, après avoir adoré Jésus-Christ et l'avoir remercié des grâces inestimables dont il avait la bonté de le combler, le pria humblement de lui déclarer le jour de l'indulgence qu'il lui avait accordée, et la manière dont il voulait qu'elle fût publiée. Notre-Seigneur lui répondit que, pour le jour, il voulait que ce fût celui auquel son apôtre saint Pierre avait été délivré de la prison d'Hérode et dégagé de ses liens; que, pour la publication, il devait retourner vers le Pape et lui porter quelques-unes des roses qu'il avait cueillies au milieu de la forêt, et qu'indubitablement il ferait publier l'indulgence qu'il lui donnait.

Saint François, sur cette assurance, retourna à Rome, accompagné de trois de ses disciples, et ayant exposé au Pape les volontés du Fils de Dieu, et lui ayant montré, en témoignage de la vérité de ce qu'il disait, les roses qu'il avait apportées, dont la beauté et l'odeur étaient admirables et au-dessus des plus douces roses du printemps, il en obtint ce qu'il demandait, à savoir: qu'il y aurait à perpétuité indulgence plénière dans son église de la Portioncule,

depuis les premières vêpres du jour de Saint-Pierre ès liens jusqu'au lendemain au soir, pour tous ceux qui, étant contrits et ayant confessé leurs péchés au prêtre, y entreraient dévotement et y feraient leurs prières. Le Pape écrivit à sept évêques de l'Ombrie et des environs, de s'assembler tous à Assise, le premier jour d'Août suivant, et de publier cette indulgence. Ils s'assemblèrent effectivement, et, malgré le mandement de Sa Sainteté, ils voulurent limiter l'indulgence à dix ans; mais ils ne purent jamais prononcer que ce que Notre-Seigneur avait ordonné, ce qu'ils prirent eux-mêmes pour un grand miracle. Ainsi l'indulgence de la Portioncule fut publiée.

Depuis ce temps-là, les souverains pontifes Sixte IV, Léon X, Paul V et Grégoire XV, non seulement l'ont approuvée et confirmée, mais aussi l'ont étendue à toutes les églises du Premier et du Tiers Ordre de Saint-François, et ont accordé aux Religieuses du même Institut, de la pouvoir gagner dans leurs maisons. Le pape Urbain VIII, par une bulle du 31 juillet de l'année 1624, a déclaré que l'indulgence de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule n'était point suspendue dans l'année du jubilé. Sainte Brigitte y étant allée pour la gagner, Notre-Seigneur lui apparut et l'assura de la vérité de cette indulgence, comme elle le rapporte dans ses révélations; le concours des pèlerins, depuis la concession de cette indulgence, est immense; on dit qu'il y va quelquefois jusqu'à cent mille personnes.

Cette indulgence plénière est une des plus précieuses faveurs qui aient été accordées aux fidèles.

*Les Bollandistes.*



## AOUT 1906

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mer.	S. Pierre es Liens.	15 Mer.	Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.
2 Jeu.	S. Alphonse de Liguori, év. et doct.	16 Jeu.	S. Hyacinthe, conf.
3 Ven.	Invent. du corps de S. Etienne, premier martyr.	17 Ven.	Octave de S. Laurent.
4 Sam.	S. Dominique, conf. <i>Au Mont-S'-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats., zélatr., bienfait. et bienfaitr., des Œuvres du Mont-S'-Michel.</i>	18 Sam.	De l'octave. Clôture de la Neuvaine générale.
5 Dim.	<i>IX<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Dédicace de Notre-Dame des Neiges.</i>	19 Dim.	<i>XI<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Bienheureuse Vierge Marie.</i>
6 Lun.	Transfiguration de N.-S. J.-C. <i>Au Mont-S'-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.</i>	20 Lun.	S. Bernard, conf. et doct. <i>Au Mont-S'-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
7 Mar.	S. Gaétan, conf.	21 Mar.	S <sup>te</sup> Jeanne-Françoise de Chantal.
8 Mer.	S. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.	22 Mer.	Octave de l'Assomption.
9 Jeu.	S. Eupère, conf. pont.	23 Jeu.	S. Philippe Bénéti, conf.
10 Ven.	S. Laurent, mart. <i>Commencement de la Neuv. générale.</i>	24 Ven.	S. Barthélémy, apôtre.
11 Sam.	S. Germain, conf. pont.	25 Sam.	S. Louis, roi de France.
12 Dim.	<i>X<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. S<sup>te</sup> Claire, vierge.</i>	26 Dim.	<i>XII<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte.</i>
13 Lun.	S <sup>te</sup> Raidegonde, reine. <i>Au Mont S' Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>	27 Lun.	S. Joseph de Calazance, conf. <i>Au Mont-S'-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
14 Mar.	B. Jean-Marie Vianney, conf.	28 Mar.	S. Augustin, év. et doct.
		29 Mer.	La décollation de S. Jean-Baptiste.
		30 Jeu.	S <sup>te</sup> Rose de Lima, vierge.
		31 Ven.	S. Raymond Nonnat, conf.

*Pendant ce mois d'août (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.*

*Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence plénière, le 15 Août : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

Du 10 au 18, neuvaine générale du mois d'août, à nos intentions et à celles de tous ceux qui y prendront part.



### Chronique du Pèlerinage

COMME les années précédentes, les pèlerins sont revenus, isolés ou en groupe, vers la sainte montagne, confier à l'Archange leurs intentions et lui recommander les intérêts si menacés de l'Église et de la France.

Au commencement du mois de Mai, des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, desservant l'hospice de *Saint-Servan*, sont venues avec une délégation de leurs orphelins, faire leur pèlerinage à saint Michel.

Le jeudi 31 Mai, de nombreuses voitures débarquaient au pied du Mont la Jeunesse catholique d'*Argouges* (diocèse de Coutances) ayant à sa tête son estimé président, M. Armand du Gault. M. le Curé d'*Argouges* et son vicaire accompagnaient ces chers jeunes gens.

Les pèlerins se dirigèrent vers le sanctuaire de saint Michel, où M. le Curé célébra la messe solennelle. A l'évangile, un des Chapelains rappela les origines merveilleuses du Mont-Saint-Michel et les principales phases de son histoire. En ter-

minant, il exhorta ses auditeurs à être toujours unis et à imiter l'Archange dans son courage et sa fidélité à Dieu.

Après avoir entendu la Messe, les pèlerins visitèrent la célèbre abbaye. Le soir, avant le départ, ils se réunirent de nouveau au sanctuaire pour demander à Notre-Seigneur sa bénédiction et à saint Michel sa protection. M. le Supérieur des chapelains félicita alors cette fière jeunesse du bel exemple qu'elle venait de donner par son recueillement et sa piété, puis il l'engagea à toujours rester fidèle à Dieu et persévérante dans la dévotion au saint Archange.

Le 4 Juin, lundi de la Pentecôte, arrivait une délégation du patronage de *Rambouillet*, sous la conduite de M. l'Archiprêtre de cette ville; ce même jour, le Cercle catholique de *Louvigné-du-Désert*, au diocèse de Rennes, gravissait la sainte montagne, accompagné de l'un de MM. les Vicaires. Ces deux groupes fraternisèrent toute la journée, priant et se divertissant ensemble. — Ils ne se contentèrent pas seulement de l'assistance au saint Sacrifice de la messe; au commencement de l'après-midi, ils revinrent à l'église. Là, M. l'Archiprêtre leur raconta l'histoire si intéressante de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, puis leur donna d'excellents conseils: « Vous êtes en ce moment sur le roc, leur dit-il; que votre foi soit, elle aussi, forte et résistante comme la pierre contre laquelle s'éמושse l'acier le plus dur.... Mais n'oubliez pas que pour être forts et rester invincibles, il faut que vous soyez toujours unis dans l'action, unis dans le combat; l'union, c'est le seul gage de la victoire; plus on se sent appuyé et soutenu, plus aussi on a de courage pour lutter.... Restez aussi de fidèles serviteurs de l'Archange; à son exemple, faites passer, avant toutes choses, les droits imprescriptibles du Très-Haut; donnez à Dieu la place qu'il doit occuper dans votre vie; ainsi vous serez heureux, parce que vous goûterez la joie du devoir accompli et vous mériterez de partager un jour avec saint Michel, la magnifique récompense promise aux bons serviteurs. »

Ces paroles, prononcées avec une onction pénétrante, touchèrent les âmes jeunes et ardentes qui les entendirent; aussi les cantiques furent-ils chantés avec enthousiasme, et la bénédiction du Saint Sacrement fut-elle reçue avec une grande piété par tous les assistants.

Le 13 Juin, un groupe de paroissiens de *Romagny* (diocèse de Coutances), sous la conduite de M. l'abbé Lefranc, et quelques religieuses de Saint-Vincent de Paul, de *Rennes*, avec une délégation de leurs orphelines, sont venus prier le saint Archange. Ils ont entendu la messe, plusieurs ont eu le bonheur de faire la sainte communion, tous ont prié saint Michel avec une angélique ferveur. Le soir, ils se sont de nouveau réunis au sanctuaire, pour recevoir la bénédiction du Saint Sacrement et adresser à l'Archange une dernière prière.

Le 21 Juin, plusieurs premières communiantes de *Saint-Quentin* (diocèse de Coutances), vinrent, avec M. l'abbé Fauchon, vicaire, réclamer le puissant secours de saint Michel et solliciter, par l'intercession de ce céleste Protecteur, les grâces dont elles auront besoin pour mettre en pratique leurs bonnes résolutions.

Suivant l'usage établi dans leur diocèse, où tous les prêtres de même ordination se réunissent chaque année, les prêtres du diocèse de *Laval*, ordonnés en 1886, s'étaient donné rendez-vous au Mont-Saint-Michel pour le 26 Juin. Parmi eux, se trouvaient l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Pontmain et M. le Sous-Supérieur du Collège libre de Château-Gontier.

Après l'arrivée du train de 10 heures, tous se rendirent au Sanctuaire et assistèrent à la messe que l'un d'eux célébra. Unis dans une même prière et un même amour aux pieds de l'Archange, ils remercièrent Dieu des grâces qu'il leur avait accordées jusqu'à ce jour et ils lui promirent de travailler sans cesse, avec courage, en vaillants soldats et en bons serviteurs. Saint Michel, le glorieux Défenseur des droits de Dieu, aura

sans doute présenté lui même au Très-Haut ces résolutions et demandé pour tous ces ministres de Jésus-Christ la force et l'énergie dont ils ont un si grand besoin dans les difficultés présentes.

Le 28 Juin, une voiture débarquait au pied de la célèbre montagne, une partie de l'école libre de *Saint-Georges de Reintembault*, au diocèse de Rennes.

La directrice de cette école sollicita l'admission de ses jeunes élèves dans l'Archiconfrérie. C'était la conclusion pratique d'un entretien qui leur avait été adressé et dans lequel, après leur avoir raconté l'apparition de saint Michel à saint Aubert, on les avait vivement exhortées à invoquer chaque jour le puissant Archange et à se placer tout spécialement sous sa protection. — Après le chant d'un cantique et la récitation de prières en l'honneur de saint Michel, la pieuse phalange quitta le Sanctuaire, non sans regret, mais avec le vif désir d'y revenir bientôt.

Le Dimanche 8 Juillet, c'étaient cinq religieuses de Saint-Vincent de Paul et cinquante-six jeunes filles du patronage de la paroisse Saint-Sauveur de *Rennes*, qui venaient faire leur pèlerinage à l'Archange. Elles assistèrent à la Grand'Messe, aux vêpres et au salut du Très Saint Sacrement. Elles employèrent le reste de la journée à visiter l'Abbaye, les remparts et à faire, sur la grève, le tour du rocher. Le soir, avant de quitter la sainte montagne, elles revinrent au Sanctuaire adorer Notre-Seigneur et adresser une dernière supplication à saint Michel, en le priant de les couvrir sans cesse de sa précieuse protection.



## Le Mois de Saint Michel

Avec le mois de septembre, revient le mois consacré à saint Michel.

Chaque année, nos associés sont heureux de nous dire que, tous les jours du mois de septembre, ils prient en union avec nous et honorent spécialement le glorieux Archange. En plusieurs endroits même, c'est en public et d'une manière solennelle que se fait « le mois de saint Michel. »

Il n'est donc pas utile de leur rappeler ce qu'ils savent déjà, ni de les exhorter à embrasser une pieuse pratique qu'ils observent si fidèlement.

Au commencement de l'année, nous avons, ici même, montré une fois de plus, l'opportunité du culte de saint Michel et engagé tous les amis de l'Archange à se faire apôtres et à recruter de nouveaux associés. L'appel a été entendu, et nous avons eu la joie d'inscrire de nombreuses listes sur les registres de l'Archiconfrérie. C'est, sans doute, un excellent résultat : nous ne pourrions toutefois nous en contenter si l'on s'arrêtait là. Il ne suffit pas, en effet, d'enrôler les catholiques dans l'armée dont saint Michel est le chef, en faisant inscrire leurs noms sur le registre d'honneur de l'Archiconfrérie, il faut encore entretenir en eux une sainte ardeur pour le bien, et les exhorter à remplir exactement leurs nouveaux devoirs, dont le principal est la prière.

Or, le mois prochain est tout entier consacré à honorer et à invoquer saint Michel. Les associés devront donc prier fidèlement, chaque jour, leur glorieux Chef et Protecteur. Outre les motifs personnels qu'ils ont d'adresser leurs requêtes au puissant Archange, peuvent-ils oublier les périls de toute sorte auxquels sont exposés les catholiques, les enfants de la sainte Église. — Comme c'est bien l'heure d'adresser à saint Michel, avec amour et confiance, cette ardente supplication : *Puissant*

*Archange, humiliez nos ennemis, sauvez-nous et défendez toujours la sainte Église de Dieu !*

Que nos chers Zélateurs et nos dévouées Zélatrices veuillent bien se remettre en campagne et engager tous leurs associés à bien prier l'Archange pendant le mois qui lui est consacré. De la sorte, ce sera une supplication générale qui s'élèvera vers le Chef de la milice céleste et qui obtiendra certainement des grâces de choix à l'Église, à la France et à nous-mêmes.

Chaque matin de septembre, nous lirons, dans le sanctuaire de l'Archange, une page extraite du *Mois de saint Michel*. Aussi, afin qu'il y ait une union de prière plus parfaite, nous conseillons de choisir cet opuscule de préférence à tout autre et nous engageons nos Zélateurs et nos Zélatrices à le propager dès maintenant.

\* \* \*

Pour faciliter la diffusion de cette brochure intitulée *Mois de saint Michel* par la *Rédaction des Annales du Mont-Saint-Michel*, nous rappelons que la Direction de l'Archiconfrérie s'est imposé, l'année dernière, le sacrifice d'en abaisser le prix. Aussi, cet opuscule est maintenant mis en vente aux conditions suivantes :

**L'unité, franco, par la poste : 0 fr. 40.**

**La douzaine, franco par la poste : 4 francs**

NOTA. — A partir de 13 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.



## Un zélé Propagateur

DU CULTE DE SAINT MICHEL

**M**ONSIEUR François Paul Artigues est mort le 2 décembre 1905, dans la soixante cinquième année de son âge.

Il était connu à Castres comme le grand Zélateur du culte de saint Michel. En cette œuvre, il avait été précédé et grandement secondé par sa fille unique. M<sup>lle</sup> Marie Artigues, après avoir recueilli bon nombre d'adhésions à l'Archiconfrérie de saint Michel, parmi ses compatriotes, sollicita et obtint, le 25 février 1897, le titre officiel de Zélatrice de l'Archiconfrérie et des Œuvres de saint Michel.

Dès lors, la pieuse jeune fille se consacra entièrement au service de l'Archange et se fit un point d'honneur de remplir exactement chacune des obligations mentionnées sur le diplôme qui l'avait investie d'une charge dont elle appréciait l'importance et la grandeur. Elle fut assez heureuse pour envoyer souvent au Mont-Saint-Michel de longues listes d'associés, et pour abonner un bon nombre d'habitants de Castres aux « *Annales du Mont-Saint-Michel* », organe de l'Archiconfrérie de l'Archange.

Le père et la fille travaillaient humblement, sous le regard bienveillant de M. l'abbé Pilliac, chanoine, curé-archiprêtre de Saint-Benoit de Castres, leur paroisse. Prêtre d'un grand cœur, animé d'un zèle ardent, éclairé et entreprenant, toujours en quête d'âmes à sauver ou perfectionner, M. l'abbé Pilliac mettait au premier rang des dévotions d'actualité, celle à saint Michel, et il ne négligeait rien pour inculquer à ses ouailles la piété la plus tendre envers le plus grand des vainqueurs de Satan. Aussi M. et M<sup>lle</sup> Artigues reçurent-ils souvent ses encouragements et ses conseils.

Bientôt, les Associés de saint Michel comptèrent officielle-



ment dans la paroisse de Saint-Benoît : ils eurent leur bannière, que des hommes vaillants portaient et entouraient dans les processions ; ils eurent leurs réunions particulières sur convocation publique. Ces réunions, le vénérable Archiprêtre les présidait, et, presque toujours, il y portait la parole, montrant l'opportunité du recours à l'Archange et de son imitation, en notre siècle envahi par les mauvaises doctrines et les mœurs licencieuses.

Le mois de saint Michel, mois de septembre, était marqué par une série de pieux exercices auxquels les Associés assistaient fidèlement.

Tous les jours, au moins en ces dernières années, ils avaient une messe spéciale, durant laquelle un des vicaires de Saint-Benoît faisait une lecture extraite du « Mois de saint Michel ». Le 29 septembre, fête brillante en l'honneur de l'Archange ; elle était précédée d'une neuvaine préparatoire. Les Annales du Mont-Saint-Michel se sont fait l'écho de ces solennités.

Cependant M<sup>lle</sup> Marie Artigues entendit la voix de Dieu qui l'appelait à la vie plus austère du cloître. L'Archiconfrérie perdait une apôtre... ou plutôt, sa Zélatrice allait commencer dans l'obscurité de son couvent, une seconde période de sa vie, non moins féconde que la première pour les œuvres tant aimées qu'elle remettait à d'autres mains.

Ce legs pieux, son père le recueillit. Il avait accepté avec une héroïque résignation de se séparer pour toujours, ici-bas, de son enfant chérie : il avait offert à Dieu son douloureux sacrifice. Mais il ne voulut point que l'Œuvre à laquelle sa fille s'était vouée périt après son départ pour le cloître. Entre ses mains, elle ne fit que prospérer de jour en jour.

Il multiplia le nombre des Associés, il les visita assidûment pour leur distribuer le Bulletin ou simplement le leur faire lire, recueillir leurs intentions, recevoir leurs recommandations, leur porter chapelets, médailles, images de l'Archange. Y avait-il un malade dans une des familles des Associés ?

L'Apôtre de saint Michel était là pour engager à recourir à son grand et tout-puissant Protecteur. Et que de grâces, de faveurs, de guérisons obtenues ! Combien d'enfants aussi doivent à ce chrétien sans peur la grâce d'avoir été consacrés à saint Michel ! — C'était à Saint-Benoît, nous l'avons dit, que ce courant venait aboutir, auprès d'une fort belle statue de l'Archange.

M. Artigues entretenait avec le Mont-Saint-Michel des relations suivies. Les nombreuses lettres qu'il a écrites à la Direction des Œuvres du Mont-Saint-Michel sont de véritables journaux remplis d'une écriture fine et serrée, style-affaires, ou plutôt, ce sont de longues énumérations d'enfants à consacrer, d'associés vivants ou défunts, d'actions de grâces, d'objets de propagande à envoyer, etc...

Le rêve de M<sup>lle</sup> Artigues, aussi bien que le vœu le plus cher de M. l'Archiprêtre de Castres, avait toujours été de donner aux réunions des Associés de saint Michel, un principe de stabilité, à l'abri de tous les changements. Des démarches furent faites dans ce but à la fin de l'année 1897. M<sup>lle</sup> Artigues prit des informations auprès de M. le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel. Divers événements retardèrent indéfiniment l'exécution de ce projet. — Mais, dans les premiers mois de l'année 1904, M. l'Archiprêtre de Castres étant tombé malade, on se décida à reprendre les négociations interrompues.

L'érection d'une Confrérie de saint Michel dans son église paroissiale n'avait cessé de faire l'objet des préoccupations et des prières de la pieuse Carmélite au fond de son cloître — hélas ! nous devons dire : au fond de son exil, car en 1901, sa communauté avait dû passer la frontière française et chercher un refuge en Belgique.

Donc, à la date du 8 juin, M. Artigues nous écrivit à ce sujet : «... Notre Chère Carmélite avait formé le projet — avec M. l'Archiprêtre — d'établir à Castres une confrérie de saint Michel, affiliée à l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel.

M. l'Archiprêtre disparu et moi aussi, il pourrait arriver que notre œuvre, si prospère aujourd'hui, périclite et périclise. Ces jours-ci, nous en avons parlé à M. l'Archiprêtre, qui est tout disposé à faire le nécessaire pour rendre stable l'œuvre créée au prix de plus d'une peine. »

Conformément au désir du fervent Zélateur, M. l'Archiprêtre de Castres confectionna les statuts de la nouvelle association, en tout conformes à ceux de l'Archiconfrérie universelle du saint Archange, puis il adressa à Mgr l'Archevêque d'Albi une lettre dans laquelle il sollicitait l'érection canonique dans l'église de Saint-Benoît, d'une confrérie sous le titre et patronage de l'Archange saint Michel.

Sa Grandeur répondit favorablement et par un décret en date du 27 juin 1904, érigea la Confrérie. En même temps, M. l'abbé Birot, vicaire général, adressait à M. le Directeur la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Très volontiers, sur la demande de M. l'Archiprêtre de Castres, nous recommandons à votre bienveillance le désir de la Confrérie de saint Michel, érigée dans cette ville, sur la paroisse de Saint-Benoît, d'être affiliée à l'Archiconfrérie qui a son siège au Mont-Saint-Michel, pour être admise à participer à toutes les grâces, indulgences et privilèges que les Souverains Pontifes ont accordés à ladite Archiconfrérie.

Nous serons heureux qu'un lien nouveau unisse notre diocèse au centre d'une des plus anciennes et des plus chères dévotions de la patrie française.

Veuillez agréer...

L'acte d'affiliation fut signé le 2 juillet 1904, et le surlendemain le diplôme fut envoyé à M. Artigues.

Cependant, le culte de saint Michel n'absorbait pas tout le zèle et l'activité de ce vaillant chrétien. M. Artigues prenait à cœur tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au

salut des âmes. Il appartenait au Tiers Ordre de Saint-François d'Assise. Il y était de tout cœur, non seulement pour recueillir pour lui-même les fruits de sanctification de cette précieuse institution, par sa piété et son assiduité, mais encore pour se dépenser au service de la fraternité.

Il faut en dire autant des autres œuvres auxquelles il appartenait : l'Association catholique des hommes, l'Adoration nocturne des hommes, etc. Il aimait toutes ces œuvres et ne négligeait rien pour les faire connaître et contribuer à leur prospérité.

On peut juger quelle activité ce bon serviteur déployait au service de Dieu et des âmes. Il s'y est épuisé jusqu'à la mort. Une tumeur lui était survenue au-dessous du genou à la jambe droite, et il ne consentit à s'arrêter que lorsque la douleur et le mal lui rendirent la marche impossible.

Depuis huit ans, M. Artigues jouissait de sa retraite de chef de train de la Compagnie du Midi, où il était resté vingt-cinq ans. Auparavant, soldat et sous-officier en Afrique, mobile en 1870, à Paris, partout il fut le même, l'homme du devoir, bon et généreux, parce que toujours il fut profondément attaché à sa religion qu'il sut pratiquer dans les situations les plus difficiles, sans respect humain, comme sans ostentation.

Lorsqu'il se trouvait à Castres, durant ses années de service au chemin de fer, à 5 heures du matin, le Dimanche, il devait être à son poste. Comment entendre la messe et faire la Sainte Communion ?... Il connaissait les Pères Jésuites et leur chapelle de l'allée Corbière. Un de ces Pères, son confesseur, disait pour lui la messe à 4 heures du matin, et notre vaillant, réconforté par le devoir accompli et la grâce eucharistique, n'était que plus fort dans le travail, plus respectueux de ses chefs, plus doux et dévoué avec ses égaux et ses inférieurs. Aussi était-il estimé de tous, aimé et vénéré de ceux qui le connaissaient davantage. Je me rappelle cette parole d'une personne, plus âgée que lui, et qui le connaissait depuis longtemps : « Il a toujours été un saint. »

Depuis que cet homme de foi avait fait à Dieu un grand sacrifice, permettant à son unique fille d'entrer au Carmel, sa vie, pour ceux qui l'approchaient de plus près, devenait tous les jours plus parfaite : son amour pour Dieu était pur et ardent ; sa patience dans les contradictions ou humiliations, inébranlable et son zèle, toujours constant, toujours infatigable.

Après trois mois de grandes souffrances, M. Artigues s'est éteint doucement, presque sans agonie, comme le juste, riche de vertus et plein de mérites.



## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Ain.** — Une messe pour remercier l'Archange de nous avoir protégés dans une affaire très importante.  
Vve C.

**Ariège.** — Actions de grâces à saint Michel pour un brillant succès remporté dans un concours.  
M. L. Y.

**Aude.** — Reconnaissance à saint Michel.  
Merci à saint Michel pour grâce obtenue.  
J. P.

**Bouches-du-Rhône.** — Merci à saint Michel pour la grâce obtenue par son intercession.  
C. R.

**Cher.** — Remerciements à l'Archange pour la réussite d'un examen.  
J. A.

**Côte-d'Or.** — Prière de célébrer une messe d'action de grâces.  
A.

**Côtes-du-Nord.** — Je vous prie d'offrir le Saint-Sacrifice et de faire brûler une lampe pendant neuf jours, en l'honneur de saint Michel, en action de grâces d'un mariage.  
Classe de C.

**Finistère.** — Veuillez avoir la bonté de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance à saint Michel pour les succès de nos dix élèves aux examens élémentaires.  
M. Ste G., zél.

Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Prière d'insérer dans les *Annales*.  
M. M., zél.

**Haute-Garonne.** — Reconnaissance à saint Michel pour un beau succès remporté dans un examen.  
X.

**Hérault.** — Je viens à nouveau recommander les examens de mon fils au glorieux Archange qui nous a toujours si pleinement exaucés  
M. D., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ci-inclus une offrande pour remercier saint Michel et la Reine des Anges de leur protection dans une affaire difficile qui était en suspens depuis deux mois. Prière d'insérer dans les *Annales* afin d'engager tous ceux qui ont quelque difficulté à recourir avec confiance à saint Michel. B. M.

**Ille-et-Vilaine.** — Merci à l'Archange pour l'amélioration d'une santé et pour un heureux voyage. M<sup>me</sup> H.

**Loire.** — Une de vos associées vous envoie le montant de son augmentation de salaire obtenue par l'intercession de saint Michel, malgré de nombreuses difficultés. Prière d'insérer dans les *Annales*. A. B.

Remerciements à l'Archange et aux âmes du purgatoire pour le succès d'examens. Ci-joint la petite offrande promise.

Actions de grâces à saint Michel ; mes deux enfants ont réussi dans leurs examens. M. B., zél.

**Loire-Inférieure.** — Reconnaissance à saint Michel pour l'heureuse naissance de mon enfant que je vous prie de consacrer au saint Archange. C. G.

Je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel pour le succès de mes examens obtenu après promesse, à l'Archange, d'une messe et de l'insertion dans les *Annales*. H. P.

**Maine-et-Loire.** — Merci à l'Archange. H. M.

**Haute-Marne.** — Je suis heureuse de vous envoyer l'offrande promise à saint Michel pour le succès d'un examen. D.

**Basses-Pyrénées.** — Actions de grâces pour l'heureux mariage d'un fils. M. L.

**Sarthe.** — Prière de célébrer une messe pour remercier saint Michel de la protection qu'il a accordée à un jeune militaire exposé au danger pendant plusieurs semaines. Veuillez, selon la promesse qu'il en a faite, mentionner cette faveur dans les *Annales*. L. N.

**Seine.** — Veuillez, je vous prie, (selon ma promesse), publier dans les *Annales* l'expression de ma bien vive reconnaissance à saint Michel et aux saints Anges pour leur visible protection dans mes difficultés. Vve B.

**Seine-et-Oise.** — Actions de grâces à l'Archange. L. K.

**Seine-Inférieure.** — Prière de célébrer une messe et de faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de sa protection dans un voyage qui lui avait été recommandé. M. C.

Je vous envoie les honoraires d'une messe à célébrer en l'honneur de l'Archange pour le remercier du succès obtenu dans un examen. A. L.

**Canada.** — Étant gravement malade au mois d'avril, je promis au saint Archange, si je revenais à la santé, de faire célébrer une messe en son honneur et de faire publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance. — J'ai été exaucée ; je suis parfaitement guérie. Veuillez donc m'aider à remplir mes promesses et à remercier saint Michel. A. H., zél.

**États-Unis d'Amérique.** — Gloire et reconnaissance à saint Michel pour quatre grandes grâces spirituelles et deux temporelles obtenues après promesse d'insertion dans les *Annales*. — Aidez-nous à remercier notre saint Protecteur et demandez-lui de continuer à nous accorder ses faveurs signalées. A. P. H., zél.

**Guyane.** — Reconnaissance à saint Michel. I. H.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Alpes-Maritimes.** — Antibes : M<sup>lle</sup> Anaïs Falconis, en religion sœur Anne-Marie.

**Aveyron.** — Combret : M<sup>me</sup> Rose Valat.

**Calvados.** — Caen : Mère Marie de Sainte-Thérèse de Jésus, religieuse du Très Saint Sacrement. — Condé-sur-Noireau : M<sup>lle</sup> Manson, très dévote à saint Michel.

**Cher.** — Bourges : M<sup>me</sup> la comtesse douairière de Lapparent.

**Côte-d'Or.** — Dijon : M. Jean Laurent.

**Côtes-du-Nord.** — Langourla : M<sup>me</sup> la comtesse de Lanascot, née de Carné. — Pommerit-le-Vicomte : M. Louis Derrdenude. — Paimpol : Sœur Jeanne Rabio. — Plouër : M. Édouard Brignon de Léhen. — Treméven : M<sup>lle</sup> Anna Flourey. — Saint-Brieuc : M. Louis de Coatgourden. — Quintin : M<sup>me</sup> Blivet, née Le Flahec.

**Finistère.** — Brest : M<sup>me</sup> Ribot, très fidèle associée.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>me</sup> Dupuy ; M<sup>me</sup> Dussoule.

**Gironde.** — Saint-Médard-de-Guizières : M<sup>me</sup> Vve Henriette Perronne.

**Ile-et-Vilaine.** — Bédée : M<sup>me</sup> Marie Clermont, *très dévot à saint Michel*. — Antrain-sur-Couesnon : M<sup>lle</sup> Rose Bernard. — Taillebois, en Chartres : M<sup>me</sup> Vve Maréchal.

**Isère.** — Heyrieu : M<sup>me</sup> Alice Larrivé.

**Loire.** — Saint-Martin-Lestra : M. Joseph Ducoget-Desgouttes ; M<sup>lle</sup> Benoite Pré. — Essertines-en-Dozzy : M. l'abbé Jean Devillaine, *curé* ; M<sup>me</sup> Marie-Louise Denis.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>lle</sup> Marie Bréjeon ; M<sup>lle</sup> Victoire Cardau.

**Manche.** — Granville : M. Alfred Marcillier. — La Haye-du-Puits : M<sup>me</sup> Vve Jean Larquemin. — Saint-Martin-des-Champs : M. Adolphe Briard. — Avranches : M<sup>lle</sup> Bellait ; M<sup>lle</sup> Marie Fouqué ; M<sup>me</sup> Vve Dubois ; M<sup>me</sup> Vve Vachon. — Savigny-le-Vieux : M<sup>lle</sup> Zélie Capitaine ; M<sup>me</sup> Vve Alexandre Runget. — Saint-Brice-de-Landelle : M<sup>me</sup> Vve Martial Ladvouée, née Hamel. — Moulines : M<sup>me</sup> Gobé, née Alexandrine Mazier. — Les Loges-Marchis : M<sup>me</sup> Cognard, née Victorine Géhan. — Poilley : M<sup>me</sup> Vve Boulard. — Coutances : M. l'abbé Joubin, *chanoine titulaire*. — Carnet : M<sup>lle</sup> Adélaïde Carnet.

**Mayenne.** — Laval : M. Théodore-Jean-Denis Coupé. — Ambrières : M<sup>lle</sup> Marie Boudonnais.

**Meuse.** — Commercy : M<sup>me</sup> Vve François.

**Nord.** — Lille : M<sup>me</sup> Vve Dugraingier ; M<sup>me</sup> Vve Vilquin.

**Tarn.** — Castres : M<sup>me</sup> Dueros.

**Rhône.** — Saint-Laurent-de-Chamousset : M<sup>me</sup> Buisson, née Second.

**Haute-Savoie.** — Rumilly : M<sup>me</sup> Vve Benoît Braissand.

**Irlande.** — Charleville : M. O'Connor.

**Lorraine annexée.** — Bannay : M. Goulon.

**Ile Maurice.** — Port-Louis : M<sup>lle</sup> Adrienne Ollivier.

**Canada.** — Saint-Remi : M. Joseph Garard.

**États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M<sup>me</sup> Eulalie Le Monnier ; M<sup>me</sup> Marie Alexandrine Rivet ; M<sup>lle</sup> Eugénie Devergés ; M<sup>lle</sup> Camille Delery.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succr de A. LE ROY, Rennes (3032-05).

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE SACRILÈGE. — A PIE X. — CALENDRIER. — ANNONCES. MOIS DE SAINT MICHEL. FÊTE DE SAINT AUBERT. FÊTE DE SAINT MICHEL. — SAINT AUBERT, GLORIEUX FONDATEUR DU MONT-SAINT-MICHEL. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — LE PENSIONNAT DE RILLÉ-FOUGÈRES AU MONT-SAINT-MICHEL. — NOTRE-DAME GUESCLIN. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Aux Associés de saint Michel

### A nos Amis

L'horrible sacrilège dont le sanctuaire de saint Michel a été le théâtre dans la nuit du 16 au 17 août est maintenant connu de tout l'univers. Les mille voix de la presse en ont divulgué les détails.

On comprendra que nous n'ayons pas à l'heure qu'il est, le courage de leur faire écho.

Plus tard nous relaterons exactement les faits.

Aujourd'hui nous ne pouvons que pleurer et faire amende honorable à Dieu et à saint Michel.

Ont été enlevés : la couronne de l'Archange, œuvre de Mellerio, l'ostensoir d'or, l'ostensoir d'argent, sept calices avec leurs patènes et trois ciboires...

Les amis de saint Michel trouveront un allègement à leur douleur dans la lecture de la lettre suivante que Mgr Guérard a adressée à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, curé du Mont-Saint-Michel.

EVÊCHÉ DE COUTANCES ET AVRANCHES

Coutances, le 18 août 1906.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Le vol sacrilège dont l'église du *Mont* vient d'être l'objet, Nous a consterné.

Grâce à Dieu, les misérables auteurs de cet attentat ont épargné la personne de Notre-Seigneur, et Nous n'avons à déplorer aucune profanation de la Sainte Eucharistie.

Mais la couronne merveilleuse, hommage de la France catholique à saint Michel; mais les vases sacrés, présents offerts au pèlerinage par les papes Pie IX et Léon XIII, ont disparu!... Seront-ils rendus un jour au sanctuaire qui en avait reçu la garde?

Toutefois les pertes matérielles, si désolantes soient-elles, ne sauraient Nous émouvoir à l'égal du crime qui Nous les inflige. L'outrage fait à Dieu, l'incroyable audace des malfaiteurs, Nous impressionnent et Nous épouvantent bien autrement.

Nous voudrions Nous persuader qu'ils ne sont ni des Catholiques, ni des Français, ces hommes qui, poussés par une odieuse cupidité, n'ont pas craint de dépouiller de son diadème *national* l'Archange protecteur de la France.

Puissent, cette fois du moins, les actives recherches de la Justice les découvrir et arrêter leurs tristes exploits!

Pendant un devoir rigoureux s'impose, celui de réparer, autant qu'il est en Nous, le sacrilège commis. Vous avez, Cher Monsieur le Curé, interrompu dès hier les saints offices dans le sanctuaire violé; demain vous en rouvrirez les portes après avoir accompli la cérémonie de pénitence, dont Monsieur votre Vicaire vous a transmis, en Notre nom, les différents détails.

Nous-même ferons chanter dans Notre Cathédrale un salut de réparation pour le vol sacrilège qui nous a tous si douloureusement affectés, et pour les autres profanations dont Notre diocèse a été récemment le théâtre. Ce matin, pour Notre part, Nous avons célébré à cette intention la messe votive du Saint Archange. Daigne Notre-Seigneur agréer le tribut de nos expiations!

Je vous bénis paternellement, Cher Monsieur le Curé, ainsi que votre paroisse et les dévots pèlerins de saint Michel.

† JOSEPH,

Ev. de Coutances et Avranches.

Merci à Sa Grandeur! Merci aux nombreux amis qui, dès la première heure, nous ont offert leurs condoléances dans cette douloureuse épreuve.

LES CHAPELAINS DE SAINT-MICHEL.



## A Pie X

Au matin du 15 août, telle une aurore brillante, nous est venue l'Encyclique nouvelle où le Souverain Pontife déclare contraire aux principes de l'Église la formation des associations cultuelles. Nous l'avons lue avec empressement. Dans la joie et la reconnaissance, nous avons applaudi le *non possumus* de saint Pierre. Quelle dignité, quelle noblesse, quelle fermeté apostolique !

Soyons unis, organisons-nous, et le 15 août 1906 sera pour la France la date initiale du salut !

Gloire à Dieu ! Merci à l'Archange saint Michel et vive Pie X !

C'est par une grâce manifeste du Saint-Esprit, que le 4 août 1903 — il y a trois ans — nous fut donné le grand Pape qui dirige la barque de Pierre. A tous, il apparaît clairement que Pie X est la vérification éclatante de la promesse faite à l'Église par son divin fondateur d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Il est le Pape qui convenait à notre époque si troublée, où la situation temporelle, la plus critique pour l'Église, se complique du péril plus grave encore de la foi. « Il fallait à l'Église, écrivait naguère un publiciste chrétien, un Pontife qui fût à la fois un ferme gardien de la doctrine et de l'unité et un représentant éminent de la sainteté, un Pontife qui fût aussi capable de la défendre contre les attaques de toute sorte du dehors, que de l'édifier à l'intérieur par son zèle et ses vertus apostoliques.

Dieu lui a donné Pie X.

Voilà trois ans seulement que ce Pape d'élection règne, et son action s'est étendue déjà, avec la plus merveilleuse efficacité, à toutes les parties du gouvernement spirituel et temporel de l'Église. Dans l'ordre de la liturgie, comme dans le domaine de la doctrine, il a exercé son autorité avec une

vigilance et une opportunité dont le monde catholique a senti l'heureux effet. Depuis la question du chant liturgique jusqu'à celle de la démocratie chrétienne, il a légiféré et enseigné en Pape également préoccupé de la dignité du culte, de l'orthodoxie des idées et de la prudence de l'action publique.

Si court qu'il soit encore, le pontificat de Pie X est déjà rempli d'œuvres considérables. Il est marqué par des mesures doctrinales et des réformes disciplinaires qui suffiraient déjà à l'illustrer. Il s'annonce comme devant produire des fruits plus abondants et plus salutaires encore.

Grâce à la vigilance et à l'activité de ce grand Pape, l'esprit rationaliste, qui tendait à envahir jusqu'au dogme, jusqu'aux Livres sacrés, jusqu'au plus intime de la vie de l'Église elle-même, est contenu dans les limites sévères de l'orthodoxie, pendant que l'esprit libéral, qui soufflait jusque dans les rangs du clergé et risquait d'entraîner l'action catholique du côté révolutionnaire, est réprimé et dirigé vers de plus sages objets.

Pour la France catholique, en particulier, c'est un grand bonheur, au sein de la crise religieuse et politique qu'elle subit, d'avoir un Pape aussi sage que ferme, à qui elle puisse s'en remettre, avec autant de confiance que de soumission, de ses intérêts et de son sort. »

Que la France remercie donc la divine Providence ; qu'elle prie pour le Souverain pontife ! Les directeurs de l'Archiconfrérie de saint Michel, les associés de l'Archiconfrérie eux-mêmes savent s'acquitter de ce devoir. Pourrait-il en être autrement du reste ? Notre Archiconfrérie doit tant à Pie X. Le Bref élogieux que sa Sainteté lui adressait en juillet 1904, les six nouvelles indulgences plénières, sans parler des indulgences partielles qu'elle lui concédait en même temps, sont des faveurs trop considérables pour que la reconnaissance ne nous attache pas à jamais, et plus spécialement, à la personne du Pontife aimé et vénéré.

## SEPTEMBRE 1906

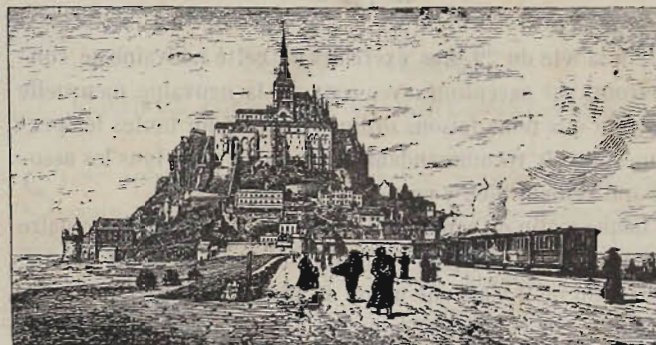
### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Sam.	S. Gilles, abbé. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats., zélatr., bienfait. et bienfaitr., des Œuvres du Mont-S-Michel.</i>	17 Lun.	S. Floscel, mart. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
2 Dim.	<i>XIII<sup>e</sup> Dim. ap. la Pentecôte.</i>	18 Mar.	S. Senier, conf. pont.
3 Lun.	S. Césaire, conf. pont. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>	19 Mer.	Quatre-Temps, jeûne. S. Janvier et ses Comp. mart.
4 Mar.	De la férie.	20 Jeu.	S. Eustache et ses Comp. mart.
5 Mer.	S. Laurent Justinien, conf. pont.	21 Ven.	Quatre-Temps, jeûne. S. Mathieu, apôtre et évang. <i>Commenc. de la Neuv. générale de Septembre.</i>
6 Jeu.	Office votif du T. S. Sacrem.	22 Sam.	Quatre-Temps, jeûne. S. L6, évêque de Coutances. <i>Au Mont (comme le 1<sup>er</sup> samedi).</i>
7 Ven.	S. Cloud, conf.	23 Dim.	<i>XVI<sup>e</sup> Dim. ap. la Pentecôte.</i>
8 Sam.	<i>La Nativ. de la Ste Vierge. Au Mont-Saint-Michel... (comme le 1<sup>er</sup> samedi).</i>	24 Lun.	Notre-Dame de la Merci. <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>
9 Dim.	<i>XIV<sup>e</sup> Dim. ap. la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie.</i>	25 Mar.	Les Stigmates de S. François d'Assise.
10 Lun.	S. Aubert, évêque d'Avranches, fondateur du Mont-S-Michel. <i>A la Chapelle Saint-Aubert, à 7 h. 3/4, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.</i>	26 Mer.	S. Joseph de Cupertino, conf.
11 Mar.	S. Nicolas de Tolentino, conf.	27 Jeu.	SS. Côme et Damien, mart.
12 Mer.	De l'octave.	28 Ven.	S. Venceslas, mart.
13 Jeu.	De l'octave.	29 Sam.	<i>Dédicace de Saint Michel Archange. Clôture de la Neuvaine générale. Au Mont-S-Michel... (comme le 1<sup>er</sup> samedi).</i>
14 Ven.	Exaltation de la Sainte-Croix.	30 Dim.	<i>XVII<sup>e</sup> Dim. ap. la Pentecôte.</i>
15 Sam.	Octave de la Nativ. <i>Au Mont... (comme le 1<sup>er</sup> samedi).</i>		S. Jérôme, conf. et doct.
16 Dim.	<i>XV<sup>e</sup> Dim. après la Pentecôte. Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge.</i>		

*Pendant ce mois de Septembre (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. En outre, nos zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel remarqueront que tous les samedis de ce mois, une messe sera célébrée pour eux dans le Sanctuaire de l'Archange.*

*Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 29 Septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 8 septembre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



## Annonces

### MOIS DE SEPTEMBRE. — MOIS DE SAINT MICHEL

DES exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire Montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le dimanche, après les vêpres.

Les autres jours, après la messe de 7 h. 1/2.

Du 21 au 29 septembre, neuvaine préparatoire à la fête de l'Archange.

Nous demandons instamment à nos Zéloteurs, à nos Zélatrices, à tous les associés de l'Archiconfrérie de faire, en union avec nous, l'exercice du mois de saint Michel et de redoubler de piété et de ferveur pendant ces jours.

Honorons saint Michel, puisqu'il est si élevé dans la céleste Hiérarchie. Prions-le puisqu'il est si puissant et que nous avons de son secours un si pressant besoin. Ne l'oublions pas, si l'Archange saint Michel est l'introducteur des âmes au ciel, il est aussi le défenseur des droits de Dieu et le protecteur de l'Église et de la France. Prions-le donc pour l'Église en général et son auguste chef, prions-le pour la France, cette fille aînée de l'Église.

Nous recommandons plus spécialement ces intentions à ceux — et ils seront nombreux — qui feront la neuvaine prépara-



toire à la fête du 29. Les exercices de cette neuvaine se confondront, par exception, avec ceux de la neuvaine mensuelle générale que nous faisons ordinairement pour toutes les personnes qui s'y recommandent et en union avec tous les associés qui veulent bien y prendre part.

Chaque matin de septembre, nous lirons, dans le sanctuaire de l'Archange, une page extraite du *Mois de saint Michel*. Aussi, afin qu'il y ait une union de prière plus parfaite, nous conseillons de choisir cet opuscule de préférence à tout autre et nous engageons nos Zélateurs et nos Zélatrices à le propager dès maintenant.

#### FÊTE DE SAINT AUBERT (10 SEPTEMBRE).

Le lundi 10 septembre prochain, la mer arrivera au Mont-Saint-Michel à 8 h. 54. Pour fêter, en sa chapelle, le saint fondateur du pèlerinage, nous devons donc hâter l'heure des offices, car de 9 heures à 11 heures, l'accès du rocher, sur lequel s'élève l'oratoire de saint Aubert, ne sera pas libre.

La Grand'Messe sera donc célébrée dans la chapelle Saint-Aubert à 8 heures moins le quart.

La veille, à 2 h. 1/2, nous aurons chanté à l'église les premières vêpres solennelles de saint Aubert.

#### FÊTE DE SAINT MICHEL (29 SEPTEMBRE).

Le samedi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte communion n'est distribuée qu'au Maître-autel.

A 10 heures Grand'Messe, célébrée par M. l'abbé Bouchard, le nouveau curé-doyen de Ducey.

Sermon par M. l'abbé Videloup, ancien religieux du Mont-Saint-Michel, auteur de notre *Mois de saint Michel*,

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les vêpres resteront fixées à 2 h. 1/2 et seront immédiatement suivies du salut du Saint Sacrement.

## Saint Aubert

### GLORIEUX FONDATEUR DU MONT-SAINT-MICHEL

**S**AINTE Aubert, Evêque d'Avranches, premier fondateur de cette église du Mont, qui mérita d'être exécuteur des volontés du glorieux Archange Saint Michel, naquit, en cette province de Normandie, lors appelée Neustrie, de parens nobles et illustres, lesquels eurent grand soin de le duires dès sa tendre jeunesse à toute sorte de bonnes œuvres. A cet effect ils le mirent sous la conduite de gens doctes et craignant Dieu lesquels luy enseignèrent les sciences tant divines qu'humaines fort aysement. Car ce saint enfant y estoit assez porté de soy-mesme. Il estoit fort sobre en son vivre et ayroit grandement la chasteté. On remarquoit dès lors en luy une gravité non affectée ou indiscrete mais humble et bien modérée. Bref sa vie estoit telle que, si elle eut manqué de miracles, elle eut semblé incroyable. Ses parens estants morts, il demeura heritier de plusieurs grands biens lesquels il divisa en trois parties à l'imitation de saint Joachin et sainte Anne, et donna la première partie pour l'entretien des églises et sustentation des ministres d'icelles. La seconde il la destina pour sustenter les pauvres passans et pelerins et pour subvenir aux necessitez de ses compatriotes et pauvres sujets honorant en eux notre Seigneur Jesus Christ. La troisième il se la reserva pour son usage et entretien. Parvenu qu'il fut en aage competant pour exercer la dignité sacerdotale, il s'y fit promouvoir avec beaucoup d'humilité et de ressentiment de devotion. Et bien que sa vie fut telle que nous avons desjà dit, neantmoins, depuis qu'il eut receu les ordres sacrez, il se comporta tellement en toutes ses actions qu'on l'eust plus tost pris pour un ange du ciel que pour un homme mortel. Il menoit une vie plus aspre et austere, continuoit plus longuement ses oraisons et s'occupoit de toutes ses forces à ayder le prochain tant ès necessitez corporelles que spirituelles, exci-

tant un chacun par son exemple à aymer et glorifier Dieu, lequel voyant qu'il estoit servy si fidellement par ce sien serviteur le constitua pasteur de sa famille Avranchinoise pour la guider au chemin de la vie eternelle ainsy que nous allons monstrer.

L'an sept cents quatre l'Evesques d'Avranches estant mort, le clergé et le peuple s'assemblerent en l'eglise selon la coutume de ce temps là pour proceder à l'election d'un autre Evesque. Mais se rencontrant en iceux plusieurs volonteés diverses on trouvoit des grandes difficultés à terminer cet affaire, de sorte que plusieurs fois tous furent contraincts de se retirer chez eux sans avoir rien conclu et d'assigner un autre jour pour parler de cela. Mais estants retournez et voyans qu'ils n'advançoient en rien et que le tout demeuroit tousjours en mesme estat, ils s'accorderent et conclurent de jeusner une sepmaine entiere et de supplier le St-Esprit à ce qu'il luy plust illuminer leurs entendements pour connoistre celuy qu'il desiroit estre leur pasteur. Le septiesme jour, ils vinrent à l'eglise où faisant leurs prieres avec beaucoup d'affection ils entendirent soudainement un grand esclat de tonnerre et une voix comme sortant de ce tonnerre qui disoit : *Aubert prestre sera vostre Pontife*. A peine avoyent-ils entendus cette voix que le St-Esprit descendit sur luy en forme de feu remplissant toute l'eglise d'une clarté plus resplendissante que le soleil, dont tous furent espouvanteés et incontinent après resjouis, tellement que ne tergiversans plus davantage ils s'escrierent tous d'une mesme voix qu'Aubert seroit leur Evesque.

Le saint, ayant veu de si clairs tesmoignages que c'estoit la volonteé de Dieu qu'il acceptast cette charge, n'y osa resister, mais s'y soumit humblement, ne s'enorgueillissant d'une si haute et sublime dignité, mais s'humiliant d'autant plus qu'il se voyoit exalté, n'employant pas les revenus et richesses de son Evesché mal à propos mais à sustenter les pauvres de Jesus-Christ et à faire reedifier, orner et embellir les eglises de son diocese, lesquelles il visitoit luy mesme

souvent, et y rencontrant quelques abus employoit tous les moyens utiles et possibles pour les extirper du tout, voulant de plus que le service divin y fut celebré exactement et honorablement et qu'on y annonçast diligemment la parole de Dieu. Il persuadoit facilement ces choses, car outre sa science et vie angelique il estoit admiré d'un chacun à raison des grands et frequents miracles qu'il faisoit durant cette sainte occupation, ressuscitant quelques morts et rendant la santé aux malades qui avoyent recours à luy pour recevoir guerison; mesme quelquefois prenant compassion des bestes brutes il obtenoit de Dieu leur guerison par ses merites.

Il s'adonnoit à toutes les œuvres de miséricorde, donnant à manger aux fameliques et à boire à ceux qui avoyent soif; il revestoit les nuds; hebergeoit les pelerins; visitoit les malades et leur donnoit des bons et salutaires conseils pour les soulager en leurs maladies et induire à supporter le mal avec patience; bref il visitoit les prisonniers et ensevelissoit les morts. Estant tel envers son prochain, il estoit fort rude à soy mesme. Entre plusieurs de ses austeritez, on remarque qu'il jeusnoit au pain et à l'eau tous les jeusnes commandez de l'eglise et ce fort sobrement ne mangant qu'après vespres. Estant par ces saints exercices devenu fort agreable à Dieu et menant en terre une vie angelique, il plut à Notre Seigneur se servir de luy pour bastir une eglise sur le haut de ce mont en l'honneur de l'Archange St. Michel. Finalement le saint après avoir beaucoup travaillé à la vigne de nostre Seigneur, predit le jour de sa mort et alla jouir au ciel de la recompense de ses travaux environ l'an sept cents vingt trois le dixiesme de septembre. Il fut enterré dans l'eglise Saint-Pierre (actuellement eglise paroissiale), où il demeura jusques en l'an neuf cents soixante six, auquel temps il fut deterré par un chanoine et mussé sur un lambris. Les breviaries d'Avranches tant anciens que modernes et le Martyrologe Gallican font mention de luy le dix huitiesme jour de juin et le seiziesme d'octobre.

DOM HUYNES.



## Chronique du Pèlerinage

PENDANT cette saison, le Mont-Saint-Michel regorge de visiteurs ; chaque train débarque au pied de la sainte montagne de nombreux pèlerins et touristes, car, au Mont-Saint-Michel, on ne peut être exclusivement touriste ; la vue de ce mont sanctifié par l'apparition du céleste archange, la visite de la célèbre abbaye avec la magnifique Basilique et toutes ces salles où de fervents Bénédictins ont partagé leur temps entre la prière, la mortification et le travail, impressionnent profondément le voyageur qui serait venu seulement pour satisfaire sa curiosité. — C'est surtout quand on entre dans l'église paroissiale, actuellement centre du Pèlerinage, que l'on éprouve une douce émotion. C'est là, en effet, dans une chapelle richement ornée, que se trouve la statue du saint Archange, devant laquelle brûlent sans cesse des cierges et des lampes entretenues par la piété des fidèles. Les bannières apportées par les Pèlerinages, les nombreux ex-voto de toutes sortes offerts à saint Michel, témoignent de la piété

des fidèles et de la puissance du Prince des armées célestes. Aussi, comme l'on prie bien dans le sanctuaire de l'Archange ! On demande avec une invincible confiance la protection de saint Michel, tellement on est convaincu d'être à la source des grâces. Que de fois nous avons vu de ces pèlerins attristés, venus parfois de très loin pour s'agenouiller aux pieds de la statue vénérée, confier à l'Archange leurs peines, leurs angoisses et lui demander son secours, qui se relevaient, la joie et la paix dans l'âme, prêts à accepter d'autres sacrifices, à porter de nouvelles croix.

Jusqu'à présent, le mouvement vers saint Michel était considérable ; cette année, nous sommes heureux de le dire, il est encore plus grand. On vient, de tous côtés, se mettre sous la protection de l'Archange, on vient surtout lui recommander les intérêts de la religion si menacés et la sainte Église dont il est le Protecteur. C'est pour nous une grande joie et un puissant motif d'espérance de constater ces prières ferventes et ininterrompues des nombreux pèlerins du Mont-Saint-Michel, et tout naturellement, nous nous rappelons qu'aux époques de foi, aux temps des antiques pèlerinages, la montagne Archangélique était aussi fréquentée que Saint-Pierre de Rome et Saint-Jacques en Galice. Aussi, malgré le désir que nous avons de donner un compte rendu complet et détaillé, nous ne pouvons citer que les principaux parmi les groupes et les pèlerinages qui sont venus saluer l'Archange.

Le jeudi 19 juillet, le sanctuaire était réservé aux Religieuses de la Communauté de *Rillé-Fougères* et à leurs pensionnaires. Dans cette communauté, saint Michel est spécialement honoré et aimé : aussi était-ce une grande joie pour ces dévouées Religieuses et leurs nombreuses élèves de venir en pèlerinage au célèbre sanctuaire, et pour nous, de les y recevoir. La messe fut célébrée par M. l'Aumônier de Rillé, M. le Directeur voulut bien adresser lui-même la parole à ces âmes toutes dévouées au grand Archange. Mais nous n'insistons pas ; on lira plus loin le récit détaillé de cette bonne journée.

Le dimanche 22 juillet, le Cercle catholique de *Cancale* était sur la sainte montagne. Nous n'avons pu qu'entrevoir ces chers jeunes gens à cause du grand nombre de pèlerins venus ce même jour.

Le mardi 31 juillet, les Enfants de Marie de *Bazouges*, au diocèse du Mans, accomplirent leur pèlerinage sous la conduite de M. le Curé, accompagné de son vicaire.

Ces pieuses jeunes filles n'avaient pas reculé devant les fatigues d'un long voyage pour se procurer le bonheur et la consolation de prier l'Archange sur la Montagne qu'il s'est choisie. Elles assistèrent au saint sacrifice et recommandèrent toutes leurs intentions à saint Michel. Malgré le peu de temps dont elles disposaient, elles voulurent cependant visiter le trésor et y admirer en particulier, la magnifique couronne et le bel ostensor offert à l'Archange à l'occasion des inoubliables fêtes du couronnement du 3 juillet 1877.

A cause du long trajet qu'elles avaient à faire pour rentrer chez elles, elles durent partir de bonne heure. Nul doute que l'Archange et la Très Sainte Vierge Marie n'aient récompensé, par de précieuses faveurs, le sacrifice qu'elles étaient obligées de s'imposer.

Le mercredi 8 août, les Religieuses de Saint-Vincent de Paul, de *Saint-Servan*, avec leurs orphelines, vinrent réclamer le secours de saint Michel et le prier de prendre sous sa protection les œuvres qui leur sont confiées.

Comme les années précédentes, les prêtres aussi se sont donné rendez-vous près de l'Archange. Ils sont venus réclamer pour eux-mêmes les grâces qui leur sont présentement si nécessaires et recommander les âmes qui leur sont confiées. Parmi ceux qui ont eu le bonheur de célébrer la messe, il nous plait de citer M. l'abbé Roulleaux, Supérieur des Chapeains de Notre-Dame de Pontmain, qui voulut rester à jeun jusqu'à une heure avancée, pour se procurer la consolation d'offrir le saint sacrifice sur l'autel de saint Michel.

Malgré les tristesses de l'heure présente, nous espérons et

avons confiance; nous croyons en effet que tant de prières obtiendront enfin à l'Église des grâces de choix et à la France la miséricorde divine et le secours de son céleste Protecteur.

### LE PENSIONNAT DE RILLÉ-FOUGÈRES

au Mont-Saint-Michel (19 JUILLET 1906).

Il est à peine 4 heures. Malgré l'heure matinale, tout le monde, prestement, fait toilette, et après un petit déjeuner, se met en route.

A 5 heures, tout le pensionnat de Rillé, c'est-à-dire une centaine de jeunes filles de 7 à 16 ans, sous la direction de leur excellent Aumônier et la surveillance de leurs Maitresses, se dirigent gaiement vers la gare.

Après avoir pris place dans les wagons réservés, on quitte Fougères. Les cœurs battent de joie, plus de doute, l'on est parti pour le Mont-Saint-Michel, dans le but de prier le Chef des Archanges.

Le voyage s'effectue agréablement; M. l'Aumônier récite le chapelet; on chante des cantiques; on jase, la joie est peinte sur tous les fronts: la journée s'annonce si heureuse!

Bref, on quitte la Bretagne, et le paysage normand, quelque peu différent du site breton, charme la vue par ses landes sablonneuses, ses verdurees empourprées de coquelicots.

Tous les yeux dirigés vers les portières de gauche, ne veulent plus quitter les rives du Couesnon, c'est à qui la première apercevra l'imposante merveille! . . . .

Une voix se fait entendre! Le Mont! Le Mont! Et, en effet, c'est bien le Mont-Saint-Michel qui se dresse devant nous. D'une voix unanime et vibrante d'émotion, l'on entonne le cantique des pèlerins:

Chantons, Chantons, Gloire à saint Michel!

Un dernier coup de sifflet se fait entendre, le train s'arrête, tout le monde descend.

C'est bien la réalité, nous sommes au pied du Mont-Saint-

Michel. Traversant l'étroite rue de la ville, nous pénétrons tout d'abord dans l'église paroissiale, où M. l'Aumônier doit célébrer la messe.

L'accueil le plus sympathique nous est fait par le Directeur de l'Archiconfrérie, M. le Curé du Mont. Pendant le Saint Sacrifice on chante quelques cantiques au Sacré-Cœur, à saint Michel. Après l'Évangile, le Révérend Directeur, apôtre infatigable de la cause de saint Michel, prend la parole. Durant près d'une demi-heure, il nous retrace, dans un langage empreint de la plus suave piété et à la portée de notre intelligence, l'apparition de saint Michel à saint Aubert, l'histoire de la Vierge noire, appelée Notre-Dame des trente cierges, du Mont-Saint-Michel et de ses merveilles, et laisse une vive impression dans les cœurs de son auditoire attentif et pieusement recueilli. Au récit des miracles nombreux accomplis par l'illustre Archange, chacune sent croître pour Lui sa dévotion. Pour mon compte, j'avoue que je ne pensais quasi jamais à saint Michel... Il n'était pas un nombre de mes saints ; depuis qu'une parole chaude, émue, nous a montré la puissance de ce grand Archange, mon cœur a mis plusieurs fois son nom sur mes lèvres. J'ai senti que c'était bon et reconfortant d'aller le voir dans sa propre demeure, la demeure de son choix. Désormais, plus que jamais, saint Michel sera honoré ! Les cœurs l'ont prié, les voix l'ont chanté avec entrain et piété.

L'après-midi, Salut à 3 heures. Chants, prières et supplications au bon saint Michel, pour le salut de la France. De nouveau, M. le Curé prend la parole et nous encourage une dernière fois à fortifier notre confiance en saint Michel et à imiter surtout son obéissance à Dieu.

Les heures laissées libres en dehors de la prière ont été employées à visiter, d'abord le Trésor de saint Michel, puis le Musée, la Chapelle Saint-Aubert, la Basilique et l'Abbaye ; promenade sur les remparts, excursions très intéressantes autour du Mont.

Chacune de nous s'est sentie vivement impressionnée en parcourant ces cryptes, ces vastes salles aux voûtes sombres, aux murs froids et nus, et cette Basilique aux piliers gigantesques, au dôme si imposant, et dont le fini des sculptures n'a d'égal que l'architecture si variée du cloître des Moines. L'on resterait volontiers plusieurs jours en contemplation de telles merveilles. Mais l'heure avance, et il faut songer au retour. La mer, qui avait laissé son lit à sec depuis le matin, arrive avant notre départ, c'est le complément de la journée.

Enfin, après avoir dit un dernier adieu à la sainte Montagne, nous sommes parties, heureuses du voyage et enchantées de la réception que nous avait faite le Directeur si accueillant et si délicat qu'est M. le Curé du Mont-Saint-Michel.

UNE ÉLÈVE.

## Notre-Dame Guesclin

LE Touriste comme le pèlerin qui viennent au Mont-Saint-Michel, ne s'en retournent jamais sans avoir salué la maison de Bertrand Duguesclin.

Le vainqueur de Cocherel, de Montiel et de Ponvelain appartenait à l'Avranchin par sa mère, Jeanne de Malmains, et par sa femme, Tiphaine Ragueneau, fille du vicomte de la Bellière. Tandis que saint Michel inspirait Jeanne d'Arc, laquelle chassait les Anglais d'Orléans, le jour d'une des fêtes de son protecteur (8 mai 1429), l'appui archangélique s'étendait encore sur les héros qui défendaient notre Montagne invincible, où flottait l'étendard français. Duguesclin, partant guerroyer en Espagne, ne crut pouvoir offrir à son épouse un asile meilleur que le Mont-Saint-Michel, alors régi par Geoffroy de Servon « gentilhomme qui conserva, sous la bure monacale, le cœur de l'homme de guerre, » a dit Fulgence Girard.

Les historiens ont célébré à l'envi le grand Bertrand Duguesclin, ils l'ont suivi en Poitou, dans la Saintonge, en

Auvergne, jusqu'au siège de Châteauncuf-de-Randon, où il mourut, mais il manquait un poète breton, pour le chanter à son tour. Ce poète est venu, c'est le barde déjà si connu, Théodore Botrel.

Un poème dramatique, œuvre émouvante, patriotique et chrétienne, qu'il a composé et dont il a joué merveilleusement le principal rôle, sur la scène populaire du théâtre de la Passion, à Nancy, nous montre Théodore Botrel sous un jour nouveau, et cette dernière émanation d'un talent déjà pressenti par plusieurs n'étonne aucun de ceux qui ont, dans sa brillante carrière, suivi le sympathique auteur.

Il faudrait reproduire les vers de Botrel, mieux vaudrait que d'essayer d'en donner l'analyse. Citons au moins la vision de l'Archange.

Duguesclin endormi vient d'échapper au coup mortel qu'allait lui porter Conrad-le-Sanglier. Le héros se réveille, puis il parle :

Notre-Dame Guesclin ! Ville gagnée ! ! Où suis-je ?  
Ces roses... Je me souviens ! Cela tient du prodige :  
Je dormais, je rêvais ! Par saint Yves ! Tant pis,  
Car les Anglais étaient tous blessés, morts ou pris !  
Qu'il est triste de perdre, au réveil, la Victoire  
Gagnée en rêve. — O vivre un tel rêve de gloire  
Une heure, rien qu'une heure et je mourrai joyeux,  
Car vivrais-je cent ans, toujours, devant mes yeux,  
Je verrais ce guerrier de si terrible taille  
— Qu'en songe, hélas — je viens de voir à la bataille,  
Revêtu comme ceux qu'en dormant nous voyons,  
D'un casque et d'un haubert constellés de rayons  
Tels qu'on ne peut forger qu'en de célestes forges,  
Beau comme saint Michel et fort comme saint Georges ;  
Il enlevait avec des gestes surhumains  
Et faisait tournoyer une épée à deux mains  
Qui lui mettait au front une auréole immense !

Et l'ennemi fuyait comme pris de démente !...  
Devant ce chevalier, muet, frappant toujours,  
Les rangs s'ouvraient comme la glèbe des labours  
S'ouvre devant le soc miroitant des charrues ;  
Et moi, j'allais, riant des flèches pleuvant, drues,  
Dans les pas du guerrier... Comme le laboureur  
Dans le sillon tracé par le soc éventreur !  
De morts et de blessés la grand'plaine couverte  
A mes regards semblait rouge au lieu d'être verte,  
Une ville se dresse... et l'Ange triomphant,  
Au pied de ces remparts, sonne de l'Oliphant.  
Et la muraille croule en la lumière grise !  
« Notre-Dame Guesclin : hurlais-je, ville prise ! »  
Et, me précipitant, joyeux, aux pieds du roi,  
Je lui criais : Noël ! ton royaume est à toi !  
Et, près de nous, debout, appuyé sur son glaive,  
Le beau chevalier blanc, le bel ange du rêve  
Me souriait de son sourire triste !... Hélas !  
Je dormais !... Je rêvais !...

Non !!! Je ne rêvais pas.





## ACTIONS DE GRACES'

**Ardennes.** — Messes en l'honneur du saint Archange pour le remercier de plusieurs grâces obtenues après promesse d'insertion dans les *Annales*.  
E. S., zél.

**Aube.** — Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et en action de grâces.  
A. H. d'A.

**Aude.** — Veuillez recevoir mon offrande en reconnaissance à saint Michel pour la faveur que j'ai obtenue par sa puissante intercession.  
J. P.

**Côte-d'Or.** — Ci-inclus une petite offrande en action de grâces à saint Michel.  
M. M.

**Creuse.** — Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen. Prière d'insérer.  
H. C., zél.

**Deux-Sèvres.** — Merci au saint Archange pour les bienfaits dont il m'a comblée.  
I. W., zél.

**Doubs.** — Nous avons une grande confiance en saint Michel dont nous propageons le plus possible la dévotion. En retour le puissant Archange ne cesse de nous obtenir de précieuses faveurs.  
M. B.

Vive reconnaissance à saint Michel pour deux conversions. E. M., zél.

**Eure.** — Nous vous demandions, il y a quelques semaines, de célébrer une messe pour recommander un mariage à saint Michel. — L'Archange nous a exaucés; aussi désirons-nous lui en témoigner notre reconnaissance en vous priant de dire une messe et de faire brûler un cierge devant la statue vénérée.  
E. C.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Finistère.** — Actions de grâces au Glorieux Archange qui nous a mérité d'être épargnées une fois encore. Actions de grâces aussi pour les brevets simples et supérieurs obtenus dans nos différentes maisons.

M<sup>re</sup> St<sup>e</sup> G., zél.

Vive reconnaissance à saint-Michel pour deux guérisons obtenues par sa puissante intercession.  
E. M., zél.

**Haute Garonne.** — J'ai dû cesser, à mon grand regret, de m'occuper de l'œuvre de saint Michel, par suite d'une longue maladie qui m'a mise pendant deux ans dans l'impossibilité de pouvoir distribuer les *Annales* et recueillir les cotisations. Aujourd'hui, me trouvant bien guérie, grâce à l'intercession de l'Archange, je veux continuer de travailler pour saint Michel afin qu'il nous continue sa précieuse protection.  
P. D., zél.

**Loire-et-Cher.** — Je vous demandais, il y a quinze jours, de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel; à la fin de la neuvaine, j'étais complètement exaucée. En action de grâces, je vous prie de célébrer une messe; le reste de l'offrande sera pour votre Œuvre Apostolique. — Que l'Archange nous continue sa précieuse protection; je suis heureuse de dire que chaque fois que je l'ai prié, j'ai été exaucée.  
Une Abonnée.

**Loire.** — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant au nombre des zélatrices de saint Michel; je m'efforcerai de remplir le mieux possible les devoirs de ma nouvelle charge, afin de témoigner à l'Archange ma vive reconnaissance pour tous les bienfaits qu'il nous a obtenus.  
A. A., zél.

**Loire-Inférieure.** — Je remercie l'Archange de la protection presque miraculeuse qu'il m'a accordée. Je vous envoie les honoraires de deux messes que je vous prie de célébrer en action de grâces, selon la promesse que j'avais faite.  
M. L.

**Maine-et-Loire.** — Merci à l'Archange pour le succès d'un examen.  
R.

**Manche.** — Actions de grâces à saint Michel pour sa protection dans un accident où je pouvais être tuée et où je n'ai eu aucun mal. Je le remercie également d'une autre grâce obtenue par son intercession. V. V., zél.

**Mayenne.** — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'un examen. Une messe en action de grâces.  
R. B.

**Morbihan.** — Nous avons eu tant de fois des preuves de la protection du saint Archange que je désire vivement qu'il soit de plus en plus honoré et aimé dans notre paroisse.  
St St J., zél.

**Nord.** — Une messe pour remercier saint Michel d'une opération évitée.  
M<sup>lle</sup> D.

**Hautes-Pyrénées.** — Saint Michel, que je ne cesse de prier, vient encore de me donner une nouvelle preuve de sa protection dans une affaire temporelle. Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma vive gratitude.  
M. O. R.

**Pyrénées-Orientales.** — Je vous prie de faire brûler un cierge de un franc devant la statue vénérée en action de grâces à saint Michel.  
Th.

**Sarthe.** — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel dont la protection est visible sur une famille dont les membres sont associés à l'Archiconfrérie. E. R., *zél.*

**Seine-et-Marne.** — Merci à l'Archange qui protège toujours visible-ment mon enfant. M. L.

**Seine-Inférieure.** — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. E. H., *zél.*

**Vaucluse.** — Ci-inclus, en action de grâces, une offrande pour votre OEuvre Apostolique. H. R., *zél.*

**Italie.** — A la gloire du saint Archange, je suis heureuse de vous annoncer que les deux malades que vous avez bien voulu inscrire dans l'Archiconfrérie, au commencement du mois de juillet, sont en voie de guérison. L'un avait une plaie tellement affreuse que les médecins avaient déjà parlé d'amputation et ils croyaient bien que le malade ne pourrait faire aucun mouvement avant cinq ou six mois. Or, l'amputation n'a pas eu lieu, et dès que le malade s'est recommandé à l'Archange, le mieux s'est fait sentir; maintenant, il peut même se lever. Le médecin, qui ignorait les prières adressés à saint Michel, n'a pu que manifester sa grande surprise devant une pareille guérison.

L'autre malade avait été, dans un accident, jeté à terre, et son état était tellement grave qu'on n'espérait nullement le sauver. Il se lève déjà et est en convalescence.

Je vous prie de publier ces deux guérisons dans les *Annales*, afin de témoigner notre reconnaissance à saint Michel pour la protection dont il a visiblement entouré ces chers malades, A. C., *zél.*



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

**Calvados.** — Caen : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Nicolas Dedonit, née Anne-Elisabeth Lamotte. — Houffleur : M<sup>me</sup> Aimée Fauqueux. — Port-en-Bessin : M. Pierre Thézard.

**Côtes-du-Nord.** — Plérin : M. Benjamin Rouxel. — Ploubazlanec : M<sup>lle</sup> Mathilde de Nouël. — Saint-Cast : M. Casimir Besnard de la Vieuville. — Henansal : M<sup>me</sup> la Comtesse Louise de la Motte-Rougé, née de Montanier de Belmont. — Saint-Brieuc : M<sup>lle</sup> Laurence Morel. — Héanbihen : M. le Vicomte de la Binlinaye.

**Doubs.** — Chantrans : Sœur Osithe. — Besançon : M. Xavier Guichard.

**Eure-et-Loir.** — Chartres : M. Auguste-Jean-Marie Prével.

**Finistère.** — Landerneau : M. le Colonel Carmeyanne.

**Gironde.** — Saint-Médard-de-Guizières : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Philomène Péronne.

**Landes.** — Cap-Breton : M. P. Bordenave, *zélateur*.

**Loire.** — Salt-en-Donzy : M<sup>me</sup> Merle, née Marie-Louise Dupeuble.



**Manche.** — Pontorson : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Guichard, née Hamel. — Vaudrimesnil : M. Blaisot. — Gerville : M<sup>me</sup> Auguste Lechevallier. — Saussey : M<sup>lle</sup> Césarine Ernault. — Le Mont-Saint-Michel : M. Jean-Marie Guguen. — Saint-Lo : M. Octave Ruault. — Subigny : M<sup>lle</sup> Louise Pigeon. — Saint-Martin-de-Landelle : M. Lemonnier. — Avranches : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Hantraye. — Saint Patrice de Claiids : M. Théodore Lepoil.

**Morbihan.** — Billiers : M. René Jochaud du Plessix.

**Nord.** — Ascq : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Artzet.

**Oise.** — Compiègne : M<sup>me</sup> Marguerite Baroz ; M<sup>me</sup> Françoise-Zoé Grangé.

**Sarthe.** — Le Mans : M. Brindeau ; M. Lemeunier ; M. Gentil ; M. Pierre Saintot ; M. Ferdinand Jacquin ; M. Thomas ; M. Métais ; M. Morisseau ; M<sup>me</sup> Lemeunier ; M<sup>me</sup> Scholastique Saintot ; M<sup>me</sup> Morisseau ; M<sup>me</sup> Armandine Jacquin ; M<sup>me</sup> Thomas ; M<sup>me</sup> Métais ; M<sup>lle</sup> Morisseau.

**Seine.** — Paris : M. Jacques Odile de Tarade-Ménardeau ; M. Yves de Brécey ; M. Julien Sauvé ; M<sup>lle</sup> Aimée Mittenhoff ; M<sup>me</sup> Kinon, *zélatrice*. — Fontenay-aux-Roses : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Sabatier, *dévouée zélatrice*.

**Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie Evariste.

**Var.** — Arcs-sur-Argens : R. P. dom Thomas Weikert.

**Italie.** — Naples : Mgr Joseph Deschamps du Manoir, *auteur d'une histoire du Mont-Saint-Michel*.

**Turquie** — Péra : R. P. Sébastien, *capucin*.

**Canada.** — Montréal : M. C. L. Tison ; M<sup>me</sup> Henripin ; M<sup>me</sup> Zoé Dupras ; M. Charles Letourneau ; M<sup>me</sup> Delphine Péladeau, née Deschambeault ; M<sup>me</sup> Hélène Chaput, née Saint-Denis ; M<sup>me</sup> Marie Laframboise ; M<sup>lle</sup> Marie Neveu. — Sherrington : M<sup>me</sup> Marguerite Bissailon, née Viau ; M<sup>me</sup> Marie Boutin, née Fontaine ; M<sup>lle</sup> Aurélie Roman. — Saint-Philippe : M<sup>me</sup> Marie Lefebvre, née Bruneau. — Saint-Gilbert : M<sup>me</sup> Géorgiana Letourneau, née Courteau.

**États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle Orléans : M<sup>me</sup> Marie-Louise Le Mooney ; M<sup>me</sup> Laure Bayon.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

*Le Gérant* : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CONDOLÉANCES PRÉCIEUSES. — ANNONCES DE LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — POURQUOI CETTE FÊTE. — L'APPARITION DE SAINT MICHEL RACONTÉE PAR SAINT AUBERT LUI-MÊME. — NEUVAIN MENSUELLE. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÈBRES EN NOVEMBRE. — RÉCIT DU SACHILÈGE DE LA NUIT DU 16 AU 17 AOUT. CÉRÉMONIE D'EXPIATION. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU MONT-SAINTE-MICHEL. — A NOS ZÉLATEURS, A NOS ZÉLATRICES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### CONDOLÉANCES PRÉCIEUSES

LE crime affreux que nous ne cessons de déplorer et pour lequel nous faisons tous les jours amende honorable, nous a valu de bien précieuses condoléances. Nos lecteurs ont eu connaissance de la lettre si épiscopale du Vénérable Evêque de Coutances, tous en ont partagé avec nous les consolations abondantes. Nos zélateurs, nos zélatrices, bon nombre d'associés et même plusieurs catholiques qui nous étaient inconnus ont voulu, eux aussi, nous consoler et nous fortifier.

A toutes ces condoléances, une plus précieuse encore est venue s'ajouter, elle émane de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Le 9 septembre dernier Mgr de Coutances nous écrivait :

MON BON AMI,

Le vol qui nous a tant attristés est un de ces événements dont le Souverain Pontife devait être informé. Je lui en ai donc donné avis, en lui envoyant mon adhésion à l'Encyclique « Gravissimo ».

Sa Sainteté a bien voulu m'exprimer la part qu'Elle prenait à notre peine. Je vous adresse les lettres que nous avons échangées à cette occasion. Vous en donnerez lecture aux fidèles et vous les publierez dans le prochain numéro des *Annales*.

Je vous bénis affectueusement, mon cher ami,

† JOSEPH,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

---

### Lettre de M<sup>gr</sup> GUÉRARD à Sa Sainteté PIE X

Coutances, le 22 août 1906.

TRÈS SAINT PÈRE,

*Pourquoi faut-il qu'à toutes nos douleurs soit venue s'ajouter une nouvelle et amère tristesse? Nous ne voulons pas la laisser ignorer à Votre Sainteté.*

*Le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, célèbre dans le monde entier et centre du pèlerinage fameux dans tout l'Occident, vient d'être dépouillé de son précieux trésor par des malfaiteurs qui, à la faveur des ténèbres, se sont introduits dans l'église. La merveilleuse couronne, don de la France catholique et décernée au glorieux Archange par Sa Sainteté Pie IX; le calice offert par le même Souverain Pontife; le ciboire, présent de Léon XIII, ont été enlevés et sans doute ils sont perdus sans retour... Ces pertes irréparables et plus encore le sacrilège qui les a provoquées Nous ont consterné, Très Saint Père, et c'est un allègement à Notre douleur de vous la confier.*

*Nous osons, en cette triste occurrence, supplier Votre Sainteté, de vouloir bien bénir l'Évêque de Coutances, le clergé, ainsi que les fidèles pèlerins de saint Michel.*

*Daigne Votre Sainteté agréer l'hommage du profond respect avec lequel Nous sommes de Votre Sainteté, Très Saint Père, le très humble et très obéissant serviteur et Fils.*

† JOSEPH,

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES.

---

### Réponse de Sa Sainteté

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

*Le Saint Père a reçu les deux lettres que Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime lui a adressées le 22 du présent mois. La nouvelle du vol sacrilège commis dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel, situé dans votre diocèse, a causé un très vif chagrin à Sa Sainteté. Elle s'associe à la peine profonde qu'en a éprouvée Votre Grandeur et lui envoie ainsi qu'aux fidèles de son diocèse, comme marque de consolation, une affectueuse et spéciale bénédiction. Cette bénédiction s'étend aussi aux pieux pèlerins qui, pour réparer un si grand sacrilège, accourront, plus nombreux que jamais, à ce célèbre sanctuaire.*

*Quant à l'autre lettre de Votre Grandeur, Je suis heureux d'avoir à vous informer que Sa Sainteté a éprouvé une très vive satisfaction des sentiments et des intentions qui y sont exprimés.*

*En conséquence, je vous en remercie au nom de Sa Sainteté et profite de cette agréable occasion pour me dire, avec les sentiments de la plus particulière estime, de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime le très dévoué serviteur,*

R., CARDINAL MERRY DEL VAL.

Rome, le 30 août 1906.

Le Souverain Pontife, au cœur si bon et si compatissant, a non seulement offert ses condoléances au Vénéral Évêque de Saint Michel, dès que fut connu à Rome, le crime horrible qui nous a profondément affligés, mais Il a voulu consoler aussi l'humble Directeur de l'Archiconfrérie, le Curé du Mont-Saint-Michel.

Le mardi 18 septembre, nous recevions, en effet, de la Ville Éternelle la lettre suivante :

ILLUSTRISS. SIGNOR L. LAFORÈT-LEVATOIS, DIRETTORE  
DELL' ARCHICONFR. DI S. MICHELE ARCANGELO,

*C'est avec un vif sentiment de tristesse que le Saint Père a appris l'affreux sacrilège récemment opéré dans ce sanctuaire dédié à l'Archange saint Michel.*

*Il a éprouvé cependant une certaine consolation de savoir qu'avec des cérémonies spéciales, les fidèles élèvent de ferventes prières, pendant tout le mois consacré au saint Archange, pour réparer la coupable action commise dans le temple du Seigneur.*

*Sa Sainteté bénit avec effusion de cœur, V. S. Illustrissime, les associés de cette bien méritante Archiconfrérie et tous les prêtres et fidèles qui prennent part aux prières de réparation.*

*Je profite de la circonstance pour me déclarer, avec des sentiments distingués d'estime, de V. S. Illustrissime, le très affectionné serviteur,*

R., CARDINAL MERRY DEL VAL.

Rome, le 14 septembre 1906.



## ANNONCES

Mardi 16 octobre 1906

### FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENTE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUÉRARD,  
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

Messe de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures précises. — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé Lenvoisé, chapelain épiscopal, supérieur des Missionnaires de Saint-James.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles devant le Saint Sacrement exposé et Salut.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre, après les Vêpres, le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont-Saint-Michel à 6 h. 30.

## Pourquoi la Fête du 16 octobre ?

*Plusieurs fois déjà nous avons répondu à cette question. Nous y revenons encore aujourd'hui. Ce Pourquoi ne sera jamais trop connu.*

**Parce que** c'est un 16 octobre que l'Archange saint Michel apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui demander de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe* (nom primitif du Mont-Saint-Michel) *pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de notre patrie.* »

**Parce que** c'est un 16 octobre que fut faite par saint Michel lui-même la dédicace de l'église érigée par saint Aubert conformément aux indications de l'Archange.

**Parce que** de tout temps les moines de l'Abbaye, Bénédictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de Saint-Maur, firent du 16 octobre une fête exceptionnellement solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. Voici en effet ce que dit Dom Huynes : « *La première apparition de l'Archange saint Michel à saint Aubert se fit l'an sept cent huit, le seiziesme jour du mois d'octobre. Jean septiesme étant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnant en France. Un an après, scavoir l'an sept cens neuf, aussi le seiziesme jour d'octobre, la dédicace du temple par le seigneur des Anges. C'est pourquoi tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, scavoir est celle de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe.* »

**Parce que** cette fête fut solennellement célébrée pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre, témoin ce concile tenu en l'an 1222, où les évêques Anglo-Normands ordonnent formellement « *aux recteurs des églises et aux peuples fidèles de célébrer chaque année avec la plus grande dévotion la fête de la Dedicace de*

*saint Michel sur le Mont Tombe le 17 des calendes de novembre* (16 octobre).

Le 16 octobre, on le voit, ne fut jamais oublié. Il ne peut pas l'être.

Les fêtes célébrées dans l'Église universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dédicace de l'église du Mont-Gargan) sont ici spécialement solennisées.

*Mais c'est pour nous un devoir de célébrer ici même la fête de l'Apparition de l'Archange au Mont-Saint-Michel et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel avec tout l'éclat que comportent la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.*

Que tous les amis de l'Archange sanctifient cette journée par la réception des sacrements. — Que tous fassent leur possible pour venir présenter à saint Michel, dans son sanctuaire, leurs hommages et leurs requêtes, unir leurs prières à celles de notre Pontife vénéré, et faire amende honorable à notre céleste protecteur.

\* \* \*

En raison des circonstances si critiques du moment, S. G. Mgr de Ligonnès, prescrivant un pèlerinage à Notre-Dame pour le 26 août dernier, adressait à ses diocésains des paroles que nous faisons nôtres en annonçant la fête du 16 octobre :

« De toutes parts, à l'époque douloureuse que nous traversons, nous sommes oppressés et menacés.

« Oppressés et menacés dans notre *foi* que l'ignorance religieuse et les préjugés modernes ébranlent dans les cœurs trompés et troublés ;

« Oppressés et menacés dans la *vitalité de nos œuvres* catholiques dont l'expansion est sans cesse entravée ;

« Oppressés et menacés dans le *développement des vertus chrétiennes* dont l'intégrité semble incompatible avec le désordre d'une civilisation décadente ;

« Oppressés et menacés dans la paix sociale et dans le bien-être temporel que les divisions intestines et les ruines qui se multiplient compromettent plus que jamais ;

« C'est bien le moment de dire, tous ensemble, à saint Michel :

« Archange béni, Aimez-nous . . . Protégez-nous . . . Sauvez-nous ! »

## L'Apparition de l'Archange saint Michel

A SAINT AUBERT, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Racontée par le Saint Pontife lui-même.

Au dire de Dom Huynes, saint Aubert fit rassembler ses chanoines après qu'il eut été favorisé des visions archangéliques et leur raconta ce qui suit :

« Mes très chers frères, le sujet pourquoy je vous ai aujourd'huy fait assembler icy est pour ce pays tout plein de resjouissance mais pour moy tout plein de frayeur et de crainte. Il y a quelque temps que m'estant mis le soir sur le lit pour prendre quelque repos je vis en songe devant moy l'Archange saint Michel lequel me dist que je lui edifiasse un temple sur le Mont de Tombe et qu'il vouloit là estre honoré et réclamé ainsy qu'il l'estoit au Mont-Gargan. M'ayant dit cela il disparut. Je m'esveillay soudain et demeuray tout pensif touchant cette vision, et, après plusieurs agitations d'esprit, je conclus que je ne devois croire à cette révélation, d'autant, disois-je, que ce pourroit estre quelque illusion. Après cela, quelques jours s'estant escoulez, le mesme Archange m'apparut comme auparavant, mais d'un maintien plus severe, me disant que sa volonté estoit que je luy fis bastir un temple au lieu où il m'avait dit la première fois et que je luy devois obeyr sans tant de delay. Ces paroles m'esmeurent grandement et ne puz reposer le reste de la nuit. Je me mis donc à prier Dieu et à

le supplier qu'il ne permit que je fus trompé et que, si c'estoit sa volonté que je fis ce qui m'avoit esté revelé, il me fit connaistre son desir plus clairement, puisqu'il nous enseignoit, par son apostre et evangeliste saint Jean, d'esprouver les esprits sçavoir s'ils sont de Dieu. Et ne me contentant de prier plus fervemment sa divine majesté sur ce sujet je commençay à jeusner et veiller plus que de coustume et à sustenter les pauvres avec un soin très particulier, ainsi qu'avez peu voir ces jours passez, esperant que par le moyen de leurs prieres j'obtiendrois ce dont mes pechez me rendoient indigne. Enfin hyer m'estant couché j'eue beaucoup de peine à m'endormir, la pensée de ces visions precedentes me venant tousjours en l'esprit ; neantmoins, à la parfin, la lassitude du corps assoupit tous mes sens. Estant ainsy endormy, voicy que je vis cet Archange qui me reprenoit très-aigrement de mon incredulité et me blasant d'estre trop tardif à croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. Alors tout tremblant de peur je luy demandoy à quel endroit du Mont de Tombe il desiroit qu'on luy erigea cet oratoire. Il me dit qu'il vouloit que ce fut au lieu où je trouverois un taureau lié qu'un larron a desrobé depuis nagerres et caché en ce Mont, espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le vendre, et m'a engagé de le rendre à celui auquel il appartient. Quant à ce qui touche la grandeur de l'oratoire, il m'a dit que ce seroit tout l'espace que je trouverois foulé des pieds du taureau. »

Après ce récit, Dom Huynes ajoute :

« Ces paroles si naisves du saint Evesque ne causèrent aucun doute es esprits des assistants, et de plus ils voyoient de leurs yeux en sa teste le trou que l'Archange luy avoit fait, qui estoit une preuve très certaine de la vérité de son dire. Car sur chacun sçavoit qu'il n'avoit auparavant ce trou et qu'humanement il ne pouvoit estre en santé comme il estoit et le fut l'espace de quinze ans qu'il survescut ayant une telle blessure. Tous pensoyent seulement, saisis de joye et d'allegresse,

à suivre leur pasteur jusques au lieu choisy par l'Ange et y eussent desja voulu estre pour voir et contempler cette place tant aymée des esprits bien-heureux. Mais ne pouvans sur le champ ils le regardent de loïn et louent et benissent Dieu de la faveur qu'il leur faisoit et à toute la France. Ils se preparent donc pour s'y acheminer et le pasteur se resjouissoit, voyant la devotion de son cher troupeau. Estant tous preparez, le clergé commença à marcher, chantant le long du chemin des hymnes et cantiques, le peuple le suivoit avec une singulière devotion, et le saint Evesque au milieu de tous estoit ravy en Dieu et le benissoit incessamment d'avoir donné un tel deffenseur à toute la France et particulièrement à son pays de Neustrie. Ayant ainsy cheminé allegrement trois lieues par des chemins aspres et raboteux (car il faut icy remarquer en passant que la mer n'approchoit encor près le Rocher de Tombe, et n'avoit encore reduit en greves tout ce grand espace qu'on voit entre le rocher de Tombelaine et Avranches, mais seulement avoit renversé tout ce qui estoit desjà l'espace de deux lieues pour le moins) ils arriverent au pied de la montagne, où le clergé s'arrestant, le peuple regardoit et personne n'avoit la hardiesse de monter le premier au sommet d'icelle ; tous firent voye à saint Aubert, lequel monta le premier et trouva tout disposé selon que le glorieux Archange luy avoit specifié. »

---

Neuvaine à saint Michel pour le mois d'Octobre.

---

La neuvaine générale du mois d'octobre commencera le 8 et se terminera le 16, anniversaire de l'apparition de l'Archange à saint Aubert et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel ; elle sera une excellente préparation à cette grande solennité. Nous rappelons aux Associés de l'Archiconfrérie qu'ils pourront, le 16 octobre, gagner une indulgence plénière.

---

## Neuvaines de Services funèbres

### POUR NOS DÉFUNTS

---

Au moins de novembre 1903, fut inaugurée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine de services funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant, Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de notre École Apostolique et des autres Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu à faire partager les bienfaits de cette neuvaine aux trépassés qui nous avoient été recommandés par les amis de l'Archange.

Les nombreuses listes qui nous sont envoyées chaque année montrent d'une manière évidente qu'un accueil favorable est fait à notre proposition.

Les raisons qui nous ont déterminé, il y a trois ans, à inaugurer cette neuvaine, sont toujours les mêmes : saint Michel est l'ange du Purgatoire et l'Introduceur des âmes au ciel ; c'est pour nous un devoir de prier le saint Archange en faveur des âmes qui l'ont, pendant leur vie, honoré d'une manière spéciale.

*Aussi, dans les mêmes conditions, une neuvaine de services aura lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel, du 14 au 23 novembre 1905.*

Nous recevons dès maintenant, avec les offrandes, pour les frais des services, les recommandations des défunts que l'on voudra bien nous envoyer.

Chaque jour de la neuvaine, la cérémonie funèbre commencera à 7 h. 1/2. Après la récitation de l'office des Morts, nous chanterons la messe solennelle de *Requiem*, laquelle sera suivie de l'absoute générale.

---

## Récit du sacrilège

Commis dans la nuit du 16 au 17 Août

LES nombreux pèlerins venant au Mont-Saint-Michel, pouvaient admirer jusqu'à ces derniers temps la couronne d'or et de pierreries que l'univers catholique avait offerte à l'Archange. Un de nos apostoliques, actuellement élève au Grand séminaire de Coutances, donnait des explications qui intéressaient les visiteurs et leur faisaient apprécier le magnifique diadème... A côté de la Couronne on remarquait l'ostensoir d'or, offert par une zélatrice dont le nom est resté ici-bas inconnu, puis un autre ostensor d'argent, le calice offert par PIE IX, le ciboire donné par LÉON XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal et plusieurs autres vases sacrés.

Or ce sont ces objets que des malfaiteurs ont ravés dans la nuit du 16 au 17 août.

Le vendredi matin 17, le sacristain se disposait à ouvrir le temple saint lorsqu'il remarqua que la porte du côté sud avait été forcée. Il vint aussitôt nous prévenir. Avec hâte nous descendîmes à l'église, et nous eûmes la douleur de constater qu'elle avait été ouverte pendant la nuit. La porte sud se trouve tout près de la chapelle de saint Michel. Devant cette chapelle gisaient à terre : un des troncs et l'aiguière, cuivre doré, de la sacristie.

Instinctivement la piété sacerdotale nous fait jeter les yeux sur l'autel du Saint-Sacrement. Nous fûmes au moins consolés de voir que les malfaiteurs avaient épargné la Sainte Eucharistie, mais quelle pénible impression nous ressentîmes ensuite en apercevant la lourde porte de la sacristie et les trois volets du trésor, dont l'un était blindé de fer, forcés et ouverts.

Hélas, les richesses du trésor avaient disparu, seuls, avaient été délaissés, quelques objets qui n'étant ni d'or ni d'argent, avaient été jugés sans valeur. Sur le parquet, au

milieu de la sacristie, avait été jeté l'écrin de la couronne. Sur ce parquet gisaient aussi les ornements préparés la veille au soir pour les messes du lendemain. Près de la porte on apercevait un manuterge tout couvert de sang.

Émus et troublés, nous eûmes cependant la force d'aller nous prosterner aux pieds de Notre Seigneur et déjà commença notre amende honorable, nous nous agenouillâmes ensuite devant la statue de l'Archange et pendant que nous lui faisons entendre nos gémissements en lui confiant nos peines, nous aperçûmes çà et là, à terre et dans les bancs, des outils qui, probablement, avaient dû servir au crime, c'étaient : deux pinces-monseigneur, une tarière avec ses accessoires et un tourne-vis ; une gaine de revolver se trouvait là aussi. Tous les troncs de l'église avaient été brisés et les offrandes des fidèles dérobées.

Selon notre habitude, après la visite au Saint Sacrement, nous avons donné un coup d'œil autour du saint lieu ; selon l'usage aussi, les portes de l'église, de la sacristie et de l'armoire blindée renfermant le trésor avaient été soigneusement fermées.

Jadis, l'un de nous passait les nuits près du trésor, pendant les semaines où il était exposé, mais, le sol de la sacristie étant très humide, ce confrère avait contracté une grave maladie. Exposer un autre clerc au même danger eût été de la dernière imprudence ; aussi, dans l'impossibilité de garder le trésor pendant la nuit, avons-nous eu soin de faire fermer, avec des grilles en fer, la seule fenêtre qui ne l'était pas encore. Toutes les précautions nécessaires nous semblaient avoir été soigneusement prises, mais, qui pourrait résister à des hommes d'une audace si grande et d'une impiété si diabolique!!!...

N'insistons pas davantage, c'est inutile ; d'ailleurs, les journaux du monde entier n'ont-ils pas raconté, avec mille détails, ce triste événement.

La perte du trésor, avec ses objets, d'une valeur inestimable, d'un souvenir si précieux est certes bien cruelle, mais, ce que

nous déplorons surtout, c'est l'insulte faite au grand Archange, c'est le sacrilège commis chez Lui, dans le sanctuaire qu'il s'est choisi, au pied même de sa statue, car, selon toute apparence, c'est à la lumière des nombreuses lampes qui brûlent la nuit comme le jour à son autel, que les voleurs réunirent en paquet les fruits de leur rapine infernale. Une pierre précieuse de la couronne et la gloire du grand ostensor retrouvées en cet endroit l'indiqueraient assez. Il faut, en effet, ajouter ce triste détail, les misérables avaient brisé en trois parties l'ostensor du couronnement, et c'est là, appuyée contre un banc, que se trouvait cette troisième partie, oubliée sans doute. Les rideaux d'un confessionnal voisin ont servi à emballer les dépouilles du sanctuaire.

La justice fut immédiatement prévenue ; dès la première heure, les gendarmes du Mont-Saint-Michel firent une première enquête, puis, à midi, M. le Procureur de la République et M. le Juge d'instruction d'Avranches arrivèrent et enquêtèrent à nouveau.

Le crime du Mont-Saint-Michel fut suivi d'un vol important à Saint-Malo, d'un nouveau sacrilège à Cossé-le-Vivien, dans la Mayenne, et d'une tentative de même forfait à Notre-Dame-des-Champs d'Avranches. Les opérateurs sont sans doute les mêmes.

Puissent les actives recherches de la justice découvrir ces voleurs et arrêter leurs tristes exploits.

Monseigneur notre Evêque ne put retenir ses larmes quand il apprit la triste nouvelle. La pensée de l'outrage infligé à l'Archange dans son vénéré sanctuaire lui causa un profond chagrin.

Par ordre de Sa Grandeur, notre église fut interdite jusqu'au dimanche suivant et ne fut rouverte qu'après une cérémonie d'expiation.

## Cérémonie d'expiation

Lundi 20 Août.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

**J'**ARRIVAIS samedi soir au Mont-Saint-Michel au milieu de la consternation générale ; dans toutes les bouches c'étaient les mêmes regrets, les mêmes lamentations ; le trésor de saint Michel venait d'être pillé odieusement et l'église du Mont, sanctuaire de l'Archange, était interdite. Touristes et pèlerins flétrissaient avec indignation le vol sacrilège, véritable acte de banditisme.

Cependant le bruit circulait que le lendemain, après des prières expiatoires, le sanctuaire allait être de nouveau ouvert à la piété des fidèles.

Dimanche, en effet, vers 7 h. 1/4, lugubrement la grosse cloche s'ébranlait, la petite place de l'église, la rue avoisinante s'emplissaient rapidement. Au premier coup de 7 h. 1/2 le clergé sort de la sacristie, un cierge à la main, psalmodiant le *Miserere* et reprenant après chaque verset : *Asperges me hyssopo et mundabor*. C'est profondément émouvant. Le sympathique curé du Mont Saint-Michel, directeur de l'Archiconfrérie, s'avance, le visage pâle et défait ; il est en chape violette, il asperge les murs de l'église, longe les allées du sanctuaire, stationne aux autels, et d'abord à celui de l'Archange plus longuement. Des prières spéciales d'amende honorable y sont récitées. Enfin le *Parce* est chanté trois fois, lentement, avec une foi pénétrante. M. le Curé, très ému, dit les motifs de la cérémonie ; les larmes des assistants lui prouvent suffisamment que son émotion est partagée. La messe basse est entendue dans le plus grand recueillement.

A la grand'messe lecture fut donnée de la lettre que Monseigneur Guérard adressa au curé du Mont Saint-Michel ; lettre où l'on retrouve l'élévation de sentiments, habituelle à



notre Évêque : la disparition des objets matériels est beaucoup, c'est vrai, mais le pire est l'outrage infligé à saint Michel et à ses bienfaiteurs. Monseigneur Guérard a raison — et j'aime sa protestation : — « ce n'est ni un catholique ni un Français qui ont perpétré ce forfait »

Après les vêpres, au salut d'expiation, une belle assistance était réunie.

Bien triste fut le sacrilège ! Bien sincère en fut la réparation.

UN AMI DE SAINT MICHEL.

## OCTOBRE 1906

### CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

*Pendant ce mois d'octobre, les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront des fruits de cinq messes qui seront dites les lundis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29.*

*Deux autres messes seront encore célébrées les 6 et 16 octobre pour les zélés, zélatrices et bienfaiteurs des œuvres du Mont-Saint-Michel.*

#### Indulgences à gagner pendant le mois d'Octobre.

- Indulgence plénière, le 2 octobre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière, le 16 octobre : Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, le 24 octobre : Chapelet de saint Michel.
- Indulgence plénière : Exercice, en public ou en particulier, de la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) : Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines, le 2 octobre : Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines, le 24 octobre : Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 2 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 16 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 24 octobre : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- 100 jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



## Chronique du Mont-Saint-Michel

LE mouvement vers saint Michel, disions-nous dans le dernier bulletin, est plus considérable que les années précédentes. Nous avons encore eu la joie de le constater pendant le mois de septembre.

Les catholiques, par conséquent les vrais Français, sont de plus en plus persuadés que le salut nous viendra par saint Michel, l'Ange protecteur de notre nation. Aussi tiennent-ils à faire leur pèlerinage au glorieux Archange, en ces heures si tristes et si troublées. Nul doute que dans les circonstances actuelles, ils ne viennent faire amende honorable à saint Michel pour le vol sacrilège commis dans le célèbre sanctuaire.

Chaque jour, les visiteurs se sont donc pressés très nombreux près de la statue vénérée, priant longuement le glorieux Défenseur des droits de Dieu et, pour s'assurer sa précieuse protection, sollicitant leur admission dans l'Archiconfrérie.

Parmi les groupes plus importants que nous avons reçus, il faut signaler, en particulier, le pèlerinage de *Sainte-Suzanne-sur-Vire*. C'est le 21 août que les pieux fidèles de cette paroisse eurent la joie de se prosterner dans le sanctuaire archangélique. Ils assistèrent à la messe que célébra leur cher curé ; ne manquèrent pas de recommander à saint Michel

toutes leurs intentions et de le prier spécialement pour l'Église et la France.

Le 27 août, c'étaient les infatigables *Vainquais* qui accomplissaient leur pèlerinage annuel en l'honneur du glorieux Archange.

L'abondance des matières nous oblige à différer la relation que nous avons reçue de ce beau pèlerinage.

Le jeudi 30 août, un groupe d'ecclésiastiques du doyenné de Sartilly gravissait la Montagne, à la suite de M. le Doyen, pour s'arrêter au sanctuaire. Là, le chant de la pénitence, le *Miserere*, fut suivi du *Parce Domine* et de l'invocation à saint Michel pour l'expiation du vol *national*, on pourrait dire *universel*, quand on se reporte à la liste innombrable des donateurs de la couronne offerte à l'Archange. Cette prière de publique réparation dut monter vers le ciel, d'où saint Michel voudra bien continuer sa protection au diocèse de Coutances et à la France entière. C'était d'ailleurs le but de ce pèlerinage du canton de Sartilly, effectué à pied au travers des grèves du Mont-Saint-Michel.

Le 6 septembre, M. le Curé de *Saint-Georges-de-Rouelley*, accompagné de son vicaire, conduisait au Mont une délégation de ses paroissiens.

M. le Curé de Saint-Georges célébra lui-même la messe solennelle, pendant laquelle plusieurs beaux cantiques en l'honneur de l'Archange furent chantés avec entrain et piété. Un certain nombre de pèlerins eurent le bonheur de faire la sainte communion.

Après l'Évangile, l'un des Chapelains avait raconté les origines merveilleuses de la sainte montagne et encouragé vivement les auditeurs à continuer de prier avec une entière confiance le saint Archange. Il les avait aussi exhortés à s'enrôler sous la bannière du Chef des armées célestes ; l'appel fut entendu ; presque tous, en effet, se firent inscrire dans l'Archiconfrérie : Oh ! que je suis heureuse, nous disait une nouvelle associée, d'être placée sous la protection spéciale de

saint Michel en qui j'ai une si grande confiance : il me semble que je n'aurai plus rien à craindre, puisque l'Archange sera mon défenseur.

Le soir, avant le départ, nouvelle réunion générale à l'église pour saluer une dernière fois saint Michel et recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le 10, le Sanctuaire était réservé aux habitants de *Fervaches*. Ces intrépides pèlerins n'avaient pas reculé devant la fatigue d'un long voyage pour avoir le bonheur de prier l'Archange sur la montagne qu'il s'est choisie. En route depuis minuit, ils devaient arriver vers 8 h. 1/2 ; mais, par suite d'un accident de chemin de fer, ce fut seulement vers 11 h. 1/2 qu'il débarquèrent au pied du Mont. M. le Curé était resté à jeun ; il voulait avoir la consolation d'offrir le saint Sacrifice dans le béni sanctuaire. Quelques autres personnes aussi l'avaient imité ; elles eurent le bonheur de faire la sainte communion. Pendant la messe, la prière fut ardente ; on avait tant d'intentions à recommander à saint Michel, et l'on disposait de si peu de temps ! — Le départ était en effet fixé à 4 heures ; il était nécessaire de partir à cette heure pour rentrer le soir, même à une heure très avancée. Avec regret, les pèlerins quittèrent donc nos merveilles ; mais il n'est pas douteux que ce sacrifice, joint à leurs ferventes prières, ne leur ait mérité les précieuses faveurs du saint Archange.

La fête de saint Aubert fut célébrée le 10 septembre avec toute la solennité qu'elle comporte.

A 7 heures 1/2, les cloches de l'église paroissiale annoncèrent le départ du clergé pour la chapelle. Des fidèles, montois et pèlerins, venus à jeun, quelques-uns d'Avranches, d'autres de Genets, à travers les grèves, avaient tenu à faire leur pèlerinage à Saint-Aubert. Deux prêtres d'Écosse furent également heureux de s'unir à nous pour fêter le glorieux fondateur du Mont-Saint-Michel.

A 8 heures, M. le Directeur de l'Archiconfrérie chanta la grand'messe. Le saint sacrifice achevé, il exprima en quelques

mots l'émotion et la joie qu'il venait d'éprouver en célébrant la messe dans cette chapelle Saint-Aubert. Ne semble-t-il pas en effet, que, sur ce petit rocher, l'on touche du doigt, pour ainsi dire, le surnaturel!

Avant de se séparer, prêtres et fidèles, après avoir salué Notre-Dame du Mont-Tombe et l'Archange saint Michel, invoquèrent encore saint Aubert et aussi tous les pieux évêques et ermites, ses amis, qui se sanctifièrent dans la forêt de Scissy.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs pèlerinages sont annoncés : Percy, Les Loges-Marchis, Saint-Jean du Corail et Billé.

### A nos Zélateurs, à nos Zélatrices

Les progrès constants du culte de saint Michel se manifestent, nous le savons, par des fêtes, érections d'autels, bénédictions de statues en l'honneur du glorieux Archange. Ces faits édifiants sont, ordinairement, racontés par les journaux et revues catholiques. Ce serait aussi un bonheur pour nous de les publier dans nos *Annales*; nous prions donc nos Zélateurs, Zélatrices et tous les Amis de l'Archange de bien vouloir nous faire parvenir ces relations.



### ACTIONS DE GRÂCES'

**Aude.** — Reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il daigne nous accorder; aussi je ne cesse de lui recommander notre famille, surtout nos petits enfants. J. P.

**Calvados** — Merci à l'Archange de la grâce qu'il nous a obtenue après notre dernière neuvaine. — Qu'il daigne nous continuer ses faveurs. J. L. B.

**Charente-Inférieure.** — Je remercie saint Michel d'avoir bien voulu m'aider à vaincre de grandes difficultés et de m'avoir particulièrement assistée dans beaucoup de circonstances. — Prière de faire brûler quatre cierges devant la statue vénérée en action de grâces. R. L.

**Côtes-du-Nord.** — Ci inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel, pour les âmes du purgatoire. — J'espère pouvoir effectuer mon pèlerinage d'action de grâces, au Mont-Saint-Michel, le mois prochain, car je vais de mieux en mieux. Veuillez continuer de prier pour moi. A. H. d'A.

**Deux-Sèvres** — Actions de grâces à saint Michel, pour grâces obtenues par sa puissante intercession. I. W., zel.

**Hérault** — Je vous envoie un mandat de cinq francs pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la grâce que je lui demandais. Vous voudrez bien célébrer une messe et garder le surplus pour vos Apostoliques. S.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Loire-Inférieure.** — Je vous prie de célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une guérison qu'il nous a obtenue. M. T.

Merci au puissant Archange, pour le succès de deux examens. N. D.

**Maine-et-Loire.** — Actions de grâces au puissant Archange. A. M.

**Manche.** — Actions de grâces au puissant Archange. A. L.

**Marne.** — En reconnaissance à saint Michel, veuillez célébrer une messe en son honneur, faire brûler une lampe pendant neuf jours devant sa statue et recevoir une offrande pour vos Apostoliques.

**Pyrénées-Orientales.** — Prière de faire brûler un cierge de un franc devant la statue vénérée, en actions de grâces à l'Archange.

*Une dévouée à Saint-Michel.*

**Savoie.** — Je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler des cierges, pour remercier l'Archange de plusieurs grandes grâces qu'il nous a obtenues. Fl.

**Seine.** — Messe d'action de grâces à l'Archange pour un voyage heureusement accompli. M<sup>me</sup> Ch. D.

Après avoir prié saint Michel et saint Aubert, nous avons été partiellement exaucés.

Veuillez unir vos supplications aux nôtres, afin que nous obtenions tout ce que nous avons demandé. V<sup>ve</sup> B.

Nous vous prions de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée. K.

**Seine-Inférieure.** — Envoyez-moi, je vous prie, treize « mois de saint Michel ». Je les distribuerai, afin de faire connaître et aimer de plus en plus l'Archange et de lui lémoigner ainsi ma vive reconnaissance. E. H., zél.

**Autriche-Hongrie.** — Je suis heureuse de vous dire que par l'intercession de l'Archange nous avons été exaucés. Vous recevrez bientôt l'offrande promise. J. van der M., zél.

**Canada.** — Mille actions de grâces au puissant Archange; mon fils pour lequel je vous ai demandé des prières, est complètement remis de la maladie. Veuillez l'insérer dans les *Annales*. M. F.



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Aube.** — Troyes : M<sup>me</sup> Charles Debouy.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>lle</sup> Renée-Marie Pradal; Mère Marie de Saint-Louis de Gonzague; M<sup>me</sup> Paul Philouze, née Lossieux de la Sauldre. — Plougrescant : M. Louis Savidan. — Dinan : M. l'abbé Jean-Marie Gesret; M. l'abbé Le Fizelier, professeur à l'Institution des Cordeliers.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M. Auguste Briand. — Chartres : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Aréluier.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. l'abbé Marbœuf, aumônier de la Grande Providence; M. de la Tribouille.

**Loiret.** — Orléans : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Malaquin, née Rozell.

**Lot.** — Montcuq : M<sup>me</sup> Jean de Gaudusson, née Marie de Fournas.

**Lot-et-Garonne.** — Monclar d'Agenais : M. Charles Béchade.

**Maine-et-Loire.** — Saint-Barthélemy : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pineau, née Jeanne Monnier.

**Manche.** — Avranches : M<sup>lle</sup> Dufour ; M. de la Broize ; M<sup>lle</sup> Jeanne Hamel. — La Haye du Puits : M. Jean-François Dolbet. — Ancteville : M. Hyacinthe Esnouf.

**Mayenne.** — Nuaillé-sur-Vicoïn : M. Gruau.

**Morbihan.** — Néant : R. P. Pierre-Marie Regnier, *capucin*. — Augan : M. l'abbé Jean-Marie Thomas.

**Orne.** — Alençon : M<sup>me</sup> Eugène Klée, née Otée. — La Sauvagère : M<sup>me</sup> Marcelline Louvel ; M<sup>lle</sup> Berthe Launay.

**Sarthe.** — Foulletourte : M<sup>me</sup> Poirier.

**Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M. Auguste-Alphonse Pongeot ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Exriez, née Rosalie Decoin.

**Seine-Inférieure.** — Eu : M. l'abbé Barré, *aumônier de l'Hôtel-Dieu*.

**Tonkin.** — Hanoï : M. Jean Bahier.

**Belgique.** — Bruxelles : M. Jean Otto. — Bruges : M. Alphonse-Joseph Algoët ; M<sup>me</sup> Thérèse-Florence Isacq ; M<sup>lle</sup> Rosalie Gheysem. — Thielt : M<sup>me</sup> Alida-Françoise Verhulst.

**Italie.** — Rome : R. P. Thomas d'Aquin Weckert, *Bénédictin*.

**Lorraine annexée.** — Hery : M. Pierre Bina.

**Canada.** — Montréal : Sœur Sainte-Aguès, *religieuse de Notre-Dame*.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PENSONS A NOS MORTS. — CALENDRIER. — CHRONIQUE. — PÈLERINAGE DE VAINS. — FÊTE DU 29 SEPTEMBRE. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ VIDELOUP. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### Pensons à nos morts

L'ÉCRITURE nous le dit : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. » Ne l'oublions pas en ce mois de novembre, que l'Église a tout spécialement consacré au souvenir pieux des défunts. C'est le grand intérêt de ceux que nous avons perdus et qui nous sont toujours chers, car le seul bien que nous puissions leur faire est de hâter leur entrée dans la gloire éternelle. Une heure de plus en Paradis, une heure de plus pour posséder Dieu, pour aimer Dieu dans toute sa perfection, qui dira ce qu'il y a là de joie et de bonheur ? Nous pouvons par nos prières, par nos bonnes œuvres, par l'assistance au saint sacrifice de la Messe, procurer ce bonheur aux âmes souffrantes. Ne manquons pas de le faire dans leur intérêt et aussi dans le nôtre. Les élus qui nous devront leur bonheur ne l'oublieront pas. Ils prieront pour nous à leur tour et nous obtiendront les grâces les plus précieuses. Dieu ne pourra les leur refuser pour nous, puisque, en faisant entrer ces âmes au ciel, nous aurons contribué à sa gloire.

Prions donc beaucoup pour les âmes du Purgatoire. Souvenons-nous que chaque prière, surtout si elle est indulgenciée, peut soulager leur peine et avancer leur délivrance. Prenons la résolution, que nous pourrons renouveler chaque matin, de gagner les indulgences les plus nombreuses pour les appliquer à nos chers défunts.

Dans le sanctuaire de Saint-Michel, on n'oubliera pas les morts. Nous continuerons la pieuse coutume inaugurée il y a trois ans et nous célébrerons, du 14 au 23 novembre, une neuvaine de services pour tous les membres décédés de l'Archiconfrérie, pour tous les bienfaiteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel, et aussi pour tous les défunts que l'on voudra bien nous recommander. Fort nombreuses sont les recommandations, nombreuses aussi les offrandes qui nous sont déjà parvenues. Nous serons encore heureux de recevoir les recommandations qui nous arriveront jusqu'au 13 courant.

Pendant cette neuvaine, chaque jour, à 7 h. 1/2, nous réciterons l'office des Morts et chanterons ensuite une Messe de Requiem suivie de l'Absoute générale. Tous les Associés de l'Archiconfrérie voudront s'unir à nous dans une commune et fervente prière pour les âmes éprouvées.

Nous rappelons que c'est le 23 novembre, date de clôture de la neuvaine funèbre, que nous conseillons de choisir pour gagner une des six indulgences concédées par Pie X. Cette indulgence, ne l'oublions pas, est applicable aux âmes du Purgatoire.

\* \* \*

La neuvaine générale du mois se fera comme à l'ordinaire, du 10 au 18 novembre. Nous n'avons pas besoin de dire quelles doivent être les intentions des amis de saint Michel. Ils le savent, le jour du combat approche, les apprêts de l'ennemi se découvrent menaçants, et l'Église française va se trouver aux prises avec Satan. Elle triom-

phera, mais quand? La lutte peut être longue, terrible. Demandons à saint Michel de prendre ses armes et de hâter la victoire.

A cette intention, chaque jour de la neuvaine, récitons un *Pater* et un *Ave* que nous pourrons faire suivre de cette belle prière extraite du Mois de saint Michel :

Grand prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur de la France, souvenez-vous que vous l'avez faite grande entre toutes les nations, que vous l'avez établie sentinelle de la foi et le soldat de Dieu dans le monde. Obtenez-lui un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur. Éclairer les incrédules, rassurez les timides, fortifiez les faibles, encouragez les bons, secourez-nous tous et rendez-nous meilleurs et plus chrétiens.

AINSI SOIT-IL.

Prenons aussi la résolution de réciter avec plus de ferveur que jamais la prière du prêtre après la messe. — *Les Associés de l'Archiconfrérie n'ont pas oublié qu'au mois de juillet 1904, Pie X leur a accordé, à eux seulement et une fois le jour, une indulgence de cent jours pour la récitation de cette prière.*

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes.

AINSI SOIT-IL.



## NOVEMBRE 1906

### CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1	Jeu.	LA TOUSSAINT. Messe de commun à 7 h. 1/2; Grand' Messe à 10 h.; Vêpres, Sermon et Salut à 2 h. 1/2.	17	Sam.	S. Grégoire le Thaumaturge. év. et conf. A 7 h. 1/2, 4 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.
2	Ven.	La Commémoration des morts. L'office funèbre à 7 h. 1/2.	18	Dim.	XXIV <sup>e</sup> Dim. ap. la Pentec. L'octave de la dédicace des églises de France. Office comme le dimanche 4. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
3	Sam.	S. Vigor, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélats., et bienfait. des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	19	Lun.	S <sup>te</sup> Elisabeth, veuve. A 7 h. 1/2, 5 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.
4	Dim.	XXII <sup>e</sup> Dim. ap. la Pentec. Les Saintes Reliques. Messe basse à 7 h. 1/2; Grand' Messe à 10 h.; Vêpres et Salut à 2 h. 1/2.	20	Mar.	S. Félix de Valois, conf. A 7 h. 1/2, 6 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.
5	Lun.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.	21	Mer.	La présentation de la Sainte-Vierge. A 7 h. 1/2, 7 <sup>e</sup> service de la neuv. des morts.
6	Mar.	S. Melaine, év. et conf.	22	Jeu.	S <sup>te</sup> Cécile, vierge et martyre. A 7 h. 1/2, 8 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.
7	Mer.	De l'octave.	23	Ven.	S. Clément, pape et martyr. A 7 h. 1/2, 9 <sup>e</sup> et dernier service de la neuv. des morts. Après l'absoute finale, chant du <i>Domine Jesu Christe</i> devant la statue de l'Archange.
8	Jeu.	Octave de la Toussaint.	24	Sam.	S. Jean de la Croix, conf.
9	Ven.	Dédicace de la basilique de Saint-Sauveur.	25	Dim.	XXV <sup>e</sup> Dim. après la Pentec. S <sup>te</sup> Catherine, v. et mart. Les offices, comme le dim. 4.
10	Sam.	S. André Avellin, conf. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	26	Lun.	S. Romphaire, év. de Coutances. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.
11	Dim.	XXIII <sup>e</sup> Dim. ap. la Pentec. Dédicace des Eglises de France. Office comme le dimanche 4.	27	Mar.	La manifestation de la Médaille miraculeuse.
12	Lun.	S. Martin, pape et martyr. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.	28	Mer.	S. Silvestre, abbé.
13	Mar.	S. Stanislas Kostka, conf.	29	Jeu.	S. Josaphat, év. et mart.
14	Mer.	S. Didace, conf. Ouverture de la Neuvaine des Morts. A 7 h. 1/2, premier service.	30	Ven.	S. André, apôtre, patron de l'anc. cathéd. d'Avranches.
15	Jeu.	S. Malo, év. et conf. A 7 h. 1/2, 2 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.			
16	Ven.	S. Gertrude, vierge. A 7 h. 1/2, 3 <sup>e</sup> service de la neuvaine des morts.			

#### Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

— Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

— Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins conté et avec dévotion, le chaplet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.

— Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapellet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.

— Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.

— Indulgence plénière, l'une des six concédées par Pie X, aux associés de l'Archiconfrérie. (Date consoillée, le 23 novembre, le jour de la clôture de la Neuvaine des morts.)



### Pèlerinage de Vains

La paroisse de Vains fait tous les ans son pèlerinage traditionnel au Mont-Saint-Michel, le lundi de la Pentecôte. Mais, cette année, la mer y avait mis obstacle. Saint Michel n'a rien perdu pour attendre. Le lundi 27 août, les Vainquais ont pris une éclatante revanche.

Quatre cents pèlerins environ s'acheminaient dès le matin vers la Montagne Sainte. Tous, évidemment, n'étaient pas de Vains. Il y en avait de Genêts, de Bacilly et d'Avranches, mais deux cents au moins étaient des Vainquais. Notre pèlerinage est en effet devenu régional et tend à le devenir encore de plus en plus. Cela est dû à la constante et entraînant fidélité des Vainquais à saint Michel, et aussi au côté particulièrement pittoresque de ce pèlerinage vraiment attrayant. Quoi de plus séduisant, en effet, pour les fidèles de l'Archange, que ce passage des grèves, en foule, pieds nus, au chant des cantiques? On est comme perdu dans cette immensité qui rappelle si bien l'immensité infinie de Dieu. C'est si beau! disent les habitués. Que doivent dire ceux qui voient cela et éprouvent ces émotions pour la première fois?

Il y a neuf kilomètres de l'église de Vains au Mont-Saint-

Michel. Les trois premiers se font en procession, croix en tête, au chant des litanies des saints. Après chaque invocation, la foule répète : *Sancte Michael, ora pro nobis*. On est alors sur la terre ferme, le long d'une belle route qui traverse Saint-Léonard. Cette vieille bourgade a conservé son vieux prieuré, une partie de son porche et de sa Chambre de justice.

Mais ce que tout le monde y admire par-dessus tout, c'est une statue de saint Léonard, dont la chasuble antique est couverte de dessins d'un fini sans égal.

On part donc de l'église paroissiale, si magnifiquement restaurée, aux vitraux splendides. L'un d'eux est justement consacré aux pèlerinages du Mont-Saint-Michel. Il présente à la fois les pèlerinages du XI<sup>e</sup>, du XV<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, avec la vue du Mont-Saint-Michel à chacune de ces époques. Sous le couvert de l'Archange, qui plane là-bas, tenant sa longue et puissante épée à la main, comme pour protéger ses fidèles serviteurs, on prend la route tant suivie par les ancêtres, et l'on part avec tout l'enthousiasme du bon vieux temps.

Arrivée à la grève, la procession s'arrête pour permettre aux pèlerins de procéder à la toilette nécessaire au passage des rivières. Sur les grèves, une procession en rangs n'est pas possible. C'est par groupes que l'on marche, et cela ne nuit en rien aux transports de la manifestation et des chants ; bien au contraire. Le passage des grèves dure une heure et demie. Il y a donc tout le temps de satisfaire son enthousiasme et sa dévotion ; et les pèlerins de Vains n'y ont pas manqué. A l'arrivée sur la digue, la procession se reforme et, dirigée par les chapelains, se rend à l'église paroissiale. La procession passant au milieu d'une foule de touristes, dont l'attitude était toute sympathique — il faut le reconnaître — donnait la note vraie des visiteurs du Mont-Saint-Michel. Elle rappelait à tous que le Mont-Saint-Michel, si laïcisé soit-il, n'est pas seulement un but d'excursion, mais avant tout, un lieu de pèlerinage, plus ancien même que sa magnifique abbaye et que les tours crénelées. Ce qui doit en effet attirer sur cette montagne unique, ce n'est pas tant le désir de contempler toutes ces

splendeurs d'un art merveilleux que de satisfaire sa dévotion au grand Archange, protecteur de la France.

Les Vainquais l'avaient compris ; et voilà pourquoi ils étaient venus, « en bons pèlerins », comme dit la vieille chronique, « pieds nus et priant Dieu ». La situation actuelle de la France, le vol abominable perpétré quelques jours auparavant, avaient excité leur dévotion et grandi encore leur dévouement à saint Michel.

Une messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Marie, professeur de Rhétorique au collège diocésain de Saint-Lô. L'orgue était tenu par M. l'abbé Chevalier, curé de Bouillon, un Vainquais par le cœur. Le chant était conduit par un groupe de prêtres et de jeunes abbés qui avaient tenu à se joindre au pèlerinage.

A l'Évangile, M. le Curé de Mont-Saint-Michel, malgré l'immense tristesse qui se lisait sur ses traits, ne put s'empêcher de laisser déborder son cœur devant un auditoire qu'il savait si sympathique. Il nous dit sa douleur, nous donna les détails du vol, énuméra les objets peut-être à jamais disparus. Il termina en célébrant la foi de ces vaillantes populations qui entourent saint Michel d'un culte si consolant et si reconfortant dans les circonstances présentes.

A trois heures, les pèlerins se réunissaient pour un salut solennel ; et à quatre heures, la procession se reformait à l'église pour descendre aux rampes de la digue, où il lui fallait reprendre le chemin des grèves.

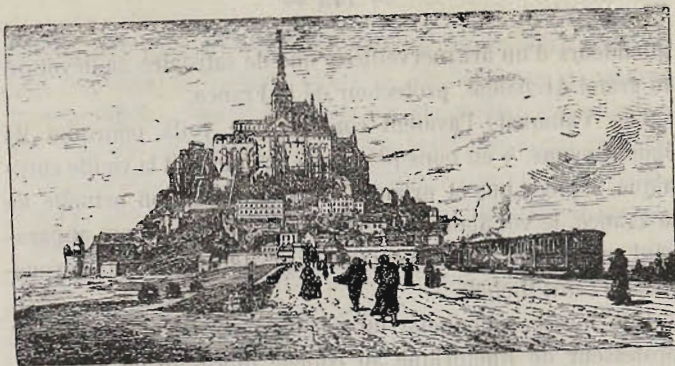
Magnifique journée et belle manifestation de foi d'une population qui n'en est plus à donner les preuves d'une fidélité inviolable à l'Archange saint Michel.

UN PÈLERIN.

\* \* \*

A notre grand regret l'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro les comptes rendus si intéressants des pèlerinages de Percy et de Billé, ainsi que la chronique générale, bien fournie, des pèlerinages de septembre.





### La Fête du 29 septembre

**S**AMEDI 29 septembre était la fête de saint Michel. L'Église tout entière célébrait le vainqueur de Satan. Au Mont-Saint-Michel, c'est, si on peut le dire, plus que fête en ce jour. C'est le Maître du lieu, la source et la cause de toutes les grandeurs qui sont amassées là, et il ne peut y avoir qu'un cœur et qu'une âme pour le célébrer en cet endroit béni qu'il s'est lui-même choisi et que l'on peut considérer comme son trône terrestre.

De tradition la fête est belle et, cette année, elle l'a été comme toujours. Tout du reste s'y est prêté. Le ciel lui-même semblait s'être fait plus radieux et la mer plus douce. Les pèlerins étaient venus nombreux pour implorer le grand Archange sur son Mont sacré. La prière ici est certainement plus efficace. On le sent et l'on vient de loin, de très loin même, pour prier. Le décor lui-même n'inspire-t-il pas et ne semble-t-il pas fait tout exprès pour la fête d'un ange ? Deux immensités, le ciel et l'océan, tous deux bleus, de ce bleu si beau qu'on l'appelle céleste, et au milieu un rocher abrupt, finissant dans les airs par une flèche effilée ! Il semble qu'arrivé sur ce roc on ne puisse plus que monter, monter jusqu'à la statue d'or qui couronne l'aiguille, pour se laisser emporter

de là sur des ailes invisibles dans les hauteurs éternelles. C'est une impression que tout le monde éprouve. Il semble que l'on n'est plus attaché à la terre et que l'on est mêlé au monde des esprits. L'âme s'élève toute seule et la prière monte aux lèvres plus ardente et plus pure. Il s'établit entre Dieu et le cœur une communication toute naturelle, à laquelle on n'a qu'à se laisser aller, surtout lorsque, comme en ce beau jour de fête de saint Michel, on n'a qu'à chanter et célébrer la victoire du grand Archange.

Cette année, il est vrai, une autre pensée avait amené les pèlerins et remplissait leur âme, celle de la réparation pour le sacrilège qui attriste encore tous nos cœurs. La fête a été surtout une fête de réparation, car tous les fidèles serviteurs de l'Archange ont compris le devoir qui leur incombait. Ils sont venus en dévots pèlerins pour former autour de son sanctuaire une couronne de cœurs purs et suppliants, et la journée tout entière a été empreinte d'une gravité et d'un recueillement qui laissaient voir, sous les chants de joie de la solennité, que l'on n'oubliait pas de réparer.

Les prêtres étaient venus en nombre. Deux Irlandais étaient là, arrivant de leur catholique patrie, heureux d'offrir le Saint-Sacrifice aux pieds du glorieux Archange. Depuis six heures et demie le matin, les messes se sont succédé, avec à toutes une assistance pieuse et recueillie. Les communions ont été nombreuses, et à différentes reprises, entre les messes, il a fallu un prêtre à la Sainte-Table. C'est ce moment l'heure sainte par excellence de la journée. alors que le soleil lance ses premiers feux dans les vitraux de l'abside et que la petite église est encore à demi pleine de l'ombre et du mystère de la nuit. Tout est muet. Seul le chant intérieur des âmes accompagne le prêtre à l'autel, et, il y a, répandu dans le temple, un parfum de piété et d'amour que l'on ne retrouve plus si pur à d'autres heures.

Mais le moment de la grand'messe est arrivé. L'église est remplie de pèlerins, au premier rang desquels on remarque,

toujours fidèle, le vice-amiral de Cuverville, le sénateur si catholique du Finistère.

Les stalles du chœur se remplissent et sont bientôt insuffisantes. Les prêtres finissent de se placer dans les chapelles latérales. Tout est prêt pour l'oblation solennelle du Sacrifice. L'autel, dans un fond de verdure, égayé de fleurs, attire tous les regards.

L'officiant fait son entrée. C'est le nouveau curé-doyen de Ducey, M. l'abbé Bouchard, figure sympathique et distinguée, qui va monter à l'autel avec toute la piété et toute la dignité d'un vrai ministre du Seigneur. Il est assisté de M. le Curé de les Pas et de M. le Curé de Beauvoir. Les chants liturgiques sont superbement enlevés par le chœur et les fidèles.

L'Évangile est fini. Le prédicateur est sur les marches de l'autel. Inutile de le présenter, il est connu de tous les amis de saint Michel. C'est M. l'abbé Videloup, ancien missionnaire du Mont-Saint-Michel, actuellement missionnaire diocésain à la Chapelle-sur-Vire. Il parle et tout l'auditoire est suspendu à ses lèvres. Ceux qui étaient là aimeront à relire dans ces *Annales* le splendide sermon écouté avec tant de plaisir. Les autres voudront le lire aussi et profiter de ses saints enseignements. Mais ce qu'ils n'auront pas pour faire sur leurs âmes une impression plus forte et plus durable, c'est l'éloquence de l'orateur, sa voix vibrante d'énergie, son geste viril. En l'écoutant établir la grandeur, la force, la nécessité de Dieu contre Satan et le monde, instinctivement nous pensions assister à un nouveau combat de saint Michel avec le dragon. Comme pour la grande lutte angélique, le silence s'était fait et le triomphe est resté au lutteur de Dieu. La victoire était gagnée dans l'esprit de tous les auditeurs. C'était le but du prédicateur; il a su l'atteindre, que saint Michel l'en récompense!

Pendant la suite de l'office, de remarquables soli exécutés par de jeunes artistes montois, viennent encore, aux moments solennels, élever les âmes. Enfin, après le dernier évangile,

M. le Directeur de l'Archiconfrérie prend, de sa stalle, la parole : « Mes Frères, dit-il d'une voix émue, après le magnifique discours qui vient de transporter nos âmes, et sous l'heureuse impression duquel nous sommes tous encore, je ne voudrais pas vous rappeler de tristes souvenirs, ni assombrir cette belle journée. Cependant j'y suis incidemment obligé pour vous faire part de la bénédiction précieuse que vous recevez en ce jour. Notre évêque vénéré, ayant tenu lui-même à annoncer au Père commun des pasteurs et des fidèles l'humiliation du sanctuaire de Saint Michel, a reçu de Sa Sainteté la réponse la plus consolante. Mais le Souverain Pontife, au cœur si compatissant et si bon, a encore voulu nous écrire à nous-même, et nous renouveler, avec l'assurance de sa tristesse, une affectueuse et spéciale bénédiction pour nous et tous les pèlerins, prêtres et fidèles, venus ici en esprit de réparation. » M. le Curé donne alors lecture des deux lettres si paternelles et si touchantes qui ont paru dans les *Annales* du mois d'octobre. C'est une consolation et un bonheur pour tous les assistants d'apprendre l'attention du Saint-Père, et de recevoir ainsi, en ce pèlerinage, dans les circonstances présentes, une bénédiction si précieuse. M. le Curé ajoute quelques mots pour demander que la réparation ne cesse pas encore, mais qu'elle continue jusqu'à la fête du 16 octobre, que Mgr de Coutances doit venir lui-même présider, et il termine par une pressante invitation pour tous les pèlerins, à venir très nombreux assister à cette grande solennité.

A deux heures et demie tout le monde était revenu à l'église. Les Vêpres furent chantées avec le même entrain que la Messe. Ce ne fut qu'une voix pour chanter l'hymne de saint Michel, avec sa trophée entraînant, d'un sens tout particulièrement d'actualité :

Contra ducem superbiam  
Sequamur hunc nos principem  
Ut detur ex Agni throno  
Nobis o rona gloriæ.

Marchons à la suite de notre chef, contre l'ange de l'orgueil, afin que, du trône de l'agneau, la couronne de gloire descende sur nos fronts.

Le salut du Très Saint Sacrement mettait ensuite trop tôt fin à la cérémonie, et, après un dernier chant d'actions de grâces et de louanges, tout le monde se séparait pour reprendre, à la fin de cette belle journée, véritable étape du ciel, sa route de tous les jours. Mais, pour cette route de tous les jours, chacun emportait avec soi une abondante provision de force, de courage et de confiance en Dieu, viatique durable et puissant contre tous les obstacles et tous les ennemis.

Pour nous qui sommes restés là sur la Montagne sainte, qui avons été les témoins attendris et émus de cette belle fête, nous avons pu, le soir, alors que la beauté du couchant présageait encore pour le lendemain un beau jour, nous réjouir, parce que la parole liturgique qui avait couru sur nos lèvres sacerdotales à l'office de la nuit, s'était trouvée pleinement réalisée : *Data sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum quod est ante oculos Domini*. Saint Michel avait reçu en abondance l'encens de la prière pour l'offrir sur l'autel d'or placé devant la face du Seigneur.

---

### Discours de M. l'Abbé VIDELOUP

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DU MONT-SAINT-MICHEL

En la fête du 29 Septembre 1906.

Vous êtes venus, M. F., sur ce rocher fameux prier et chanter le glorieux Archange saint Michel. Et vous attendez de moi, sans doute, quelques mots qui donnent à vos prières plus de ferveur encore et à vos chants plus de souffle. C'est bien de saint Michel que je veux vous entretenir, ou mieux, c'est lui qui vous parlera par ma bouche, car c'est sa grande parole que je viens jeter à vos âmes.

Il avait plu à Dieu de soumettre ses Anges à une épreuve ; il se réservait, sans doute, de récompenser leur fidélité en les confirmant dans la gloire et dans le bonheur.

Il souleva devant eux un coin de l'horizon des temps à venir, et il leur montra son Fils dans la chair de l'homme. Et pendant que passait sous leurs yeux la divine vision, une voix retentit qui dit : « Que tous se prosternent et adorent ! »

Adorer ! A ce mot le premier des Anges, le plus radieux, celui qui portait à son front la lumière, frémit en lui-même. Adorer c'était s'abaisser ; c'était humilier la majesté de son front, incliner la grandeur de sa nature. Il s'y refusa. « Non, dit-il, je n'adorerai pas, mais je monterai ; j'irai m'asseoir à côté du Très-Haut, et je serai semblable à Lui. » Ce pensant, il pousse un cri de révolte et s'élança suivi des Anges qu'il a séduits.

N'y a-t-il pas pour nous aussi, M. F. une épreuve ? Oui certes ; il y a l'épreuve de la vie, vie de foi, d'obéissance et d'amour. Et la voix retentit toujours qui dit : « Que tous se prosternent et adorent ! »

Or, combien répondent avec l'ange superbe : je n'adorerai pas, je ne servirai pas ! — Combien secouent le joug de la religion et s'affranchissent de toute dépendance intellectuelle et morale ! — Je monterai, disent-ils, et je serai autant que Dieu ! — Plus que Dieu vraiment, car Dieu n'est plus rien pour eux, plus rien sa puissance, plus rien sa souveraineté, plus rien son nom !

Mais devant l'orgueilleuse révolte de Lucifer un ange se dressa, qui, fort dans sa foi, constant dans son amour, revendiqua d'un mot les droits de Dieu et s'en fit le défenseur.

Cet Ange, c'était vous, ô glorieux Michel, qui planez ici au-dessus de nos têtes et souriez à nos chants !

Mais qui donc est comme Dieu, dit-il. Cette parole retentit dans l'immensité du ciel comme un coup de clairon : ce fut le signal de la mêlée. La mêlée fut terrible. Mais l'issue n'en pouvait être douteuse ; la victoire resta à Dieu et à ses défenseurs. L'abîme s'ouvrit, et les anges rebelles y tombèrent.

Qui ne le voit ? C'est la lutte contre Dieu et ses droits, contre le Christ et son Église. Alors c'est pour nous, les chrétiens, l'heure de nous lever pour les saints combats.

Voilà pourquoi il m'a paru bon de vous rappeler ce mot de l'Archange Michel : *Qui est comme Dieu ?*

Mais que veut dire ce mot ? Je lui donne trois sens. Qui est comme Dieu ? cela veut dire :

*Qui est grand comme Dieu ?*

*Qui est fort comme Dieu ?*

*Qui est nécessaire comme Dieu ?*

Et voilà ce que je veux développer avec l'assistance de saint Michel.

#### I

*Qui est grand comme Dieu ?*

Ce qui rend un homme grand parmi nous, ce sont ses qualités éminentes, qualités d'esprit ou de cœur.

Grand homme, l'homme de génie ; grand homme celui qui se signale par sa bonté, par sa générosité, par son dévouement, par son caractère, par ses hautes vertus.

Alors que dire de Dieu, lui qui a toutes les qualités, toutes les perfections, lui qui est le génie, la sagesse, la beauté, l'amour ! Ce que nous admirons dans l'homme n'est qu'un reflet de sa splendeur. Cela pâlit devant Dieu, comme pâlit l'ombre devant la réalité, comme pâlit une lumière d'en-bas devant le soleil étincelant. Et cette splendeur de Dieu est telle que nous sommes impuissants à la décrire. Nous nous approchons pour regarder et nos yeux sont éblouis ; la parole hésite sur nos lèvres. Pour en parler dignement il faudrait avoir la vive intelligence des anges et les lèvres ardentes des Séraphins. Et encore ceux-ci ne savent que dire dans l'extase et le tremblement de l'adoration : Saint, Saint, Saint !

Ce qui rend un homme grand parmi nous ce sont surtout ses œuvres. Grand le victorieux, grand l'auteur de quelque chef-d'œuvre, de quelque découverte : A tous ceux-là l'admiration élève des statues.

Que dire alors de Dieu, lui qui a tout fait d'un mot et comme en se jouant ; lui qui a conçu le plan de la création, lui qui a fixé au firmament l'éblouissante multitude des astres, lui qui a jeté dans l'espace les mondes merveilleux, lui qui a assis les montagnes sur leur base invincible ; lui qui a donné à la terre sa fécondité et à l'Océan ses vagues murmurantes ; lui qui a donné à l'homme la majesté de son front, l'éclair de ses yeux, le sourire de ses lèvres, la vigueur de son esprit, le frémissement de son cœur !

Voilà son œuvre. Venez donc, ouvriers de la terre, et admirez, car son œuvre n'est pas, comme la vôtre, inerte et sans vie.

On dit que Michel-Ange, ayant terminé son Moïse, s'en approcha ravi, et, le frappant au genou, s'écria : « Mais parle donc ! » Et Moïse ne parla pas. L'œuvre de l'homme reste froide et stérile et morte : l'homme est incapable de créer. L'œuvre de Dieu, elle, vit, se renouvelle, se perpétue sans fin.

O Prophète ! que tu as raison de dire : « Dieu est celui seul qui fait des merveilles, et qui est grand comme notre Dieu ? »

Qui ? Moi, répond l'homme en son orgueil. Parce qu'il a acquis quelques connaissances, parce qu'il a obtenu quelques diplômes, parce qu'il a fait quelque découverte, parce qu'il a trouvé un astre de plus dans les profondeurs mystérieuses où se balancent les sphères d'or, parce qu'il a saisi une énergie nouvelle dans les entrailles de la terre, il s'estime autant que Dieu ; Dieu ne compte plus pour lui.

Et pourtant, qu'est-il devant ce grand Dieu ? L'Écriture, en son expressif langage, nous dit que l'univers se présente devant Dieu comme une goutte de rosée tombée le matin sur une feuille.

Certes, c'est peu de chose une goutte de rosée. Eh bien ! voilà les astres et voilà les mondes et voilà les océans et voilà les hommes ensemble devant Dieu. Qu'il vienne donc ce superbe qui se dresse insolemment devant Dieu, qu'il vienne chercher sa place dans cette goutte de rosée ! Grand, lui ! Il est incapable d'ajouter une minute à sa vie, un pouce à sa taille, et il dure si peu !

Vous avez vu le soleil aux jours de sa splendeur, et vous étiez ravis. Mais bientôt ses rayons s'éteignaient. Ainsi, l'homme : il jette quelque éclat peut-être, mais il disparaît si vite dans la nuit.

Grand tout seul, celui qui brille toujours, celui qui agit toujours, celui qui dure toujours.

Alors, M. F. ! Dieu seul est grand !

Un orateur chrétien le proclamait un jour, sur le cercueil où gisait un grand de la terre. Et, à ce mot saisissant de majesté, passa sur la foule comme un souffle mystérieux qui courba les têtes, et il y eut dans les cœurs un frisson.

Où, Dieu seul est grand ! Les grandeurs humaines ne résistent pas au choc des choses et aux injures du temps ; la sienne est impérissable.

Alors ne mérite-t-il pas le respect, l'adoration et l'hommage ! Disons-lui donc pour ceux qui l'ignorent et le blasphèment : « Gloire à vous, Seigneur, Vous êtes le seul Maître, et le seul grand ! *Tu solus Dominus, tu solus altissimus !*

## II

Qui est grand comme Dieu, et qui est fort comme lui ?

Dieu fort ! Écoutez David : « Seigneur, vous avez montré à votre serviteur la force de votre bras, et j'ai vu qu'aucune force ne peut être comparée à votre force. »

Rien, en effet, M. F., ne saurait résister à Dieu. Lucifer avait pensé qu'il pourrait lui résister. Faisant appel aux forces prodigieuses de sa nature, il avait dit : je monterai ! Il montait en effet, et le Ciel regardait, stupéfait, sa tentative audacieuse... Dieu fit un signe, et le géant roula dans l'abîme qui s'ouvrait.

La victoire restait à Dieu. Elle lui reste toujours.

Il n'a pas manqué d'hommes, tout le long des siècles, qui ont voulu se mesurer avec Dieu, qui ont bravé sa puissance et défié sa force. Où sont-ils maintenant ? Dieu les a brisés.

Rappelez-vous cette histoire des premiers temps. Des hommes se réunissent. Elevons une tour, disent-ils, une tour qui immortalise notre nom, dont les ruines plongent jusqu'au cœur de la terre et dont le sommet atteigne le ciel ! Ils espéraient, sur les flancs de cette grandiose montagne, échapper aux fureurs d'un nouveau déluge et braver la vengeance de Dieu. Ils se mettent à l'œuvre. Longtemps ils travaillent. Ils pensent arriver enfin au

but de leur gigantesque entreprise, mais voici que Dieu se montre. Il descend pour visiter la cité et la tour et il sème parmi eux la confusion. Il leur faut se disperser et laisser là l'œuvre inachevée, monument superbe sans doute, mais témoignage de leur faiblesse et de la force de Dieu.

A combien de superbes Dieu a ainsi résisté et fait sentir la force de son bras !

Vous savez ce qui se passe aux jours d'orage. La foudre éclate et frappe. Que frappe-t-elle ? Non pas la plante qui timidement grandit à l'ombre, ou, si cette plante tombe, elle tombe sans bruit. Mais elle frappe cet arbre altier dont la cime menaçait le ciel, et ce géant s'écroule avec fracas dans la vallée, et le bruit de sa chute se répercute en un long gémissement dans la forêt profonde.

Eh bien ! quand on prête l'oreille aux échos de l'histoire, savez-vous ce qu'on entend ? Le bruit retentissant des chutes fameuses d'hommes qui menaçaient le ciel et Dieu : chênes superbes que la tempête a brisés, têtes insolentes que Dieu a touchées, vies puissantes que la main de Dieu a subitement éteintes !

Quelque temps, c'est vrai, Dieu laisse les hommes s'agiter et ourdir leurs complots sacrilèges. Et ces hommes, Dieu ne se montrant pas, Dieu se taisant, se croient les plus forts ?

Et c'est pour ceux qui ne comprennent pas ce long silence de l'Éternel, un sujet d'étonnement et de scandale : « Grand Dieu, gémissent-ils, que faites-vous donc dans les hauteurs ? Le ciel est donc bien loin de la terre que vous ne voyiez pas ce qui se passe et n'entendiez pas ce qui se dit ! Ne voyez-vous pas l'iniquité se répandre sur la terre ; ne voyez-vous pas l'humiliation de votre Église, la profanation de vos temples, la violation de vos lois, l'écrasement de vos fidèles ? N'entendez-vous pas les insultes des impies, les soupirs de la vertu, les pressants appels de vos serviteurs ? O Dieu tout-puissant, levez-vous enfin et montrez-vous ! Qu'elle brille à nos yeux l'épée de l'Archange vainqueur !

Ah ! certes, M. F., Dieu voit et Dieu entend. Vous croyez à sa défaite : ce n'est qu'apparent. Ce qui vous semble un recul n'est qu'une manœuvre savante qui assure son triomphe et fera éclater sa puissance.

Quand on ouvre l'histoire, Dieu semble toujours vaincu. Puis, quand on tourne la page, on voit que c'est Lui toujours qui a le dernier mot. La victoire est à lui.

Il l'avouait ce Julien l'Apostat. Que n'avait-il pas tenté, lui aussi, contre le Christ et son Église ?... Enfin le voici atteint. Et recueillant dans sa main un flot de son sang, il le lançait contre le ciel avec cette apostrophe qui sonnait sur ses lèvres comme le râle d'un mourant : « Tu es vainqueur, Galiléen ! » C'était vrai, mon Dieu, vous triomphiez de l'Apostat !

Ils l'avouent à leur tour tous ces hommes qui tombent et s'en vont où vont les morts.

Dans le cirque romain, ceux qui allaient mourir passaient devant César, et, s'inclinant, lui criaient : « César, ceux qui vont mourir te saluent ! »

Ainsi passent les hommes sur la scène du monde. Ils insultent Dieu, ils le combattent, c'est possible. Mais Dieu les voit. Un jour il les touche de son doigt ; les voici atteints : *Morituri te salutant !*

Ils confessent malgré tout, ô mon Dieu, que vous êtes plus fort qu'eux. Ils tombent et vous êtes debout ; ils passent et vous restez ; ils meurent et vous vivez dans les siècles ; ils ne sont plus rien, et vous, mon Dieu, on continue de vous adorer, de vous aimer et de vous servir. Qui donc est fort comme vous ?

### III

Enfin, M. F., qui est nécessaire comme Dieu ?

Dieu nécessaire ! Le monde ne le croit pas. Il prétend bien pouvoir se passer de lui. Quel besoin a-t-il de Dieu ? Ne peut-il pas sans lui vivre, marcher et prospérer ?

Qu'en est-il, M. F. ?

Il est deux paroles que vous avez souvent chantées. Et quand on y réfléchit, on est saisi d'épouvante. Comment ne pas se demander ce que sera demain et ce qu'il adviendra de nous ?

Voici la première : « *Nisi Dominus ædificaverit domum... Si Dieu lui-même ne bâtit, ce qu'on élève ne tient pas.* »

Et voici la seconde : « *Nisi Dominus custodierit civitatem... Si Dieu lui-même ne garde la cité, c'est en vain qu'on veille autour d'elle.* »

Or, les hommes de notre temps prétendent bien bâtir leur édifice sans Dieu. Quel besoin ont-ils de Dieu ? N'ont-ils pas à leur service l'or, le fer, le progrès, l'industrie, de puissantes inventions ? Cela ne suffit-il pas ? Aux yeux d'un grand nombre, cela paraît suffire en effet. Mais cela me rappelle ce fait de l'Évangile : Les Apôtres, un jour, regardant le temple, s'émerveillaient : « Quelles pierres, disaient-ils, quelles constructions ! — Je vous le dis, répondit Jésus, il n'en restera pas pierre sur pierre. »

Eh bien ! cela non plus ne durera pas. Et pourquoi ? Parce que cela ne repose pas sur Dieu. Dieu est le fondement de tout ici-bas, et ce qui ne repose pas sur lui ne saurait tenir longtemps.

Il faut à un édifice un fondement. Quand ce fondement disparaît, vous savez ce qui arrive. On remarque bientôt des lézardes de mauvais augure, le ciment tombe, les pierres se disjoignent, et un jour, dans un coup de vent, tout croule. Malheurs aux imprudents que la ruine surprend ! Elle les écrase.

Or, ne voyons-nous pas chez nous des symptômes alarmants de

malaise et de ruine ? La cause ? N'en doutez pas : c'est que Dieu est absent.

Et il est absent parce qu'on l'a chassé. On lui a dit avec l'insolence des impies de l'antiquité : *Recede a nobis !* Allez-vous en, nous ne voulons plus de la science de vos voies ; nous avons notre science à nous, et elle nous suffit.

Et quand on regarde le monde, on dirait vraiment que Dieu est parti, et que, chassé du milieu de nous, il a remporté au ciel ce qu'il avait donné à la terre, et ce que sa grâce et son amour lui gardaient, la charité et la vérité, la justice et la paix.

Si Dieu lui-même ne bâtit, ce qu'on élève ne tient pas. Nous en avons une preuve frappante.

Pendant que les uns, ceux d'en haut, s'en vont répétant : Plus de Dieu ! — Plus de Dieu dans l'État, dans la vie civile, dans l'éducation ! — ceux d'en bas, dans un écho formidable, qui ébranle le pays tout entier, répondent : Plus de maître !

C'est la logique du mal et c'est la vengeance de Dieu. On le renverse ! Qui pourra se flatter de rester debout ? On lui ôte sa place ! Qui pourra garder la sienne ?

Lui chassé, il n'y a plus de stabilité et plus d'ordre, il ne reste plus que le chaos et l'anarchie.

Et le Prophète ajoute : Si Dieu lui-même ne garde la cité, c'est en vain que l'on veille autour d'elle :

La Cité, qu'est-ce bien ? C'est la société, c'est le pays, c'est la famille !

On ne veut plus de Dieu pour gardien de ces grandes choses. Aussi voyez. Dans la société, c'est l'égoïsme, c'est la défiance, c'est la jalousie, c'est la haine, c'est l'âpre soif de la jouissance. Pour se faire la part plus belle, certains sont prêts à tout.

Dans la famille, c'est l'insubordination, c'est l'infidélité, c'est la désunion avec des cœurs meurtris et des vies empoisonnées.

Et partout c'est le hideux flot du vice qui monte, menaçant de tout emporter.

Jusque-là, le nom de Dieu le retenait. Ainsi le barrage retient les eaux d'un fleuve grossi. Ce nom, on l'efface de partout. Mais ainsi se trouve rompu le barrage. Il n'en est pas, M. F., du nom de Dieu comme d'un nom d'homme ; le vôtre et le mien peuvent disparaître, qu'importe à la terre !

Mais le nom de Dieu ! C'est lui qui garde le monde, c'est lui qui y maintient l'ordre, la justice, la vertu, l'honneur. C'est lui qui fait trembler l'impie, c'est lui qui trouble les passions humaines. Quand il vient à disparaître, c'est le triomphe du désordre, c'est la ruine et la barbarie. Dieu est nécessaire, et qui donc est nécessaire comme lui ?

Nécessaire à la société, il est nécessaire aussi à chacun de nous. On ne vit pas sans Dieu. On peut toujours sans lui aller, venir

s'agiter, faire des affaires. Mais ce n'est pas là vivre pour l'homme. Vivre, pour lui, c'est grandir, c'est développer ses facultés, c'est travailler à devenir chaque jour meilleur en devenant plus fort, plus pur et plus digne ; c'est aller à sa destinée d'un pas libre et fier. Mais, pour vivre ainsi, il faut les pensées de Dieu, les grâces de Dieu, les sacrements de Dieu.

Il avait donc raison l'apôtre qui disait : « Vous quitter, Seigneur, mais à qui irions-nous ? » C'est le cri de l'humanité tout entière.

A qui aller ? Qui écouter ? Qui suivre ? Dieu seul a les paroles qui éclairent la vie et la font comprendre. Hélas ! on le quitte pourtant. Les passions ne s'accommodent pas de son austère morale. On le quitte, et l'on dit parfois, voyant chez soi le succès, la prospérité et l'abondance : Tout va bien ! C'est une illusion. Qu'importe après tout que la bourse soit pleine, si le cœur est vide ; que le corps soit bien, si l'âme est malade ; que le présent soit riant, si l'avenir est compromis ! Qu'importe que tout aille bien maintenant, si la fin doit être pleine de remords et de regrets ; si l'au-delà doit être à l'épouvante et aux supplices !

Où, Dieu est nécessaire. Et vous tous, M. F., vous le comprenez. Sans lui, que la terre serait vide, que le chemin serait dur, que la vie serait amère, que ses fardeaux seraient lourds, ses peines cuisantes ! Mais avec lui nous trouvons force et courage, lumière et consolation, espérance et bonheur.

\*\*\*

Disons-le donc : *Qui est comme Dieu ?* Ce doit être le mot d'ordre des chrétiens de nos jours. Disons-le avec saint Michel. Disons-le à l'orgueil qui clame dans son délire : je ne servirai pas. C'est le cri de l'humanité qui reste à sa place, en bas.

Disons-le à la négation qui trouble tant d'esprits ; c'est le cri de la foi qui se soumet et accepte le mystère sans se déconcerter.

Disons-le au blasphème qui souille tant de lèvres ; c'est le cri du respect et de l'hommage.

Disons-le à l'esprit de révolte qui secoue tant de volontés ; c'est le cri d'obéissance et de la fidélité.

Disons-le à la froide indifférence qui glace tant d'âmes ; c'est le cri de l'amour qui se déverse.

Disons-le, M. F., dans le secret du cœur, au temps de nos luttes intimes, et disons-le à la face du monde indifférent et sceptique.

Et ce grand Dieu dont nous aurons reconnu et proclamé les droits comme saint Michel, dont nous aurons été, comme lui, les fidèles serviteurs et les vaillants soldats, ce grand Dieu, dis-je, nous donnera la récompense de saint Michel : le bonheur et la gloire à jamais ! Que saint Michel nous en obtienne la grâce !

AINSI SOIT-IL !



## ACTIONS DE GRACES'

**Ain.** — Ci-joint un mandat de sept francs pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. C.

**Aisne.** — Veuillez bien avoir la bonté de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange. M. P., zél.

**Alpes-Maritimes.** — Je vous envoie ci-joint ma modeste offrande à saint Michel en reconnaissance de grâces reçues, et aussi pour demander encore aide et protection. Mes enfants, l'un prêtre, l'autre soldat, ont besoin du secours du saint Archange pour accomplir leurs devoirs avec foi, courage et amour, et en santé parfaite. Veuillez faire brûler deux cierges à ces intentions et garder le reste de l'offrande pour votre OEuvre Apostolique. L. B.

**Ardennes.** — Je vous envoie deux francs de la part de ma fille, pour une lampe à faire brûler pendant neuf jours devant saint Michel, en reconnaissance d'un heureux voyage. G. S.

**Aude.** — Je désire vivement recommander à saint Michel un de mes amis gravement malade. Il m'a guéri miraculeusement tout dernièrement, et j'ai grande confiance en lui. Je vous prierais de bien vouloir faire dire deux messes à cette intention. E. C.

**Calvados.** — Je vous envoie ci-joint un bon de poste en vous demandant une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue. B. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Charente-Inférieure.** — Vous trouverez sous ce pli un mandat de cinq francs pour la célébration de deux messes en remerciement d'une grâce obtenue par l'entremise de saint Michel, en le priant de nous continuer sa protection. C. S., zél.

Je vous serai reconnaissante de vouloir bien faire célébrer deux messes pour remercier Dieu et l'Archange saint Michel de la protection accordée jusqu'ici à deux frères et pour les prier de vouloir bien la leur continuer. L'un, dans la marine, part pour un lointain voyage; l'autre, dans l'armée, va avoir une année assez difficile. Que saint Michel veuille bien écouter encore la vieille invocation coutanaise: « Debout, Michel, lève-toi pour nos fils! ». — Ci-joint un mandat de dix francs. Le reste de la somme pourra être employé pour vos Apostoliques. L. B.

**Finistère.** — Remerciements pour six examens, cinq brevets élémentaires et un brevet supérieur. M. Q.

**Gard.** — Je vous prie de faire brûler un cierge à saint Michel, j'avais promis ce cierge si je passais le mois de septembre sans trop de fatigues. C. B.

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous envoie ma petite aumône pour remercier saint Michel de nous avoir préservés d'accidents cet été et pour m'unir d'intention aux associés de l'Archiconfrérie pour le salut de la France. M. J. P.

**Loir-et-Cher.** — Je suis heureuse de pouvoir vous dire que saint Michel a fait cesser les bruits infernaux qu'on entendait dans notre maison. Après plusieurs neuvaines cela a complètement disparu. Gloire à saint Michel! X.

**Mayenne.** — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. R. G.

**Morbihan.** — Ma petite nièce va mieux. La crise est passée et l'opération ne sera pas nécessaire. Merci à saint Michel! M. L.

Mille actions de grâces sont rendues à saint Michel pour la protection et les bontés du saint Archange à notre égard. Sœur M. de S. B.

**Nord.** — Je vous envoie ci-inclus un mandat poste de cinq francs pour faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une en actions de grâces pour la réussite du baccalauréat de mon petit-fils, l'autre pour obtenir les bénédictions et les grâces nécessaires à tous mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, afin qu'ils continuent d'être de bons et fervents chrétiens. L. B.

**Hautes-Pyrénées.** — Reconnaissance à saint Michel qui a hâté ma guérison. Je peux marcher, aller à la messe. Que Dieu soit béni! L. P.

**Seine.** — Ci-joint une légère offrande pour un cierge; en reconnaissance de toutes les bontés que le grand Archange a eues pour moi et aussi pour lui demander une faveur. G. L.

J'ai l'honneur de vous adresser inclus la somme de un franc dix afin qu'un cierge brûle le vingt-neuf septembre devant la statue de l'Archange, pour mon bébé qui se nomme Michaël. Je commence l'acquit d'une dette qui ne finira qu'avec ma vie, et même je chargerai Michaël de la continuer. Saint Michel protège visiblement mon enfant. Je voudrais tant qu'il fût prêtre! Je le demande à Marie et à son patron tous les jours! M. L. C.

Merci à Notre-Dame du Mont-Tombe et à saint Michel, qui ont ramené notre fille égarée. Je vous envoie une messe d'actions de grâces et j'espère pouvoir faire un jour un pèlerinage de reconnaissance à saint Michel. E. B.

**Seine-Inférieure.** — Je tiens à recourir comme chaque année à toute votre obligeance pour vous prier de faire brûler, du 21 au 30 septembre, une lampe aux pieds de votre glorieux Archange. Je tiens à le remercier de nouveau de sa protection et à lui confier toutes mes intentions maternelles à l'égard de mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. B. d'E.

**Var.** — Je vous envoie ci-joint un mandat de cinq francs cinquante, pour que vous m'adressiez une gravure de saint Michel, du prix de deux francs cinquante. Le reste sera affecté à faire brûler un cierge au puissant Archange afin qu'il me preserve des menaces de mort qui ont été proférées contre moi.

L. B.

**Vienne.** — L'an dernier à pareille époque Jésus me visitait par la maladie. Je tombais d'une petite attaque de paralysie. Grâce à la protection de saint Michel et de la très sainte Vierge, je me suis remise. Je vous envoie deux francs cinquante pour une messe en faveur de deux âmes du Purgatoire, les deux plus abandonnées de ma famille.

M. R. L.

**Hongrie.** — Honneur et reconnaissance à saint Michel qui nous a aidés en plusieurs circonstances. J'ai eu tant de fois des preuves de la protection de l'Archange que je désire vivement qu'il soit de plus en plus honoré.

J. M., zél.

**Italie.** — J'envoie trois francs en actions de grâces à saint Michel. C'est l'offrande de deux malades que l'Archange a bien voulu guérir.

A. C.

Nos plus ferventes actions de grâces au glorieux Archange pour nous avoir obtenu la guérison d'une personne chère, avec l'instante prière de lui continuer sa particulière protection.

Sr A., zél.

**Roumanie.** — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.

M. G.

**Canada.** — J'avais demandé à saint Michel une grande faveur avec promesse de la publier s'il me l'obtenait. Il me l'a accordée. Merci. Je vous envoie ci-joint un mandat pour une messe en l'honneur du puissant Archange.

J. C.



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Ardennes.** — Flize : M<sup>me</sup> Cuvillier, née Caroline Bramet.

**Corse.** — Orto : M. Joseph Antoine Paoli.

**Côte d'Or.** — Mirebeau : M. Victor Damotte.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Benjamin Bourel de la Roncière ; M. Jean-Baptiste Boné. — Trégomeur : M. l'abbé Le Voyer.

**Doubs.** — Chantrans : R. P. Tailleur ; M. Symphorien Morel.

**Finistère.** — Rosporden : M. Le Roux ; M<sup>me</sup> Rose Le Roux.

**Gard.** — Alais : M<sup>me</sup> Anna Deux.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : R<sup>de</sup> Mère Mechtilde ; M<sup>me</sup> Henri de Marliave ; M<sup>me</sup> de Boussac Saint-Marc.

**Hérault.** — Margon : M. Calixte Cabuzac. — Gignac : M. Aimé Lenoir.

**Indre-et-Loire.** — Tours : M<sup>me</sup> Marie Bertha Moine.

**Landes.** — Dax : Sœur Marie de la Solitude ; Sœur Marie-Saturnin.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M. Pubot.



**Manche.** — Biville : M. l'abbé Houlgatte, *missionnaire diocésain*. — Avranches : M<sup>me</sup> Henri Coquelin, née Badin ; M. le Comte du Fay de Carsix. — Coutances : M<sup>me</sup> Vve Fey. — Ceaux : M<sup>me</sup> V. Festouin, née Morel.

**Haute-Marne.** — Damrémont : M. Eugène Goilliot ; M<sup>me</sup> Goilliot, née Hermance Bréné.

**Mayenne.** — Renazé : M<sup>lle</sup> Marie Dupré.

**Meurthe-et-Moselle.** — Nancy : M<sup>lle</sup> Emma Julienne Joséphine Dubois.

**Morbihan.** — Lorient : M. Michel Le Dauté. — Nivillac : M. Pierre Rabillard. — Hennebont : M<sup>lle</sup> Le Brun.

**Nord.** — Marcq en Barœul : M<sup>lle</sup> Marthe Duménille. — Hazebrouck : M. Léon Huyghe.

**Rhône.** — Le cher frère Charles-Marie Bayon, *chartreux* ; M. Michel Bayon ; M. Jean-Marie Bayon ; M. Eugène Bayon ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jean-Baptiste Chabannes, née Bayon ; M. l'abbé Etienne Bonjour, *aumônier* ; M<sup>me</sup> Saint-Louis, *religieuse ursuline*.

**Seine.** — Levallois-Perret : M<sup>me</sup> Marie Jasmin. — Paris : Sœur Ignace du Sauveur ; M<sup>me</sup> Emérance Nicolas.

**Seine-Inférieure.** — Rouen : M<sup>lle</sup> Thérèse Soucy.

**Tarn.** — Castres : M. Jean Huc.

**Tarn-et-Garonne.** — Castelsarrazin : M<sup>me</sup> Louise Boyé ; M<sup>me</sup> Louise Fort ; M<sup>me</sup> Louise Pagès.

**Belgique.** — Bruges : M. Louis-Alexandre Verhelle. — Gand : M<sup>lle</sup> Marie-Joséphine Duhol.

**Canada.** — Montréal : Sœur Saint-Viateur de la *Congrégation Notre-Dame*.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA NEUVAINES DES MORTS. — CALENDRIER. — DEVANT LA PERSÉCUTION. — LA FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL, LE 16 OCTOBRE 1906. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ LEMVOISÉ. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### La Neuvaine des Morts

Nous ne pensons plus assez à nos morts, écrivait autrefois saint François de Sales. Le mot du pieux Evêque de Genève peut être toujours vrai, mais il ne s'applique certainement pas aux amis de saint Michel. Ils viennent en effet de donner trop de preuves du fidèle souvenir qu'ils gardent de leurs défunts. Et leur souvenir a été celui d'âmes vraiment chrétiennes ; il s'est transformé en véritable piété. Tous ont compris le grand devoir qui s'impose envers les morts, celui de la prière. En grand nombre, ils nous ont envoyé les recommandations les plus pressantes et les plus émues. Que tous soient remerciés et que tous soient bien assurés que, du sanctuaire de saint Michel, pendant la neuvaine funèbre, les prières sont montées pieuses et ardentes vers le trône de Dieu en faveur des pauvres défunts. Chaque matin nous avons élevé nos voix, échos de celles de tous les Associés et Amis de saint

Michel, pour demander au grand Archange de conduire dans la céleste lumière les âmes de tous les fidèles trépassés. Puis le Corps et le Sang de Notre-Seigneur ont été offerts à la Souveraine Justice en expiation des fautes des malheureux pécheurs qui souffrent dans le Purgatoire. Saint Michel, soyez-en bien sûrs, a entendu nos prières.

Notre devoir maintenant est-il fini? N'avons-nous plus rien à faire pour nos morts jusqu'au mois de novembre prochain? Nous devons encore penser à eux chaque jour et prier à leur intention sans nous lasser jamais. Il y aurait pour nous un moyen pratique de le faire chaque mois. Avez-vous remarqué la prière qui, toujours à la dernière page, termine les *Annales*? Elle est bien belle dans sa simplicité antique. Vous l'avez chantée bien des fois à la messe des Morts où elle sert d'offertoire et vous la savez peut-être si bien que machinalement vos yeux la laissent de côté. Pourquoi, en cette fin du mois de novembre, alors que nous sommes remplis du souvenir des morts, ne prendrions-nous pas la résolution de lire pieusement cette prière toutes les fois que nous terminons la lecture de nos *Annales*? Les Ames du Purgatoire tireront de là grand profit, et notre piété, qui, dans la circonstance, aura été bien facile, nous méritera pour nous-même les meilleurs fruits de salut.



## DÉCEMBRE 1906

### CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Sam.	S. Elói, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les zélés, zélats., et bienfait. des Œuvres du Mont-S-Michel.	16 Dim.	III <sup>e</sup> Dim. de l'Avent. Office comme le dimanche 2.
2 Dim.	I <sup>er</sup> Dim. de l'Avent. Messe basse à 7 h. 1/2; Grand' Messe à 10 h.; Vêpres et Salut à 2 h. 1/2.	17 Lun.	S. Lazare, év. et mart. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconf. de saint Michel.
3 Lun.	S. François Xavier, apôtre des Indes. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.	18 Mar.	De la férie. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
4 Mar.	S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct.	19 Mer.	Quatre-Temps. Jeûne. De la férie.
5 Mer.	Dédicace des basiliques de S. Pierre et de S. Paul.	20 Jeu.	Vigile de S. Thomas, apôtre.
6 Jeu.	S. Nicolas, év. et conf.	21 Ven.	Quatre-Temps. Jeûne. Saint Thomas, apôtre.
7 Ven.	S. Ambroise, év., conf. et doct.	22 Sam.	Quatre-Temps. Jeûne. De la férie.
8 Sam.	Immaculée-Conception de la B. Vierge Marie.	23 Dim.	IV <sup>e</sup> Dim. de l'Avent. Office comme le dimanche 2.
9 Dim.	II <sup>e</sup> Dim. de l'Avent. Solen. de l'Immaculée-Conception. Offices comme le dim. 2.	24 Lun.	Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur, J. C. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.
10 Lun.	S. Martin, év. et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Mar.	NOËL. Minuit messe solennelle; 9 h. Messe basse; 10 h. Grand'Messe; 2 h. 1/2 Vêpres et Salut.
11 Mar.	S. Damase, pape et conf.	26 Mer.	S. Etienne, premier martyr.
12 Mer.	De l'octave.	27 Jeu.	S. Jean, apôtre et évang.
13 Jeu.	S <sup>te</sup> Lucie, vierge et martyre.	28 Ven.	Les SS. Innocents, martyrs.
14 Ven.	De l'octave.	29 Sam.	S. Thomas Becket, év. et mart.
15 Sam.	Octave de l'Immaculée-Conception.	30 Dim.	Dim. dans l'Octave de Noël. Offices comme le dimanche 2.
		31 Lun.	S. Sylvestre, pape et conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic. de saint Michel.

#### Faveurs accordées à la dévotion envers saint Michel

- Le jour de Noël, indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des huit jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Le 8, le 25 et le 27 décembre Indulgence de 300 jours pour les fidèles qui portent le scapulaire de saint Michel.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

## Devant la Persécution

Le 11 décembre ! Depuis près d'un an, cette date est dans tous les esprits. Elle apparaissait dans l'avenir, attendue et en même temps redoutée. Il semble en effet qu'elle doive mettre fin aux temps où nous, catholiques français, avons jusqu'ici vécu, et ouvrir une ère nouvelle, qui, sous une apparence de liberté, ne laisse pas de s'annoncer mystérieuse et sombre.

Ce mois de décembre est venu, et, dans quelques jours, ce sera le mardi 11, fête de saint Damase, pape et confesseur, dernière fin du régime concordataire en France. Quel sera le lendemain ? Quelle va être au juste notre situation ? Dieu le sait. Les prévisions ne sont pas rassurantes. L'ennemi ne va peut-être pas oser attaquer de front la milice chrétienne qu'il sait si unie et si dévouée. Mais, n'y a-t-il pas plus à craindre en le voyant chercher à temporiser et à disséminer ses coups ? L'histoire qui semble prédire quelque succès à son plan, doit nous pousser à prendre plus de précautions.

Avant tout, ayons confiance. Ces jours mauvais, s'ils doivent être mauvais, passeront, comme le temps de l'Avent, temps de tristesse et d'attente, où nous sommes en ce moment. Il viendra un jour de résurrection et de joie, un jour de délivrance et de liberté pour l'Église qui réapparaîtra plus glorieuse que jamais. C'est le moment de répéter le chant du prophète Isaïe : « Prenez courage, ne craignez point ! Que les pusillanimes se rassurent, que les mains défaillantes se relèvent, que s'affermissent les genoux qui chancellent ! Le Prince de la paix va venir et vous sauvera ! » Oui, le jour du salut viendra, où, selon la parole biblique, tous les impies et tous ceux qui font le mal seront du chaume et ne garderont ni racine, ni rameau. Nous qui aurons craint le nom de Dieu, nous foulerons leur cendre, mais en attendant, dit le

Seigneur : « Souvenez-vous de la loi que je vous ai donnée, de mes préceptes et de mes commandements. »

L'Église nous le répète dans sa liturgie : « Sortez du sommeil et revêtez vous des armes de lumière, » nous a-t-elle dit le premier dimanche de l'Avent, par la voix de l'Apôtre. Nous avons pour cela, nous, les dévots de saint Michel, un exemple et un modèle. Comme notre glorieux Protecteur nous prendrons en main le bouclier de la foi et le glaive de la prière, armes puissantes et lumineuses. Puis, comme saint Michel, toujours nous resterons debout, attendant l'ennemi de pied ferme. Ainsi nous serons invincibles, notre foi et notre prière éteindront tous les traits enflammés du Malin.

Debout donc, confiance et courage ! Prions saint Michel, le défenseur attitré des droits de Dieu et de son Église. Il nous prêterait la force de son bras et le secours des armées célestes rangées sous sa bannière. Prions-le ! Notre Neuvaine mensuelle se fera, comme à l'ordinaire, du 10 au 18 décembre. Qu'elle soit aux intentions de la France ! Demandons à saint Michel de protéger sa vieille nation, où, quoi qu'on en dise, la foi n'est point morte. Et pour cela, ne manquons pas chaque jour de la neuvaine de réciter une prière pour le pays qui est notre patrie, et qui, selon le mot de Franklin, est encore celle de tous ceux qui en ont une autre.

Saint Michel à notre secours ! Ange de la Paix, venez apporter à notre France ce don précieux et faire refleurir pour l'Église des jours de gloire et de liberté !

Angelus Pacis Michael in ædes  
Cœlitus nostras veniat ; serenæ  
Auctor ut pacis lacrymosa in oreum  
Bella releget.



## La Solennité de l'Apparition de Saint Michel au Mont-Saint-Michel le 16 Octobre 1906

Nous devons à la plume aussi alerte qu'érudite d'un témoin de notre belle fête du 16 octobre, le compte-rendu que l'on va lire. Nos lecteurs éprouveront eux-mêmes les sentiments de piété, de ferveur et de réparation qui animaient en cet heureux jour tous les dévots pèlerins accourus si nombreux pour fêter, avec le pieux Évêque de Coutances, leur puissant Protecteur, saint Michel.

Depuis 708, le 16 octobre fait date au Mont-Saint-Michel. Ce jour-là, dit le poète :

... il y eut grant assemblée  
De clercs, d'évesques, de barons  
E de Normands e de Bretons,  
Que Seint Aubert aveit mandiez ;  
Quer dedier idonc voleit  
Cele eglise que faite aveit.

L'ère des pèlerinages à la célèbre montagne commençait ; et pareil jour, chaque année ramènerait aux pieds de l'Archange

avec le diocèse d'Avranches, la Normandie et la plupart des provinces de France. Au reste, le souvenir de la Dédicace de la Basilique n'était-il pas porté à tous les échos par la voix des Pontifes ? Du jour où le martyrologe enchâssa, comme une perle précieuse, la fête que plusieurs papes avaient enrichie de nombreuses indulgences, les recteurs des églises du territoire anglo-normand devaient, sur l'ordre de leurs évêques, demander au peuple chrétien de s'unir à eux pour prier saint Michel du Mont à l'extrémité de la France. Aussi jamais sanctuaire ne fut plus visité que celui de l'Archange ; jamais pèlerinages, pas même aujourd'hui ceux de Lourdes, ne furent plus suivis que ceux du Mont-Saint-Michel ! On y venait des quatre points cardinaux : de la Norvège et de l'Allemagne, comme de l'Angleterre et de l'Italie.

C'était trop beau. Et la Révolution française se chargea de changer en cris de malédiction les chœurs pieux qui montaient sous les voûtes de la Basilique. Trois quarts de siècle, il fallut attendre que la sainte Montagne fût rendue au culte. Grâce à l'intervention personnelle de Napoléon III, sur les insistances répétées de Mgr Bravard, évêque de Coutances, on put croire, le 16 octobre 1867, que le Mont-Saint-Michel allait revivre ses glorieuses journées d'autan. Mais hélas ! il fallut de nouveau quitter le sanctuaire vénéré et transporter dans la pieuse, mais trop petite église paroissiale, le centre du culte et de l'archiconfrérie de saint Michel.

Qu'importe, malgré nos regrets, si les grands pèlerinages se font plus rares que jadis, les hommages des fidèles amis, des vrais dévots de saint Michel sont toujours là. On l'a bien vu hier. Cette journée mémorable nous a donné l'illusion du passé mort.

Faut-il chercher dans le vol sacrilège d'août dernier, la raison de cette affluence relativement considérable ? Peut-être ! Plus d'un cœur a senti le besoin de demander pardon. J'aime mieux croire cependant qu'à la veille de se lancer dans l'inconnu du 11 décembre, toute âme sincèrement catholique et

française a voulu une fois de plus confier ses craintes et son espoir au prince des combats ?

C'est bien là le sens de la démarche du digne successeur de saint Aubert qui, chaque année, veut bien s'arracher aux multiples occupations de son ministère pastoral, pour remettre entre les mains du grand Archange l'avenir de son vaste diocèse. Mgr Guérard aime à se revendiquer du titre d'évêque de saint Michel. C'est bien aussi comme évêque de saint Michel qu'il est reçu aux confins de la Normandie. Quel accueil respectueux il reçoit des Montois à son entrée dans la jolie et si pittoresque petite ville ! Beaucoup s'agenouillent, tous se découvrent, et les enfants, rangés au bas de l'escalier de la tour du Roi, baisent avec délices l'anneau épiscopal. C'est donc qu'un évêque compte encore pour quelque chose, bien que non concordataire, puisqu'il est capable d'attirer à lui tous les regards et non seulement tous les regards, mais encore tous les cœurs ; alors que tant d'autres, sur leur passage, ne rencontrent que froide indifférence.

Mais voici que les cloches, gaiement balancées dans les airs, annoncent aux fidèles pèlerins l'heure de la prière. Il est dix heures, et l'office pontifical, de tradition en cette solennité, va commencer. Du presbytère où il a revêtu le rochet et la mosette, Monseigneur, précédé d'un clergé aussi distingué que nombreux, se rend processionnellement à l'église. Il est reçu au portail avec les honneurs liturgiques par M. le Curé du Mont-Saint-Michel, cependant que l'orgue entonne le « *Domine salvum fac Josephum* ». Ce chant de gratitude filiale une fois achevé, Monseigneur, en ornements pontificaux, s'avance vers l'autel et célèbre le Saint-Sacrifice. Nous remarquons à ses côtés M. le vicaire général Lepetit ; MM. les supérieurs des Petits Séminaires de Mortain et Saint-Lô ; dans les stalles du chœur, MM. le doyen de Pontorson, le chanoine Baudry, curé de N.-D. des-Champs, les doyens de Saint-James, Brécéy, Villedieu, Ducey et Canisy, tous les prêtres du doyenné de Pontorson et des environs.

Après l'Évangile, la parole est donnée à M. le Chapelain épiscopal Lennoisé, supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-James.

Dans un discours fortement pensé, remarquablement écrit et donné avec une conviction qui emporte les âmes, l'orateur s'attache à nous montrer qu'aujourd'hui sur la terre, comme hier dans les cieux, c'est au combat entre saint Michel et Lucifer que nous assistons. Qui l'emportera dans la lutte ? Est-ce Lucifer ? On pourrait le croire. N'a-t-il pas tout à lui ; la puissance de la presse, la puissance de la science, — non de la vraie, mais de la demi-science, — la puissance de la politique et la puissance de l'or ? Eh bien non, conclut l'éloquent prédicateur, saint Michel sera encore le héros de la victoire. A son cri de ralliement : « qui est comme Dieu », il faudra bien que les armes tombent des mains de nos ennemis. C'est la justice divine qui le veut, et justice se fera ou Dieu descendrait du trône où l'ont placé tous les peuples. Nous n'avons pas, nous, les soldats de saint Michel, la puissance de l'or, mais nous avons celle de l'apostolat ; nous n'avons pas la puissance de la politique, mais nous avons celle de la loyauté, de l'honnêteté, et, quoi qu'on dise, de la vertu. Et la science nous manque-t-elle ? Avons-nous peur du progrès ? Non, nous ne craignons pas qu'un jour vienne où l'on fasse une découverte qui contredise l'un de nos dogmes de foi catholique. Quant à la presse, la nôtre ne vit pas de scandales.

Et puisque Dieu ne fait qu'un avec son Christ, et puisque Jésus-Christ ne fait qu'un avec l'Église, notre cause, qui est celle de l'Église, et partant de celle de Dieu, est et demeure invincible. L'important est de s'unir. C'est maintenant un fait accompli. Combien admirable cette soumission d'une nation tout entière, hier encore loyalement divisée, aux ordres du Pontife Romain. Et quelle joie pour des Coutançais de voir triompher la pensée première de leur évêque aimé !

Tel fut dans ses grandes lignes le discours que la sainteté

du lieu empêcha d'applaudir et auquel Monseigneur voulut ajouter un mot.

Je tiens, dit Sa Grandeur, à rappeler à vos âmes dévouées à saint Michel, qu'il y a deux mois ce sanctuaire fut outrageusement violé. Des mains sacrilèges, que nous ne devons considérer ni comme catholiques, ni comme françaises, dépouillèrent le saint Archange de son diadème national. Pour un pareil forfait, le devoir de la pénitence s'imposait. L'avons-nous assez compris ? Au reste, n'est-ce pas une leçon que nous a donnée saint Michel ? Pourquoi garderait-il sa couronne quand l'ingratitude et l'injustice des hommes refusent de reconnaître celle de Dieu, son maître ?... Donc, puisqu'il faut faire pénitence, offrons à saint Michel une réparation qu'il agrée. Accomplissons aujourd'hui et demain et partout et toujours et jusqu'au bout notre devoir de catholiques. Et avec ces satisfactions agréables à Dieu, nous tresserons à l'Archange une couronne nouvelle, mais celle-là impérissable. Fasse le ciel qu'il en soit ainsi ! Je le désire de tout cœur et je répands sur vous, mes bien chers frères, le plus abondamment possible, toutes les bénédictions dont Dieu m'a chargé pour vos âmes au jour de ma consécration épiscopale.

Après la parole du Père, l'auditoire, visiblement ému, suivit dans le plus grand recueillement les autres parties de la messe. Les voix mâles des ecclésiastiques chantèrent avec entrain et piété le *Credo* de Dumont et le répons à saint Michel. La bénédiction pontificale termina la cérémonie du matin, qui prit fin à midi et quart.

Aux vêpres, où Monseigneur tenait chapelle, M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, officia. La note caractéristique des amis de saint Michel est, je crois, la persévérance, car aucun des heureux témoins de l'office pontifical ne manquait à la réunion du soir. Du reste, que n'a-t-on pas à demander à saint Michel, pour soi et pour les siens ?

Et quand Notre-Seigneur, sur l'autel, eut béni la chrétienne

assistance, il me fut donné d'assister à un inoubliable spectacle ; la foule qui, d'ordinaire, se retirait assez vite, s'achemina lentement vers le sanctuaire béni. Les prêtres, en particulier, et je me fais ici l'écho d'un pieux pèlerin, retinrent l'attention. Il semblait bien que leur âme sacerdotale envisageait clairement l'avenir et qu'elle avait conscience du secours qu'elle peut attendre de l'Archange protecteur. Dieu veuille qu'au jour prochain où se produira le choc des deux armées, soit exaucée la prière des fervents d'hier : *Imperet illi Deus !*

Et le 16 octobre reviendra le pèlerinage de l'action de grâces.  
*Ad multos annos !* MICHEL DU PONT.

### Discours de M. l'Abbé LENVOISÉ

Chaplain épiscopal,

Supérieur des Prêtres Auxiliaires de Saint-Jean,

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DU MONT-SAINT-MICHEL

en présence de S. G. Mgr Guérard,

évêque de Coutances et Avranches, le 16 octobre 1906.

MONSEIGNEUR,  
MES FRÈRES,

Dans les circonstances douloureuses, angoissantes, que traverse l'Église, je voudrais trouver une pensée, dire une parole de consolation et d'encouragement.

N'est-ce pas l'une des fins de la Solennité qui nous réunit ? Sans doute, elle a pour cause liturgique le souvenir de la Dédicace, sur ce rocher solitaire, d'une basilique en l'honneur du grand Archange.

Mais n'est-il pas vrai, mes Frères, qu'un autre motif vous a fait quitter vos demeures et prendre le chemin tant de fois parcouru par les pèlerins des Anciens Ages ? Dans les périls de l'Église et de la Patrie, ils accouraient au Mont, invoquaient l'Archange, et s'en retournaient plus forts de cette force que donne l'attente certaine des secours de Dieu.

Prêtres et fidèles, nous venons chercher la même invincible espérance, le même reconfort surnaturel.

Voici, dans ce but, quelques considérations qui m'ont été suggérées par le rapprochement de ce que nous savons de saint Michel avec les événements actuels.

\*\*\*

Le nom hébreu de l'Archange semble être un écho des luttes mystérieuses auxquelles il est fait allusion en plusieurs endroits de la Sainte Écriture, et qui eurent lieu au ciel, en des temps ignorés de nous, entre les anges fidèles et les anges révoltés.

Les uns et les autres avaient reçu de Dieu les dons les plus magnifiques de beauté, d'intelligence, de grâce. Purs esprits, et ainsi bien supérieurs à l'homme par leurs facultés et leur nature, ils eurent à subir une épreuve avant d'être confirmés en grâce, épreuve qui dut consister, comme celle d'Adam, à reconnaître par l'obéissance et l'adoration le souverain domaine de Dieu.

Nombre d'entre eux, se voyant si beaux, si puissants, commencèrent à se détourner du Créateur, et à s'admirer eux-mêmes. Lucifer, le plus beau, le plus puissant de tous, s'enfla d'un orgueil immense : « Je m'élèverai, dit-il, je m'élèverai encore, et je deviendrai semblable au Très Haut, *Ascendam super omnes caelos, et ero similis Altissimo*... Et il entraîna à sa suite le tiers peut-être des Hiérarchies célestes.

Mais saint Michel, dont le nom exprime les sentiments qui durent l'animer en ce moment solennel, et le rôle qu'il dut remplir, s'écria : « *Quis ut Deus!* Qui est comme Dieu ! Qui peut s'élever contre Lui, prétendre à Lui devenir semblable ! *Imperet tibi Deus* : qu'il manifeste sa puissance et réprime ton orgueil. »

Et, en effet, Dieu manifesta sa puissance ! Il précipita les orgueilleux révoltés dans les abîmes infernaux. En même temps, il admettait les bons Anges à la Vision béatifique, les confirmant ainsi dans la gloire. Irrémédiable défaite, épouvantable châtement pour Lucifer et les démons ; éclatante victoire, magnifique récompense pour saint Michel et les anges fidèles.

Comment ne pas voir dans ces événements, si lointains qu'ils soient, la figure et l'annonce des luttes qui devaient tant de fois se reproduire sur la terre ! Lucifer, saint Michel y sont toujours en présence, chacun à la tête d'une armée, ayant toujours chacun la même devise, en inspirant toujours l'esprit à ses partisans.

\*\*\*

C'est un fait que depuis l'heure où le démon vint souffler au cœur de l'homme, dans le Paradis terrestre, la fatale tentation : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de cet arbre ? Dès que vous en aurez mangé, vous serez comme des Dieux ; » c'est un fait que, depuis cette heure, les enfants d'Adam ont tendance à s'élever contre l'autorité divine, à secouer son joug, à devenir à eux-mêmes leur propre Dieu.

Parcourez l'histoire ! Avant le déluge, apparaît la race des

hommes que l'Écriture appelle les Géants, et qui méritèrent ce nom bien plus par la grandeur de leur orgueil et de leurs crimes, que par la hauteur de leur taille. Car, dit le texte sacré, « la malice de ces hommes était extrême, et toutes leurs pensées étaient tournées au mal. » (*Genèse*, VI, 5).

Après le Déluge, les descendants de Noé tentent d'élever une tour jusqu'au ciel, comme pour détrôner Dieu, et rendre leur nom fameux.

Et parmi les nations païennes, à toutes les époques, n'y eut-il pas des monstres d'orgueil prétendant aux adorations des foules, se rangeant eux-mêmes au nombre des Dieux !

Vous croyez peut-être qu'aujourd'hui on a plus de raison, qu'on aperçoit plus clairement la vérité sur ce qu'est Dieu et ce qu'est l'homme, sur les droits du Créateur aux hommages, aux adorations de ses créatures. Détrompez-vous, mes Frères ! Jamais la parole orgueilleuse de Lucifer n'a été ni plus souvent, ni plus audacieusement répétée : « *Ascendam*, je m'élèverai, je m'élèverai encore et toujours, *ascendam super omnes caelos*, et je prendrai dans les âmes et dans les sociétés la place de Dieu, *et ero Similis Altissimo*. »

Ainsi le Démon, par la complicité d'hommes orgueilleux, et les hommes orgueilleux, inspirés par le Démon, renouvellent ensemble, sous nos yeux, l'antique révolte des mauvais Anges.

\*\*\*

Ils ont pour eux toutes les puissances humaines :

Puissance de la presse, qui, par le journal et la brochure impies, attaque et bafoue chaque jour et partout, jusqu'au fond de nos villages, toute vérité, toute vertu.

Puissance de la science, non pas de la science vraie, honnête, mais de la science indignement faussée par des affirmations sans preuves, par de prétendues contradictions avec le dogme catholique, par des conclusions plus étendues que les principes ou qui ne découlent pas des faits constatés.

Puissance de la politique, mettant au service de l'impunité toutes les influences, toutes les forces publiques.

Puissance de l'or, la plus formidable de toutes ; car avec l'or on attire, on gagne la foule des indifférents, des tiers partis, de ceux, en si grand nombre, qui n'apprécient que les intérêts matériels de la vie présente ! Avec l'or on achète les consciences, on fait des apostats ! Avec l'or on répand, on fait accepter tous les mensonges, on empêche la vérité d'arriver aux âmes : « Mentez, mentez sans crainte ; il en restera toujours quelque chose, disait Voltaire, le grand ennemi, l'insulteur du Christ ! »

Par la coalition, la mise en œuvre de toutes ces puissances, comment le Démon et ses complices, quelque nom qu'ils portent,

francs-maçons, libres-penseurs, athées, ne remporteraient-ils pas des victoires, victoires partielles, passagères, il est vrai, mais enfin des victoires !

Que de droits méconnus, foulés aux pieds ! Que d'injustices criantes, abominables, contre les petits et les faibles ! Que d'hommes entraînés au péché ! Que de jeunes gens perdant la Foi ! Que d'enfants élevés sans aucune religion ! Que de malades mourant dans les hôpitaux, sans avoir la possibilité de recevoir les Sacraments !

Ah ! n'est-il pas vrai, mes Frères, que de tels attentats demandent justice, la même justice qui fut exercée contre les Anges révoltés ! Elle n'est pas rendue en cette vie ; donc elle le sera dans une autre ! Je l'appelle et je l'attends contre tous ceux qui mentent et qui trompent le peuple et les petits ! Je l'appelle et je l'attends contre tous ces hypocrites qui parlent aux hommes de liberté, de progrès, de bonheur, et détruisent dans les âmes, par leurs enseignements, par leurs discours, tout fondement de vertu, toute condition de vraie liberté, de vrai progrès, de vrai bonheur ! Je l'appelle et je l'attends cette justice ; car si elle ne devait jamais être rendue, vous tomberiez, ô mon Dieu, de ce trône de sagesse, de bonté, de puissance, où la piété des peuples vous élève et vous adore ! Vous ne seriez plus Dieu ! Et Lucifer, le père du mensonge, aurait, en vérité, pris votre place !

Mais non, mes Frères, il n'en sera pas ainsi ! A chacun la justice d'outre-tombe rendra selon ses œuvres ; et, dès la vie présente, elles ne seront, comme je l'ai dit, que partielles et passagères les victoires des ennemis de Dieu. Car, s'ils ont pour eux des puissances formidables, l'armée de saint Michel ou des Amis de Dieu, dont nous sommes, n'a-t-elle pas aussi les siennes !

\*\*\*

Sans doute, nous n'avons pas la puissance de l'or ; mais nous avons celle de la loyauté, de l'honnêteté et, quoi qu'on en puisse dire, de la vertu qui gagne et touche les âmes droites, dont le nombre est encore si grand.

Nous n'avons pas la puissance de la presse qui vit de scandales, mais nous avons celle de la presse qui dévoile les mensonges et démasque les hypocrisies.

Nous n'avons pas la puissance de la science des demi-savants, des sectaires, science hasardeuse, précipitée, outrée en ses conclusions antireligieuses ; mais nous avons celle de la science des vrais savants, qui n'affirment que ce qui est démontré par l'expérience ou les documents. On peut défier les ennemis de la Religion de prouver qu'un seul dogme de foi soit contredit par les découvertes ou les progrès vraiment scientifiques.

Nous n'avons pas la puissance politique, mais nous avons celle

de l'apostolat, soutenu de la grâce et des sacrements ; celle de l'amour des âmes, du dévouement aux pauvres, aux malades, à tous ceux qui souffrent, dévouement qui ne va pas à les leurrer d'espérances chimériques, à leur promettre le bonheur sur la terre, mais à les instruire, à les relever, à les consoler moralement, chrétiennement, à leur ouvrir le Ciel, récompense de leurs travaux et de leurs souffrances.

Ah ! on voudrait bien faire croire au peuple que l'Église est ennemie de la science, de la justice sociale, du bien-être matériel pour tous, du progrès des arts et de la civilisation ! On essaie de soulever ainsi contre nous l'opinion, autre puissance redoutable ! La vérité, c'est que nous partageons sincèrement, aussi sincèrement que qui que ce soit, tout ce qu'il y a de noble, de grand, de vraiment civilisateur dans les aspirations contemporaines. Nous ne réprouvons en tout cela que ce qui est faux, démoralisant, que ce qui tend à affaiblir et ruiner plus ou moins directement les bases de la justice, de la famille, de la société. On le comprendra tôt ou tard ; et, quand la confusion actuelle des idées sera dissipée, l'opinion redeviendra l'une des puissances de l'Église.

En attendant, nous en avons une autre, qui semble déconcerter nos ennemis ; c'est celle de l'unité des volontés et des intelligences dans l'acceptation non pas seulement d'un même *Credo*, d'un même Évangile, d'une même morale, en un mot des mêmes vérités éternelles et immuables, mais dans l'acceptation d'une même décision, d'une même direction pratique, dès qu'elle est donnée par nos chefs hiérarchiques.

Hier, on discutait entre catholiques sur ce qu'il fallait faire, ou ne pas faire, telles circonstances étant données. La discussion était vive, ardente, inspirée des deux côtés par des convictions également sincères. Le Souverain Pontife parle : toute discussion cesse ! D'un seul cœur, d'une seule âme, tous les Catholiques, les Evêques en tête et solennellement, acceptent la décision pontificale, et l'acceptation est immédiate, vaillante, joyeuse, sans hésitation, ni arrière-pensée.

Comment ne pas dire qu'en cette occasion le diocèse de Coutances s'est distingué entre tous. Votre pensée, Monseigneur, était à l'avance d'accord avec celle du Souverain Pontife. Dès longtemps votre sens catholique avait aperçu la vérité. Nous le savions, et notre joie d'adhérer à la parole du Pape s'est doublée de notre joie d'adhérer aux sentiments intimes de notre Evêque. La confiance des prêtres et des fidèles en votre haute sagesse était grande avant ces événements. Elle le sera plus encore dans l'avenir, et assurera chaque jour davantage, dans le diocèse, l'unité de pensée et l'unité d'action.



\*\*\*

Que les puissances de l'enfer et les puissances de la terre s'élèvent donc contre nous, comme autrefois Lucifer et ses complices contre les Anges fidèles !

Amis, enfants de Dieu, forts de notre droit à la liberté, à la justice, au salut de nos âmes, aidés par les moyens à notre disposition et dont je viens de parler, saint Michel à notre tête, nous subirons le choc formidable, nous lutterons pied à pied, et, croyez-le, mes Frères, nous finirons par remporter la victoire.

Car voici deux vérités de foi : la première, Dieu et son Christ ne font qu'un et n'ont qu'une même cause ; la seconde, le Christ et l'Église également ne font qu'un, et les intérêts de l'une sont les intérêts de l'autre. Donc, par le Christ et dans le Christ, la cause et les intérêts de l'Église sont la cause et les intérêts de Dieu.

Or, qui est comme Dieu ! Qui est, comme Lui, maître absolu, maître tout-puissant, par conséquent toujours vaincu, toujours invincible ! Donc toute autre puissance doit un jour ou l'autre, quand il le voudra, céder devant la sienne ! Voilà le gage assuré de notre triomphe !

\*\*\*

Ah ! sans doute, Dieu permettra que dans la lutte nous ayons à souffrir, peut-être beaucoup. Il faut nous y attendre et nous y préparer.

Nous ne sommes point sans péché : *in multis offendimus omnes*. Les vertus chrétiennes ont été souvent méconnues, violées par les fidèles et quelquefois par ceux-là même qui devaient en donner l'exemple. Nous souffrirons pour expier. « Le monde, disait Joseph de Maistre, est plein de châtimens justes infligés par des mains injustes. » Attila, malgré ses crimes, fut choisi par Dieu pour faire expier à la société chrétienne du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle son amour du luxe et ses mœurs renouvelées du paganisme.

Dans l'épreuve vaillamment supportée, les vertus s'épurent, se fortifient ; les âmes deviennent plus généreuses, se rapprochent de celles des martyrs. Or, une âme de vertu éminente vaut mieux devant Dieu et le glorifie davantage, que cent autres de vertu ordinaire. Nous souffrirons pour grandir en perfection chrétienne, pour glorifier Dieu.

Comment oublier que Notre-Seigneur s'est incarné pour les méchants comme pour les bons ; qu'il a prié, travaillé, subi la mort aussi bien pour les Pharisiens, ses implacables ennemis, que pour ses apôtres bien-aimés. Ses ennemis d'aujourd'hui ne sont ni moins haineux, ni moins implacables que ceux d'autrefois. Il nous demande de les convertir, de les faire entrer dans la voie de la vertu. Rien n'y contribuera plus que notre patience de

chaque jour. Nous souffrirons pour le salut, le bonheur éternel de nos plus cruels ennemis ! Nous vaincrons leur haine par l'amour.

Serait-il téméraire d'ajouter que Dieu veut pour son Église des libertés et des progrès, des destructions et des créations également nécessaires, qui n'auraient pas été possibles, qui n'auraient pas eu lieu, la paix continuant. L'exemple ne manque pas, dans l'histoire de l'Église, d'événements, persécutions, révolutions ou autres, qui ont amené de ces modifications providentielles. Nous souffrirons pour que se réalise toutes les volontés de Dieu sur son Église.

Mais, que nous souffrions pour l'un ou l'autre de ces motifs, ou pour tous à la fois, peu importe ! Le soldat n'a pas à demander compte à ses chefs des ordres donnés. Il n'a d'autre devoir que de contribuer, pour sa part, autant qu'il peut, au gain de la victoire.

O glorieux saint Michel, nous vous en conjurons par vos luttes et victoires du passé, obtenez-nous, cette fois encore, de triompher de tous nos ennemis, qui sont les vôtres. Obtenez-nous les grâces, les dispositions, les vertus qui nous seront nécessaires à tous en ces temps d'épreuves : l'humilité, car la présomption serait un grand malheur, la patience, le courage invincibles, l'esprit de prière et de sacrifice, condition de toute vie chrétienne, et surtout, à la fin, la grâce d'une bonne mort, pour laquelle, Monseigneur, nous demandons humblement votre bénédiction.

AINSI-SOIT-IL.

---

*L'abondance des matières nous oblige encore, à notre grand regret, de renvoyer au prochain numéro le Compte Rendu du PÈLERINAGE DE PERCY.*





## ACTIONS DE GRÂCES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Honneur et gloire au grand saint Michel ! Nous avons été exaucés ; notre fils a passé ses examens avec succès. Ci-joint un mandat de 5 francs en remerciement au puissant Archange et aussi pour lui demander de continuer à tous nos enfants sa protection. L. J., *zél.*

**Alpes-Maritimes.** — Je vous envoie une petite offrande en reconnaissance d'une faveur due à l'intercession de saint Michel. A. L.

**Ardèche.** — Nous vous envoyons une offrande de 2 francs pour le secours que saint Michel nous a donné dans une affaire temporelle. M. C.

**Ardennes.** — Ci-joint un mandat de 5 francs que l'on me prie de vous envoyer en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue. E. S.

**Cher.** — Reconnaissance et gloire à saint Michel pour les grâces qu'il vient de m'accorder ! Je vous envoie 5 francs pour le succès d'un examen et 2 francs pour accomplir une autre promesse. M. D.

**Côtes-du-Nord.** — Une messe en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel pour bien des faveurs obtenues. L. L. M.

Ci-joint un mandat de 2 fr 50 pour une messe d'actions de grâces à saint Michel en remerciement d'un heureux voyage. A. H. d'A.

**Creuse.** — Veuillez, je vous prie, faire dire une messe d'actions de grâces pour la guérison de deux personnes. H. C., *zél.*

Une offrande de 1 franc pour une faveur obtenue par saint Michel. M. D., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Eure-et-Loir.** — Je vous envoie la modeste somme de 1 franc en priant saint Michel de continuer ce qu'il a si bien commencé. P. L., *zél.*

**Finistère.** — Une de mes amies me prie de vous envoyer ces 3 francs pour une messe. C'est en reconnaissance d'une grâce obtenue malgré de grandes difficultés. E. C.

Je vous adresse un bon de poste de 3 francs pour une messe d'actions de grâces. M. L.

Je vous demande une messe d'actions de grâces à saint Michel pour avoir obtenu par lui des arrangements difficiles et la réussite d'un mariage. C. d'A.

Une messe d'actions de grâces. L. G.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel qui nous a préservés d'un accident d'automobile. Faites ausi, je vous prie, brûler un cierge devant sa statue. C. de B.

**Haute-Garonne.** — Je remercie le glorieux Archange de la grâce qu'il a obtenue à mon cousin. A saint Michel notre reconnaissance et notre amour !

**Hérault.** — Je remercie l'Archange saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. E. M.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel pour une grâce obtenue. M. D.

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous demande un souvenir de reconnaissance devant la statue de saint Michel pour l'heureuse issue d'un procès en revendication d'un immeuble pour une école libre. J. L.

**Maine-et-Loire.** — Prière de faire brûler un cierge de 1 franc devant la statue de saint Michel en reconnaissance du succès d'un examen. *Anonyme.*

Je vous envoie 5 francs pour deux messes à l'intention des âmes du Purgatoire, en acquit d'une promesse à saint Michel. L. R.

**Manche.** — Une messe pour remercier Dieu des grâces qu'il m'a accordées par l'intercession de saint Michel. *Une confiante en saint Michel.*

Deux messes en actions de grâces à saint Michel et à saint Joseph pour de nombreuses faveurs accordées. B. H.

Une offrande de 3 francs en reconnaissance du succès de mon fils au certificat d'études. V<sup>ve</sup> A.

**Meurthe-et-Moselle.** — 5 francs d'offrande en l'honneur de saint Michel pour le remercier de tout ce que nous avons obtenu par son intercession. P. S.

**Morbihan.** — Actions de grâces à Notre-Dame du saint Rosaire et à saint Michel qui ont fait trouver un professeur, tel qu'on le désirait, pour un jeune étudiant. Merci encore au saint Archange pour plusieurs grandes grâces accordées au cours de la neuvaine préparatoire à sa fête. Sr M. C.

**Oise.** — Je vous serais bien reconnaissante de faire dire une neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grande grâce obtenue. Je vous demande aussi une autre messe pour remercier saint Michel d'avoir éclairé sur sa vocation un jeune homme qui avait pris le saint Archange comme patron de confirmation. G. L.

**Pyrénées-Orientales.** — Offrande de 1 franc à saint Michel pour le remercier de sa protection. *Anonyme.*

**Savoie.** — 5 francs à saint Michel pour nous avoir fait ramasser de bonnes récoltes malgré de grands obstacles. *O. B.*

**Seine.** — Je vous envoie 2 francs pour une messe d'actions de grâces. *Anonyme.*

**Seine-Inférieure.** — 3 francs pour une messe d'actions de grâces et un cierge à saint Michel. *L. D.*

Prière de faire brûler un cierge de 1 franc devant la statue de saint Michel en reconnaissance de la protection accordée à trois personnes dans un voyage périlleux. *M<sup>me</sup> C.*

Ci-joint un mandat de 2 fr. 50 pour une messe en l'honneur de saint Michel afin que le grand Archange continue de répandre ses grâces sur notre frère et sa famille. *P. L.*

Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen. *E. H., zél.*

**Seine-et-Oise.** — En actions de grâces j'envoie un cœur que je vous prie de mettre dans la chapelle de saint Michel. Je vous demande aussi une neuvaine de messes d'actions de grâces, saint Michel m'a donné une grande marque de sa puissance. *A. A.*

**Yonne.** — Je vous envoie un mandat de 10 francs pour deux messes à dire, l'une à l'honneur de Notre-Dame des Anges, l'autre en l'honneur de saint Michel comme remerciement de deux grandes grâces accordées.

**Autriche.** — Je vous envoie un mandat de 7 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel. *C. B.*

**Suisse.** — De toute l'ardeur de mon cœur, j'adresse à saint Michel le merci de la reconnaissance et de l'amour. Qu'il continue à nos œuvres sa puissante protection ! *M. S., zél.*

**Guadeloupe.** — 3 fr. 50 pour une messe à saint Michel afin de le remercier de tous les bienfaits que j'ai reçus de lui. *L. G.*

**États-Unis.** — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce accordée le jour de sa fête. *A. H., zél.*

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer. Elle sera lue avec intérêt par tous les amis de saint Michel.

D. (Vosges), le 2 octobre. Fête des Saints Anges.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

C'était il y a quelque temps, je traversais la forêt de Roybou dans l'Isère, quand un aboiement formidable venu du bois, m'annonça l'approche d'un gros chien de berger. Les aboiements se rapprochaient. Tout à coup un énorme chien noir

franchit le fossé qui sépare la route du bois, et, la gueule béante, les yeux en feu, s'élança vers moi.

Je m'arrête court et je salue mon farouche visiteur d'un grand signe de croix allant du sommet du front au bas de la poitrine et du coin de l'épaule gauche au coin de l'épaule droite. En même temps, je m'écrie : « Saint Michel à mon secours ! (je suis depuis trente ans zélé diplômé de l'Archiconfrérie de saint Michel.) J'avais à peine formulé mon appel qu'un éclair éblouissant se dégageant de la nue vint illuminer la tête du chien. S'allongeant alors sur ses quatre pattes, la bête furieuse subitement apaisée s'avance vers moi en rampant et en me regardant d'un air suppliant.

Émerveillé de la transformation de ce loup en agneau, je ne perdis pas mon temps à le caresser, je pressai au contraire le pas, sans cependant perdre de vue l'animal.

La pauvre bête, qu'avait domptée le signe de la croix, resta immobile à la même place. Je m'arrêtai à une centaine de mètres, soucieux de voir le parti qu'elle prendrait. Elle se décida enfin à se relever et à regagner l'intérieur du bois.

Si ce récit vous semble de nature à intéresser vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans vos précieuses Annales.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien agréer l'expression de mon humble et profond respect. *Ch. S.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Alpes-Maritimes.** — Nice : M<sup>lle</sup> Louise Pelat ; Miss Mary Fahey, *zélatrices*.

**Basses-Alpes.** — Digne : M<sup>lle</sup> L. Truchemont, *zélatrice*.

**Ardèche.** — Vals-les-Bains : M<sup>me</sup> Eulalie Ladet, *zélatrice*.

**Ardennes.** — Signy l'Abbaye : M. Jean-Baptiste Robert.

**Bouches-du-Rhône.** — Marseille : M. Maurel ; M<sup>me</sup> Cabissol, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Hugon ; M<sup>me</sup> V<sup>ac</sup> Elisabeth Lamala.

**Calvados.** — Caen : M<sup>me</sup> Marie Delaunay.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. Francis Le Trent. — Guingamp : M<sup>me</sup> Eliane Hingant de Saint-Maur. — Uzel : M<sup>me</sup> Ludovic Morvan, née Lecoq-Maisonneuve. — Tréguier : M<sup>me</sup> de Dieuleveult, née de Tromelin. — Carnoet : M. Yves Le Roch'. — La Ferrière : M. l'abbé Le Maux, *recteur*.

**Doubs.** — Besançon : Sœur Donatine Billamboz. — Chantrans : M. François Bôle.

**Finistère.** — Lesneven : M<sup>me</sup> Zélie Vincent. — Plouguin : M<sup>me</sup> Désirée Thébault. — Quimperlé : M<sup>me</sup> Marie-Thérèse du Boisberthelot, baronne d'Ampbernet, *très dévote à saint Michel*. — Taillebois en Chartres : M. Julien Houté. — Saint-Pol-de-Léon : M<sup>me</sup> du Beaudiez, née de Dieuleveult. — Dirinon : M. l'abbé Hameury, *recteur*. — Landerneau : M. l'abbé Louis Leroux, *aumônier du Calvaire*.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M. le docteur Paulin Ramond ; M<sup>me</sup> Jeanne Comélérari ; M<sup>lle</sup> Marie de Lauzun.

**Gers.** — Miélan : M<sup>me</sup> M. Duprat de Larroquette.

**Hérault.** — Béziers : M. le comte Étienne de Cassagne. — Saint-Nazaire de Pézan : M<sup>lle</sup> Albanie Granier.

**Ille-et-Vilaine.** — Rennes : M<sup>lle</sup> Lelièvre ; M<sup>lle</sup> Angélique Roulier.

**Loir-et-Cher.** — Selles-sur-Cher : M. le docteur Ach. Ansaloni.

**Loire-Inférieure.** — Nantes : M<sup>me</sup> Boureau, née Sophie Lair. — Saint-Nazaire : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lanau.

**Maine-et-Loire.** — Angers : M<sup>me</sup> Jamet.

**Manche.** — Torigny-sur-Vire : M. François-Gilles Letondeur. — Pont-Hébert : M<sup>me</sup> la Comtesse d'Osseville, née de Sesmaisons. — Angoville en Saïre : M. Michel Lehol. — Avranches : M<sup>lle</sup> Marie Legros, *zélatrice*. — Ducey : M<sup>me</sup> Félix Baron.

**Marne.** — Saint-Germain la Ville : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Léonard Thibault, *fidèle associée*.

**Mayenne.** — Renazé : M<sup>me</sup> Tessier.

**Meurthe-et-Moselle.** — Villiers-la-Montagne : M<sup>me</sup> Catherine Baston.

**Morbihan.** — Billiers : M<sup>me</sup> Molland. — Lorient : M<sup>me</sup> Le Guennec, née Cécile Garnier.

**Orne.** — Mortrée : M<sup>me</sup> Sonnois.

**Basse-Pyrénées.** — Anglet : M<sup>me</sup> Vergel.

**Haute-Saône.** — Arc-les-Gray : M<sup>lle</sup> Reine Laurain, *zélatrice*.

**Sarthe.** — Ecommoy : M. Montarou-Bénard ; M. Raoul Montarou. — Sillé-le-Guillaume : M<sup>me</sup> Joseph Montarou. — Auvers-le-Hamon : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Bamas, née Julie Beaumier, *très dévote à l'Archange*.

**Savoie.** — Chambéry : M<sup>me</sup> Bartésago. — La Motte-Servolex : M. François Moral.

**Seine.** — Paris : M. Dureau ; M. François Périchon ; M. Jean Pauty.

**Seine-et-Oise.** — Versailles : M<sup>me</sup> la comtesse Oudinot de Reggio. — Rambouillet : M. Robert-Antoine Beauchamps. — Montfort-l'Amaury : M. Achille Froment ; M<sup>me</sup> Armandine Groussin.

**Seine-Inférieure.** — Rouen : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pelay.

**Somme.** — Amiens : M. Douillet-Duvauchel.

**Territoire de Belfort.** — Giromagny : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lardier, née Joséphine Grisez.

**Martinique.** — Fort de France : M. Siméon Lubin.

**Saint Pierre-et-Miquelon.** — M<sup>me</sup> Henri Gréle.

**Belgique.** — Bruges : R. Sœur Marie Salomé, *religieuse choriste des Servantes du Sauveur*. — Sottegem : M<sup>me</sup> Muncly ; M<sup>lle</sup> Hortense Noë.

**Canada.** — Montréal : M<sup>me</sup> Catherine Gaucher, née Pilon. — Saint-Constant de Napierville : M<sup>me</sup> Clara Boyer, née Gadoua. — Ollawa : M<sup>me</sup> Philomène Frédéric, née Douglas. — Valleyfield : M<sup>me</sup> Marie Filiatrault, née Benoît. — Saint-Raymond : M. Edouard Martel ; M<sup>me</sup> Joseph Martel, née Esther Renaud ; M<sup>lle</sup> Philomène Paguet. — Saint-Ambroise et Jeune Lorrette ; M. Dominique Racine ; M. Cyprien Villeneuve. — Sherbrook : M. Théodore Lebel. — Saint-Yacinthe : Sœur Saint-Ignace de Loyola, *monastère du Précieux Sang.*

**États-Unis.** — Nouvelle-Orléans : M. Joseph Gabriel ; M<sup>mes</sup> Elisabeth Masson ; Lucie Meynier ; Alexandrine Jazon ; Louise Jean ; Marie Eliska ; Marie-Jeanne Jazon ; Eugénie Jazon ; Marie Arthemise Jackson ; Marie-Laure Bargeon ; Elisabeth Bégne.

**Irlande.** — Dompatrik : R. P. O'Kane.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

*Le Gérant : FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — 1907 ??? — CALENDRIER. — LIGUE DES CHEVALIERS DE SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL A MONTMARTRE. — CHRONIQUE PÉLERINAGE DE PERCY. — LES FÊTES DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

1907 ?...

QUAND un navire est assailli par la tempête, tous, chefs, matelots, et même passagers, se mettent à la manœuvre sous les ordres du capitaine. Tout le monde étant à son poste et obéissant aux mouvements commandés, on peut espérer le salut. Que font pendant ce temps ceux qui ne peuvent être d'aucun secours, ceux même qui travaillent contre l'ouragan ? Des vœux ? Dans le péril, quand le bateau menace de sombrer, les vœux ne sont rien et ne s'expriment pas. Ce sont formules mortes. Il n'y a qu'une seule chose qui puisse se faire, que l'on fasse et qui emprunte aux circonstances désespérées où l'on se trouve, un caractère d'émouvante grandeur ; on prie.

Voilà pourquoi, chers Associés, Zélateurs et Bienfaiteurs, vous ne trouvez pas comme à l'ordinaire, en cette première page, l'expression illustrée de nos vœux. Nous sommes tous dans le même danger. La tempête est déchaînée et fait rage. Nous sommes exposés à sombrer si nul secours ne nous arrive. Aussi nous ne pouvons que lever les yeux vers le ciel et, en dévots de saint Michel,

demander l'aide du Puissant Archange. Ensemble donc, si vous le voulez bien, faisons-lui notre prière :

En ces premiers jours de l'année, nous venons, ô saint Michel, vous prier avec confiance parce que le ciel s'est fait sombre sur la terre de France. Satan a relevé la tête, il a entraîné à sa suite les puissances de ce monde et, dans une coalition infernale et terrible, il nous a déclaré la guerre. Nous vous demandons, ô glorieux Archange, de combattre, non pour notre gloire, mais pour celle de Dieu. Nous sommes le peuple du Christ, les enfants de son Église, ne nous oubliez pas. Souvenez-vous qu'autrefois, lutteur fidèle et sans égal, vous avez exterminé les ennemis du Nom divin. Ne souffrez pas que maintenant ce même Nom soit honni et que ceux qui l'honorent et le défendent soient condamnés. Ayez pitié de nous. Mettez la confiance en nos cœurs; donnez-nous le courage et la force de soutenir les droits de Dieu et de l'Église, et de rester toujours debout pour le bon combat. Faites que cette année qui commence et qui s'annonce pleine de luttes et de périls voie éclater la gloire de Dieu et qu'ainsi elle soit pour nous, entre toutes, une année de salut et de bénédictions par les nombreux mérites que la persécution nous fera gagner. Ange protecteur de l'Église, couvrez-nous de vos ailes. Ange gardien de la Patrie, empêchez la France de tomber dans l'abîme que Satan voudrait lui creuser. Donnez-nous de voir bientôt triompher les droits de Dieu et faites-nous jouir de la bienheureuse paix en ce monde et en l'autre.

AINSI SOIT-IL.

N'oublions pas la neuvaine générale mensuelle. Elle se fera comme à l'ordinaire du 10 au 18 janvier. Unissons tous nos voix et nos cœurs dans la même supplication. Il est à remarquer que la clôture tombe le jour où l'Église célèbre la fondation de la Chaire de saint Pierre à Rome. Profitons-en pour faire un acte de soumission plus humble que jamais à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, et pour saluer du fond du cœur le Souverain Pontife comme notre Pasteur et notre Père. « *Tu es pastor ovium.* »

LES CHAPELAINS DE SAINT MICHEL.

## JANVIER 1907

### CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Mar.	CIRCONCISION de Notre-Seigneur.	17 Jeu.	S. Antoine, abbé.
2 Mer.	Octave de saint Etienne.	18 Ven.	La Chaire de saint Pierre à Rome. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
3 Jeu.	Octave de saint Jean.	19 Sam.	S. Canut, roi.
4 Ven.	Octave des SS. Innocents.	20 Dim.	II <sup>e</sup> Dim. après l'Épiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus.
5 Sam.	Vigile de l'Épiphanie. A 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices et bienfaiteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	21 Lun.	Ste Agnès, vierge et martyre. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr. de saint Michel.
6 Dim.	L'ÉPIPHANIE de Notre-Seigneur.	22 Mar.	SS. Vincent et Anastase, martyrs.
7 Lun.	De l'octave. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie de saint Michel.	23 Mer.	S. Raymond de Penafort, conf.
8 Mar.	De l'octave.	24 Jeu.	S. Timothée, évêque et martyr.
9 Mer.	De l'octave.	25 Ven.	Conversion de saint Paul.
10 Jeu.	De l'octave. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	26 Sam.	S. Polycarpe, évêque et martyr.
11 Ven.	De l'octave.	27 Dim.	Septuagésime.
12 Sam.	De l'octave.	28 Lun.	SS. Fabien et Sébastien, martyrs. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.
13 Dim.	Octave de l'Épiphanie.	29 Mar.	S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur.
14 Lun.	S. Hilaire, évêque, confesseur et docteur. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Arch. de saint Michel.	30 Mer.	Ste Martine, vierge et martyre.
15 Mar.	S. Paul, premier ermite.	31 Jeu.	S. Gaud, évêque d'Evreux.
16 Mer.	S. Marcel, pape et martyr.		

*Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :*

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. (Une des six accordées par Pie X, le 15, date conseillée).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapellet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (pour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapellet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.

## Ligue des chevaliers de Saint Michel

**A** Bordeaux vient de se fonder, sous le nom et la protection de saint Michel, une ligue pieuse qui répond trop aux besoins de notre temps pour que nous ne la signalions pas. Nous y trouvons une preuve de plus de la confiance croissante qui fait de toute part avoir recours au grand Archange. L'œuvre a reçu, le 7 décembre, l'approbation de son Éminence le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux. Nul doute, qu'après ce haut témoignage, elle ne recrute de nombreux et fervents adhérents.

Nous donnons textuellement la feuille des Statuts.

« Le but de la ligue et les moyens adoptés et conseillés aux ligueurs pour poursuivre ce but se formulent dans les cinq articles suivants :

« 1<sup>o</sup> Promouvoir en toutes manières la dévotion à saint Michel et aux bons Anges ;

« 2<sup>o</sup> Provoquer par tous les moyens : cérémonies publiques, prédications, conférences, brochures, publications diverses, etc., un recours actuel et instant aux milices célestes, leur demandant leur puissante intervention contre le mal présent de l'antichristianisme ou satanisme ;

« 3<sup>o</sup> Combattre, sous la protection instamment et fréquemment invoquée des bons Anges, toutes les multiples et odieuses manifestations du Satanisme, surtout la franc-maçonnerie et l'occultisme ;

« 4<sup>o</sup> Revenir à l'esprit chrétien par un sincère retour aux vœux du baptême : renoncement aux occasions du péché si répandues et si fort à la mode de nos jours, telles que lectures dangereuses, spectacles impurs, etc. ;

« S'adonner à la communion fréquente ;

« 5<sup>o</sup> S'appliquer sincèrement à toutes les œuvres de zèle et d'apostolat en faveur du règne social de Dieu.

Les associés s'engagent donc :

« 1<sup>o</sup> A remplir le programme compris dans les cinq articles précédents ;

« 2<sup>o</sup> A réciter chaque jour, ou tout au moins une fois par semaine, le chapelet de saint Michel ;

« 3<sup>o</sup> A porter sur eux la médaille ou le scapulaire de saint Michel

« Ils portent le nom de chevaliers de saint Michel. Leur devise est : *Il faut que Dieu règne ! Seigneur, que votre règne arrive !* »

On le voit, cette ligue est bien d'actualité. La belle devise des nouveaux chevaliers doit être en réalité celle de tous les chrétiens. Mais de combien est-elle oubliée aujourd'hui ! S'engager dans la ligue de saint Michel est une façon pratique de se la rappeler et de prendre les moyens de travailler à sa réalisation dans le monde avec notre saint Archange comme soutien et comme secours.

Ajoutons que, pour faire partie de la ligue, il n'y a aucune cotisation exigée. Il suffit de réciter les prières indiquées et de remplir les autres conditions signalées dans les statuts, sans toutefois s'en faire une obligation stricte. Ce que l'on s'est proposé, dans la fondation de cette ligue, c'est l'union du plus grand nombre possible de chevaliers se rangeant d'eux-mêmes sous les ordres du grand prince de la milice céleste.

### A Montmartre.

La Fédération Jeanne d'Arc, sur l'initiative de la Ligue des Femmes françaises, a fait célébrer, le 10 décembre, dans la basilique de Montmartre, une messe solennelle. Près d'un millier de femmes et bon nombre d'hommes ont assisté à la cérémonie. Au sortir de l'église, sous le portique, tous ont récité une prière à saint Michel pour mettre sous la protection de l'Archange la basilique du Sacré-Cœur et aussi toutes les églises de France.



## Chronique du Pèlerinage

Pèlerinage du doyenné de Percy au Mont Saint-Michel.

*Jeudi 20 septembre 1906.*

Au cours des siècles l'Église catholique française fut fréquemment en butte aux persécutions de ses ennemis. L'ère de ses troubles et de ses peines n'est point fermée, loin de là. En nos malheureux jours, où tout s'écroule au sein de notre vieille société en décadence, il semble qu'une chose pourtant surnage dans la tourmente : c'est le sentiment religieux.

Béni soit Dieu qui montre une fois de plus combien Il aime les Francs ! Malgré leur détresse, leurs misères, leurs outrages et leurs longs oublis, Il veut bien encore leur ouvrir son tendre cœur. Généreusement Il leur permet de s'y rattacher fortement, maintenant qu'ils sont désabusés et dégoûtés des procédés du monde et de son inspirateur, l'infâme démon.

Ce sentiment religieux mène les âmes à Dieu sous mille formes diverses. Pour prier son Dieu, le catholique, — le catho-

lique français notamment —, sait se rendre ingénieux. Dans les temples, sur les chemins, au creux des vallées, sur les montagnes, au bord des rivages comme au fond des grands bois, il égrène dans un concert admirablement varié les notes pieuses de ses supplications et de ses hommages à l'adresse du Très-Haut et des saints, nos amis, nos protecteurs.

Guidée par un sentiment pieux et ce désir ardent d'émigrer un peu en Dieu, une pacifique armée de généreux pèlerins fut levée avant l'aube du 20 septembre dernier. Les vétérans de cette armée nombreuse quittaient pour quelques heures leurs foyers chrétiens. De tous les vallons et de toutes les collines du beau doyenné de Percy, riche en foi pratique et en amour de Dieu, ils partaient quatre cents pour se rendre joyeux et pleins d'espoirs au point de concentration générale, bien choisi et bien nommé comme lieu de ralliement, Villedieu, qui veut dire : « Cité de Dieu. »

À voir les heureux pèlerins gravir avec empressement les rues encore désertes de la ville endormie, on n'aurait pas cru que, pour arriver là à cette heure matinale, beaucoup avaient subi la fatigue d'une route longue de plusieurs lieues. Assurément les fiers et prompts coursiers familiarisés avec les chemins que torturent sans cesse monts et vaux ravissants, avaient allégé la fatigue. N'empêche qu'à travers la bise glaciale, gage pourtant cette fois d'une journée pourvue d'un beau ciel, plus d'un pèlerin trouva moyen d'offrir tout bas une série de petits sacrifices, très agréables au Seigneur. La bise dissipée ou à peu près fit place au beau soleil qui, de ses rayons plus chauds, venait au nom de Dieu sourire aux pèlerins guidés par son amour.

*Six heures et demie* !... Après la « Cité de Dieu », c'est la gare qui offre à son tour un aspect particulier. Envahie par l'audacieuse armée des quatre cents pèlerins, elle se rend bientôt. Son personnel, très aimablement d'ailleurs, favorise l'assaut des dix wagons réservés aux « Percyais », assaut très vif, prélude encourageant de l'assaut final qui sera tenté plus



tard, je veux dire l'ascension du vieux Mont-Saint-Michel, but de la pieuse expédition.

En rêvant déjà de cet assaut béni, les âmes prétendent bien, par lui, tenter l'assaut de Dieu. Grâce au saint Archange, elles comptent bien quitter pour un moment cette terre et pour quelques heures du moins monter un peu au ciel.

Sous l'aimable et intelligente direction du premier vicaire de Percy, M. l'abbé Elasse, fraternellement et généreusement aidé de son confrère, M. l'abbé Delafosse, la mise en route fut vite réglée. Les ennuis de l'étape furent charmés par un pieux programme tout exprès tracé.

Qu'il était grand l'entrain de ces amis du Christ en marche vers la « Merveille » qui les attirait moins par ses splendeurs humaines que par ses richesses célestes ! C'était vraiment le sentiment des cieux qui inspirait les âmes. La preuve en est que beaucoup, munies de Jésus Hostie la veille ou le matin même, se sentaient plus fortes pour supplier l'Archange saint Michel de leur obtenir pour la France, pour les leurs et pour elles-mêmes, les faveurs du Très-Haut.

Folligny, Avranches, Pontaubault, Pontorson disparurent successivement sans faire d'impression sérieuse aux pèlerins. Leur âme n'avait qu'un objectif : Le Mont et... Dieu.

Alors qu'à Pontorson, la plupart s'apprétaient généreusement à quitter leur wagon pour envahir de suite le tramway, ordre fut donné (joyeuse surprise), de garder les positions conquises en gare de Villedieu. De telle sorte que sans retard le contingent d'élite fut lancé sur le Mont avec une ardeur qui fait honneur aux compagnies hospitalières, pourvoyeuses quotidiennes du domaine de saint Michel que l'on vient visiter.

Sous peu, l'un des nombreux éclaireurs aux yeux braqués vers la Merveille jette un cri : *Voici le Mont !* Et de suite toutes les têtes, avec elles tous les cœurs de s'élancer d'avance vers l'objectif atteint, naguère vision chérie, caressée depuis longtemps, réalité tangible maintenant et déjà séduisante. Les coups de sifflet stridents de la machine, plus fière que jamais

du nombreux cortège qu'elle amène, annoncent que l'on touche au pied de la Merveille d'Occident. Vite tous descendent avec un saint empressement, tous admirent de plus près et sont émerveillés au premier examen de cet ensemble féerique crânement et élégamment hissé sur ce roc isolé et noyé dans les flots.

Mais l'un des gardiens du sanctuaire de saint Michel était déjà là pour aimablement nous recevoir et présider à notre assaut final tant rêvé. Sous sa conduite, les vétérans et fidèles de Percy montèrent à l'assaut. Et pour soutenir et développer leur courage, pour leur donner du cœur — et des jambes — voici qu'une fanfare, plutôt une harmonie s'improvise. Ses notes entraînant font vibrer tous les cœurs d'où s'exhale, ardent et fréquent, le vieil appel des Francs à saint Michel :

« Saint Michel, à notre secours... ! »

Elle ne fut point banale cette ascension triomphale. Du moins on pouvait le croire en constatant que son originalité semblait singulièrement frapper les habitants du lieu, dont les yeux s'ouvraient tout grands pour voir, pour reconnaître aussi, peut-être, les hôtes de l'année précédente. Ils étaient venus, en effet, près de six cents en cette année bénie, conduits cette fois par un cher disparu revenu tout exprès aujourd'hui pour revivre un bon jour avec ceux que la Providence lui imposa de quitter. J'ai nommé M. l'abbé Larsonneur, ancien et très aimé vicaire de Percy.

Il est environ 10 heures, la tête de la colonne se heurte aux marches de l'église paroissiale, où attend le zélé Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, en même temps curé du Mont. Gracieux et empressé, il accueille les nouveaux arrivants, guide affectueusement leurs pas dans l'enceinte bénie, poste habilement les amis de l'Archange autour de son image vénérée. Bientôt, c'en est fait, l'assaut est terminé et les quatre cents vétérans du Christ ont conquis la place. L'église est comble. Chaque pèlerin s'y fait un asile bien doux près de Jésus, sous les ailes protectrices de saint Michel.

Alors discrète et recueillie, chaque âme exprime tout bas les hommages et les requêtes depuis longtemps destinés au Seigneur en ce sanctuaire vénéré. Elles étaient profondément plongées dans cette prière intime et perdues en Dieu, quand soudain l'harmonie improvisée fait entendre un nouvel air aimé, à l'adresse du saint que l'on veut honorer avec le Maître-Jésus. Cependant à l'autel un prêtre est debout : c'est M. l'abbé Lengronne, curé de la Colombe. De lui Jésus va se servir encore pour s'immoler une fois de plus sur l'autel de la Messe catholique, perpétuel calvaire de l'Auguste Victime.

Comme ils sont bien nourris ces chants admirablement choisis et harmonisés ! le goût, le zèle et la piété d'un maître s'y révèlent, et c'est le goût, le zèle et la piété de notre Directeur de pèlerinage que l'Archange, du haut des cieux, a dû bénir spécialement puisque, en définitive, il fut l'instigateur et l'instrument, après Dieu, du bien fécond, fruit de la belle journée qui s'écoule.

Pendant la messe entière, sauf au moment solennel et sacré de l'élévation, les chants entraînants redisent sans répit les louanges du Protecteur céleste que l'on veut invoquer. Ces chants cessent, quand, après la messe, Jésus Hostie paraît pour descendre dans les cœurs des plus vaillants, qui ont voulu, malgré les fatigues de la route, monter jusqu'à l'assaut même du Cœur de Jésus dans une fructueuse communion.

Puis, pour continuer en quelque sorte ce banquet ouvert par l'amour de Jésus, un prêtre du doyenné de Percy, M. l'abbé Patrix, nouveau curé de Notre-Dame de Montabot, prend la parole. Au nom du Christ, il rompt aux pèlerins le pain béni des saints enseignements. De ses lèvres tombent ces premiers mots, résumé de son discours :

« *Estote fortes in bello!* — Soyez forts dans le combat ! »

Ces mots convenaient à cette armée d'élite venue là pour se retremper vigoureusement. M. le Prédicateur présente l'univers comme un vaste champ de bataille au sein duquel le chrétien est jeté pour combattre et triompher :

Deux puissances sont aux prises, dit-il, Lucifer et Jésus.... Lucifer qui répand son esprit dans le monde pour perdre les âmes ravies à Jésus — Jésus qui sauve les âmes et les conduit dans la gloire... Au champ béni de l'Église du Christ et sous son égide, par son esprit il faut constamment combattre... Et pour que chaque pèlerin soit plus à même de fourbir et d'entretenir ses armes, il importe qu'il apprécie mieux, en un contraste que Bourdaloue aimait jadis à faire ressortir, d'une part, l'amertume des fruits produits par l'esprit de Satan et du monde, de l'autre, l'abondance et la suavité des heureux effets de l'esprit de Jésus.

Tel est le contraste développé par le Prédicateur, amené bientôt en sa péroraison à terminer ainsi :

Mes Frères, aujourd'hui plus que jamais, il nous faut des saints. Qui les fera?... Jésus et son esprit... Eh bien, demandons-nous si cet esprit nous guide?... Soldats chrétiens, des luttes prochaines nous attendent. — Nos âmes sont-elles suffisamment trempées ? Sur l'Église notre Mère et sur ses enfants, le serpent infernal essaye de déverser son venin meurtrier. Je vois, sur des ruines nombreuses amoncelées par la haine, cette Église opprimée qui gémit et supplie. Dans ses bras et sur son cœur meurtri j'aperçois, — oh terrible vision ! — une nation presque épuisée et mourante... je reconnais ma France bien-aimée ! ...

O saint Michel, à notre secours !

Jadis, alors aussi que tout semblait fini pour la foi dans la société catholique française, un Archange, c'était saint Michel, vint au nom du Dieu qui aime les Francs, inspirer une humble bergère. Jeanne d'Arc parut ; avant d'être martyre, elle libéra la France.

Aujourd'hui, dans ce sanctuaire, il me semble, mes Frères, que Dieu par son Archange fait doucement résonner sa voix. Oui, à chacune de vos âmes, il inspire sa mission : savoir se sanctifier pour mieux et plus sûrement participer à la victoire de l'Église française...

... Pour soutenir notre espoir et enflammer nos cœurs, rappelez-vous ce mot de Montalembert : « *Attendons-nous, dit-il, à de rudes combats, mais ayons confiance, en nous annonçant le combat Jésus annonça la victoire.* »

Et sur cette pensée, le Prédicateur s'arrête en formulant un vœu :

Forts de cette promesse, dit-il, fasse le Ciel que sous peu le triomphe des Catholiques français soit complet grâce à Dieu, grâce aux vaillants chrétiens, fils des Croisés et fidèles serviteurs du

Christ Alors au beau ciel de la France, l'Archange saint Michel pourra lancer tout joyeux son cri de victoire et d'amour : « *Quis ut Deus !* »

*Estote fortes in bello ! Amen. »*

Un dernier cantique, après les avis nécessaires au bon ordre du pèlerinage, donne aux amis de l'Archange le signal d'aller se reposer un peu en vue de la visite du Mont et de ses beautés.

L'aspect du Mont poétique, pittoresque et toujours séduisant, offrait dans l'après-midi du 20 septembre un spectacle spécial. Des groupes très nombreux erraient çà et là dans toutes les régions, au musée, dans la basilique, sur les remparts. A la prière, les pèlerins alliaient une légitime et toujours pieuse étude des chefs-d'œuvre jetés là par le Très-Haut d'abord et plus tard par les moines regrettés qui sur le rocher de l'Archange piquèrent élégamment cet ensemble unique célèbre dans le monde entier.

Devant ces œuvres, fruit du génie religieux, tous sont vivement saisis, tous admirent avec enthousiasme. L'impiété elle-même, gouailleuse et impuissante, est forcée de reconnaître le talent, le bon goût, la puissance de conception et d'exécution du génie de moines qu'aujourd'hui l'on exile après les avoir dépouillés. Que le monde est insensé ! ...

Quand les yeux et les cœurs eurent savouré à loisir les délices du Mont, le temps avait fui bien vite. L'heure du nouveau ralliement sonna, retrouvant massées docilement autour du saint Archange les phalanges Percyaises disposées à faire leurs adieux au sanctuaire vénéré.

Après de nouveaux chants et de nouvelles prières, Jésus Hostie sortit du Tabernacle pour bénir ses soldats et ses frères et leur communiquer cette trempe plus vigoureuse qu'ils étaient venus solliciter. Féconde bénédiction, elle a porté ses fruits, car, en quittant le domaine de l'Archange d'où les cœurs ne se détachaient qu'à regret, on put saisir sur les lèvres de plusieurs des nombreux hommes venus là sans respect humain, ces mots :

Oh! oui, nous voulons Dieu, oui, nous voulons nos prêtres à cause de Dieu, nous voulons la Religion ; pour Elle, nous voulons l'Église. Nous saurons nous défendre s'il le faut et par saint Michel avec le Christ nous l'emporterons. ....

Comme tous les départs, celui des pèlerins de Percy fut mêlé de regrets et de joies. Regrets de quitter l'asile de saint Michel et ses beautés captivantes, joies de sentir au cœur une force d'âme plus grande, des grâces nouvelles plus abondantes ; joies aussi à la pensée du pays où des êtres chéris attendaient impatients la venue des voyageurs pour jouir à leur tour des enthousiastes récits.

Bientôt le souvenir vint poindre à l'horizon de nos vies ; c'était un bon souvenir de plus grossissant tous les autres. Le soir du 20 septembre a fixé pour jamais au plus intime des cœurs des quatre cents pèlerins, ce délicieux souvenir des fortes impressions goûtées en cette suave journée. Dans le calme du soir, emportés à toute vapeur, les visiteurs du Mont regagnèrent Folligny pour aboutir enfin au point terminus du trajet. C'était Villedieu, où s'opéra bientôt la dislocation de la belle théorie des pèlerins de saint Michel.

Il était huit heures et demie quand, dans toutes les directions partirent en voitures ou à pied, les heureux de ce pieux voyage. Villedieu les attendait. Pour mieux les contempler, les familles de la cité étaient là, groupées devant leur porte, humant l'air frais du soir qui repose de la journée pénible. Nul doute qu'en nous voyant passer, plus d'une de ces âmes fut vivement émue. Quelques-uns même chantaient avec ardeur les refrains tant de fois répétés au cours de la journée. Les Sourdains voulaient un peu du bonheur des privilégiés de Percy.

Les pèlerins dispersés regagnèrent leurs paroisses respectives. Percy, La Colombe, Beslon, Montbray, Margueray, le Chefresne, Villebaudon, Montabot, La Haye, Bellefond, Mauptuis, le Guislain, veillaient dans l'attente des absents. En ces paroisses, la protection du saint Archange, chaudement

supplié, saura se faire sentir. Certes on n'y oubliera pas l'ordre du Très-Haut glissé dans les cœurs au sermon du matin : « *Estote fortes in bello !* » Dans ce cher pays de Percy, au charme des vallons et des collines, continuera de s'allier la force vive de la piété pratique, entraînant, qui en est encore le plus riche ornement. Avec leurs prêtres, sous la houlette de leur évêque conduit lui-même par le Pape et l'Esprit de Dieu, les catholiques Percyais seront plus que jamais vaillants et fidèles jusqu'au sacrifice et, s'il le faut, jusqu'à la mort : « *Potius mori quam fœdari !* » Telle est leur résolution confiée au saint Archange, qui les guidera maintenant sur cette terre parmi leurs combats et dans les cieux au sein même du Père Éternel. Non, dans leur âme il ne se fanera pas ce bouquet spirituel cueilli sur le rocher de l'Archange :

« *Estote fortes in bello !* »

L. P.

Pèlerin du 20 septembre 1906.



## Les fêtes de saint Michel

L'ABONDANCE des matières nous a obligés à garder jusqu'à ce mois de janvier les comptes rendus des fêtes de saint Michel. Nous nous en réjouissons, car, dans les jours de tristesse que nous traversons, c'est une véritable consolation que de se remémorer toutes ces solennités. Un tel souvenir ne peut que faire renaitre l'espérance dans les cœurs. On se dit que saint Michel, qui a été si bien prié, avec tant d'ardeur et de dévotion, dont les fêtes ont été célébrées avec une si grande piété, ne peut rester sourd aux supplications qui sont montées vers lui de toutes parts.

C'est presque partout en effet que l'on a, au mois de septembre, solennisé la fête du grand Archange. « Satan semble vouloir devenir le maître du monde, nous écrivait-on dernièrement ; qui implorer contre lui, sinon le chef des armées du Seigneur ? » Voilà ce qui a été compris de tous côtés et ce qui a donné cette année un redoublement de ferveur et d'éclat au culte comme aux fêtes de saint Michel. Aussi les échos de cérémonies célébrées en l'honneur de notre glorieux Protecteur nous sont-ils revenus nombreux et édifiants. Nous voudrions pouvoir les redire tous, mais ce n'est pas chose possible. Il nous faut faire un choix parmi les plus pieux. Tous ces récits de fêtes seront pour tous d'un grand profit. Il n'est rien de tel pour réchauffer la piété et stimuler le zèle dans une sainte émulation. Et cette fois nous y puiserons encore de précieux et solides motifs d'espérance.

Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

« A Villiers, nous écrit une dévouée zélatrice, nous prétendons être de ces Catholiques, en même temps vrais Français, qui espèrent de plus en plus que le salut nous viendra par saint Michel, l'ange protecteur de notre nation. Aussi nous sommes-nous bien gardés d'oublier la fête du 29 septembre.

Nous nous sommes empressés de nous unir par la pensée aux heureux pèlerins du Mont. La chapelle et l'autel de saint Michel avaient été, comme d'habitude, gracieusement ornés et brillamment illuminés, grâce aux offrandes d'âmes généreuses. Mais la cérémonie a revêtu cette fois un éclat tout particulier grâce au chant d'un cantique aussi gracieux qu'entraînant en l'honneur de l'Archange, et grâce aussi à la parole pieuse et distinguée d'un jeune prêtre, apôtre, de passage dans la paroisse.

Touchés par ces accents et la réception de la sainte Communion, de nombreux fidèles ont supplié, avec ardeur le vaillant défenseur des droits de Dieu de maintenir inviolés dans nos âmes et dans notre France, ces droits si audacieusement attaqués aujourd'hui. Daigne le glorieux Archange écouter ces prières et accorder à tous ses dévots serviteurs et à la Patrie sa puissante protection !

#### Tergnier (Aisne).

La fête de saint Michel a été célébrée avec tout son éclat accoutumé. L'assistance était encore plus nombreuse que les années précédentes. C'est que tous sentent le besoin de s'adresser à saint Michel et de lui demander son secours si puissant.

#### Yvetot (Seine-Inférieure).

« Le mois de saint Michel a été bien suivi dans notre paroisse d'Yvetot. Chaque matin, à la messe de six heures, la lecture du jour a été faite très régulièrement. Puis, nous avions la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le 29 septembre, nous avons eu une grande fête, malgré l'absence de M. l'Archiprêtre qui, plus heureux que nous, était parti en pèlerinage au Mont-Saint-Michel, pour porter dans le vénéré sanctuaire les intentions de tout son peuple. La chapelle et l'autel de saint Michel étaient décorés avec un goût exquis. Draperies, fleurs, lumières s'alliaient pour donner un effet ravissant. Toutes les messes ont été célébrées dans cette chapelle et à toutes il y a eu de nombreuses et ferventes

communions. La messe de huit heures fut plus solennelle, avec des chants de cantiques à notre glorieux Protecteur.

Toute la journée bon nombre de cierges ont brûlé devant l'autel. Le soir, grande réunion, prière, chapelet, nouveaux cantiques et enfin, le salut solennel du Très-Saint-Sacrement. Vous voyez que saint Michel est toujours aimé, honoré, invoqué dans notre bonne ville. Nous espérons qu'il nous exaucera encore, comme il l'a toujours fait. »

#### Saint-Brieuc.

Le culte de saint Michel, chez les Briochins, ne date pas de l'érection de l'église de style grec qui porte maintenant son nom. S'il fallait en croire certaine vieille chronique, ce serait saint Michel lui-même qui aurait demandé une chapelle en ce lieu, en même temps qu'au Mont-Saint-Michel. En tous cas, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'oratoire du saint Archange est dans toute sa splendeur, et à partir du XV<sup>e</sup> siècle, le Chapitre y fait célébrer les offices paroissiaux. Il ne reste plus rien de l'édifice de ce temps. Tout est neuf maintenant, et dans le nouveau temple, le culte de saint Michel semble prendre un nouvel essor. M. le Curé de la paroisse nous écrivait au mois de septembre pour nous demander les moyens de mettre en honneur ce culte salutaire et il faisait précéder la fête du 29 septembre d'un triduum solennel. Voici du reste le compte rendu de la fête donné par la Semaine Religieuse de Saint-Brieuc et Tréguier.

« Monseigneur a présidé à l'église Saint-Michel la fête patronale et a fait ainsi à la seconde paroisse de sa ville épiscopale, le très grand honneur de sa première visite pastorale. Grandement touchés d'une si haute marque de particulière faveur, et désireux — en même temps que de célébrer comme il convient, la fête toujours chère de leur Patron, — de faire au nouveau Pontife une réception digne d'eux-mêmes et de lui, les paroissiens de Saint-Michel étaient venus, en nombre considérable, s'agenouiller devant l'Archange et sous les bénédictions de leur évêque. L'immense édifice était, à la

lettre, rempli d'une foule pieusement enthousiaste. Déjà, d'ailleurs, durant le triduum qui avait précédé, on l'avait vue cette même foule, en proportion inférieure sans doute, mais non moins recueillie, répondre à l'appel du pasteur dont l'âme apostolique, en instaurant ces réunions préliminaires à la solennité, n'avait pas trop préjugé de la filiale dévotion de ses paroissiens envers saint Michel.

Par les vastes dimensions de ses nefs et son imposant autel majeur, on sait combien l'église Saint-Michel se prête admirablement à la splendeur des solennités religieuses. En ce jour de fête elle était magnifique avec ses drapeaux, ses oriflammes, ses fleurs et ses lumières, superbe aussi par la majesté des cérémonies pontificales, mais plus belle encore par l'ornement que lui faisaient les 2500 fidèles réunis sous ses voûtes.

Sous le péristyle, le Clergé et le Conseil de Fabrique reçoivent Sa Grandeur. Après quelques mots de remerciement exprimés par Monseigneur et l'accomplissement du cérémonial habituel des visites pastorales, le cortège fait son entrée dans l'église aux accents triomphants du *Vivat* de Ch. Collin. Puis commence la grand'messe, chantée par M. le chanoine de la Villerabel, vicaire général, archidiacre de Saint-Brieuc. Au trône Monseigneur tient chapelle, assisté de M. le chanoine Le Pennec, archidiacre de Tréguier, et de M. le chanoine Barré, archiprêtre de la cathédrale. De nombreux dignitaires ecclésiastiques occupent les stalles du chœur. Désireuse d'obéir aux instructions du Souverain Pontife, la maîtrise avait fait choix d'une messe de Palestrina qu'elle a fort bien exécutée.

Après les prières accoutumées du Prône, M. le chanoine Méheut, curé de Saint-Michel, félicita ses paroissiens de leur présence au triduum et en ce jour, traduisit à Monseigneur la reconnaissance de tous pour cette première visite si privilégiée. Mgr Morelle monte alors en chaire et, avec son éloquence depuis longtemps connue et aimée, adresse à tous à son tour ses remerciements et ses félicitations. Il tenait à apporter à tous les foyers chrétiens de cette paroisse, qu'il considère

comme sœur jumelle de sa cathédrale, ses paternelles bénédictions. Et puisque c'est la fête de saint Michel qui est l'occasion de sa visite, Monseigneur rappelle que si l'Archange est le chef des milices célestes, Pie X l'est ici-bas des armées de l'Église. Or, de même que saint Michel, au ciel, préside à une armée disciplinée et hiérarchisée, de même, aujourd'hui plus que jamais, il faut que les fidèles se tiennent dans la hiérarchie catholique. Monseigneur se réjouit de trouver l'augure d'une telle union dans la foule qui est là pieuse et recueillie. En don de joyeux avènement, et en vertu de pouvoirs spéciaux, il accorde à tous une indulgence plénière et en prononce la formule.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, avaient lieu les Vêpres pontificales. Les chanoines et les porte-insignes sont en chape. Avant le sermon, la maîtrise chanta, avec beaucoup de brio, le motet *Quis ut Deus?* — Ce fut cette parole que commenta M. l'abbé Gouézin, directeur au Grand Séminaire. Ce cri poussé par l'Archange et qui le rendit vainqueur, nous donnera à nous aussi la victoire, si nous savons invoquer saint Michel, protecteur de l'Église et ange gardien de la France. Sur ce double sujet, l'orateur fait de très heureux développements, pleins de doctrine, de poésie, de preuves historiques et de patriotiques élans.

Au salut en musique qui suivit fut chanté a capella par quatre voix d'hommes un *O Sacrum convivium* de style palestrinien. Entre le *Memorare* et le *Tantum* éclate, vigoureuse et martiale, l'antienne à saint Michel.

A l'issue de l'office, pour regagner le presbytère, Monseigneur, revêtu de la majestueuse cappa violette, passe au milieu des rangs pressés des fidèles, faisant au front des enfants un signe de croix et disant à tous un mot aimable. Beau spectacle en vérité que celui de cet évêque, prenant contact avec son peuple, et demandant avec la foule, dans un parfait accord, le secours d'En-Haut par l'intercession de saint Michel !

(A suivre.)



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Aisne.** — Je vous envoie ci-inclus un mandat de 5 francs pour faire dire deux messes en l'honneur de saint Michel, l'une en actions de grâces, l'autre pour prier le saint Archange de bien vouloir nous continuer à ma famille et à moi ses meilleures bénédictions. Gloire et reconnaissance à saint Michel.  
X.

**Calvados.** — Je vous prie de bien vouloir dire une messe en actions de grâces pour remercier saint Michel d'un succès obtenu en faveur des jeunes filles de l'Ouvroir Notre-Dame.  
M<sup>me</sup> T., zél.

**Charente-Inférieure.** — Je vous prie de bien vouloir célébrer une messe en actions de grâces à saint Michel et de faire brûler un cierge de 1 franc devant sa statue. Je demande encore au bienheureux Archange de nombreuses grâces spirituelles. Si je les obtiens, je ferai dire une nouvelle messe d'actions de grâces.  
D. G.

Une messe en actions de grâces. Je joins aux honoraires une offrande en demandant à saint Michel de bien vouloir m'obtenir une grâce temporelle très importante et en promettant une nouvelle messe en cas de réussite.  
R. P.

**Finistère.** — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. Veuillez aussi faire brûler quatre cierges devant la statue du grand Archange.  
M<sup>me</sup> L.

Je vous prie de me dire une messe d'actions de grâces à saint Michel.  
J. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Hérault.** — Saint Michel m'a toujours exaucée et je lui ai grande reconnaissance. Ma confiance en lui me fait recommander aux prières de tous les Associés de l'Archiconfrérie l'avenir d'une jeune personne. Je vous enverrai une offrande, si j'obtiens ce que je désire.  
N. A., zél.

Ci-inclus un mandat de 10 francs pour quatre messes, afin de remercier saint Michel et de lui demander en même temps d'achever la guérison de mon mari.  
B. M.

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous envoie un mandat de 4 francs pour faire célébrer une messe à saint Michel, en reconnaissance du succès d'un examen de Droit.  
A. DE T., zélatrice.

**Loire.** — Je vous adresse un mandat de 5 francs, vous priant de vouloir bien dire deux messes en l'honneur de saint Michel et de tous les Anges pour les âmes du Purgatoire. Je tiens à remercier le glorieux Archange de toutes les faveurs dont je lui suis redevable à la fin de cette année.  
G. P. T.

**Loire-Inférieure.** — Je viens vous demander une messe d'actions de grâce à saint Michel pour la guérison providentielle de mes deux petits enfants. Le plus petit a été pendant trois jours entre la vie et la mort. Remerciements sans bornes à saint Michel.  
M. L.

**Maine-et-Loire.** — Je vous envoie cinquante centimes pour faire brûler un cierge devant saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue.  
J. B.

Merci à saint Michel d'avoir ramené à Dieu, avant sa mort, un de mes frères. Je lui adresse de nouvelles et plus ferventes prières encore pour la conversion d'un autre de mes frères, en promettant une messe d'actions de grâces.  
M. D.

**Morbihan.** — Je vous prie de faire brûler devant la statue de saint Michel un cierge de deux francs pour remercier le grand Archange du succès qu'il m'a obtenu dans un examen de droit.  
A. S.

Prière de bien vouloir faire dire le plus tôt possible trois messes d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, l'une pour l'heureuse naissance d'un enfant; l'autre pour la guérison d'un bébé gravement malade; la troisième pour un heureux voyage.  
J. R.

**Orne.** — Je vous envoie trepte francs pour mon abonnement aux *Annales* et pour messes en l'honneur de saint Michel. Nous remercions le glorieux Archange et nous le prions de continuer sa protection et d'avoir pitié de l'Église et de la France.  
X.

Merci à la Reine des Anges et au bienheureux Archange ! La santé de ma fille s'est améliorée. Que Notre-Dame et saint Michel veuillent bien continuer de la protéger tout particulièrement !  
A. D.

**Pyrénées-Orientales.** — Je vous envoie la somme de deux francs pour faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel afin d'obtenir aide et protection.  
*Une dévouée à saint Michel.*

**Rhône.** — J'avais prié saint Michel pour le succès de l'examen de mon fils. A la session d'octobre il vient d'être reçu bachelier avec la mention assez bien. Je vous envoie vingt francs en reconnaissance à saint Michel.  
M<sup>me</sup> D.

**Haute-Saône.** — Prière de célébrer deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le remercier de faveurs obtenues par son intercession.  
R<sup>de</sup> MÈRE STÉPH.

**Savoie.** — Cinq francs. Actions de grâces pour une faveur obtenue et demande pour l'heureuse solution d'une affaire importante. P. M.

J'ai bien prié saint Michel et il m'a exaucée. La vente s'est faite à mon avantage grâce à mon grand protecteur saint Michel et je garde ma maison et mon jardin auxquels je tenais tant. Dès que j'aurai touché quelques intérêts je vous enverrai mon offrande d'actions de grâces. Vve M.

**Seine.** — Prière de faire dire une messe à saint Michel en reconnaissance de faveurs obtenues et pour prier le saint Archange de nous aider plus que jamais. En ce moment sa protection nous est bien nécessaire. G. B.

La santé de ma petite fille que j'avais recommandée, il y a quelques mois, au grand Archange, étant rétablie, je viens vous prier de bien vouloir faire dire une messe d'actions de grâces et faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel. P. D.

**Seine-Inférieure.** — Saint Michel est toujours aussi bon pour nous dans une foule de circonstances. Nous lui demandons instamment de bien vouloir hâter la guérison que nous sollicitons avec pleine confiance. S. A.

Je vous prie de bien vouloir célébrer deux messes à l'autel de saint Michel pour remercier le grand Archange de la guérison de mon mari et de l'obtention d'une autre grâce. M<sup>me</sup> T.

Un cierge en actions de grâces à saint Michel, qui, aussitôt après avoir été invoqué, a fait cesser les douleurs aiguës qu'éprouvait une enfant malade. M. C.

**Deux-Sèvres.** — Je vous prie de bien vouloir dire une messe au sanctuaire de saint Michel pour les âmes du Purgatoire, promesse faite au saint Archange pour une grâce obtenue par son intercession. L. L.

**Tarn.** — Je viens encore une fois remercier le saint Archange du secours qu'il ne cesse d'accorder à mon fils. Qu'il daigne, le glorieux saint Michel, lui continuer sa précieuse protection ainsi qu'à toute ma famille ! Ci-inclus les honoraires d'une messe d'action de grâces. S. C. H. C.

J'avais promis dix francs à saint Michel, je vous les envoie. Employez-les comme bon vous semblera pour la plus grande gloire du grand Archange. C. P.

**Vienne.** — Je dois beaucoup de grâces et de faveurs à saint Michel. En reconnaissance je veux porter son scapulaire et le répandre autour de moi. Veuillez m'en envoyer une douzaine. J. L. N.

**Martinique.** — Veuillez faire brûler un cierge devant saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue. A. D., zél.

**Canada.** — Je vous envoie l'argent et les noms que j'ai collectés en l'honneur de saint Michel. Je suis celle qui a une grande confiance en saint Michel. Je vais à l'école et c'est toujours lui que j'invoque dans mes études, et tout va toujours bien. E. N.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Alpes-Maritimes.** — Nice : M<sup>lle</sup> Clémence David, très dévote à saint Michel.

**Ardèche.** — Alba : M<sup>me</sup> Marie Sartre.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M. Hyacinthe Guérin ; M. Jean-Marie Lecuyer. — Loudéac : M. Mathurin Cadoret. — Lanrejas : M. l'abbé J.-M. Martin, recteur. — Corseul : M. Louis Renault. — Saint-Héloy en Pordic : M. Jean-Baptiste Kuelian.

**Finistère.** — Brest : M. Pribot. — Milizac : M<sup>me</sup> Carion.

**Haute-Garonne.** — Toulouse : M<sup>lle</sup> Adèle Faget, fidèle associée.

**Gers.** — Campagno-Ligardes : M. de Redon.

**Isère.** — Pont de Beauvoisin : Sœur Marie-Sophie du Saint Rosaire ; Sœur Marie-Alphonse ; Sœur Dosythée.

**Landes.** — Dax : M. Gilbert Guilhemsans ; Sœur Marie-Lydie ; Sœur Marie-Joséphine des Arges ; Sœur Marie-Rosade ; Sœur Marie-Agnès ; Sœur Marie-Honorée ; Sœur Marie-Philomène ; Sœur Marie-Eustochia.

**Loire.** — Saint-Martin Lestra : M. Thomas Garel ; M. Antoine Garel ; M. Jean-Pierre Bonhomme ; M<sup>me</sup> Vve Mollon, née Marguerite Denoyelle ;



M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Crozies, née Jeannette Vernay; M<sup>me</sup> Chavagneux, née Marie Basset; M<sup>me</sup> Mollon, née Benoîte Bourdelin; M<sup>lle</sup> Franceline Garel. — Essertines en Donzy: M. Joanne Malliyeay. — L'Horre: M<sup>lle</sup> Pierrette Thévenon.

**Loire-Inférieure.** — Nantes: M. Auguste Besnard; M<sup>lle</sup> Adèle Ferdel.

**Maine-et-Loire.** — Gené: M. Pierre Denou. — Angers: M. Louis Gain.

**Manche.** — Vezins: M. l'abbé Languet, *curé*. — Avranches: M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Poulain, née Marie Nicolle; M<sup>lle</sup> Augustine Brégain; — Servon: M<sup>me</sup> Heugan, née Lucie Ysabel. — Saint-Sauveur de Pierrepont: M. Pierre Houyvet; M. Louis Vigon; M<sup>me</sup> Théotiste Lebraochu.

**Marne.** — Reims: M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jacquinet, née Euphrasie Discret, *zélatrice*.

**Mayenne.** — Soulgé-le-Bruant: M. Félix de Saint-André.

**Meurthe-et-Moselle.** — Nancy: M<sup>lle</sup> Marie-Auola Schenckbecher.

**Nord.** — Lille. — M. Paul Bieswal. — Valenciennes: M. le docteur H. Dubois, *zélateur*.

**Oise.** — Compiègne: M. le comte de Marty; M<sup>lle</sup> Amélie Decaudin.

**Sarthe.** — Vernie: M<sup>me</sup> Dezalay; M<sup>me</sup> Durand; M<sup>lle</sup> Bezannier.

**Seine-et-Oise.** — Juvisy: M. Louis Auclère.

**Seine-Inférieure.** — Rouen: M<sup>me</sup> Marie Aubé; M<sup>lle</sup> Rose Moral.

**Deux-Sèvres.** — Saint-Varent: M<sup>me</sup> Marie-Françoise Robert.

**Tarn.** — Castres: M. l'abbé Fabre; M. Auguste Paris; M<sup>me</sup> Castan; M<sup>lle</sup> Marie Thomas; M<sup>lle</sup> Chabbal. — Saix: M. l'abbé Causse, *curé*.

**Belgique.** — Bruges: M<sup>lle</sup> Euphémie van Caillie.

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!..

*Le Gérant: FR. SIMON.*

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — « CLAMEUR A SAINT MICHEL ! » — LA NEUVAINÉ MESSUELLE. — CALENDRIER. — L'ANGE GARDIEN DE LA FRANCE. — LES CHERGES. — LE MONDE ANGLIQUE. — LES FÊTES DE SAINT MICHEL (*suite*). — PRIÈRE A SAINT MICHEL (*poésie*). — LE COLPORTEUR TYROLIEN. — ACTIONS DE GRÂCES. ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

### “Clameur à saint Michel”

LES jours où nous vivons sont tristes pour des cœurs catholiques et français.

La nation qui s'est signalée dans le monde comme le champion du Christ et que l'histoire proclame la fille aînée de l'Église semble vouloir officiellement renier ce qui a fait la gloire de son passé. La persécution règne sur cette terre dont les fils généreux sont allés porter aux quatre coins de l'univers la bonne nouvelle de l'Évangile. Actuellement les prédicateurs de la vérité, les ministres de Dieu, sont poursuivis et la justice les condamne.

Il n'a pas suffi d'expulser les évêques, les prêtres, les séminaristes des demeures qui étaient leur légitime propriété, on veut encore imposer pour l'exercice du culte des conditions telles, que la dignité sacerdotale ne permet même pas de les discuter.

Où donc un gouvernement ose-t-il aller prendre le pouvoir de régler le service de Dieu? Comment peut-il prétendre que sa loi viendra remplacer ou modifier les

immortelles constitutions de l'Église ? N'est-ce pas le moment de répéter bien haut le cri de saint Michel : « *Quis ut Deus ?* »

Oui, qui est égal à Dieu ? qui ose égaler sa puissance à celle du Très-Haut et changer à son caprice des lois qui sont l'œuvre de la volonté divine et qui ont des siècles pour garants de sagesse ?

Mais le fait existe et nos cœurs attristés doivent en reconnaître la pénible réalité.

Que faire en de telles circonstances ? Se désespérer ? Jamais. Confiance toujours et quand même !

Agissons comme le bon Roger II, abbé du Mont-Saint-Michel, aux jours troublés qui suivirent le règne du Conquérant.

Un baron de la contrée, Thomas de Saint-Jean, lui avait déclaré la guerre et ravageait les biens de l'abbaye. Le saint abbé ne voulut point répondre à la force par la force. « Il l'aurait pu, nous dit Paul Féval, mais il aima mieux garder au sanctuaire sa paix et ne rien tenir que du pouvoir de Dieu, délégué à son ange. Et cette pensée, belle en soi, emprunta une grandeur plus frappante à la simplicité pieuse que Roger mit à la traduire en fait. Sa clameur, comme on appela cette prière d'espèce inusitée et solennellement pressante dont il usa, émut le ciel, étonna la terre et a laissé une trace très marquée dans l'histoire. »

« Les religieux, raconte le vieux chroniqueur, résolurent de célébrer une clameur très pieuse, sans l'omettre un seul jour, devant l'autel de saint Michel, pendant que l'on chantait messe, en présence du très saint et très véritable corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ... chantant avec larmes *Miserere mei* et clamant *Kyrie eleison* ».

Et le fier baron fut bientôt vaincu par saint Michel. Comment ne pas profiter d'une telle leçon ?

Nous aussi, en voyant le domaine de l'Église ravagé, restons doux et calmes mais prions. Dans le sanctuaire de

notre âme, en présence de Notre-Seigneur qui vient nous visiter par la sainte Communion, disons d'un cœur contrit et humilié le *Miserere* de la pénitence et faisons clameur à saint Michel sans y manquer un seul jour.

Avec confiance remettons notre cause, ou plutôt la cause de Dieu, entre les mains du puissant Archange et attendons remplis d'espérance.

Celui qui a triomphé de Lucifer au commencement des temps, saura nous donner la victoire.

---

## La Neuvaine mensuelle

---

Nous prierons chaque jour, mais plus particulièrement encore du 10 au 18 février, date de notre neuvaine générale du mois. Nous célébrerons alors, à la veille du mercredi des Cendres, la fête de l'apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. Que ce soit une occasion de nous rappeler les paroles de la Vierge de Massabielle. « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » Joignons à la prière la mortification et demandons à saint Michel d'offrir le tout à Dieu pour le salut de la France.



## FÉVRIER 1907

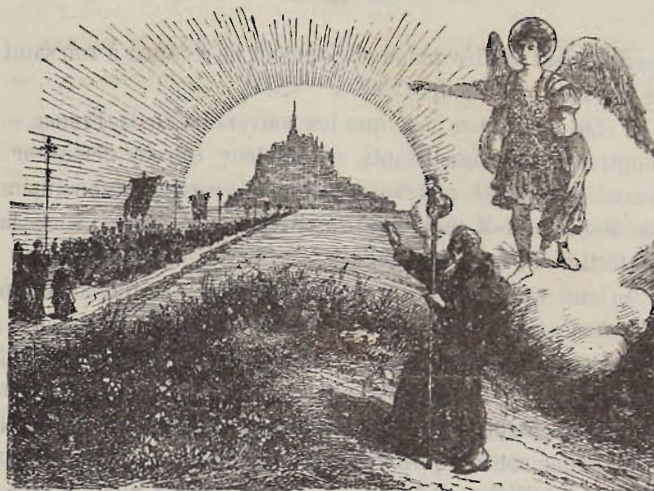
### CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Ven.	S. Ignace, évêque et martyr.	16 Sam.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
2 Sam.	La Purification de la Sainte Vierge. A 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Dim.	1 <sup>er</sup> Dimanche du Carême.
3 Dim.	Sexagésime.	18 Lun.	S. Tite, confesseur pontife. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. Clôture de la Neuvaine générale mensuelle.
4 Lun.	B. Jeanne de Valois, veuve. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	19 Mar.	Le Très pur Cœur de la B. Vierge Marie.
5 Mar.	La Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C.	20 Mer.	Quatre-Temps. S. Jean Chrysostome, évêque et docteur.
6 Mer.	S. Vast, confesseur pontife.	21 Jeu.	S. François de Sales, év. et docteur.
7 Jeu.	S. Romuald, abbé.	22 Ven.	Quatre-Temps. La sainte Lance et les saints Clous de N. S. J.-C.
8 Ven.	S. Jean de Matha, confesseur.	23 Sam.	Quatre-Temps. S. Pierre Damien, évêque et docteur.
9 Sam.	S <sup>te</sup> Geneviève, vierge.	24 Dim.	II <sup>e</sup> Dim. du Carême Rémiscere.
10 Dim.	Quinquagésime. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Lun.	S. Mathias, apôtre. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
11 Lun.	L'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	26 Mar.	La Chaire de s. Pierre à Antioche.
12 Mar.	S. Pierre Nolasse, confesseur.	27 Mer.	B. Auguste Chapdelaine, mart.
13 Mer.	Les Cendres.	28 Jeu.	De la série.
14 Jeu.	S. Odilon, abbé.		
15 Ven.	La Sainte Couronne d'épines de N. S. J.-C.		

Pendant ce mois de février (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée, le 15).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Indulgence de 300 jours, le 2 février. Scapulaire de saint Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



### L'Ange Gardien de la France

DEPUIS longtemps le culte de saint Michel a été considéré parmi nous comme le culte national par excellence, l'Église ayant toujours vu dans ce grand Saint l'Ange Gardien de la France.

D'ailleurs, saint Michel a prouvé maintes fois la mission qu'il a reçue de Dieu, en venant, d'une manière même ostensible, au secours de notre chère Patrie, dans les luttes qu'elle a dû soutenir contre ses ennemis.

Si l'on étudie en même temps l'histoire de France et l'histoire du culte de saint Michel, ainsi que l'ont fait divers auteurs, on arrive facilement à cette conclusion : une vocation semblable unit le vengeur des droits de Dieu, dans le ciel, avec la nation qui est demeurée, malgré les tristesses de l'heure présente, la fille aînée de l'Église.

En effet, dans les siècles qui nous ont précédés, à mesure que cette dévotion s'est développée, la France a grandi et prospéré ; au contraire, elle a été humiliée et souvent même

terriblement châtiée quand elle oubliait de recourir à son saint et puissant protecteur.

Il était donc bien juste que les souverains de la France se montrassent reconnaissants envers leur céleste défenseur. Aussi devaient-ils, pendant leur règne, visiter son sanctuaire du Mont-Saint-Michel, pour mettre leur royaume sous la protection du saint Archange.

A leur exemple, des foules immenses s'y rendaient en pèlerinage pour demander le salut de la France.

Les miracles qui se produisirent en ce lieu béni furent si nombreux que, frappés par ces merveilles, et émus par les religieuses manifestations des pèlerins, les Papes lancèrent l'anathème contre quiconque ferait tort aux pèlerins du Mont-Saint-Michel ou les entraverait dans leur pieux projet.

A juste raison, nous demandons aujourd'hui au Cœur de Jésus de sauver la France, à Marie Immaculée d'intercéder pour notre patrie, mais nous ne devons pas oublier que saint Michel est l'ange gardien de la France, et que vers lui aussi doivent monter nos supplications remplies d'espérance.

Saint François de Sales ne craint pas d'affirmer que, « le culte de saint Michel est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu. »

L'enseignement des Souverains Pontifes est formel à cet égard.

Réveillons donc dans nos âmes le culte de saint Michel. C'est en tout temps, mais surtout aux époques de lutte, qu'il faut l'invoquer. Ainsi faisait Jeanne d'Arc, pour délivrer la France envahie par l'ennemi ; ainsi devons-nous faire pour combattre les sectaires qui ont juré de déchristianiser la France ; ne nous laissons pas de répéter avec le Souverain Pontife : Sancte Michael Archangele defende nos in prælio.

(Extrait d'un Rapport sur la dévotion à saint Michel par Mgr Delamaire, alors évêque de Périgueux, maintenant coadjuteur de Cambrai.)

## Les Cierges

Avec le 2 février, date à laquelle l'Église célèbre le mystère de la Purification de la Sainte Vierge, revient la bénédiction solennelle des cierges. A propos de cette cérémonie, qui remonte à une haute antiquité, puisqu'elle fut établie par le pape saint Gélase vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, il ne peut être qu'utile de rappeler la signification mystique du cierge. Une telle explication, outre qu'elle fera mieux entrer dans l'esprit du jour de la Chandeleur, montrera encore aux dévots de saint Michel la pieuse importance de l'acte qu'ils accomplissent si souvent, en faisant brûler des cierges devant la statue de l'Archange.

Dom Guéranger va nous dire, d'après les saints Pères, ce qu'est un cierge dans l'esprit de l'Église.

« Selon saint Yves de Chartres, dit l'auteur de l'*Année liturgique*, la cire des cierges, formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, signifie la chair virginale du divin Enfant, lequel n'a point altéré, dans sa conception ni dans sa naissance, l'intégrité de Marie. Dans la flamme du cierge, le saint évêque nous apprend à voir le symbole du Christ qui est venu illuminer nos ténèbres. Saint Anselme, dans ses narrations sur saint Luc, nous dit qu'il y a trois choses à considérer dans le cierge : la cire, la mèche et la flamme. La cire, dit-il, ouvrage de l'abeille virginale, est la chair du Christ ; la mèche, qui est intérieure, est l'âme ; la flamme, qui brille en la partie supérieure, est la divinité. »

Un écrivain de nos jours, amené à l'Église par la beauté de la liturgie catholique, Huysmans, va nous rappeler les mêmes idées en son langage réaliste, vieux reste de sa vie d'antan. Il est en face de la grotte de Lourdes, où des buissons de cierges se consomment, et il note ses impressions :

« Ici, c'est l'à-rebours de la Pentecôte, les langues embrasées montent vers le ciel et n'en descendent pas ; mais elles prient le Paraclet sous la forme même qu'il adopta ; elles jouent le rôle des exorations liturgiques qui implorent le Seigneur avec les phrases mêmes dont ses Préfigures se servirent. . . A regarder ces haies de prières qui flambent, l'on se remémore la symbolique du cierge, telle que la concevaient Pierre d'Esquilin et saint Ambroise.

« Le cierge se compose de trois parties : de la cire qui est la chair très blanche de Jésus, de la mèche insérée dans cette cire qui est son âme très pure cachée sous l'enveloppe de son corps, du feu qui est l'emblème de sa divinité.

« Le cierge est donc la figure du Christ ; dès lors, on l'apporte à la Vierge médiatrice pour qu'elle présente, elle-même, au Père, son Fils, et qu'elle intercède pour nous ; et cette intervention, elle peut également avoir lieu, par le truchement moins valeureux des saints. . . »

Et, plus loin, l'auteur des *Foules de Lourdes* continue :

« Vraiment, si l'on y réfléchit, le spectacle de ces milliers de cierges en ignition est admirable ! Quels navrements désordonnés et quels espoirs tremblants ils recèlent ! De combien d'infirmités, de maladies, de chagrins de ménage, d'appels désespérés, de conversions, de combien de terreurs et d'affolements ils sont l'emblème ! . . . »

« Ah ! les cierges, ils pleurent des larmes désolées de mères et peut-être donnent-ils les simulacres exacts des douleurs qui les brûlent : les uns pleurant précipitamment, à chaudes larmes ; les autres, se contraignant, pleurant en de plus tardives gouttes ; et tous sont fidèles à la mission dont ils furent chargés ; tous, avant d'expirer, se tordent plus violemment, jettent un dernier cri de leurs flammes devant la Vierge ? . . . »

Terminons enfin par cette réponse du même écrivain à l'incrroyance de nos jours : « Le cierge, que les incrédules considèrent comme une des formes les plus puériles de la

superstition, est l'agent le plus extraordinaire qui soit, des âmes, dont il matérialise les sentiments et véhicule les vœux. Les âmes l'imprègnent en effet de leur fluide, et je songe par analogie aux expériences du colonel de Rochas, au transfert de la sensibilité sur un objet inanimé, sur une chose inerte ; je songe, et sans qu'il soit question d'hypnose ici, que par la seule puissance de la Foi, ces stéarines peuvent s'injecter d'effluves, détenir un peu de la sensibilité de ceux qui les offrent et vraiment prier. »

---

## Le Monde angélique

---

COMME il est beau à nos yeux, ce vaste monde angélique. Avec ses royaumes variés de saintes merveilles et de magnificence spirituelle ! Il est bien digne d'un théologien de s'arrêter sur les confins de cette brillante création, et de consacrer toute sa vie à compter les rayons et les jets de lumière qui lui viennent de ces royaumes des fils premiers-nés de Dieu. Il n'est pas doux seulement d'apprendre quelque chose de ceux dont nous espérons partager le bonheur un jour, de ceux parmi lesquels a été choisi un prince qui en cet instant même est à côté de nous, et qui se regarde comme ennobli plutôt que rabaisé par le secret ministère d'amour qu'il remplit à notre égard ; mais il est bien plus doux encore d'acquérir sur Dieu d'autant plus de connaissances nouvelles que notre théologie des anges, quoique imparfaite, pourra nous en révéler. Personne ne connaît les charmes d'un beau clair de lune à moins de l'avoir contemplé sur la mer. Ainsi l'océan de la vie angélique reflète, sur l'immense surface de ses eaux limpides, l'éclat de la gloire de Dieu, et lui donne pour ainsi dire par cette réflexion une nouvelle intensité.

La dévotion aux Anges est une dévotion qui affranchit l'âme de toute petitesse, et lui donne l'heureuse habitude des

pensées célestes. Tous ces esprits innombrables sont plus purs que la neige que chasse la tempête, purs dans la richesse de leurs belles natures et non pas par la pénible purification de l'austérité, ni par la mort soudaine ou graduelle de la nature entre les mains de la grâce. Marie, leur reine, abaisse sur eux ses regards, et la blanche lumière de sa pureté ravissante se réfléchit en eux, comme dans une eau calme et profonde.

Ce sont eux qui approchent le plus près de Dieu, et c'est une des règles du service des cieux que l'encens des prières des hommes doit être brûlé devant Dieu par les anges. Cependant ils nous sont unis par les liens de la parenté. Nous les regardons plutôt comme des frères aînés, que comme des créatures séparées et distinctes de nous par la prééminence de leur nature. Nous les aimons d'un amour plein de désir ; nous nous croyons sûrs d'être leurs associés dans leurs joies éternelles ; nous ne désespérons même pas d'arriver à leur hauteur, quoique cela nous soit impossible ; leur beauté, en effet, fortifie plutôt qu'elle ne décourage. C'est un sujet de perpétuelles délices pour nous de voir qu'ils servent Dieu si bien, tandis que nous le servons si pauvrement, et que telle est la grandeur de leur amour, qu'ils trouvent de la joie dans l'amour des hommes. Et de fait, pourquoi n'estimeraient-ils pas ce que Dieu désire d'une manière si ineffable ! O régions magnifiques ! ô peuple brillant et splendide ! comme la splendeur de la création brille merveilleusement en eux, alors que dans leur vol rapide, de leurs ailes jaillissent sans cesse des rayons de lumière, s'exhalent de suaves parfums, qui sont tous de Dieu et de la maison de Dieu, et nous donnent le doux mal de la patrie, comme à des exilés qui sentent une fleur presque oubliée du pays natal, ou qui entendent les accents longtemps muets de quelque mélodie patriotique.

Il n'y a pas d'abîme entre nous et ces esprits angéliques ; semblables au navire dont les blanches voiles planent au-dessus de la mer par une belle journée d'été, et qui tantôt semble

faire partie de la surface azurée, tantôt paraît s'élever comme une légère créature aérienne, ainsi les anges volent, s'arrêtent, et planent au-dessus de cette mer des joies et des douleurs humaines ; jamais trop élevés au-dessus de nous pour que nous ne puissions les atteindre, et le plus souvent mêlant, comme Raphaël, leur pure lumière avec nos ténèbres, comme s'ils n'étaient que les meilleurs, les plus doux et les plus nobles d'entre nous.

LE PÈRE FABER.

---

## Les fêtes de saint Michel

(Suite).

---

### PLOUGUERNEAU

LE pardon de saint Michel à Plouguerneau, dans le Finistère, est un des plus célèbres de Bretagne. Depuis longtemps le grand Archange a son oratoire isolé sur le bord de la mer et son culte, hérité des aïeux, s'est encore accru, depuis qu'au xvi<sup>e</sup> siècle le célèbre missionnaire breton Michel Le Nobletz vint à l'ombre de l'humble chapelle passer un an pour se préparer à la prédication. De ce bon vieux temps la fête a gardé un caractère tout pittoresque, qui manifeste admirablement l'esprit de foi que les Bretons ont su garder envers et contre tout. Ce qui fait la célébrité de la fête de Plouguerneau, c'est sa procession. Cette année, elle a été plus belle que jamais, grâce au temps magnifique qui la favorisait. De tous côtés on vient pour prendre part à cette fameuse procession. Les citadins, gens de Brest et d'ailleurs, viennent bien, mais pour regarder, pour jouir de ce spectacle original et curieux. Les Bretons fidèles et pleins de foi des communes voisines accourent aussi, mais pour se joindre au pieux cortège. C'est un défilé splendide qui se déroule alors de l'église paroissiale

à la chapelle de la grève. Tous les gens du pays de Léon sont là, avec leurs costumes aux riches couleurs variées; ils chantent de tout leur cœur et de toute leur âme des cantiques bretons à la louange de saint Michel, fiers et heureux d'escorter les statues des saints du pays, portées par de rudes gars et des jeunes filles en blanc. C'est le cœur qui prie dans ces voix rudes et graves. On a obtenu tant de grâces, tant de faveurs de saint Michel, que l'on crie bien haut son amour et sa reconnaissance, tout en demandant humblement de nouveau secours et protection.

### CASTRES

« Le 29 septembre, la fête de saint Michel a été célébrée, comme chaque année, avec beaucoup de solennité dans notre paroisse de Saint-Benoît. Une assistance nombreuse était venue pour implorer le grand Archange, et la cérémonie s'est faite dans le plus grand recueillement.

« C'est M. l'Archiprêtre qui a lui-même célébré la Sainte Messe, et qui, après l'évangile, a pris la parole pour ranimer la dévotion de ses paroissiens envers saint Michel. Ce fut un pieux commentaire de la prière que l'on récite à la fin de la messe. Les malheurs de nos temps et les besoins actuels de l'Église inspirèrent à notre vénérable pasteur des paroles éloquentes et persuasives. Ce discours tout improvisé, mais donné avec tant de cœur et de foi, remua profondément les âmes et nous fit tous prier le puissant protecteur de la France avec une plus grande dévotion. Nous continuons à le faire et à demander chaque jour à saint Michel de sauver notre patrie. »

### GAILLAC

Le numéro d'octobre du *Messager de saint Michel* de Gaillac annonçait ainsi la fête du Patron de la paroisse :

« La solennité de saint Michel aura lieu le dimanche 14 octobre. Nous invitons tous les paroissiens à célébrer cette fête par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucha-

ristie. Au moment où toutes les puissances infernales semblent se liguier contre l'Église, c'est le cas de répéter avec foi et dévotion : Saint Michel, archange, défendez-nous dans les combats. »

L'appel fut entendu, comme le montre le compte rendu de la fête donné par le numéro de décembre de la même revue.

« Le dimanche 14 octobre, avait lieu la solennité de saint Michel. Tout a été sagement disposé pour donner à la fête un éclat particulier. Dans l'antique église tendue d'oriflammes, dans le sanctuaire artistement décoré, se déroulent les offices avec ce cachet grave et profondément religieux qui évoque tout un horizon de souvenirs et d'espérances. Pendant la grand' messe, célébrée par M. le Curé d'Aussillon; aux vêpres, présidées par M. l'abbé Bic, curé de Saint-Sever (Aveyron), sont exécutés à la perfection quelques chants du meilleur goût.

Un instant on fait trêve aux chants et aux majestueuses cérémonies, pour entendre les louanges de saint Michel, de la bouche d'un orateur bien connu à Gaillac, M. l'abbé Puginier, curé de Notre-Dame à Mazamet. Dès le premier instant, de sa parole facile et entraînant, le prédicateur saisit l'attention générale. Avec lui nous suivons le rôle providentiel et conquérant de saint Michel, rôle admirable qui se poursuit à travers les siècles depuis le premier triomphe de l'Archange au Paradis jusqu'à aujourd'hui. Ce succès est un gage de l'avenir. Saint Michel est encore à la tête de notre armée! Courage! avec Michel, nous vaincrons, comme avec lui nos pères ont vaincu!

Et, après ces paroles d'espérance, sortant d'un cœur d'apôtre, plus fortement gravées en nous par la grâce du bon Dieu qui nous bénit, nous sortons réconfortés par cette pensée de foi : Saint Michel, notre patron, veille sur nous! »

### PAU

« Jamais encore dans notre belle paroisse de Saint-Martin la fête du 29 septembre n'avait revêtu tant de solennité. L'autel du glorieux Archange était magnifiquement orné. Les fleurs

et la verdure faisaient un effet ravissant. Toutes les messes ont été célébrées à cet autel, à la grande joie de tous les fidèles de saint Michel. Après sa messe, M. l'Archiprêtre a lui-même donné la Sainte Communion. Nombreuses ont été les âmes qui ont voulu en ce beau jour recevoir en leur cœur la divine Victime et supplier Notre-Seigneur, par l'intercession de saint Michel, de bien vouloir regarder avec pitié le vieux pays des Francs. »

### LOURDES

A Lourdes, on le sait, saint Michel a sa statue sur l'esplanade et un autel dans la crypte. Le 29 septembre dernier, nos zélatrices et associées de la ville de la Sainte Vierge ont orné de fleurs l'autel et la statue. Au pied de cette dernière, elles avaient même déposé, touchant et délicat hommage de réparation, une couronne de fleurs.

### SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

Saint-Pé-de-Bigorre est un chef-lieu de canton très étendu et qui, situé dans la montagne, a des habitants éloignés, pour lesquels la venue à l'église paroissiale est à la fois pénible et longue. Aussi, il y a une dizaine d'années, a-t-on, dans un des villages les plus éloignés, construit une chapelle de secours où, les dimanches et jours de fêtes d'obligation, une messe est célébrée pour le plus grand bonheur des hameaux voisins. Cette chapelle a été placée sous la protection de saint Michel et, chaque année, les pieux montagnards célèbrent avec enthousiasme la solennité de celui qu'ils ont choisi pour Patron. On fait d'abord la neuvaine préparatoire à la fête en suivant les indications données dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*. Cette année la fête a été magnifique. Non seulement les fidèles des environs sont venus assister à la cérémonie, mais encore beaucoup d'étrangers. Deux messes ont été célébrées, avec de nombreuses communions à l'une et à

l'autre. A la grand'messe, les chants ont été brillamment exécutés grâce au zèle d'un jeune prêtre qui avait, dans ce but, réuni les jeunes gens. « En ce beau jour, termine le dévoué zélateur qui nous a envoyé ces détails, nous avons bien prié saint Michel, nous lui avons dit tout notre amour, toute notre confiance, et nous espérons toujours en son secours. »

### CANADA

La fête patronale de la paroisse Saint-Michel de Montréal a été cette année célébrée avec plus de solennité que jamais. L'éclat de la fête a été considérablement rehaussé par la présence des vétérans venus en corps avec leur bel uniforme militaire. Avant la grand'messe, le R. P. J. P. Kiernan procéda à la bénédiction de quatre bannières magnifiques, dons de généreux amis de la paroisse tout dévoués à saint Michel. La messe fut chantée par le R. P. Péladeau, assisté par les RR. PP. Polan et Singleton, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Après l'Évangile, le dévoué Pasteur monta en chaire. En souhaitant la bienvenue à tous ceux qui étaient là et en particulier aux vétérans, il les félicita de marcher à la suite de saint Michel, dont les grandes vertus ont été le courage, la persévérance et la loyauté. Saint Michel, le champion du Paradis, a épousé la cause de Dieu, il a conduit les anges fidèles à la victoire; aussi, il a été pour toujours confirmé dans le bonheur et dans la gloire. De même, eux, les officiers en retraite, ils ont commandé leurs bataillons sur le champ de bataille, ils les ont conduits au triomphe, et maintenant, avec fierté et honneur, ils portent leurs épaulettes comme la récompense de leur bravoure et de leur fidélité.

Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Luc Gallagher, D. D., de Saint-Patrice. Comme on s'y attendait, le prédicateur traita, selon son habitude, un sujet bien approprié et très pratique : « Saint Michel était rempli d'humili-



lité, et c'est ainsi qu'il était préparé à donner à Dieu la première place au-dessus de toutes choses, en s'écriant avec toute sa force et sa reconnaissance : « Qui est égal à Dieu ? » Quelle source de pensées profondes pour une âme chrétienne que ces simples paroles ! L'orgueil est et a toujours été l'ennemi déclaré de l'Église et de l'État. L'histoire nous montre que les hérétiques et les traîtres sont toujours tombés par leur orgueil et ont complété leur chute dans l'impureté. Aussi, nous, si nous voulons un jour partager la gloire de saint Michel dans le royaume de Dieu, nous devons vivre avec humilité. C'est cette vertu, et celle-là seulement, qui nous fera résister à nos passions et fera en même temps germer en nos âmes la semence de toutes les autres vertus chrétiennes.

Le soir on chanta les vêpres et il y eut ensuite salut du Saint-Sacrement. Les chants furent remarquablement exécutés. La chorale mérite toutes les félicitations, tant pour la peine dépensée à la préparation des morceaux que pour la façon magistrale avec laquelle ils ont été rendus.

#### NOUVELLE-ORLÉANS

Dans la grande ville de la Louisiane, le culte de saint Michel est en honneur depuis de longues années. Une paroisse a pour patron le saint Archange, et nombre d'églises et chapelles ont à la place d'honneur la statue du vainqueur, de Satan. Dans un des cimetières, s'élève le fameux monument appelé le « Mausolée de saint Michel », édifice de style gothique, surmonté d'une statue de l'Archange de grandeur naturelle. En ces derniers temps, la dévotion archangélique n'a fait que s'accroître. Une dévouée zélatrice a eu l'inspiration de doter l'église Saint-Boniface d'une statue de saint Michel. Pour cela elle s'est faite quêteuse et a eu la joie de voir la pleine réussite de son pieux projet, malgré les difficultés qui n'ont pas manqué de surgir. Satan veut montrer qu'il existe toujours, mais en fin de compte, ce n'est que pour recevoir

une nouvelle défaite. La statue a été achetée et elle occupe maintenant une place choisie dans le sanctuaire de l'église Saint-Boniface. Voici, du reste, le compte-rendu de la bénédiction de cette statue, tel qu'il a été donné par le *Times Democrat* :

« Grâce au zèle des dames de la paroisse, une très belle statue de saint Michel vient d'être offerte à l'église Saint-Boniface. Après avoir été placée dans le sanctuaire, elle a été bénite par le R. P. Bède, de l'ordre de Saint-Benoît. Pour une telle bénédiction le cérémonial de l'Église catholique est très simple. Mais afin de marquer combien il appréciait le présent fait à son église, le R. P. Colomban, curé de Saint-Boniface, avait voulu que la cérémonie fût aussi solennelle que possible. Outre le P. Bède, on remarquait encore dans le chœur, les RR. PP. Raymond, Colomban et Louis. Le R. P. Henry Maring, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la maison de la Nouvelle-Orléans, était là aussi, et devait prendre la parole.

Pendant toute la cérémonie l'église fut brillamment illuminée. L'effet était splendide. La statue de saint Michel érigée dans le sanctuaire était entourée de fleurs et de lumières, qui faisaient admirablement ressortir son caractère artistique.

Le P. Maring prit pour texte de son discours les versets de Daniel : « En ce temps-là, se lèvera Michel, le grand chef, qui tient pour les enfants de ton peuple, et ce sera un temps de détresse telle qu'il n'y en a point eu de pareille depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là. Alors seront sauvés parmi ton peuple tous ceux qui seront trouvés inscrits dans le livre » (XII-1). L'orateur exhorta les catholiques à mener une vie exempte de péché, en s'éloignant du monde, de la chair et du démon. Quand Dieu, dit-il, eut créé l'univers, il contempla son œuvre à la fin de chaque jour et trouva que tout était bien, parce que tout alors remplissait parfaitement le but de sa création. Toutes les créatures ont été faites pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bien tant corporel que spirituel de l'homme. Mais un jour tout changea. Les biens de

ce monde devinrent pour l'homme autant de pierres d'achoppement au lieu de servir d'échelons vers le bonheur. Quand Notre-Seigneur vint réconcilier Dieu et sa créature, il laissa à l'Église qu'il établit, non seulement les sacrements nécessaires au salut des hommes, mais encore le pouvoir de bénir, en son nom, certains objets propres à élever vers le Tout-Puissant, les esprits et les cœurs. Voilà pourquoi l'Église catholique bénit les statues, les tableaux et les temples, pourquoi en ce jour on va bénir cette statue de saint Michel. Le P. Maring raconte alors la grande bataille céleste où saint Michel, à la tête des bons anges, triompha de Lucifer et de ses suppôts et les précipita dans l'enfer. Saint Michel est un des sept princes du ciel qui se tiennent autour du trône de Dieu. Il a été le protecteur des enfants d'Israël et il est maintenant le protecteur de l'Église du Christ. Il est toujours en guerre avec les forces diaboliques, à la tête de tous ceux qui le suivent en répétant son cri : « Qui est comme Dieu ! » Les mauvais anges nous attaquent sans cesse, ils font miroiter à nos yeux les plaisirs, les richesses, les honneurs, et veulent ainsi nous faire oublier Dieu. Avec la grâce divine et le secours de saint Michel nous sommes capables de triompher de tous ces ennemis et de remplir le but de notre création qui est de glorifier Dieu. »

Ajoutons que dans les autres paroisses de la ville, la fête de saint Michel a été solennellement célébrée, en particulier à l'Église Saint-Augustin, où l'on a fait aussi la neuvaine préparatoire.

Et maintenant il nous reste à témoigner notre reconnaissance aux aimables correspondants qui ont bien voulu nous envoyer tous les détails que l'on vient de lire. Que tous soient remerciés pour le bien que ces pages ont pu faire, pour la gloire que saint Michel a pu en retirer !

## Prière à saint Michel

**S**AINTE MICHEL, protecteur du beau pays de France,  
Redonnez aux Français leur antique vaillance.  
Souvenez-vous que Dieu, entre tous les aimant,  
De les aider toujours avait fait le serment.  
Ils n'ont pas dans le monde achevé leur carrière,  
Donnez-leur votre foi et votre ardeur guerrière,  
Pour seconder du Ciel les bienfaisants projets,  
Et conquérir à Dieu de plus nombreux sujets.  
Ils sont, vous le savez, les soldats de la foi,  
Qu'ils vont semant partout par l'épée et la croix.  
Les peuples malheureux sourient à leur approche : —  
« C'est la France qui vient », le salut est donc proche,  
Car elle unit toujours la force à la douceur,  
Son cœur pour l'opprimé, son joug pour l'oppressur.

Faudra-t-il, ô Archange ! abandonner ce rôle ?  
Mais le cœur de Jésus a donné sa parole.  
Saint Michel, aidez-nous à revenir à Lui,  
Nous avons tant besoin de secours et d'appui.  
Nous l'aimons bien, toujours, notre Dieu magnanime ;  
Seulement notre cœur devient pusillanime, —  
Et nous ne savons plus d'un vigoureux élan  
Abattre les obstacles et verser notre sang. —  
Donnez-nous, grand Archange, une foi intrépide,  
Et la peur d'être un jour une nation timide,  
Que Dieu rejeterait d'un geste de dédain,  
Car Lui n'a pas aimé la balance à la main. —  
C'est *tout* qu'il faut donner à cet Amour suprême,  
Qui nous a tout donné, jusqu'au don de lui-même ;  
Il doit trouver en nous l'absolu dévouement,  
Et la fidélité d'un fils reconnaissant.

O vous, si généreux pour défendre sa gloire, —  
Si fort dans le combat, si beau dans la victoire,  
Saint Michel, protégez les descendants des preux ! —  
Défendez cet honneur légué par nos aïeux !  
Appelez-en au Ciel... prenez notre défense !..  
Vous l'avez tant aimé, ce doux pays de France !  
En nom Dieu, sauvez-le !... Des Francs, souvenez-vous ! —  
C'est encor grand pitié... ô saint Michel, à nous !...

## Un Voyant

IL y a plus de trente ans, Mgr de Ségur écrivait dans un de ses opuscules :

« Tout annonce de grandes secousses et de grandes tempêtes... Aussi une terrible persécution est-elle comme suspendue sur la tête de l'Église. Et, quand on dit l'Église, on n'entend pas seulement le pape, les évêques et les prêtres, les religieux et les religieuses qui sont toujours les premiers frappés ; on entend aussi tous les catholiques, hommes et femmes, enfants riches ou pauvres. Du moment qu'ils sont de vrais serviteurs de Dieu, de vrais fidèles, ils doivent s'attendre à partager avec le clergé les colères des impies. »

Le saint prélat ne prévoyait que trop bien l'avenir. Les mauvais moments sont venus pour tous les catholiques. Nous étions prévenus, nous n'avons rien fait contre l'orage qui s'amoncelait. Sommes-nous prêts maintenant à lui tenir tête ?



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Ardèche.** — Une personne de ma famille, qui est associée de l'Archiconfrérie, m'a chargée de vous remettre la somme ci-jointe pour faire célébrer en l'honneur de saint Michel une messe d'actions de grâces. J. B.

**Aveyron.** — Je vous envoie le mandat ci-joint pour vos œuvres à titre de reconnaissance envers saint Michel. M. C. P.

**Bouches-du-Rhône.** — Ayez la bonté d'offrir en notre nom un cierge à l'autel de saint Michel en reconnaissance des bienfaits qu'il nous a prodigués durant l'année qui vient de finir. D. H. R.

**Calvados.** — Plusieurs fois depuis un an, embarrassée par de grandes difficultés dans mes affaires commerciales, j'ai eu recours à la puissante protection de N. D. des Anges et de saint Michel. Je m'en suis bien trouvée. Aujourd'hui les difficultés renaissent, j'ai de nouveau recours à mes protecteurs. Je vous prie de célébrer une messe, à la fois d'actions de grâces et de supplication. L. D.

**Côtes-du-Nord.** — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel, l'une pour un heureux voyage, l'autre pour ma petite fille qui a été préservée de la rougeole dans une épidémie. Faites aussi, je vous prie, brûler deux cierges devant la statue de l'Archange. A. H.

**Haute-Garonne.** — Veuillez faire brûler une lampe en l'honneur de saint Michel. Amour et reconnaissance au saint Archange ! F. B.

En actions de grâces pour une faveur obtenue, je vous envoie une petite offrande. Si le puissant Archange m'obtient dans la première partie de cette année une autre grâce, je vous enverrai une offrande plus grande.

T., membre de la J. C. F.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

**Ille-et-Vilaine.** — Ayant perdu dernièrement un objet d'une certaine valeur auquel je tenais particulièrement, je me suis adressée à saint Michel, après avoir cherché avec obstination et sans succès. Contre toute espérance et même toute vraisemblance, j'ai, le lendemain, retrouvé l'objet disparu. J'avais promis de faire insérer dans les Annales si ma prière était exaucée.

F. L.

**Manche.** — Je vous adresse une modeste offrande pour faire célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel.

G. L.

**Meurthe-et-Moselle.** — Mon neveu est sauvé. Merci à saint Michel : je vous prie de faire brûler un cierge devant sa statue.

M. F.

Je vous envoie l'offrande que je dois à saint Michel en remerciement de plusieurs faveurs obtenues. Je vous ai demandé une neuvaine le mois dernier et j'ai été exaucée. Je vous demande une nouvelle neuvaine pour d'autres intentions.

M.

**Morbihan.** — Une messe d'actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.

V<sup>ro</sup> G.

**Orne.** — Merci à saint Michel pour une grâce qu'il a bien voulu m'accorder. A notre bon Archange, reconnaissance et confiance !

L. G.

**Pas-de-Calais.** — Une neuvaine de messes d'actions de grâces, s'il vous plaît.

M<sup>lle</sup> B.

**Basses-Pyrénées.** — Je viens, comme tous les ans à pareille époque, renouveler mon abonnement aux Annales et donner ma petite offrande à N. D. des Anges et à saint Michel, pour les remercier de nous avoir préservés, ma mère et moi, de grands malheurs et pour leur demander de nous continuer leur protection pendant la nouvelle année qui commence.

D.

**Pyrénées-Orientales.** — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel pour remercier le grand Archange des faveurs obtenues et pour lui demander de continuer à me protéger.

Th. F.

**Saône-et-Loire.** — Je vous envoie une petite offrande pour appeler sur ma famille les bénédictions de saint Michel qui m'a toujours protégée jusqu'à présent.

F. Th. zélatr.

**Sarthe.** — Vous voudrez bien dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et faire brûler un cierge devant sa statue pendant neuf jours. Le reste de la somme ci-jointe est à votre disposition pour vos apostoliques.

X...

**Seine.** — Je vous envoie une petite offrande, dont vous ferez l'usage que vous voudrez. Mon petit Michael est le privilégié de son Protecteur. Il grandit en force et en intelligence. Je renvoie du reste tous les compliments que l'on m'adresse à saint Michel et à Marie, auxquels il appartient avant de m'appartenir.

M. L. C.

**Seine-et-Oise.** — Offrande à saint Michel pour une grâce accordée à mon fils.

A. M.



*La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-doré, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.*

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Aveyron.** — Saint-Affrique : M<sup>me</sup> Marie Ancessy.

**Calvados.** — Caen : M. Laisné des Hayes, zélateur.

**Corse.** — Orto : M. Mathieu Ange Carli ; M. Antoine Jean Carli.

**Côte-d'Or.** — Beaune : M<sup>me</sup> Cornu.

**Côtes-du-Nord.** — Saint-Brieuc : M<sup>me</sup> Marie de Noës de Tourres, née de Jouvancourt. — Plounez : M. Jacques Poubâer.

**Hérault.** — Saint-Serès : M<sup>lle</sup> Léonie Coulondre, très dévouée zélatrice.

**Manche.** — Saint-Lô : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Fanchon, née Jeanné Hébert. — Cherbourg : M. Noyon. — Avranches : M. Jean Fortin ; M<sup>me</sup> Louise Honorat ; M<sup>me</sup> Euprosine Trochon. — Le Mont-Saint-Michel : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Desdouty, née Anne Helteu. — Méautis : M<sup>me</sup> Louis Durosé. — Póuts-sous-Avranches : M. l'abbé Boisard, curé.

**Morbihan.** — Belle-Île en mer : M<sup>me</sup> Olliéric.

**Rhône.** — Lyon : M<sup>me</sup> Marguerite Dutel ; M<sup>lle</sup> Marie Balland.

**Saône-et-Loire.** — Châlon-sur-Saône : M<sup>me</sup> Aimée Raisson.

**Seine.** — Paris : M. Paul Gigot ; M<sup>me</sup> Georges Thureau ; M<sup>me</sup> Magnan ; M<sup>lle</sup> Angélique Frichault, *très dévote à saint Michel.* — Levallois-Perret : M. Émile Foulon.

**Seine-Inférieure.** — Gruchet : M. Desgenétais.

**Somme.** — Amiens : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Lefebvre, née Pauline Bertrand, *fidèle associée.*

**Tarn-et-Garonne.** — Castelsarrazin : M<sup>lle</sup> Marie Tapucart, *très dévote à saint Michel.*

**Basse-Alsace.** — Marlenheim : M<sup>me</sup> Elisa Albrecht.

**Belgique.** — Ixelles lez Bruxelles : R. P. Gustave Delcourt ; M. Gustave Warnier ; M<sup>me</sup> Eugénie Warnier ; M<sup>me</sup> Marie Veaudot ; M<sup>me</sup> Virginie Piéters ; M<sup>me</sup> Polinie Piéters ; M<sup>me</sup> Euphrasine Piéters.

**Palestine.** — Jaffa : Sœur Juliette Bonnemaïson. — Ramlet : Sœur Elvine Gavalda, *des sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.*

#### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

*(Offertoire de la Messe des Morts.)*

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE « RENOUVEAU » DES ABONNEMENTS. — A NOS ZÉLATEURS, A NOS ZÉLATRICES. OPPORTUNITÉ DU CULTE DE SAINT MICHEL. — LA NEUVAINÉ, POUR L'ÉGLISE, POUR LE PAPE, POUR NOTRE ÉVÊQUE. — PROTECTEUR ET PATRON. — POUR LE CARÈME. — CHRONIQUE D'HIVER. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

### Le « Renouveau » des Abonnements

IL nous faut aujourd'hui parler de choses pratiques. L'année est finie, — nous voulons dire l'année des Annales du Mont-Saint-Michel, qui, avec avril, vont entrer dans leur trente-quatrième printemps. Nous devons, à ce sujet, bien nous entendre sur tous les détails du renouveau, qui, en l'espèce, se nomme réabonnement. Lisez bien, pour qu'il n'y ait à regretter ni erreur ni méprise.

1<sup>o</sup> Tout abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel est payable d'avance et part du mois d'avril. En conséquence, les personnes qui viendraient à s'abonner durant l'année de publication reçoivent les numéros parus depuis avril.

2<sup>o</sup> Sont considérés comme réabonnés tous ceux qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le numéro d'avril. — Au lieu d'envoyer leur cotisation, certains préfèrent la voir recouvrer par la poste. Comme ce mode de paiement

est onéreux et désagréable pour beaucoup, nous ne l'employons pas généralement. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit rappel amical. Si celui-ci reste sans effet, alors, — après un mois d'attente, — nous nous croyons fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement. Tous comprennent que le bon ordre exige ces mesures.

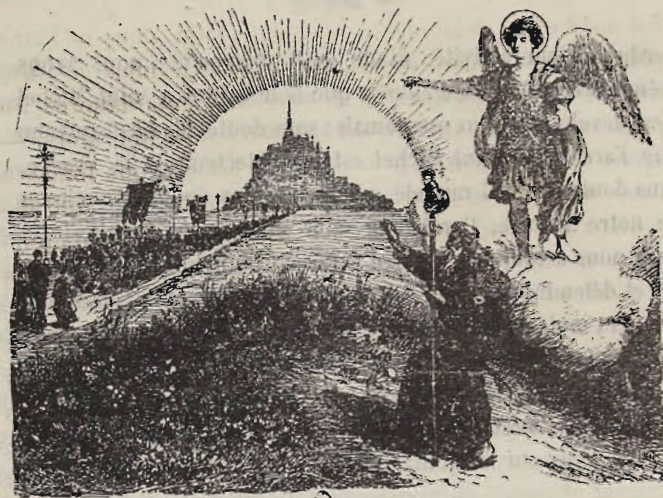
3° Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leur zèle, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1906-1907. Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire.

4° Avoir soin, dans la correspondance au sujet des Annales, de joindre toujours une bande d'adresse de la Revue, ou tout au moins, de donner le numéro d'ordre marqué sur cette bande.

5° Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales, — c'est tout un — employer toujours le mot *Monsieur* et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père.

Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et, par conséquent, ne nous parviennent pas.

6° Une petite prière à tous nos dévoués correspondants. Voudraient-ils être assez bons pour nous renouveler leur adresse à chaque lettre qu'ils nous envoient ? Il y a toujours pour nous quelques minutes perdues à rechercher la ville, le numéro ou la rue de ceux dont la signature n'est suivie ou précédée d'aucune indication. Que l'on veuille bien nous faire la petite aumône de ce temps !



## A nos Zélateurs, à nos Zélatrices

### Opportunité de la Dévotion à saint Michel

LES catholiques qui vivent en France et qui sont témoins des événements qui s'y succèdent depuis quelques mois, ne pourront jamais oublier la triste époque que nous traversons. Il faut remonter au temps des persécutions des premiers siècles de l'Église, ou aux jours de la Révolution pour voir commettre tant d'injustices criantes, tant d'iniquités. Sans doute on ne brûle pas encore les pieux fidèles sur les bûchers, on ne leur tranche pas encore la tête sous le couperet de la guillotine, mais ne pourrait-on pas affirmer que ceux qui ont juré notre anéantissement le feraient très volontiers, s'il n'étaient retenus par une crainte d'ailleurs très sage ?

Au milieu de toutes ces perturbations, où l'esprit de Satan se manifeste d'une façon si violente, nous avons continué à propager toutes nos œuvres. Grâce à Dieu, elles n'ont rien

perdu de leur activité, ni de leur prospérité ; nous avons même la consolation d'ajouter que la dévotion à saint Michel s'est développée plus que jamais ; sans doute, on s'est souvenu que l'archange saint Michel est le Protecteur de la France, sans doute on s'est rappelé qu'à toutes les époques critiques de notre histoire, l'archange saint Michel s'est manifesté et qu'il nous a toujours montré la force de son bras, pour soutenir et défendre. C'est un fait heureusement acquis, dans ces derniers mois et maintenant encore, c'est une clameur générale à saint Michel, et cette clameur vient jusqu'à nous, notre sanctuaire l'entend et les chapelains du sanctuaire y font écho. *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi.* On a jeté les yeux sur la montagne d'où viendra le secours...

\*

Zélateurs et zélatrices, entretenez de toutes vos énergies ce beau feu de la dévotion à saint Michel ; répandez, autant qu'il vous sera possible, la confiance à l'Archange béni. Le céleste Chevalier de Dieu est impatient de venir à notre secours. Que Dieu, dans sa miséricorde, daigne nous envoyer son Archange, et pour qu'il en soit ainsi, fléchissons la justice du Très-Haut, implorons sa miséricorde, par nos prières et notre zèle.

Ne vous contentez pas de grands mots sonores, ne dites pas seulement : « Allez à saint Michel, » mais faites voir comment, pratiquement, on va à Lui, car si la clameur s'étendait partout, l'Archange aurait bientôt tout remis en sa place, le bien triompherait, le mal serait vaincu et le *Quis ut Deus* deviendrait plus que jamais le mot réel et actuel. Oui, que saint Michel prenne notre défense et bientôt nous ne connaîtrons plus les défaites, c'est certain. Allons vraiment à saint Michel et sachons prier ; ne faut-il pas demander si l'on veut recevoir ?

Rappelez, tout autour de vous, que la dévotion à l'archange saint Michel n'est pas une dévotion nouvelle ; dites que, dès

l'origine, le rôle de saint Michel était visiblement marqué non seulement au ciel, mais sur la terre ; que, dès les premiers jours de l'Église, on invoquait l'Archange, et qu'après avoir imploré la Vierge Marie c'est vers saint Michel que se dirigeait toute demande de secours. Qu'on étudie ce *Confiteor* que l'Église met sur nos lèvres, à la Messe, au Saint Office, à la réception de plusieurs sacrements, dans un grand nombre des cérémonies du culte, et que deux fois par jour les fidèles récitent aux prières du matin et du soir, et l'on verra que le nom de saint Michel vient immédiatement après le nom de Marie. *Confiteor... beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo... Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaellem Archangelum...*

Le culte de saint Michel est, après celui de l'auguste Vierge Marie, le plus grand par son antiquité, par son universalité et par les immenses avantages spirituels et temporels qu'il procure.

Pratiquer cette dévotion, dit saint Bernard, c'est s'assurer le salut et la suprême félicité.

Le culte de saint Michel, d'après saint François de Sales, est le grand remède contre le mépris des droits de Dieu, contre la rébellion, le scepticisme, le matérialisme et la négation de Dieu.

Enrôlez le plus d'adeptes que vous pourrez dans les cadres de l'Archiconfrérie, parlez des nombreuses indulgences plénières et partielles que cette Archiconfrérie procure aux chrétiens ; parlez aussi des avantages spirituels à gagner par les nombreuses messes qui, tous les mois, sont célébrées au sanctuaire du Mont-Saint-Michel en faveur des associés vivants et défunts.

Rappelez le but de l'Archiconfrérie : Combattre, sous la bannière de saint Michel, Satan avec ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes, les écoles impies et la mauvaise presse ; Obtenir, par sa puissante intercession, la victoire sur les puissances infernales ; le triomphe de la Sainte Église et du Souverain Pontife ; la préservation d'une

mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort ; enfin, la délivrance des âmes du purgatoire.

Se faire enrôler dans l'Archiconfrérie, quoi de plus facile ? Donner son nom et le faire inscrire sur les registres généraux du Mont-Saint-Michel, soit directement, soit par l'intermédiaire de nos zélateurs et zélatrices. L'Archiconfrérie n'impose aux associés aucune formule de prière obligatoire. L'inscription est absolument gratuite. Il n'est pas nécessaire de recevoir le billet d'admission, mais la plus minime offrande, pour les frais généraux de l'Archiconfrérie (frais de bureaux, frais d'impression...) donne droit à ce billet d'admission.

La dévotion à saint Michel a bien des moyens de s'exercer : c'est non seulement l'Archiconfrérie, c'est encore le scapulaire de saint Michel, c'est le chapelet de saint Michel, c'est la consécration des enfants à saint Michel...

Et, puisque le temps du réabonnement aux Annales est arrivé, pourquoi, chers zélateurs et zélatrices, ne dirions-nous pas un mot discret sur ce cher Bulletin ? Si humble qu'il soit, n'est-il pas appelé, lui aussi, à propager la dévotion à l'Archange ? Il raconte les manifestations que la piété catholique renouvelle chaque année, en l'honneur de saint Michel, sur la montagne que l'Archange s'est Lui-même choisie ; il donne le texte des discours qui sont prononcés ici, à l'occasion de nos grandes solennités ; il fait connaître les résultats de la piété archangélique en France et à l'étranger ; souvent, il donne une page de l'histoire du Mont-Saint-Michel. Quoi de plus réconfortant, quoi de plus éloquent pour inciter à la confiance à saint Michel que la lecture des Actions de grâces mensuelles, que nous font parvenir un grand nombre de ceux qui ont été exaucés ? N'est-il pas consolant, en même temps, de voir figurer dans la liste des Adieux aux défunts, les noms de ceux qui furent les dévots et les amis de saint Michel ?

Les Annales nous donnent la date de la neuvaine mensuelle et, dans le calendrier de chaque mois, elles font connaître aux pieux lecteurs les indulgences plénières et partielles à gagner

dans le mois, sans omettre de signaler les jours où le saint Sacrifice de la Messe est offert pour les Associés. La vue seule de ces Annales ne ferait-elle pas songer à saint Michel, et ne renouvelerait-elle pas dans nos cœurs des sentiments de confiance et d'amour envers l'Archange ?

Les Annales, comme vous le savez, sont l'organe officiel de l'Archiconfrérie. Elles paraissent tous les mois, par livraisons de 24 pages. Le prix de l'abonnement est bien modeste, 2 francs par an, et puis, n'est-il pas un mode d'abonnement facile et à la portée de tous : neuf personnes se cotisant, en l'honneur des neuf chœurs des Anges, n'ont à verser chacune que 0 fr. 25 par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine ainsi formée, reçoit directement les Annales et se charge de les passer aux huit autres...

\* \* \*

A la fin du dix-huitième siècle, Dieu permit à Satan de bouleverser la France, pour la punir de ses infidélités, le sang coula par torrents, les églises furent profanées. Aujourd'hui, les ennemis de Dieu sont de nouveau ligués sous l'étendard de Satan, contre l'Église de Jésus-Christ et contre la fille aînée de l'Église. La lutte est conduite avec une telle violence, avec une telle habileté qu'on est à se demander si la foi ne va pas disparaître de la terre de France.

Humainement parlant, il n'y a aucun espoir de salut. Mais, c'est lorsque tout est perdu que tout sera sauvé, si nous savons prier, souffrir et agir. Saint Michel, nous vous l'avons déjà dit, attend que nous l'invoquions avec confiance pour reprendre son glaive, frapper le dragon et continuer, par les Francs, l'œuvre de Dieu dans le monde.

C'est en tout temps, mais surtout aux époques de lutte, qu'il faut invoquer saint Michel.

Au moment où les sociétés chancellent, parce qu'elles ont méconnu les droits de Dieu, disait le cardinal Mermillod, il



importe de rappeler la dévotion à l'Archange qui a jeté le cri *Quis ut Deus, Qui est semblable à Dieu!* et le cardinal Donnet ajoutait : C'est à saint Michel, après Marie Immaculée, que nous, Catholiques français, devons avoir recours dans les épreuves.

A l'œuvre donc, chers zélateurs et dévouées zélatrices, travaillons à étendre partout la dévotion à l'archange saint Michel. Tout pour Dieu, tout pour les âmes, pour nos frères et pour nous !

---

## La Neuvaine mensuelle

POUR L'ÉGLISE, POUR LE PAPE, POUR NOTRE ÉVÊQUE

---

NOTRE neuvaine ne commencera que le lundi 11 pour se terminer le mardi 19 mars, en la fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, patron particulier de N. S. Père le Pape **Pie X**, patron particulier aussi de l'évêque du Mont-Saint-Michel, Mgr **Joseph Guérard**, évêque de Coutances et Avranches.

Cette gerbe de souvenirs que nous apporte la fête de saint Joseph nous indique assez les intentions que nous devons avoir pendant nos jours de prières. Pour l'Église, et pour l'Église de France tout spécialement, nous demanderons des jours meilleurs. Que saint Michel et saint Joseph unissent leur puissance pour faire reluire la paix sur notre malheureuse patrie !

A l'intention de notre vénéré Souverain Pontife, en catholiques pieux et dévoués, nous offrirons un bouquet de prières ardentes et pures. Nous y ajouterons une résolution. Dans sa dernière Encyclique au peuple de France, Pie X veut bien nous féliciter de la fidélité et de l'union que nous avons montrées jusqu'ici. « De cette fidélité et de cette union, dit le

Saint-Père, nous en étions sûrs d'avance, car nous connaissions trop la noblesse et la générosité du cœur français pour avoir à craindre qu'en plein champ de bataille la désunion pût se glisser dans vos rangs. Nous n'en éprouvons pas moins une joie immense au spectacle magnifique que vous donnez actuellement, et, en vous louant hautement devant l'Église tout entière, Nous en bénissons du fond du cœur le Père des miséricordes, auteur de tous les biens. » De telles paroles sont pour les catholiques auxquels elles s'adressent un bonheur sans égal. Dans la soumission qui les suit doit entrer une grande part de reconnaissance. Aux pieds de saint Joseph nous prendrons la résolution de mériter toujours de tels éloges pour notre attachement au successeur de Pierre, et nous prierons le doux Patriarche de protéger toujours la personne sacrée du Pape qui a bien voulu nous les adresser.

Nous ne manquerons pas non plus d'avoir un souvenir pour l'Évêque qui a donné tant de preuves de son culte et de son amour pour saint Michel, et qui ne cesse d'entourer nos œuvres de la plus grande affection, ne se lassant jamais de les bénir. A Celui qui tous les ans vient présider notre fête du 16 octobre, le cœur de tous les fidèles de saint Michel est depuis longtemps acquis. Leur affection, leur reconnaissance, se traduira le 19 mars, jour de sa fête, par une fervente prière. Saint Joseph nous exaucera. Longtemps à notre tête restera le Pontife zélé qui veille avec tant de sagesse sur l'Église de Coutances.

La fête de saint Gabriel ne doit pas pour nous passer inaperçue. Le 18 mars nous fêterons et nous prierons ce grand Archange, frère de saint Michel, avec d'autant plus de piété que, par suite de la date avancée de Pâques, nous n'aurons pas, cette année, pour célébrer une seconde fois son souvenir, la fête de l'Annonciation, reportée entièrement au mois d'avril.

---

CALENDRIER DU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

1 Ven.	Le Saint-Suaire de N.-S. Jésus-Christ.	15 Ven.	Le Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ.
2 Sam.	S. Aubin, confesseur pontife A 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	16 Sam.	De la férie.
3 Dim.	III <sup>e</sup> Dim. du Carême.	17 Dim.	De la Passion.
4 Lun.	S. Casimir, conf. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.	18 Lun.	S. Gabriel, archange. A 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
5 Mar.	De la férie.	19 Mar.	S. Joseph, Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle. Clôture de la Neuvaine mensuelle.
6 Mer.	De la férie.	20 Mer.	S. Cyrille de Jérusalem, év. et doct.
7 Jeu.	S. Thomas d'Aquin, conf. et doct.	21 Jeu.	S. Benoît, abbé.
8 Ven.	Les cinq plates de N.-S. Jésus-Christ.	22 Ven.	Les Sept Douleurs de la B. Vierge Marie.
9 Sam.	S <sup>te</sup> Françoise, veuve.	23 Sam.	De la férie.
10 Dim.	IV <sup>e</sup> Dim. du Carême.	24 Dim.	Les Rameaux.
11 Lun.	De la férie. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. Ouverture de la Neuvaine générale mensuelle.	25 Lun.	De la férie. A 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
12 Mar.	S. Grégoire, pape et docteur.	26 Mar.	De la férie.
13 Mer.	De la férie.	27 Mer.	De la férie.
14 Jeu.	De la férie.	28 Jeu.	Judi-Saint.
		29 Ven.	Vendredi-Saint.
		30 Sam.	Samedi-Saint.
		31 Dim.	LE SAINT JOUR DE PAQUES.

Pendant ce mois de mars (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée, le 15).
- Indulgence plénière pour ceux qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière, le jour de la fête de saint Gabriel Archange, pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les Associés de l'Archiconfrérie, le jour de la fête de saint Gabriel.
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on récite, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le jour de la fête de saint Gabriel Archange : scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le 19 mars : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.

Protecteur et Patron de l'Église

CE ne sont pas là deux titres équivalents, et ce qui, dans la circonstance présente, le prouve mieux que tout raisonnement ou toute recherche étymologique, c'est qu'ils ne sont pas attribués au même personnage. Saint Michel est le protecteur de l'Église universelle dont saint Joseph est le patron. L'un et l'autre ont leur titre, qui n'est pas sans charges, depuis longtemps.

Protecteur de l'Église, saint Michel l'a toujours été. Avec Bossuet n'hésitons pas à le reconnaître. Dès avant la venue de Notre-Seigneur, n'était-il pas le gardien du peuple de Dieu ? La tradition constante de l'Église n'a pas varié sur ce point.

Saint Joseph a toujours été lui aussi le Patron de l'Église universelle. Sans doute ce titre magnifique et glorieux ne lui a été solennellement décerné que le 8 décembre 1870 par un décret pontifical. Mais Pie IX, en cette déclaration, ne faisait que répondre au vœu de tous les évêques qui, quelques mois auparavant, s'étaient réunis pour le concile du Vatican. Cet accord de l'épiscopat catholique sanctionné par le Pape n'a rien de surprenant. « Ne peut-on pas dire en effet, écrit un auteur, que saint Joseph a été constitué, comme de droit divin, Patron de l'Église ? » Qu'a-t-il été sur la terre aux jours de sa vie mortelle ? « L'homme spécialement choisi de Dieu, répond saint Bernardin de Siennes, pour introduire à son ombre dans le genre humain Celui qui devait accomplir l'œuvre de notre salut. » Chef de la sainte Famille, chaste époux de Marie, Père nourricier de l'Enfant-Dieu, première personne de ce que l'on a pu appeler la Trinité terrestre, voilà ce que saint Joseph a été ici-bas. En tout cela il n'était que la figure du Père éternel. « La place qu'il occupait dans le monde, dit le Père Faber, n'était que l'apparence d'une place. Il a été une

apparition du Père non engendré. » Tenant lieu de ce Père de toute éternité, il a été établi par lui « seigneur sur sa maison et prince de tous ses domaines. »

Par la volonté de Dieu saint Joseph a donc présidé aux destinées de l'Église naissante avec Marie et Jésus. Depuis Nazareth la maison a grandi, les domaines se sont étendus, mais le seigneur, le prince des premiers jours, n'a pas été relevé de sa charge ni de son commandement. Les frères du Christ, les cohéritiers du Royaume éternel, se sont multipliés comme les étoiles du firmament, mais tous doivent toujours donner à l'Époux de la Vierge Marie le nom de père.

Père, c'est là ce que signifie ce mot de patron qui sonne si mal aujourd'hui à certaines oreilles, prostitué qu'il est dans une opposition où il perd tout son sens. Saint Joseph le mérite toujours ce titre, parce qu'il ne cesse pas de prendre soin de ses enfants. Par lui tous les besoins sont comblés, toutes les grâces accordées. Il ne reste insensible à aucune peine, à aucune souffrance et il a pouvoir de tout guérir. Il n'est pas un de ces « saints spécialistes » dont le patronage ne s'étend qu'à telles catégories d'âmes ou de grâces. Toutes les spécialités lui appartiennent. Sainte Thérèse l'a écrit depuis longtemps : « Il semble que Dieu accorde à d'autres saints la grâce de nous secourir en de certains besoins, mais je sais, par expérience, que saint Joseph nous secourt en tous, comme si Notre-Seigneur voulait faire voir que, de même qu'il lui était soumis sur la terre, il ne peut rien lui refuser dans le ciel... » Un père n'a pas de prière à adresser à l'ainé de ses enfants en faveur des plus jeunes. « Il ne prie pas, dit Jean Gerson, il commande. » Voilà comment saint Joseph, doué d'une merveilleuse puissance parce qu'il a été le Père nourricier de Jésus, reste toujours le père, le patron de la grande famille chrétienne.

Ce patronage de saint Joseph s'étend à toute la vie intérieure, vie cachée, si l'on peut dire, de l'Église. Mais, cette Église a des ennemis qui ne désarment pas. Elle doit lutter contre eux, déjouer leurs ruses, abattre leurs complots. Il faut

un protecteur qui, aux jours de combat, prenne la défense du père et des enfants et leur garde la victoire. Avec saint Joseph, quel fut le gardien invisible donné à l'enfant de Bethléem ? Après la mort du Père qui devait soutenir l'Homme-Dieu et le reconforter à l'agonie du jardin des Olives ? La tradition n'a qu'une voix pour répondre : saint Michel. L'honneur sans égal d'être l'ange gardien du Dieu fait homme avait été brillamment mérité par celui qui, le premier dans l'adoration, avait courbé le front devant le Messie crucifié, et mis en déroute les anges rebelles. Cet honneur devait lui être encore continué dans toute la suite des temps, près de l'Église qui n'est que le Christ étendu dans les âmes. Et c'est ainsi que saint Michel a charge de défendre et de soutenir la société chrétienne. Suivant le mot charmant d'un chroniqueur du Mont, il est « le chef de la gendarmerie céleste », et en cette qualité, il doit faire respecter partout les droits de Dieu et arrêter l'ennemi qui voudrait décimer la famille de Joseph. Général des armées du Seigneur, c'est lui qui conduit au triomphe tous les soldats de Dieu.

Mais, — et ici se trouve la connexion étroite qui unit saint Michel et saint Joseph, — l'Archange ne pourra faire œuvre bonne et victorieuse que si l'armée qui se donne à lui est soumise et dévouée. Quel capitaine pourrait vaincre avec des troupes rongées par la discorde et la rébellion, avec des soldats orgueilleux et indisciplinés ? Le protecteur prend ce que lui donne le père. Sans doute, il appelle à lui ses bataillons angéliques, mais il faut aussi que les hommes qu'il vient secourir soient dociles et aimants. Il ne soufflera courage et ardeur qu'à ceux dont le cœur est pur et bien disposé. Qui nous rendra dignes de nous enrôler sous les ordres de Michel ? Saint Joseph notre père.

A saint Joseph donc, demandons la foi vive et l'amour brûlant, prions l'humble Époux de Marie de nous rendre humbles, charitables et soumis. Mettons notre cœur à ses pieds et espérons en lui. Pendant tout le mois de mars, ne

cessons pas de lui rendre honneur et louange. Avec l'Église tout entière, célébrons sa mémoire.

*Te Joseph celebrent agmina cœlitum,  
Te cuncti resonent christiadum chori.*

Saint Michel est à la tête des chœurs célestes qui chantent la gloire du bienheureux Joseph. Chantons aussi avec lui. Saint Joseph nous bénira, et réconfortés, affermis par cette bénédiction du Père, nous pourrons, à la suite de l'Archange protecteur, nous jeter dans la mêlée pour Dieu et pour l'Église. Nous y remporterons la victoire.

### Pour le Carême

Voici un temps d'abstinence et de privation. Ce n'est rien de jeûner des viandes grossières qui nourrissent le corps, si on ne jeûne pas aussi de tout ce qui sert d'aliment à l'amour-propre. O mon Dieu ! que les créatures se taisent pour moi et que je me taise pour elles en ce temps ! Que mon âme se nourrisse dans le silence en jeûnant de tous les vains discours ! Que je me nourrisse de vous seul et de la croix de votre fils Jésus ! Je jeûnerai donc, ô mon Dieu, de toute volonté qui n'est point la vôtre ; mais je jeûnerai par amour, dans la liberté et dans l'abondance de mon cœur. Faites, Seigneur, selon votre bon plaisir, je me lais, j'adore ; je dis sans cesse : Que votre volonté se fasse et non la mienne. !

FÉNELON.



### Chronique d'hiver

Vous croyez peut-être que l'hiver au Mont-Saint-Michel est triste, et que les jours s'y succèdent monotones et longs pour les pauvres gens restés sur leur rocher. Il n'en est rien. La chronique d'hiver du Mont est tout aussi variée que celle de son été. Sans doute, il n'y a pas ce mouvement de pèlerins et de touristes qui, aux jours de soleil, anime notre petite ville, mais la vie silencieuse du temps des frimas n'en a que plus de charme. L'âme recueillie peut sentir plus profondément la variété des tableaux que la saison déploie successivement avec une munificence sans égale.

Certes, le Mont est beau, quand aux midis de juin et de juillet son granit étincelle sous le soleil brûlant, mais le fond est toujours pareil, un ciel uniformément bleu. Vienne l'hiver et le décor chaque jour change, parfois même plus souvent. Tout ce que la froide saison tient en réserve dans ses trésors cachés vient tour à tour envelopper la baie et donner à la Merveille d'Occident un coup d'œil qui, toujours varié, ne cesse jamais d'être beau.

C'est la brume d'abord. Elle voile le passage de l'automne à l'hiver, brume épaisse, faite de cette petite pluie, qui, sans avoir l'air de toucher, couvre tout de sa lourde humidité. Les jours qu'elle remplit ont quelque chose de triste. Ils compriment le cœur et éteignent toute énergie. L'esprit est noyé dans l'atmosphère molle qui environne les êtres et les choses. Le granit, comme traversé, suinte et ruisselle à l'intérieur des salles. Sous le plafond de brume la mer elle-même n'avance qu'avec langueur ses flots sans mouvement et sans vie. Au milieu de tout cela le Mont est lugubre. Il a perdu ses teintes et ses couleurs, même le noir profond de sa masse. On dirait une aquarelle pâle sur laquelle un enfant étourdi aurait, avec son doigt, promené des gouttes d'eau.

La brume devient vite brouillard. Une muraille blanche que l'œil ne peut percer vous isole des choses d'alentour. Ne cherchez pas la flèche et sa statue, la mer ou la grève, il n'y a plus rien pour le regard. A trente pas le Mont semble une grande tache sur du papier à filtre. Pas un souffle, pas une brise. Le brouillard qui emplit l'air reste opaque et immobile. On ne voit rien mais on entend tout. La voix lointaine des pêcheurs partis dans les grèves arrive nette et distincte alors que vos yeux ne voient toujours que du blanc. Et ce fut ainsi, certain dimanche, à l'heure des vêpres, une mélodie délicieuse. Les cloches des paroisses de la côte semblaient s'être donné rendez-vous près de saint Michel. De tous les côtés arrivaient leurs sons joyeux, dominés par la voix plus grave du bourdon d'Avranches, et toutes, s'unissant dans un accord parfait, versaient aux pieds de l'Archange leur chant mystérieux et doux.

Puis, un beau matin, l'abbaye, la ville, le bois, les rochers, la grève elle-même, s'éveillèrent sous la neige. C'était le surlendemain de Noël, fête pour laquelle la tradition voudrait que la terre revêtît le blanc manteau. Mais une sorte d'anarchie s'est glissée dans le cours des saisons, et depuis assez longtemps la tradition n'était plus observée. Enfin, cette année, la neige n'a pas voulu laisser passer l'octave sans venir nous visiter. Elle est belle partout, mais ici encore davantage, car ici, plus que partout ailleurs, elle est « la nature embellissant la beauté. » Qu'il était beau notre Mont sous cette blancheur immaculée ! C'est sur sa face sud-ouest, sauvage et abrupte, qu'il fallait l'admirer, car c'est de ce côté qu'avait soufflé la tourmente. Posée sur les branches des arbres, plaquée sur les pierres et les murs, la neige couvrait tout de sa fourrure magnifique. Avec la flèche, elle montait dans le ciel gris, jettant une dernière note d'une blancheur éclatante sur l'or de la statue du faite. Véritable féerie était la merveille, dont les moindres détails rehaussés de blanc apparaissaient plus approfondis et plus marqués ! De la chapelle Saint-Aubert, au pied même de

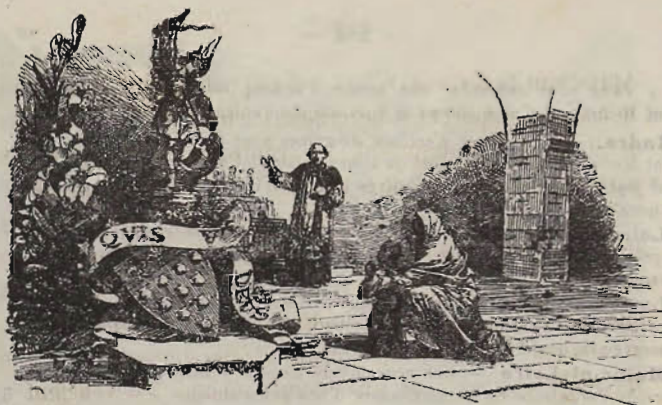
la statue du bon évêque, qui, sous une chape et une mitre d'hermine, du même geste paternel vous bénissait et vous faisait en même temps lever les yeux, vous vous seriez cru en présence de quelque chimérique palais édifié dans le rêve d'un sommeil heureux.

Quelques jours suivirent d'une grâce quasi printanière. Mais tout à coup, avec la soudaineté d'une attaque, le froid revint se faire sentir. C'était la fameuse « vague de froid » qui achevait chez nous sa traversée d'Europe. Un soir le vent s'éleva brutal et aigu ; il recouvrit tout de glace. Le matin les stalactites pendaient aux rochers et aux toits, les arbres et les plantes frissonnaient sous le givre. Le Couesnon, le capricieux Couesnon, se trouvait pris lui-même ; la glace arrêtait son cours. Pareille chose ne lui était pas arrivée depuis dix ans. Il paraît du reste, que c'est chez lui une vieille habitude de ne se laisser prendre ainsi qu'à peine une fois en moyenne dans l'espace de deux lustres. Le spectacle pouvait donc passer pour rare, et la remarque en était faite à certain Russe qui ne cessait de répéter : « Que j'ai mal choisi mon temps pour visiter le Mont-Saint-Michel ! — Mais, lui disait-on, au contraire, vous pourrez vous vanter de l'avoir vu avec la rivière gelée. Bien peu de voyageurs ont eu pareil privilège. — C'est peut-être vrai, reprenait l'étranger, au grand étonnement des Montois, mais je suis habitué à voir de la glace tous les jours et je me serais fort bien passé d'en retrouver ici. »

Le vent cessa bientôt, et alors ce fut le silence absolu de la nature terrassée par le froid. La grève était comme morte, avec ses rides durcies et son sable qui avait perdu toute l'élasticité que le pied et même la vue ont l'habitude d'y sentir. Seules de loin en loin, criaient les mouettes. Étonnées de ne pouvoir se livrer à leurs plongées et à leurs pêches accoutumées, elles voletaient sur la glace et faisaient entendre leurs plaintes plus tristes encore que d'ordinaire. Sur le ciel sans nuage, dans une clarté diffuse, le Mont détachait toutes ses lignes avec une netteté parfaite.

Après vint la débâcle. Sous un soleil pâle, la glace se brisa et le courant emporta les morceaux. Partout, des craquements secs et répétés indiquaient des ruptures et de nouveaux départs. Ce fut, au pied de la tour du Moulin, un beau défilé de glaçons. Les collisions ne manquèrent pas. Il y eut des culbutes; des pointes émergèrent de l'eau. Une qui apparut un moment présentait la coupe d'un vrai Mont-Saint-Michel en miniature. Et tous, vers la grande mer, petits et gros glaçons, s'en allaient majestueusement au fil du courant, avec de lents tournoisements sur eux-mêmes quand ils venaient à s'accrocher.

Malgré la brume, le brouillard, la neige et la gelée, chaque jour a amené son contingent de monde. Les Anglais n'ont pas manqué, avec leur flegme habituel qui semblait encore se ressentir du temps. Aux jours de brouillard ils paraissaient à la fois étonnés et heureux de retrouver ce « fog » que peut-être jusqu'alors ils croyaient être une spécialité de leur pays. Les nôtres aussi sont venus, apportant, avec leur perpétuel entrain, une note plus chaude. Tous, chaque jour, au moins en passant, se retrouvaient dans l'humble église. C'est là en effet qu'il fait vraiment bon, surtout aux mauvais jours. Que l'on est bien là pendant que le vent souffle ou que la neige tombe ! Les veilles brûlent frileusement au fond de leurs verres rouges et les cierges paraissent moins ardents. Instinctivement on se compare à ces chétives lueurs qui se consomment à l'abri dans le sanctuaire alors que dehors elles seraient éteintes en un instant. Et alors, en songeant que tout à l'heure il faudra sortir, se jeter dans la tempête et le froid, image parfaite des dangers qui menacent notre âme, on ne peut s'empêcher de prier plus pieusement, d'aviver sa foi et son amour et de demander à l'Archange puissant aide et protection.



## ACTIONS DE GRACES<sup>1</sup>

**Ardennes.** — Deux messes à saint Michel, l'une en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue, l'autre pour demander la guérison d'une zélatrice. Une neuvaine de lampes aussi à la même intention. G. P.

**Calvados.** — Plusieurs fois j'ai déjà été délivrée de difficultés affreuses qui venaient arrêter mes affaires commerciales grâce au recours que j'ai eu à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. Ces difficultés sont encore revenues. Veuillez célébrer une messe le plus tôt possible pour demander à l'Archange de me renouveler sa puissante protection. S. D.

**Côtes-du-Nord.** — Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire. Veuillez aussi faire brûler un cierge devant la statue du grand Archange. A. H.

**Deux-Sèvres.** — Saint Michel a guéri le malade que je lui avais recommandé. Merci au glorieux Archange : qu'il continue de me protéger ainsi que toute ma famille ! I. W.

**Eure-et-Loir.** — Aidez-moi à remercier saint Michel qui m'a protégé et m'a gardé ma situation. Demandez-lui aussi avec moi, je vous prie, la conversion de mon enfant. P. B.

**Finistère.** — J'avais recommandé ma petite fille malade à saint Michel. Un mieux sensible s'est déjà produit. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. J'espère que l'Archange achèvera vite la guérison complète. V. M.

**Hérault.** — Merci au grand saint Michel de m'avoir obtenu la guérison de mon fils Gabriel. Merci, merci ! G. B.

**Ille-et-Vilaine.** — Je vous envoie les honoraires de deux messes pour les âmes du Purgatoire et en l'honneur de saint Michel. Remerciements et nouvelle demande pour succès d'examen. A. D. DE T., zélatrice.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

e viens vous demander une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel qui nous a obtenu la guérison d'un enfant. M<sup>me</sup> R.

**Indre.** — Une messe d'actions de grâces pour toutes les faveurs que saint Michel m'a obtenues ainsi qu'à mes enfants ! Une lampe aussi pendant neuf jours et une neuvaine de prières pour que la protection de l'Archange ne nous manque jamais ! M<sup>me</sup> G.

**Loire-Inférieure.** — Mon fils va mieux, il a pu reprendre ses cours. Je prie saint Michel de bien vouloir le rétablir complètement. Ci-joint une offrande pour vos œuvres. M. T.

**Loiret.** — J'ai obtenu la grâce que je désirais avec tant d'ardeur et je remercie bien l'Archange de sa protection. Je lui demande encore de me conserver en bonne santé. M. B.

**Maine-et-Loire.** — Une neuvaine de messes à saint Michel pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce obtenue. L. R.

**Manche.** — Je vous prie de bien vouloir dire une messe pour remercier saint Michel des grâces obtenues et pour lui demander une nouvelle faveur ainsi que sa constante protection. V. G.

**Meurthe-et-Moselle.** — J'ai un filleul. Il portera le nom de Michel pour que l'Archange veille sur lui et le protège toujours. Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour l'heureuse naissance de cet enfant. M<sup>me</sup> T.

Je vous avais demandé une neuvaine à l'intention de mon mari malade. Il a été promptement guéri. Merci à saint Michel. Je vous demande une nouvelle neuvaine pour une autre intention. M<sup>me</sup> M.

**Pyrénées-Orientales.** — Une messe d'actions de grâces et un cierge à saint Michel pour faveurs obtenues. A. B.

**Haute-Saône.** — Merci à saint Michel qui a tout arrangé pour le mieux dans une affaire très épineuse. Ma grande confiance en ce grand saint n'a pas été trompée. Une messe d'actions de grâces, s'il vous plaît. Sœur S<sup>t</sup>-D.

**Seine.** — Veuillez faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel pendant tout le mois de février et accepter en même temps l'offrande que je vous fais pour vos œuvres à titre de reconnaissance pour une faveur obtenue. L. H.

**Seine-et-Oise.** — Saint Michel m'a déjà donné une grande marque de sa protection. J'ai de nouveau recours à lui et je vous demande une neuvaine de prières. A. A.

**Suisse.** — Une messe pour remercier saint Michel de toutes les grâces qu'il m'a accordées et pour le prier de me protéger toujours. T. T., *zél.*

**Martinique.** — Une messe à saint Michel pour le remercier de la réussite d'une opération et pour obtenir la conversion d'un fils unique associé de l'Archiconfrérie depuis dix ans. A. D., *zélatrice.*

Une associée de l'Archiconfrérie, atteinte du croup était condamnée par quatre médecins, et avait reçu l'Extrême-Onction. On a promis une messe à saint Michel, et j'ai moi-même allumé une lampe devant une statue de l'Archange rapportée du Mont-Saint-Michel. La malade est subitement devenue mieux, au grand étonnement des médecins. Ce mieux continue et aucun danger ne paraît plus à craindre. Veuillez célébrer la messe promise à l'intention de l'âme la plus délaissée du Purgatoire. A. D.

**États-Unis.** — Veuillez faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel en actions de grâces pour la guérison d'un enfant.

A. H., *zélatrice.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

## Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

**Aisne.** — *Guise* : M. Auguste Bourgeois ; M<sup>me</sup> Sophie Vitoux ; M<sup>lle</sup> Félicie Bleux, *zélatrice.* — *Vaux-Andigny* : M<sup>lle</sup> Joséphine Dumesnil, *zélatrice.*

**Côtes-du-Nord.** — *Saint-Brieuc* : M. Gabriel Bruté de Rémur ; M. Jean-Marie Vitel ; M. Eugène Huel ; M<sup>me</sup> L. du Bois. — *Guingamp* : M. l'abbé A. Chareton. — *Lamballe* : M. André Bernard de la Gastinais ; M<sup>me</sup> le Restif des Tertres.

**Drôme.** — *Remusat* : M. Adrien Cler.

**Doubs.** — *Bolandoz* : M. Félix Salomon ; M<sup>lle</sup> Constance Vertel.

**Gironde.** — *Talence* : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Baignère née Anne Lauzun.

**Hérault.** — *Aniane* : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Froment née Émélie Lachezette.

**Ille-et-Vilaine.** — *Chartres* : M. Marcel Delamarre ; M. Julien Houé.

**Indre.** — *Chateauroux* : M. Pierre Michel du Vernay.

**Loir-et-Cher.** — *Onzain* : M<sup>me</sup> Andrée Ruelle.

**Loire-Inférieure.** — Nantes: M<sup>lle</sup> Sophie Pallier. — Châteaubriant: M<sup>me</sup> Trochu, très dévote à saint Michel.

**Loiret.** — Orléans: M. Pagot; M<sup>me</sup> Coutant-Carpentier.

**Maine-et-Loire.** — Loiré: M<sup>me</sup> Gastineau, très dévote à saint Michel.

**Manche.** — Saint-Lô: M<sup>me</sup> Le Creps née Mathilde Le Guay. — Avranches: M. Auguste Anfray; M. Hilaire Renault; M<sup>me</sup> Potrel; M<sup>me</sup> Couette née Royer. — Mortain: M. Victor Roussel. — Montebourg: M. le Chanoine Lefoulon curé-doyen. — Saint-Hilaire-du-Harcouët: Sœur Sainte-Clémence. — Saint-Martin-des-Champs: M. Jean Lemasle. — Pontaubault; M<sup>me</sup> Rouault. — La Meauffe: M<sup>me</sup> Françoise Raoult, née Désirée Patin.

**Mayenne.** — Fromentières: M<sup>me</sup> Boisseau, née Adèle Doreau.

**Morbihan.** — Kerhenuzan: M. Auguste Letort.

**Nièvre.** — Nevers: M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Goueh; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Fleury.

**Haute-Saône.** — Luxeuil: M<sup>me</sup> Alexandrine Richard.

**Saône-et-Loire.** — Paray-le-Monial: M<sup>me</sup> Catherine Franklin.

**Sarthe.** — Le Mans: M. Yves de Lesguern.

**Haute-Savoie.** — Annecy: M. Jean Brun. — Metz-Tessy: M<sup>me</sup> Louise Dubouloz; M<sup>lle</sup> Françoise Raisin, fidèle associée.

**Seine.** — Paris: M<sup>lle</sup> Emma-Anna des François de Pontchalon.

**Seine-et-Marne.** — Misy-sur-Yonne: M. l'abbé Aug. Grosdidier; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Røgai, née Marie Rondeau.

**Canada.** — Trois Rivières: Sœur Marie du Carmel; Sœur Marie des Sept-Douleurs, monastère du Précieux Sang; — Saint-Barnabé: M. Abraham Martel.

**États-Unis d'Amérique.** — La Nouvelle Orléans: Rév. Père Louis Henrionnet; M<sup>me</sup> Cécile Léveillé; M<sup>lle</sup> Marie Andonia Lebon.

### PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 33<sup>e</sup> ANNÉE

DES

### ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

#### 1<sup>re</sup> Livraison. — Avril 1906.

Abonnements et réabonnements.	1	L'inventaire.....	10
Saint Michel et la France.....	3	Variétés. Une vision de Léon XIII.	17
Neuvaine mensuelle.....	7	Les guides célestes.....	17
Calendrier.....	9	Actions de grâces.....	20
Les journées du 12 et du 20 mars 1906 au Mont-Saint-Michel.		Adieux à nos chers défunts....	22

#### 2<sup>e</sup> Livraison. — Mai 1906.

Mai.....	25	Reconnaissance à saint Michel..	41
Neuvaine mensuelle.....	26	Variétés. L'incrédule du matin de	
Triduum à saint Michel.....	27	Pâques.....	42
Calendrier.....	28	Loué soit Jésus-Christ.....	43
La foi timide.....	29	Actions de grâces.....	44
In illo tempore.....	37	Adieux à nos chers défunts....	47
Le Mont-Saint-Michel au Sévat.	39		

#### 3<sup>e</sup> Livraison. — Juin 1906.

Neuvaine générale mensuelle...	49	De la communion fréquente et	
Calendrier.....	51	quotidienne.....	60
Ils ont peur!.....	52	Actions de grâces.....	67
E-timatif et descriptif.....	57	Adieux à nos chers défunts....	69

#### 4<sup>e</sup> Livraison. — Juillet 1906.

A nos correspondants, à nos amis.	73	Levatois, Curé du Mont-Saint-	
Calendrier.....	74	Michel, directeur du Pèlerinage	
Ils ont peur! (suite).....	75	et de l'Archiconfrérie.....	85
Le 8 mai.....	82	La Fête-Dieu sur mer.....	89
Visite pastorale. Confirmation au		Actions de grâces.....	92
Mont-Saint-Michel.....	84	Adieux à nos chers défunts....	95
Compte rendu de M. Laforêt-			

#### 5<sup>e</sup> Livraison. — Août 1906.

Indulgence de la Portioncule...	97	Un zélé propagateur du culte de	
Calendrier.....	104	saint Michel.....	111
Chronique du Pèlerinage.....	105	Actions de grâces.....	117
Le mois de saint Michel.....	109	Adieux à nos chers défunts....	119



**6° Livraison. — Septembre 1906.**

Le Sacrilège.....	121	du Mont-Saint-Michel.....	129
A Pie X.....	124	Chronique du Pèlerinage.....	133
Calendrier.....	126	Le Pensionnat de Rillé Fougeres	
Annonces. Mois de saint Michel.		au Mont-Saint-Michel.....	135
Fêtes de saint Aubert et de		Notre-Dame-Guesclin.....	137
saint Michel.....	127	Actions de grâces.....	140
Saint Aubert glorieux fondateur		Adieux à nos chers défunts.....	143

**7° Livraison. — Octobre 1906.**

Condoléances précieuses.....	145	Récit du sacrilège de la nuit du	
Annonces de la fête du 16 octobre.	149	16 au 17 août.....	156
Pourquoi cette fête?.....	150	Cérémonie d'expiation.....	159
L'apparition de saint Michel		Calendrier.....	160
racontée par saint Aubert lui-		Chronique du Mont-Saint-Michel.	161
même.....	152	A nos zélateurs et zélatrices....	164
Neuvaine mensuelle.....	154	Actions de grâces.....	165
Neuvaine de services funèbres en		Adieux à nos chers défunts....	167
novembre.....	155		

**8° Livraison. — Novembre 1906.**

Pensons à nos morts.....	169	Discours de M. l'abbé Videloup.	180
Calendrier.....	172	Actions de grâces.....	188
Chronique. Pèlerinage de Vains.	173	Adieux à nos chers défunts....	191
Fête du 29 septembre.....	176		

**9° Livraison. — Décembre 1906.**

La Neuvaine des morts.....	193	Discours de M. l'abbé Lenvoisé.	203
Calendrier.....	195	Actions de grâces.....	210
Devant la persécution.....	196	Adieux à nos chers défunts....	214
La fête du 16 octobre.....	198		

**10° Livraison. — Janvier 1907.**

1907?.....	217	Pèlerinage de Percy.....	222
Calendrier.....	219	Les fêtes de saint Michel.....	231
Ligue des Chevaliers de saint		Actions de grâces.....	236
Michel.....	220	Adieux à nos chers défunts....	239
Saint Michel à Montmartre.....	221		

**11° Livraison. — Février 1907.**

Clameur à saint Michel.....	241	Les fêtes de saint Michel ( <i>suite</i> ).	251
La Neuvaine mensuelle.....	243	Prière à saint Michel ( <i>poésie</i> )..	259
Calendrier.....	244	Un voyant.....	260
L'Ange gardien de la France...	245	Actions de grâces.....	261
Les Cierges.....	247	Adieux à nos chers défunts....	263
Le monde angélique.....	249		

**12° Livraison. — Mars 1907.**

Le « Renouveau des Abonnem <sup>ts</sup> »	265	Protecteur et Patron.....	275
A nos zélateurs, à nos zélatrices.		Pour le Carême.....	278
Opportunité du culte de saint		Chronique d'hiver.....	279
Michel.....	267	Actions de grâces.....	283
La Neuvaine. Pour l'Eglise, pour		Adieux à nos chers défunts....	285
le Pape, pour notre évêque...	272	Table des matières.....	287
Calendrier.....	274		

Le Gérant : FR. SIMON.